BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

BULLETIN

d'Information et de Documentation

PUBLICATION MENSUELLE

Département d'Etudes et de Documentation

XXXIV^{me} année, Vol. I, N° 2

Février 1959

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif. Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE: Allocution prononcée par M. le Gouverneur H. Ansiaux à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 février 1959 — Les attitudes scientifiques en face des mouvements économiques, par H. Guitton — Evolution des marchés mondiaux des matières premières au cours des dix dernières années — Bibliographie sur la situation monétaire et financière de la Belgique — Législation économique — Graphiques de la situation économique de la Belgique — Statistiques.

ALLOCUTION PRONONCEE PAR M. LE GOUVERNEUR H. ANSIAUX A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DU 23 FEVRIER 1959

Messieurs,

Le Gouvernement, s'appuyant sur les conclusions du rapport de la Commission nationale pour l'étude des problèmes que posent à la Belgique le progrès des sciences et leurs répercussions économiques et sociales, a arrêté un programme destiné, d'une part, à rénover la structure sur laquelle reposait jusqu'à présent la politique scientifique en Belgique et, d'autre part, à réunir les moyens d'action nécessaires au financement de ce programme.

Sur le plan gouvernemental cette nouvelle structure comprendra un Comité ministériel de la politique scientifique, présidé par le Premier Ministre, chargé d'élaborer et de suivre en permanence la politique scientifique au sein du Gouvernement, et un Conseil supérieur de la politique scientifique doté de l'autonomie et de la personnalité juridique, qui sera le conseiller du Gouvernement pour l'ensemble de la politique scientifique.

Ce Conseil indiquera au Gouvernement, aux corps scientifiques et à l'économie les grandes orientations de cette politique; il sera le garant, devant la Nation, devant le monde scientifique et devant les instances qui auront apporté leur soutien financier à la politique de recherche, de l'affectation des crédits aux fins pour lesquelles ils auront été réunis; il analysera annuellement les résultats de l'action menée dans ce domaine et en tirera les conclusions

et les recommandations qu'il jugera opportunes; enfin, il préparera chaque année, à l'intention du Gouvernement, un projet de répartition de l'ensemble des crédits à affecter à la recherche et à l'amélioration de l'enseignement supérieur.

Le Gouvernement désire, en outre, prendre à bref délai les mesures destinées à accroître les possibilités d'action de la recherche scientifique tout en assurant dans les meilleures conditions l'utilisation efficace des moyens mis à sa disposition.

A cet effet, il fournira des ressources supplémentaires par la voie budgétaire normale. Mais il lui paraît souhaitable que l'économie privée et le secteur non budgétaire de l'économie publique fassent de leur côté un effort parallèle.

Celui-ci se traduira par la souscription d'un emprunt émis par le Conseil supérieur de la politique scientifique. Cet emprunt, doté de la garantie de l'Etat, sera de 3 milliards et rapportera un intérêt de 2 p.c. Les souscriptions seront libérées sur 10 ans par tranches annuelles de 300 millions, à 30 ans d'échéance, dont la première tranche sera acquittée en 1960.

Le produit annuel de cet emprunt ainsi que les crédits budgétaires seront affectés par le Gouvernement, sur les propositions du Conseil supérieur, à la poursuite des objectifs de la politique scientifique.

Soucieux d'atteindre ces résultats, M. le Premier Ministre m'a adressé la lettre suivante :

« Monsieur le Gouverneur,

- » Le 12 janvier de cette année, lors de la remise solennelle des conclusions de la Commission Nationale des Sciences, j'ai répondu au discours de S. M. le Roi Léopold en lui disant l'importance que le Gouvernement attache au progrès de la recherche scientifique. J'ai assuré la Commission de notre volonté de créer les instruments et les moyens d'une politique scientifique. J'ajoutais « Quant aux » réformes et aux remèdes proposés, il appartient » désormais, non seulement à l'Etat, mais à toutes » les forces actives du pays de les étudier et de les » mettre en œuvre... Il faut provoquer entre le » monde universitaire et le domaine où se meuvent » les grandes forces économiques et sociales une » collaboration constante et une stimulation » réciproque ».
- » Le Gouvernement est en effet convaincu que l'élan scientifique en Belgique doit pouvoir compter comme dans le passé sur la Nation tout entière.
- » Résolus pour notre part à mettre en œuvre tous les moyens gouvernementaux nécessaires, nous croyons pouvoir faire appel au concours éminent du monde scientifique, économique, social, et de la jeunesse belge.
- » Vous avez bien voulu, Monsieur le Gouverneur, avec M. le Vice-Gouverneur De Voghel, venir à notre rencontre et mettre au point l'appel que nous désirons adresser au monde économique et social belge dans l'ensemble de ses secteurs de l'industrie, de la finance, des banques, des assurances, du commerce comme de l'agriculture.
- » La collaboration que nous désirons susciter sous diverses formes sera d'abord celle qui vise à investir dans l'effort scientifique des crédits de source non budgétaire, afin de majorer d'autant les moyens de financement de l'Etat et de permettre une action d'envergure tout à fait dynamique, au cours des dix prochaines années.
- » Je désire aujourd'hui vous remercier de l'effort propre que la Banque Nationale envisage. Je sais que d'autres grandes institutions publiques s'associent à cet effet et que le secteur privé se prépare à répondre au même appel. Je remercie la Banque Nationale de prendre la tête d'un mouvement d'appui à la science : le pays peut en attendre de grands résultats.
- » Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

G. EYSKENS. »

La Banque a répondu à l'appel du Gouvernement, appel qui a également été entendu par les autres institutions financières du secteur public, la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, le Crédit Communal de Belgique, la Société Nationale de Crédit à l'Industrie, l'Institut de Réescompte et de Garantie, la Caisse Nationale de Crédit Professionnel, qui, s'associant à la Banque, souscriront avec elle la moitié de l'emprunt à émettre, soit 1,5 milliard de francs.

Dans cette souscription, le Comité de direction de la Banque, après avoir pris l'avis du Conseil de régence, du Collège des censeurs et du Conseil général, a décidé d'apporter une participation de 600 millions, libérable par tranches annuelles de 60 millions, que la Banque souscrira par le placement d'une partie des bénéfices versés à la réserve conformément aux dispositions statutaires.

Le solde, soit 900 millions de francs, sera réparti entre les autres institutions du secteur public que je viens de nommer, qui ont apporté au principe de cette contribution un accord aussi spontané que généreux.

Les contacts que j'ai pris, d'autre part, avec les représentants qualifiés du secteur privé, m'ont apporté des assurances à ce point encourageantes qu'elles me permettent d'exprimer la conviction que la seconde moitié de l'emprunt, soit également 1,5 milliard de francs, sera souscrite.

Répondant au vœu exprimé par le Gouvernement, je compte sur le concours de tous ceux qui, dans le secteur privé, soutiennent un effort dont le caractère national est évident et je fais appel à toutes les contributions susceptibles d'assurer le financement d'un des investissements les plus essentiels pour l'avenir économique du pays.

* *

Je tiens à vous éclairer, Messieurs, sur les motifs qui ont conduit la Banque à prendre cette décision importante par laquelle elle apporte son appui et son concours aux efforts accomplis pour mettre la recherche scientifique et l'enseignement supérieur du pays au niveau que lui dicte sa place dans le concert des nations civilisées.

La recherche scientifique, tant fondamentale qu'appliquée, la diffusion et la qualité de l'enseignement supérieur constituent un des soucis majeurs des nations contemporaines. Plus que jamais auparavant elles doivent s'adapter aux conditions qu'imposent à la fois l'évolution de la civilisation et les modifications structurelles de la société humaine. Plus que jamais la recherche doit se mettre au service du développement intellectuel et moral de la population, de la protection de sa santé et de sa prospérité économique. Plus que jamais elle doit par conséquent pouvoir disposer des moyens nécessaires pour atteindre deux objectifs mis en évidence par la Commission Nationale des Sciences : le premier consiste à maintenir l'acquis, le second, pour lequel des études plus longues, des enquêtes détaillées doivent être entreprises et des solutions nouvelles envisagées, consiste à augmenter l'acquis, c'est-à-dire à progresser.

Toutes les grandes nations se sont rendues à cette évidence; tout en favorisant l'initiative privée dans le domaine de la recherche, elles ont élaboré peu à peu une organisation publique capable d'assurer l'exécution d'une politique scientifique appropriée aux particularités du pays, aux temps et aux circonstances.

La recherche scientifique ne peut plus être dissociée des problèmes économiques et sociaux. Les universités, les entreprises privées, les fondations particulières ne peuvent suffire à financer entièrement les vastes programmes de recherche qu'exige une civilisation technique. Au surplus, un rendement efficace suppose la coordination et une grande souplesse d'action.

C'est sans doute pour n'avoir pas reconnu suffisamment tôt cette évolution que l'Europe a perdu sa place prééminente dans le domaine scientifique. Elle a été, par tradition, le berceau de la recherche. Jusqu'à la première guerre mondiale, la plus grande partie des découvertes, qu'elles soient demeurées à l'état de connaissances purement théoriques ou qu'elles aient été appliquées à l'industrie, furent le résultat direct ou indirect de travaux individuels qui étaient effectués dans des pays européens. Depuis lors, la recherche s'est développée et de vastes programmes coordonnant les initiatives et les moyens d'action ont été mis en œuvre dans d'autres pays, en particulier aux Etats-Unis.

Plus tôt que nous conscientes de cette évolution, l'Angleterre depuis longtemps, la France plus récemment, ont créé les institutions officielles nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux, l'une, par l'Advisory Council on Scientific Policy, l'autre, par le Conseil supérieur de la Recherche scientifique et du Progrès technique.

On dira peut-être que nous disposons déjà d'un ensemble d'organisations de recherche étendu, que les secteurs public et privé consacrent à la recherche des sommes importantes. Et de fait, depuis le discours du Roi Albert à Seraing, en 1927, des mesures extrêmement heureuses ont été prises pour mettre fin à une ère ingrate et pénible pour la science belge.

Depuis 1927, le retard que nous avions par rapport à l'étranger a pu être comblé dans une certaine mesure par de nombreuses initiatives privées, mais grâce surtout au Fonds national de la Recherche scientifique et à l'Institut pour l'Encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture.

Le Fonds national de la Recherche scientifique, établissement d'utilité publique indépendant de l'Etat, ne possède pas en propre de laboratoires; il s'intéresse à toutes les sciences; il accorde des subventions aux chercheurs et leur laisse une entière liberté, contribuant ainsi dans une très large mesure à la formation de cadres scientifiques universitaires de haute valeur.

L'Institut pour l'Encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture, établissement public dépendant administrativement du Ministère des Affaires Economiques et du Ministère de l'Agriculture, a pour objet de susciter, promouvoir et encourager, par la voie de subventions, les recherches scientifiques et techniques dans le domaine industriel et agricole. Sans pour autant négliger la recherche fondamentale, il s'occupe surtout de recherche appliquée, incite les industriels à créer sous des formes diverses des associations pour l'étude, soit de problèmes particuliers à un secteur, soit de problèmes communs à plusieurs secteurs.

A côté de ces deux grands organismes, envers lesquels la Nation a une dette de reconnaissance, fonctionnent dans notre pays, outre les laboratoires, centres de recherche et écoles des universités, un ensemble d'institutions de recherche propres à l'industrie et divers laboratoires et stations de recherche appliquée dépendant de départements ministériels.

Au surplus, toutes les usines de quelque importance ont un service de contrôle ou de recherche, allant du petit laboratoire d'analyses courantes jusqu'au complexe outillé à la fois pour la recherche fondamentale, pour l'application et pour le contrôle des fabrications, sans parler des laboratoires financés en commun par des groupements.

Ce bref aperçu donnerait une idée incomplète de la situation si nous ne signalions l'existence de fondations et de groupements ayant pour objet d'inciter à la recherche pure ou d'établir des liens rationnels entre celle-ci et la recherche appliquée, tels la Fondation Universitaire, la Fondation Francqui, la Fondation Industrie-Université pour le perfectionnement des dirigeants d'entreprise, la Commission d'Etude pour le perfectionnement dans l'Administration des Affaires, l'Office belge pour l'Accroissement de la Productivité. Peut-on passer sous silence l'aide que l'étranger apporte aux recherches par le canal de la C.R.B. Educational Foundation, de la Fondation Ford, de la Fondation Rockefeller, comme par celui de l'United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) et de l'Organisation Européenne de Coopération Economique?

Ce bilan est impressionnant, comme l'est celui des sommes consacrées à la recherche, tant par le secteur privé que par le secteur public. Mais comparé aux bilans que peuvent dresser d'autres pays d'Europe, comme la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, il l'est beaucoup moins. D'autant plus que de sérieux indices prouvent que, depuis longtemps, proportionnellement, nous ne consacrons pas à la recherche pure et appliquée autant d'argent que les autres pays civilisés.

Or, dans le domaine de la recherche scientifique, qui n'avance pas recule irrémédiablement, qui laisse se creuser un vide par rapport à l'étranger risque d'y voir sombrer sa prospérité. Il faut donc que le mouvement entamé en 1927 continue à être vivement poussé. Il est exclu que nous revenions à une époque où nous nous contentions d'aller voir ce qui se passait au-delà des frontières, de suivre les progrès de la science enregistrés par nos voisins, d'exploiter des brevets étrangers, en un mot, d'être à la remorque. Nous avons, plus que d'autres pays, le devoir de développer la recherche au maximum, car nos

ressources naturelles sont réduites, notre population est dense et se trouve dans un stade de vieillissement démographique. Ce dernier facteur acquiert toute son importance quand on considère que la prospérité de la nation repose principalement sur le groupe de la population que les démographes appellent active, c'est-à-dire celle comprise entre 25 et 40 ans. Or, ce groupe, qui comprenait 25 p.c. de la population en 1940, n'en comportera vraisemblablement plus que 18 p.c. en 1970. Cette évolution comporte à elle seule des conséquences péremptoires en faveur du développement du capital humain, de la qualification des élites intellectuelles, du progrès harmonieux de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée.

A peine de périr, l'industrie belge doit plus que jamais s'orienter vers de nouvelles fabrications qui complètent ou remplacent les anciennes. Il nous faut être d'autant plus imprégnés de cette vérité que, de nos jours, les pays tard venus à la grande industrie parcourent rapidement le stade, devenu peu rémunérateur, du produit demi-fini, et qu'ils rattrapent très vite le temps perdu, grâce à l'accroissement considérable des recherches, et peut-être plus encore, de l'efficacité avec laquelle sont exploités les moyens de recherche. Ces pays compteront plus vite qu'on n'est tenté de le croire parmi nos concurrents. Mais ils compteront parmi nos clients si nous parvenons à garder une avance dans la recherche fondamentale et appliquée.

Notre pays se doit de développer un effort scientifique considérable pour maintenir et améliorer sa position concurrentielle au sein de Benelux, de la Communauté Européenne Charbon-Acier et du Marché commun. L'intégration de la Belgique dans ces communautés, où elle n'occupe pas une position dominante, impose à ses activités industrielles et agricoles un effort d'adaptation; même les industries dont les produits tenaient, à l'exportation, une position prépondérante, sont obligées de se réorganiser, de rechercher des moyens de production nouveaux et moins coûteux pour maintenir et surtout pour développer leur activité. La création de ces communautés exige, des dirigeants de notre industrie, des efforts inlassables et des investissements qui ne peuvent porter de fruits que grâce à la science et à la qualification des hommes. La Belgique se trouve placée de ce fait devant une tâche difficile.

Non moins grande, non moins difficile est la mission qui nous incombe au Congo. Elle nous impose des responsabilités sur l'étendue desquelles je n'ai guère besoin d'insister. Notre œuvre civilisatrice ne comporte pas seulement des aspects politiques, elle comporte avant tout des aspects économiques et sociaux.

Enfin, les progrès enregistrés au cours de ces dernières années par les sciences biologiques, médicales, chimiques, nucléaires, entre autres, nous obligent à un très grand et très coûteux effort scientifique et d'investissement intellectuel, tant dans les universités que dans l'industrie. Vous savez que les industries en progrès absorbent chaque année un nombre sans cesse croissant d'hommes de haute qualité universitaire et technique. Elles ne sauraient maintenir cette politique, semblable à celle suivie par les grands pays industriels, si nos universités et nos écoles n'étaient pas mises en mesure de former les hommes de la qualification voulue en nombre suffisant. Or si, depuis 1946, le nombre de licenciés en chimie, en physique et en sciences naturelles s'est considérablement accru, il n'en va pas de même des docteurs ni des ingénieurs et une cote de danger est atteinte pour toutes les sciences pures.

A moins d'un revirement dans cette évolution, notre pays risque de dépendre trop exclusivement de l'étranger, dans tous les domaines de la recherche. Négliger la recherche — qui, cependant, doit faire l'objet d'un choix dans un petit pays — revient finalement à un abandon sur le plan intellectuel, économique et social.

La conclusion est claire, il nous faut aller plus loin. Chaque fois que, dans quelque pays que ce soit, un essor a été donné à la recherche, ce pays s'en est rapidement félicité, tant est extraordinaire la productivité de la recherche et des investissements intellectuels, quand ils combinent de façon heureuse la science pure et la science appliquée.

Il nous est interdit de nous dérober, surtout au moment où, dans le Marché commun, nous nous trouvons confrontés avec des pays comme l'Allemagne, la France, l'Italie et les Pays-Bas qui se livrent à un effort scientifique que l'on peut qualifier de sensationnel et qui peuvent donc s'attendre à bénéficier à bref délai des fruits d'une augmentation importante de leur productivité.

* *

Ces raisons, parmi d'autres, ont amené nos dirigeants à créer la Commission Nationale des Sciences dont les rapports et les travaux ont inspiré le programme gouvernemental. Ce programme est ambitieux mais raisonnable. Il consacre une coordination harmonieuse entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, entre l'université, l'industrie et l'agriculture, sous l'égide des pouvoirs publics.

« Ni les universités, a dit le Rapport Introductif de la Commission Nationale des Sciences, ni les entreprises privées, ni les fondations particulières ne peuvent suffire à financer entièrement les vastes programmes de recherche scientifique qu'exige une civilisation technique. C'est pourquoi, dans la plupart des pays scientifiquement avancés, l'Etat préside à l'organisation des institutions nécessaires et finance généreusement les recherches. »

Organiser la recherche, aider à éviter les doubles emplois et les pertes de temps, seconder les initiatives privées, voilà un des rôles les plus importants de l'Etat. Fournir un cadre d'activité national, dresser le bilan des priorités changeantes, dissiper les rivalités qui peuvent surgir entre la science pure et la science appliquée et les transformer en émulation bienfaisante, voilà un des devoirs primordiaux des pouvoirs publics.

Dans l'effort supplémentaire qui doit être fait, la part de l'intervention de l'Etat restera la plus importante. Mais n'est-il pas normal et en tout cas extrêmement souhaitable qu'une autre part de cette intervention incombe à l'économie privée et aux secteurs non budgétaires de l'économie publique? Il semble que c'est un devoir de solidarité nationale, l'économie privée bénéficiant directement des investissements scientifiques. Il semble égale-

ment que c'est une mesure indispensable pour permettre à l'initiative privée d'exercer une action sur l'orientation de la recherche fondamentale qui doit lui donner les moyens de bâtir l'économie de demain.

Le prix que les pouvoirs publics demandent à la collectivité par la voie d'une contribution volontaire est faible par rapport à l'importance de l'objectif poursuivi.

La Banque, Messieurs, placée à la croisée des chemins entre le secteur public et le secteur privé, est pleinement consciente de l'importance que revêtent le développement de la recherche scientifique et la formation des élites intellectuelles pour l'avenir économique et social du pays. C'est pourquoi elle n'a pas hésité à répondre à l'appel qui lui a été adressé.

LES ATTITUDES SCIENTIFIQUES EN FACE DES MOUVEMENTS ECONOMIQUES

par Henri GUITTON,

Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Paris.

Nous vivons une époque curieuse. Jamais à certains égards nous n'avons cru mieux savoir de quoi sont faits les mouvements économiques. Jamais également nous n'avons pensé avoir été si puissants à leur égard. Et cependant où est-il l'économiste qui, au soir de ses journées d'efforts, n'est pas saisi par une inquiétude? Comme tout homme de science, du reste, plus il croit savoir, plus il est frappé par ce qu'il ne sait pas encore. Comme tout homme d'action, plus il a cru en l'efficacité de ses décisions, davantage encore n'est-il pas décontenancé par ce qu'il n'a pu obtenir? Oui vraiment, notre époque est, plus que toute autre, un tissu d'espérances et de découragements, de grandeurs et de misères.

Nous ne voulons pas poser la question : où en sont les mouvements économiques ? Ce n'est pas en effet dans un Bulletin comme celui-ci qu'une telle question demande nouvel examen. C'est à chaque numéro que ces mouvements sont présentés, analysés, diagnostiqués avec un soin particulier. Chaque lecteur peut y trouver les réponses aux grandes questions préoccupantes : où en sont les prix, les taux monétaires, les grands mouvements commerciaux, les revenus...? Chacun y découvre les tendances, les vitesses différentes ou concordantes des mouvements. Et nous ne saurions assez recommander de telles analyses pour améliorer sans cesse notre connaissance du présent et de l'avenir économiques.

Mais en ce moment, notre dessein est moins lié à la simple connaissance apparente des événements. Il voudrait être de pénétrer plus profond au cœur des problèmes, et de nous demander si nous possédons enfin une théorie générale de l'ensemble de ces mouvements économiques. Une telle théorie, moins fragile que celles qui ont déjà vu le jour, est-elle désormais possible, comme si les derniers venus que nous sommes, héritiers de l'expérience des plus anciens, conscients de leurs erreurs, allaient avoir le privilège de construire du définitif, de fournir cette fois une explication non sujette au vieillissement et à la caducité?

C'est dans cette intention que nous voudrions essayer de réfléchir une nouvelle fois sur ce que nous savons, sur ce que nous pouvons à l'égard de ces mouvements économiques. Nous récapitulerons quelles furent les attitudes de la pensée scientifique en ce domaine. Nous rechercherons comment les

comportements, les concepts, les vocables se sont progressivement transformés, et par quelles voies nous sommes arrivés au point présent de l'évolution du monde.

I. LA CHRONOLOGIE DES ATTITUDES TRADITIONNELLES

1. La conception classique.

Ne remontons pas au-delà des classiques. Avant eux, nous le savons, on ne s'occupait guère de connaître. Les classiques, les premiers attirés par une certaine forme du savoir, ne s'intéressent guère aux mouvements. L'économie politique commençante n'est pas la science du mouvement. Elle est celle de l'équilibre. Le mouvement ne participe alors à l'équilibre que s'il est court, rassemblé sur un moment, le moment qui permet précisément de penser le retour à l'équilibre. Moment ne veut-il pas dire « petit mouvement » — mouvement conceptuel plus que réel pourrait-on dire? Nous penserions ici au déplacement du pendule. L'économique, c'est en quelque manière le mouvement court orienté vers l'équilibre. Cela ne veut pas dire que des esprits comme Ricardo ne s'intéressent pas au mouvement long; mais c'est plutôt sur le plan historique, sur le plan tendanciel que sur le plan économique. C'est « à la longue » (in the long run) que la rente a tendance à s'élever et le profit à baisser. En réalité, les classiques n'observent pas les mouvements. Ils les déduisent.

2. La conception pathologique.

A cette conception classique il nous paraît faire suite une interprétation que nous nommerions volontiers pathologique et discontinue du mouvement, nous dirions aussi une conception critique. Ce retour à l'équilibre, lorsqu'il ne se fait pas, on estime que c'est une exception. Mais si cette exception dure, si elle s'amplifie, si elle se reproduit, comment continuer à la considérer définitivement et souverainement comme une exception, à la manière de ces personnages dogmatiques qui jugent péremptoirement, et qui ne reconnaissent jamais leurs torts?

Lorsque le circuit économique s'engorge (c'était l'expression du temps), il y a discontinuité dans la souffrance. C'est la crise. On étudie alors cette crise à la manière d'une maladie. Quand on reste dans l'état d'âme classique on dira : la crise est le résultat d'une erreur, c'est un accident. Ce sont les hommes qui ont perturbé la nature. Un libéral pensera par exemple que la monnaie est responsable de l'engorgement, les autorités monétaires n'ayant pas accordé assez de crédit, ou en ayant distribué trop à d'autres moments. Les socialistes estimeront au contraire que c'est la « prétendue » nature qui n'est pas juste; bien plus, pour eux, il n'y a pas de nature. C'est un régime juridique, très relatif, et en cela pas du tout nécessaire, qui a consacré la force des plus forts et la faiblesse des plus faibles. Une pareille dissymétrie ne pouvait en durant qu'engendrer le déséquilibre par la surproduction et la sous-consommation.

Qu'il s'agisse des uns ou des autres, on ne s'intéresse pas encore au mouvement en tant que tel.

3. La conception cyclique.

C'est le retour de situations semblables, alternativement bonnes et mauvaises, et non plus le retour à un équilibre ponctuel, c'est la dilution d'un équilibre dans le temps qui conduit à la troisième conception du mouvement : la fameuse conception cyclique, celle sur laquelle il convient de s'arrêter plus longtemps, puisqu'elle commande encore aujourd'hui l'enseignement traditionnel. Désormais, voici qu'on va s'intéresser à la continuité du mouvement, la crise étant considérée comme un « point tournant » dans un entraînement continu. Comme on l'a dit encore : on s'élève d'une idée pathologique à une idée physiologique. On ne comprend une maladie que dans la mesure où l'on sait ce qu'est la santé. On ne croira plus à la nécessité d'un retournement spectaculaire du mouvement réalisé dans la souffrance. Il faut concevoir toujours des « points tournants » dans le mouvement, mais le cycle n'implique plus la crise.

Le cycle occupe le centre de la scène. Il bénéficie d'une promotion majeure. Il devient la découverte quasi fondamentale de la pensée scientifique au XX° siècle. Alors qu'auparavant tout se concevait sans mouvement, maintenant on ne peut plus rien comprendre sans voir partout des cycles. Les livres sur les cycles se multiplient. Ici encore plusieurs attitudes cycliques se conçoivent.

a) Il y a d'abord l'attitude narrative. Le cycle, on le découvre en le racontant. Le XIX^e siècle se prête merveilleusement à un pareil récit. Les années critiques marquent les points saillants de la description. On cherche à détailler ce qui s'est passé dans les années intermédiaires. Le livre de Lescure a été ici par exemple un modèle du genre. On se réjouit des prospérités, on est atterré par les grands krachs. On voit renaître l'espérance avec quelque innovation dont Schumpeter a montré le rôle essentiel.

b) A l'étape suivante, voici s'esquisser une conception spectrale. Ce n'est plus l'histoire, c'est presque une physique que l'on voudrait édifier. Plus précisément, c'est une décomposition des mouvements, à l'image de la décomposition de la lumière, que l'on finit par accomplir. L'économiste voudrait lui aussi faire passer le mouvement global à travers un prisme, on dira plus tard à travers un filtre, pour découvrir les périodicités qui se cachent derrière les apparences (hidden periodicities). La fonction du savant n'est-elle pas toujours de trouver l'invisible derrière le visible ? Bastiat, dans son style pamphlétaire, n'en avait-il pas eu le pressentiment ?

En assimilant le mouvement économique à la lumière blanche, un nouveau caractère apparaît. C'est la conception ondulatoire que nous appellerons conception poly-cyclique. La physique n'a-t-elle pas été balancée entre deux conceptions pour expliquer la lumière : la conception corpusculaire et la conception ondulatoire ? On sait l'emprise de la deuxième. L'économique, qui a tant aimé imiter la physique, s'est laissée séduire en effet par l'idée d'ondulation. C'est une série d'ondes cachées, ou du moins d'ondes qui ne sont pas toutes visibles, qui engendreraient, par leur composition, le mouvement effectif. La tâche de l'homme de science revient ainsi à mettre au jour des ondes, et celle de l'homme d'action à jouer correctement sur telle ou telle de ces ondes.

Tout le monde connaît le résultat de cette décomposition. Elle continue de former le fond de tableau de notre enseignement. Dans un mouvement global il y a des tendances et des alternances : on a dit d'abord un trend et des cycles. C'est aussi l'image d'un lierre qui s'enroule autour d'une branche horizontale ou inclinée. Lorsque le trend se réfère à des données susceptibles d'agrandissement, c'est-à-dire qui ont des dimensions mesurables, on l'appelle croissance, et c'est ici l'image biologique qui a donné naissance à l'expression.

Comme l'idée d'onde (vibration, oscillation) est liée à celle de fréquence (le nombre d'oscillations dans l'unité de temps) et à celle de période (le temps de reproduction de l'identique), voici que les ondes se définissent par leur durée. On classe ainsi toutes les ondes que la réalité suggère. La progression géométrique de raison 2 : 1 2 4 8 16 32 64... a paru répondre à cette superposition des cycles (Åkerman). On dirait que les cycles s'engendrent les uns par les autres par la voie montante. Le cycle de 1 an, c'est le saisonnier. Celui de 2 ans, c'est le cycle agricole, ou bien le cycle des ventes (Mack). Le cycle de 4 ans, c'est le cycle des stocks (inventories) ou le cycle politique (des élections américaines). Le cycle de 8 ans, c'est celui qui a paru d'abord le plus vrai, celui scandé par les crises, le cycle Juglar. Le cycle de 16 ans, c'est le cycle des constructions (Beveridge). Le « 32 ans » n'est pas identifié. Mais le « 64 ans », c'est le fameux Kondratief, celui qui demande, pour être perçu, un recul que nous n'avons pas toujours.

Comme il est arrivé dans les sciences naturelles, on dirait que la connaissance se ramène à une décomposition accompagnée d'une dénomination. Connaître une plante ou une roche n'est-ce pas commencer par les nommer? En serait-il de même chez nous? Et jusqu'où poursuivre la classification des ondes et la remontée dans le temps? De tous ces cycles déduits les uns des autres, en est-il un qui soit plus stratégique? Y a-t-il un cycle moteur? Est-ce le cycle des prix — et de quels prix — le cycle des revenus, le cycle des investissements? Tous ces cycles ont-ils même intensité, sont-ils simultanés, avancés ou retardés les uns par rapport aux autres ? Autant de questions qui forment le cadre de la théorie des mouvements économiques. Bien mieux, pour certains auteurs, la réponse à ces questions constitue toute la théorie. Mentalité empirique ou expérimentale qui conduit à une statistique positive dont l'école de Mitchell et de Burns a constitué le prototype (National Bureau of Economic Research). L'ensemble des courbes sont rassemblées, mises en ordre, confrontées. Il n'y a pas à chercher le pourquoi des choses. C'est ainsi parce que c'est ainsi. Cela pourrait être autrement, mais précisément cela n'est pas autrement. Expliquer, c'est, après avoir dissocié et avoir nommé, imputer à telle ou telle composante du mouvement total tel ou tel effet. On dira par exemple: « le prix monte, c'est un effet du cycle saisonnier; le chômage augmente, c'est une conséquence du mouvement de longue durée ». On découvre ainsi comment le pouvoir séparateur de l'esprit permet un pouvoir d'imputation, suivi d'un pouvoir de prévision et d'un pouvoir d'action. On sait en particulier comment Geoffrey Moore a renouvelé la première méthode des baromètres de Harvard; il ne s'agit plus seulement de trois courbes un peu simplettes, dont on cherche à tirer un enseignement général. C'est un ensemble de séries dont on déterminera les coincidences et les disparités. On parlera plus prudemment alors d'indicateurs plutôt que de baromètres.

Mais cette immense morphologie des mouvements et cette classification de plus en plus méticuleuse, aussi précieuses qu'elles soient, ne laissent-elles pas encore l'esprit insatisfait? Les enchaînements des mouvements se sont toujours effectués ainsi jusqu'alors. C'est un peu comme si l'on disait : « il n'y a jamais eu de nuit perpétuelle, parce que toujours on a vu se lever de nouveau le soleil ». Mais qui peut assurer par cette voie que le soleil se lèvera encore demain? On ne peut pas éliminer définitivement la recherche d'un certain pourquoi. Cette inquiétude inéluctable nous met sur la voie d'une autre attitude scientifique.

c) Le mouvement, la tendance, le cycle, on ne peut pas se borner à les nommer, à les classer, à les ordonner; l'esprit ne peut pas se condamner à une attitude aussi prudente, aussi passive : ce serait une abdication. Il voudrait tout de même comprendre pourquoi les choses sont ainsi. Il est alors amené à bâtir, à construire ou à reconstruire, à « modeler »

par sa logique un mouvement. C'est la conception rationnelle. C'est notamment la méthode des modèles mathématiques qui constitue ce qu'on pourrait appeler l'économétrie rationnelle. Et quel immense domaine s'ouvre ainsi à nos recherches? Désormais, on ne s'occupe plus de savoir ce qu'a été le mouvement effectif de l'économie, ascendant, oscillant... On se donne les éléments qui permettront de voir naître par leur enchaînement logique tel ou tel type de mouvement. Reconnaissons ici l'influence, pour ne pas dire la domination, exercée sur les économistes par les mathématiciens et les physiciens. Bien mieux, constatons que les constructeurs de modèles sont en même temps que des économistes, des mathématiciens. On pourrait détacher de leur groupe déjà si important quelques noms, par exemple Samuelson, Hicks, Allais. Il faudrait pouvoir tirer la leçon que nous apporte leur modèle. Brièvement nous la voyons ainsi.

Les mathématiciens jusqu'alors au service de la physique avaient mis au point des équations exprimant un mouvement oscillant. Ces équations sont linéaires ou non linéaires, différentielles ou aux différences finies. Les équations linéaires expriment un mouvement de type sinusoïdal ou pendulaire. Certaines équations non linéaires, dites retardées, traduisent un mouvement oscillant appelé de relaxation: c'est l'image d'une lente accumulation suivie d'une décharge plus ou moins rapide.

Dans ces équations interviennent des paramètres, c'est-à-dire des coefficients multiplicateurs qui peuvent prendre telle ou telle valeur. Quand on « discute » une équation, on imagine toutes les valeurs associées que peuvent avoir ces paramètres; on s'aperçoit alors que les « solutions » sont de tel ou tel type, selon telle ou telle valeur des paramètres. La discussion du modèle de Samuelson est devenue classique à cet égard : certaines associations des valeurs de α , propension marginale à la consommation, et de β, accélérateur de la demande d'investissement, permettent de comprendre dans quelles circonstances il y a oscillation entretenue, oscillation amplifiée, oscillation amortie. Dans le modèle purement monétaire de Allais (modèle non linéaire à régulation retardée), on démontre l'existence d'un « cycle limite », c'est-à-dire la convergence du phénomène vers un cycle entretenu, pour certaines pentes de deux fonctions fondamentales, la propension à la liquidité φ , et γ la circulation monétaire globale. On démontre aussi que, pour d'autres conditions initiales, il y a par exemple processus divergent d'hyperinflation. Quand on est capable de suivre toutes les étapes d'une pareille démonstration, alors on ne peut qu'adhérer aux conclusions de celui qui les dirige. Le style même de Allais est significatif à cet égard : il se laisse lui-même prendre à la perfection logique de ses développements. Il y a, nous dit-il, des facteurs sine qua non du cycle tels que, si ceux-ci sont présents, le cycle est inéluctable, il est nécessaire, il ne peut pas ne pas être (nec esse). D'autres facteurs seront seulement des facteurs accessoires, accélérateurs, ou « décélérateurs » du cycle (si l'on peut risquer ce barbarisme) : ainsi en est-il de l'imprévision, des disparités de l'intérêt, de l'effet dit d'accélération, de l'imperfection des marchés. Notons bien du reste que le cycle ainsi construit ou démontré, est un cycle moyen, un cycle statistique pour ainsi dire, jamais vérifié sans doute pour tel ou tel cycle concret, mais valable pour les données moyennes d'une certaine période. En ce sens, le modèle ne permet pas la prévision; pour prévoir il faudrait être capable de connaître les fonctions fondamentales qui caractérisent les psychologies individuelles en cet instant. La mathématique permet d'avoir l'intelligence (de lire à l'intérieur) des phénomènes inaccessibles, pas encore de mordre sur la réalité : le modèle est explicatif, mais non pas prévisionnel. Mais l'explication mathématique est contraignante pour l'esprit. C'est ce qui fait la crainte des littéraires : beaucoup d'entre eux préfèrent ne pas se prêter à la gymnastique, coûteuse du reste pour eux, de la démonstration, sachant qu'une fois embarqués, ils ne seront pas capables d'en suivre tous les détours, alors qu'ils seront obligés d'en accepter toutes les conclusions. Ainsi en va-t-il lorsqu'on monte en avion, ou que l'on risque toutes les conséquences d'une opération de chirurgie!

Telle est la chronologie des attitudes scientifiques en face des mouvements économiques. Comme l'homme de science pouvait être fier soit de son pouvoir analytique, soit de son pouvoir constructif! N'est-ce pas une magnifique lunette d'observation dont on dispose désormais pour découvrir toutes les composantes d'un mouvement? N'est-ce pas mieux encore une merveilleuse machine à fabriquer des cycles de plus en plus semblables aux cycles réels qu'on possède?

Mais voici le paradoxe.

Au moment où ces appareils sont construits, bien au point, pour filtrer la réalité ou pour la reconstruire, on dirait que malicieusement, comme un diable qui ricanerait derrière la coulisse, cette réalité s'est transformée ou même a disparu. Ces cycles qu'on était si fier d'avoir découverts, voici que depuis la seconde guerre mondiale, on se demande s'ils ne se sont pas éclipsés, s'ils ne se sont pas atténués, s'ils ne sont pas peut-être en voie de disparition. Il y a quelques décennies, on avait dit : il n'y a plus de crise. Faudrait-il croire aujourd'hui ceux qui vous disent : il n'y a plus de cycle ? Probablement pas de cette manière aussi brutale. Mais cette crise de l'existence entraîne fatalement une crise de la connaissance. Il n'est pas possible de renoncer tout d'un coup à un si riche passé scientifique et de revenir au point de départ. Déjà nous pressentons bien qu'il ne faut pas exagérer le jugement. C'est sans doute une forme ancienne du cycle qui a disparu, que l'on avait imprudemment et trop vite crue définitive. Cette crise de la pensée doit, comme toutes les autres crises, non pas nous conduire au découragement et au scepticisme. Elle doit nous inciter à de nouveaux types de recherche, à de nouvelles formes de la connaissance.

C'est cette conception future du mouvement économique que nous devons maintenant tenter d'esquisser.

II. LES NOUVELLES ATTITUDES SCIENTIFIQUES

S'il était permis de schématiser ces conceptions, nous les ramènerions à deux grandes tendances. Il semble que pour mieux comprendre le mouvement on soit amené à renoncer à le dissocier. Enfin, d'une manière plus audacieuse on dirait qu'on ne veut plus accepter telle quelle la nécessité d'un mouvement économique parfaitement et rigoureusement déterminé, et qu'on se croit maintenant capable de le « modeler » dans un nouveau genre, c'est-à-dire d'agir sur lui à des degrés divers.

Conception non dissociante, conception « activiste » du mouvement économique, tels sont les deux nouveaux thèmes caractéristiques.

1. La non-dissociation des mouvements.

L'expression est peut-être trop brutale. Il ne faudrait pas croire qu'on renonce à tout découpage, à toute analyse. On admet bien encore qu'il n'est pas interdit de continuer à diviser le complexe économique pour commencer à le comprendre. Il y a. il y aura toujours des mouvements courts et des mouvements longs, des mouvements saisonniers et des mouvements séculaires par exemple. Mais, ce qui paraît avoir cessé d'être intellectuellement rentable, c'est d'affirmer que l'on va isoler du mouvement total considéré comme impur un mouvement plus pur, un cycle pur ou ajusté, comme on aimait à dire, et surtout qu'on va pouvoir expliquer par des procédés autonomes, se suffisant à soi, tel ou tel type de mouvement dissocié de tel autre, le mouvement séculaire détaché du mouvement cyclique. Plus encore, on va reconnaître qu'il n'est pas possible de reconstituer la réalité qui a servi de point de départ, à partir des composantes élémentaires, chacune soi-disant expliquée, puis correctement additionnée ou multipliée à toutes les autres. Au Congrès International de Rome (1956), Haberler a parfaitement dénoncé cette illusion : « La décomposition statistique d'une chronique entre un cycle et une tendance est un problème insoluble. Peut-être est-il exact de dire qu'il est dépourvu de signification, au moins au sens où il était habituellement posé, car il n'est plus très actuel. Le problème est généralement posé en termes de causalité : comment séparer les effets résultant des causes du cycle de ceux qui peuvent être attribués aux causes de la tendance. Une hypothèse supplémentaire veut que les deux séries d'effets soient additifs, ce qui est sûrement insoutenable. Les causes des variations cycliques produisent des effets très différents selon qu'elles agissent dans une économie en croissance ou stationnaire. De même les facteurs de croissance produiraient des effets différents dans un système économique qui serait, contrairement aux nôtres, exempt de fluctuations cycliques. »

Dissocier, c'est se priver des meilleures possibilités d'expliquer. Telle est la critique pertinente. On n'en est heureusement pas resté au stade de la critique négative. Des essais ont été tentés pour lier l'étude du cycle à celle de la croissance. Nous citerons celui qui nous paraît le plus riche d'avenir. C'est celui de R.M. Goodwin (A Model of Cyclical Growth, in The Business Cycle in the Post-War World, 1955. p. 203). Il s'agit là d'un modèle mathématique qui incarne la grande vision de Schumpeter, et qui répond à l'intuition : il n'y aurait pas de cycle s'il n'y avait pas de croissance. Le cycle paraît un sousproduit de la croissance, quitte à se demander si l'on peut aussi retourner la proposition : est-il vrai de dire aussi qu'il n'y aurait pas de croissance s'il n'y avait pas de cycle? Du point de vue mathématique, il faut ajouter : c'est le fait de penser en système linéaire qui a conduit à une conception de superposition des mouvements élémentaires réputés indépendants (trend, cycle, etc...) pouvant reconstituer le mouvement réel. Si l'on découvre qu'il y a en fait des relations non linéaires, alors la décomposition spectrale n'est plus permise. Le modèle de Goodwin est précisément non linéaire. Goodwin associe deux types de courbe : celle qui exprime la valeur du capital en fonction de la quantité de capital, et celle qui exprime le prix d'offre du nouveau capital en fonction du taux de variation de ce capital. Cette procédure revient à associer les variations d'une fonction aux variations de la dérivée de cette fonction. Le schéma s'éclaire : on voit en examinant avec attention les deux courbes que, s'il y a croissance de la première grandeur, il apparaît des oscillations dans l'évolution de la deuxième. L'image donnée par l'auteur, dans le style de celle suggérée déjà par J. R. Hicks, est assez pertinente. Imaginez que vous soyez sous les marches d'un escalier montant (c'est l'escalier qui figure le plein emploi) : un ballon gonflé d'un gaz plus léger que l'air monte; il bute sur le dessous de la première marche, il se trouve renvoyé vers le bas; puis il remonte, il bute sur la deuxième marche, et ainsi de suite. Vous avez la représentation d'une suite d'oscillations ascendantes. On comprend qu'il n'y aurait pas d'oscillations du ballon sans la montée de l'escalier. Evidemment, il faudrait aussi se demander pourquoi l'escalier monte; on songe alors aux causes de croissance : population, progrès technique, ouverture de nouveaux espaces. En tout état de cause, la fluctuation est bien engendrée par l'association d'une croissance extérieure et d'une force ascensionnelle interne, celle provoquée par les investissements. Et comme l'investissement n'est jamais, à aucun instant, parfaitement adapté aux services qu'on en attend, on pressent que la disparité entraîne l'oscillation. L'intuition d'Aftalion se poursuit.

Mais une telle conception n'est pas aussi révolutionnaire que celle qui fait appel à la théorie de l'influence ou de l'activisme.

La conception activiste et aléatoire du mouvement.

On a déjà plusieurs fois constaté que la diffusion d'une meilleure connaissance économique avait contribué à modifier la nature des objets de cette connaissance. Au fur et à mesure que la théorie du cycle s'est perfectionnée, tout s'est passé comme si le cycle n'avait plus eu la même rigueur, ni la même certitude. Cela tient à ce que le cycle n'est pas, comme les faits physiques, un déploiement de phénomènes extérieurs à la volonté humaine. Dans la mesure où l'on sait qu'un événement va se produire de telle ou telle manière, si l'on veut confirmer ses effets favorables, atténuer ou anéantir ses effets défavorables, alors précisément cet événement cessera d'être ce qu'il aurait été naturellement.

On devine quelle va être notre argumentation. Toute connaissance antérieure donne naissance à une action postérieure plus efficace, et par un choc en retour que l'on n'avait pas toujours compris, cette action finit par transformer l'objet de la connaissance. La connaissance et l'action ne sont plus, comme on l'avait si longtemps affirmé en notre domaine, totalement indépendantes l'une de l'autre. C'est une des raisons pour lesquelles il n'y a plus eu parfaite reproduction routinière des mêmes mécanismes. Allons même plus loin : c'est une des raisons pour lesquelles le terme de mécanismes, dont les économistes sont si friands, ne convient plus très bien à notre discipline, du moins si l'on appelle « mécanismes » des enchaînements inéluctables qui, une fois enclenchés, se déroulent mécaniquement, toujours selon le même processus et aboutissent toujours aux mêmes conséquences.

Mais là encore, dans une telle atmosphère, plusieurs degrés sont pensables.

a) La conception volontariste. L'activisme le plus intense, la volonté de puissance sous sa forme la plus accusée, c'est le désir ou l'affirmation de maîtrise non pas tellement du mouvement, mais de la partie cyclique du mouvement. C'est l'idée de domination du cycle. On proclamera par exemple qu'il n'y a plus de crise en économie planifée. Peut-être ne dira-t-on pas qu'il n'y a plus de cycle, mais on affirmera que, s'il existe, le cycle sera conforme au vouloir du planificateur. La croissance est réalisée par tranches quinquennales.

Il n'est pas commode de dire si les affirmations soviétiques sont confirmées par les faits. C'est une discussion délicate de savoir si le cycle n'existe que dans une économie non dirigée du centre. Les derniers écrits d'un auteur comme Varga (Revue Communiste, n° 8, juin 1958) restent symptomatiques à cet égard. Varga nous y expose pourquoi le monde capitaliste a été curieusement préservé des grandes

crises annoncées par Marx, et n'a connu que ce qu'il appelle des « crises intermédiaires », ce que les Occidentaux ont eux-mêmes baptisé « récessions ». On nous dit que la crise américaine en gestation marque le début d'une crise capitaliste mondiale de surproduction. Si cette annonce n'est pas vérifiée dans les mois qui suivent, on ne sera pas embarrassé pour redire : c'était encore une « crise intermédiaire ».

Mais si les pays d'obédience marxiste prétendent avoir supprimé le cycle réputé traditionnel, on pourrait aussi penser que les pays capitalistes euxmêmes n'aiment pas non plus se laisser dominer par le cycle.

b) La conception prospective ou conjecturale. On parlait jusqu'à maintenant de conjoncture, à telle enseigne qu'on plaçait précisément sous ce vocable l'étude des mouvements économiques. Mais voici que depuis quelques années on se sert aussi d'un mot voisin par sa consonance, mais cependant très différent par sa signification. Conjoncturus veut dire: qui sera joint; la conjoncture est une étude du mouvement futur faite à partir des conjonctions actuelles, comme si l'avenir était un fruit nécessaire du passé. En ce sens, la conjoncture, c'est un peu le destin inscrit et caché dans les faits, à la manière du fatum antique. Le mot de conjecture est issu du verbe jeter en avant; conjecturus veut dire : qui sera jeté, qui sera lancé avec. Notez que le mot grec stochastique a le même sens, puisqu'il désigne le lancer du javelot. Il est intéressant de rappeler qu'en 1713 paraissait un ouvrage du grand mathématicien Bernoulli intitulé : Ars conjectandi sive stochastice, où il était écrit : « Pour ce qui est sûr et hors de doute nous parlons de connaissance et de compréhension; pour tout le reste nous disons seulement conjecture ou opinion. Conjecturer quelque chose, c'est mesurer son degré de probabilité; ainsi le savoir conjecturer ou stochastique se définit pour nous comme savoir mesurer le plus exactement possible les degrés de probabilité, afin que dans nos décisions et actions nous puissions toujours choisir ou accepter ce qui nous aura paru meilleur, plus satisfaisant et plus sûr ». La conjecture, c'est, pour employer un autre mot bien simple qui est très à la mode, une « projection ». Mais tandis que la prévision était autrefois surajoutée à une théorie déjà faite, désormais la projection fait partie de la théorie nouvelle en voie d'élaboration. D'autres auteurs parlent aussi de « prospective » (voir le premier numéro de la revue Prospective, Paris, P.U.F., 1958).

C'est toujours la même pensée qui intervient, celle qui déjà avait donné lieu à l'élaboration de nouveaux outils d'analyse, tel le coefficient d'élasticité d'anticipation (Hicks) ou d'élasticité conjecturelle (Frisch).

Qu'est-ce donc à dire ? Et comment se représenter ce nouveau type de science du mouvement économique ?

Cela signifie-t-il qu'il n'y a plus de mécanismes nécessaires engendrés par les enchaînements du passé (prix. coûts, investissements, stocks, etc...), comme si désormais le règne du caprice se substituait à celui de la rigueur, comme si l'on pouvait anticiper n'importe quoi, n'importe comment? Pas du tout. Mais bien plutôt qu'à côté de ces conjonctures, il convient de plus en plus de tenir compte des conjectures des sujets actifs responsables de l'économie. Ces sujets ne sont plus des résignés comme ceux de la théorie dite de la concurrence parfaite; ils n'acceptent plus tels quels les prix du marché. Ils ont la prétention d'agir sur le mouvement dont ils sont, avec des multitudes d'autres, le créateur. Dans la mesure où ils ont pris conscience de leur force, ils se sentent peut-être capables d'infléchir dans tel ou tel sens ce mouvement qui ne leur est plus totalement extérieur. Les statistiques d'anticipation de la conjoncture à venir dans les six mois, inaugurées par Piatier à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques auprès des chefs d'entreprise, sont très révélatrices de cette nouvelle attitude scientifique. L'anticipation devient un des facteurs qui déterminent le mouvement futur.

Ce mouvement, on voudrait désormais le suivre au fur et à mesure qu'on le projette en avant de soi, ou qu'on le corrige. On l'exprime alors sans se lasser, de période en période plus ou moins rapprochée. On note avec soin la différence entre ce qu'il devient et ce qu'on avait prévu qu'il serait. La connaissance de ce résidu d'un nouveau type entre le réel et l'anticipé devient un nouvel objet de science et une nouvelle base d'action. Cette attitude, on l'a appelée l'attitude cybernétique (science du gouvernail). Aujourd'hui on la nomme plutôt la recherche opérationnelle ou décisionnelle.

Le mouvement apparaît bien comme une résultante, une sorte de compromis entre le prolongement des mécanismes passés (la connaissance antérieure) et ce que les paris de chacun auront conjointement et finalement réalisé (l'action réalisée). On pourrait dire qu'on fait sans cesse le mouvement en le refaisant, en l'expliquant, en l'anticipant et en le compensant.

Il faudrait pouvoir exprimer comment des modèles mathématiques d'un nouveau type permettent de formaliser cette conception stochastique ou aléatoire. Une telle expression dépasserait ici nos moyens. Sachons seulement que l'écart entre les effets de mécanismes rigides et les événements réels peut être, comme l'on dit, « probabilisé », ou, pour se servir d'une expression anglaise difficile à traduire sans risquer un nouveau barbarisme, « randomisé ». La procédure dite de « randomisation » est à la base de la construction de ces modèles économétriques aléatoires. Il serait opportun pour le lecteur intéressé par ce nouveau type de recherches de se reporter à l'enseignement d'un auteur comme Klein (Statistical Testing of Business Cycle Theory: The Econometric Approach in The Business Cycle in the Post-War World, 1955, p. 224). Pour celui qui ne serait pas familiarisé avec la langue américaine, il trouverait dans les travaux de Massé (Quelques Problèmes d'Optimum Economique, in Stratégies et Décisions Economiques, Paris, C.N.R.S., 1954) d'enrichissants développements sur ces processus aléatoires. Qu'il sache également que G. Th. Guilbaud dirige actuellement des équipes de chercheurs sur la programmation dynamique dans un avenir aléatoire (Cahiers du Bureau Universitaire de Recherche Opérationnelle, Paris, 1958, n° 2).

Dans l'élaboration de ces modèles, il ne s'agit plus tellement de vérifier ou de réfuter telle ou telle théorie ancienne du cycle, comme l'avait d'abord fait Tinbergen dans son premier ouvrage économétrique sur les cycles (Vérification Statistique des Théories des Cycles Economiques, S.D.N., 1939).

Cette préoccupation subsiste sans doute. Mais elle apparaît, avec le recul des années, comme de type scholastique, moins adaptée aux besoins du moment. Ce qu'il convient de faire aujourd'hui, ce n'est pas tant de dire : c'est tel auteur qui avait raison, c'est tel autre qui avait tort. C'est ce que nous appelons une mentalité d'école. Il est plus efficace d'exprimer le mouvement tel qu'il est, de continuer à l'anticiper et à l'infléchir dans le sens d'une « croissance harmonisée ». Cela implique que l'on soit capable d'affiner sans cesse les données sur lesquelles on opère, et que l'on puisse sans cesse réduire la part des erreurs du connaissable, et d'une manière plus large la part de l'inconnaissable. Qu'on ne dise pas que ce n'est plus là une attitude théorique. Sans doute n'est-ce plus une théorie pure, toute faite d'avance et définitive. Mais c'est une théorie probablement plus vraie, plus profonde, jamais achevée, toujours en voie de progrès, plus à la mesure des faits avec lesquels elle demeure perpétuellement en contact. Ce n'est plus une théorie prudente des choses déjà faites. C'est une théorie plus risquée des choses à faire, au sens où Tinbergen lui-même, sans renier sans doute son œuvre de 1939, écrivait en 1952 un livre au titre significatif: On the Theory of Economic Policy.

> * * *

En achevant ce large tour d'horizon conceptuel, peut-être aurions-nous l'impression que nous sommes presque revenus au point de départ d'une évolution, à cette époque où les fondateurs de la science économique n'aimaient pas, eux aussi, complètement dissocier la connaissance de l'action, témoin cette expression d'économie politique par laquelle a été et est du reste encore baptisée notre discipline. Peut-être aussi pourrions-nous penser que la conception stochastique de l'existence n'est pas un tel progrès, qu'elle revient en somme à consentir une certaine abdication de l'intelligence, en renonçant à mettre au jour les déterminations précises, rigoureuses, en

accordant tellement de place aux hasards et aux incertitudes ?

En fin de compte cependant, s'il y a bien un certain retour au passé, nous ne croyons pas, pour notre part, ni à un recul de la connaissance, ni à un affaiblissement de notre pouvoir. Au fond, les théories passées n'ont été que des moules provisoires. Si on a l'air de les abandonner, ce n'est que pour les dépasser, pour retrouver à un autre plan ce qu'elles avaient elles-mêmes tenté de faire, d'une manière encore trop particulière.

En parlant de mouvements économiques comme nous y a invités L. H. Dupriez (voir la 2^{mo} édition de son grand ouvrage), derrière ce vocable plus général, moins précis, moins savant d'apparence que ceux de cycles, d'oscillations ou de croissance, nous avons une attitude moins prétentieuse et plus vraie, et par la même encore, plus capable de progrès. La réalité demeurera toujours un mélange de mouvements tendanciels et de mouvements récurrents, les uns et les autres pouvant être courts ou longs. Notre attitude à son égard sera bien toujours elle aussi un mélange de connaissance et d'action, la connaissance étant intermédiaire entre le savoir total et l'ignorance totale, l'action elle-même, un milieu entre la toute-puissance et l'impuissance.

Le point de mire de nos efforts réside bien dans l'élaboration d'un modèle général, inaccessible sans doute sous une forme parfaitement générale, où, selon la valeur d'un certain nombre de paramètres, selon la nature des fonctions exogènes de croissance, selon enfin les marges d'incertitude et de pari, on soit capable d'expliquer ces mouvements et d'agir sur eux, des très courts aux très longs.

Des théories antérieures il résulte bien qu'il y avait deux grandes voies explicatives : celle qui utilisait tous les mécanismes tenant aux investissements (selon leur longueur, selon leur intensité, selon leur caractère productif ou improductif, spontané, dirigé ou imposé); celle qui met en jeu les divers instruments et données monétaires, budgétaires et fiscaux. Ces voies restent ouvertes. Elles se modifient dans le sens probabiliste que nous avons analysé.

Mais, en fin de compte, nous découvrons une fois de plus, par l'étude de ces mouvements, que l'économie demeure bien essentiellement une activité d'adaptation dans un monde en perpétuel décalage avec lui-même, constamment balancé entre l'excès et l'insuffisance, où les biens ne sont jamais en coïncidence, dans le temps et dans l'espace, avec les besoins humains.

L'économique, c'est la science de l'adaptation par le mouvement. L'étude du mouvement est bien appelée ainsi à aider à la meilleure constitution de la science de l'adaptation humaine.

EVOLUTION DES MARCHES MONDIAUX DES MATIERES PREMIERES AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES

INTRODUCTION

L'ampleur de la baisse de quelques produits de base depuis 1956 et, de façon plus générale, la faiblesse de l'ensemble des marchés mondiaux ont réduit en 1958 les recettes d'exportations de la plupart des pays sous-développés. Les implications de cette évolution ont stimulé les efforts de tous ceux qui cherchent des remèdes au recul conjoncturel dans les pays industrialisés.

Il va de soi que le choix des correctifs sera fonction du diagnostic des causes du déséquilibre. En très grosse approximation, on peut dire que la question revient à savoir si ce déséquilibre est imputable essentiellement à des éléments conjoncturels, notamment au fléchissement des dépenses dans les pays industrialisés, ou s'il tient au contraire à des distorsions structurelles des marchés.

Le présent article n'a d'autre objectif que de contribuer à l'information sur ce sujet, en apportant quelques données analytiques; elles sont empruntées à diverses sources fournies par l'observation de l'évolution de l'offre et de la demande des principaux produits de base depuis la guerre et par rapport à l'avant-guerre ainsi que des changements intervenus dans les courants d'échanges internationaux de ces produits. Au cours de ce travail, de grandes difficultés d'ordre statistique sont apparues. A première vue, la documentation chiffrée sur la production, la consommation et spécialement sur les stocks des grands produits de base, paraît abondante. Mais un examen plus détaillé met en évidence de sérieuses différences dans les séries statistiques publiées se rapportant à un même produit. Par souci d'homogénéité, on s'en est tenu dans cette étude aux publications officielles : les rapports de la Food and Agricultural Organisation, l'Etude sur les produits de base des Nations Unies, parue en 1958, les Commodity Yearbooks, ainsi que les différentes publications du Commonwealth Economic Committee.

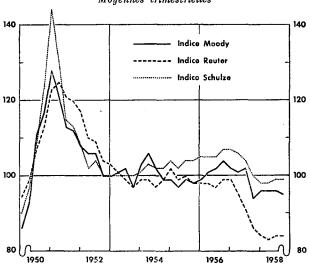
Par ailleurs, les données relatives à la production, à la consommation et aux échanges de l'Union Soviétique, de l'Europe orientale et de la Chine continentale, sont si imprécises et si insuffisantes qu'il a été impossible de prendre ces pays en considération dans cette étude. Leur économie a, au demeurant, un caractère autarcique et leurs interventions — notamment leurs achats — sur les marchés mondiaux restent sporadiques.

I. — EVOLUTION DES PRIX DES MATIERES PREMIERES SUR LES MARCHES MONDIAUX

L'orientation générale des marchés mondiaux des matières premières peut être retracée à partir de trois indices des prix : l'indice Moody reflète la tendance des marchés américains, l'indice Reuter, celle des marchés du Royaume-Uni et l'indice Schulze, le plus complet, celle de la majorité des marchés mondiaux établis tant dans les pays d'origine que dans les pays importateurs (1).

Prix internationaux des marchandises

Indices base 1953 = 100 Moyennes trimestrielles



Encore que ces indices soient de composition différente, leurs courbes ont évolué de manière parallèle de 1949 à 1958. Cette concordance met en évidence que l'évolution des différents marchés mon-

⁽¹⁾ L'indice Moody relève les prix de 15 produits de base cotés dans les bourses commerciales des Etats-Unis. Il comporte de nombreux produits agricoles.

L'indice Reuter relève les prix de 21 produits de base cotés dans les bourses commerciales du Royaume-Uni. Comme il s'agit dans la majorité des cas de matières premières industrielles et de produits alimentaires importés, l'indice Reuter subit l'incidence des frets maritimes. Par ailleurs, les céréales y entrent pour 28 p.c.

L'indice Schulze est le plus complet. Il relève les cotations de 89 produits dans les bourses commerciales des pays d'origine et dans celles des pays importateurs de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Indices des prix mondiaux des produits alimentaires et des matières premières industrielles

Moyenne mensuelle	361	704	Schulze				
Base 1953 = 100	Moody Reuter		Ensemble	Produits alimentaires	Produits industriels		
1949	85,5	84,6	91,3	_			
1950	101,5	103,7	105,0	97,1	107,5		
1951	118,7	122,4	125,8	104,9	134,4		
1952	104,6	110,3	102,9	101,9	104,3		
1953	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		
1954	102,5	98,6	101,9	103,9	101,1		
1955	98,2	99,7	103,2	99,0	105,4		
1956	101,6	98,0	105,2	100,0	107,5		
1957	99,9	92,9	103,8	98,1	106,5		
1958	96,1	83,6	98,4	96,1	100,0		

diaux des matières premières est généralement caractérisée par une tendance commune.

Si l'on compare l'évolution de ces indices depuis 1950, on constate d'emblée que l'expansion conjoncturelle de 1954 jusqu'au milieu de 1957 n'a pas déterminé une hausse des matières premières comparable à celle qu'a déclenchée le boom de Corée, alors qu'elle a donné lieu à un développement tout aussi considérable de l'activité économique. Par ailleurs, le récent fléchissement conjoncturel a ramené en quelques mois la moyenne des cours au-dessous du minimum atteint lors de la récession de 1953.

Prix mondiaux des matières premières industrielles et des produits alimentaires

Indices Schulze base 1953 = 100

Moyennes trimestrielles

160

Indice des produits alimentaires

Indice des matières premières industrielles

Indice général

140

120

120

100

100

Cette différence de comportement des prix paraît accréditer la thèse d'un changement structurel dans les rapports entre la demande et l'offre de matières premières; cette dernière tendrait de plus en plus

à dominer l'évolution des cours sur les marchés mondiaux. Toutefois, lorsqu'on procède à un examen plus détaillé des récentes variations de prix, on remarque que, si le fléchissement des prix des matières premières a été à peu près général, son ampleur a fort différé d'un groupe de produits à l'autre. Les cours des céréales ont baissé plus que ceux des denrées tropicales, ceux des matières textiles, plus que ceux des métaux non ferreux. Il se recommande dès lors d'analyser l'évolution des marchés mondiaux par groupe de matières premières. On distinguera les marchés des produits alimentaires de ceux des matières premières industrielles. Pour ces dernières, une distinction supplémentaire est introduite entre les matières d'origine agricole et celles d'origine minérale.

II. — MARCHES MONDIAUX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la rapide progression démographique et l'élévation du niveau de vie ont déterminé un accroissement considérable de la consommation de produits alimentaires dans le monde. Cette augmentation de la demande ne semble cependant pas avoir eu une répercussion déterminante sur les marchés mondiaux de ces produits. Ceux-ci ont en effet tendance à s'alourdir depuis 1954. Afin de pouvoir déterminer les causes de ce contraste entre l'expansion des besoins et la faiblesse des prix, on examinera l'évolution de l'offre et de la demande des produits alimentaires suivant les zones géographiques.

Dans les pays sous-développés où la poussée démographique est particulièrement forte, la consommation de produits alimentaires absorbe une fraction de plus en plus importante de leur production pourtant en accroissement constant. Il s'ensuit une tendance à la réduction des surplus exportables, qui est encore plus prononcée dans les principaux pays en voie d'industrialisation, tels que l'Argentine, le Brésil, l'Inde. Dans ces pays, le développement accé-

léré des secteurs industriels et l'insuffisance de l'équipement agricole ont en effet freiné l'expansion de la production dans l'agriculture.

Cette évolution de l'offre et de la demande des pays insuffisamment développés aurait sans doute conduit à un raffermissement des marchés mondiaux des produits alimentaires, si elle n'avait pas été plus que compensée par les tendances opposées qui se sont manifestées dans la plupart des pays industrialisés.

Dans ces régions, la consommation alimentaire ne progresse plus guère en raison du faible taux de croissance démographique et d'une relative inélasticité de la demande par rapport au revenu. D'autre part, l'offre de produits alimentaires, déjà très extensible par suite des progrès techniques et de la facilité de réunir les capitaux, y a été encore stimulée par une politique de soutien des prix agricoles, adoptée le plus souvent en vue de stabiliser les revenus des agriculteurs. Ainsi les pays industrialisés déficitaires en produits alimentaires ont-ils pu réduire leur dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux en ce qui

Tableau II. Indices des prix des principaux groupes de produits alimentaires

Indices Schulze 1953 = 100

Périodes	Céréales	Produits de l'élevage	Denrées tropicales
1950	91,1	82,1	95,6
1951	100,3	91,2	100,5
1952	104,8	92,9	95,9
1953	100,0	100,0	100,0
1954	93,6	102,8	132, 2
1955	91,2	100,3	103,7
1956	89,1	101,4	102,3
1957	85,3	100,4	108,0
1958	83,8	101,8	102,4

concerne leurs besoins alimentaires (1), tandis que les pays excédentaires, en particulier ceux de l'Amérique du Nord, ont dû faire face à une augmentation sensible de leurs surplus exportables. Ceux-ci ont, à défaut de débouchés suffisamment larges, donné lieu dans de nombreux cas à une accumulation importante de stocks.

C'est par conséquent l'évolution de l'offre et de la demande dans les pays industrialisés qui a influé le plus sur les prix mondiaux des produits alimentaires. Il est d'ailleurs remarquable que les cours sont le plus déprimés pour les produits dont l'élasticité de la demande par rapport au revenu est la moins élevée

dans ces régions (1). Ainsi, la faiblesse est le plus prononcée pour les céréales, et elle est moindre pour les produits de l'élevage et pour les denrées tropicales. Ces différences incitent à procéder à un examen plus détaillé de chacun des groupes de produits alimentaires. On sera ainsi en mesure de mieux saisir dans chaque cas les forces économiques qui sont à l'origine de l'alourdissement des marchés mondiaux de ces matières premières.

Céréales.

Les marchés des céréales ont été les premiers à enregistrer un déséquilibre prononcé entre la demande et une offre excédentaire. Depuis 1948, les stocks ont plus que doublé pour atteindre des niveaux inconnus avant la guerre et il s'en est suivi une faiblesse croissante des marchés.

Tableau III.

Marchés des céréales

(En millions de tonnes)

Source : Food and Agricultural Organisation.

Périodes	dest à l'alim hur	éales inées nentation naine et riz)	Céréales fourragères (avoine, orge et maïs)		
	Production	Stocks 1	Production	Stocks 2	
1934-1938	165,2	8,43	159,4	13,5	
1946-1950	178,7	16,1 ³	186,8	18,3	
1951-1952	184,7	17,2	192,3	27,9	
1952-1953	209,4	14,3	206,6	22,1	
1953-1954	216,6	31,3	213,2	29,8	
1954-1955	200,9	48,3	210,2	35,0	
1955-1956	211,0	50,0	221,9	41,0	
1956-1957	215,4 49,5 232,4		232,4	47,8	
1957-1958	210,6	49,0	228,1	51,7	

¹ Les stocks sont ceux de fin de campagne dans les principaux pays exportateurs : les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et l'Argentine pour e blé; la Birmanie, la Thailande, les Etats-Unis et les pays méditerranéens pour le riz.

2 Les stocks sont ceux de fin de campagne dans les deux principaux pays exportateurs : les Etats-Unis et le Canada.
3 Les chiffres ne concernent que le blé.

Dans les pays industrialisés, la consommation est quasi stationnaire. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, qui sont d'importants consommateurs, celle de céréales destinées à l'alimentation humaine est même orientée à la baisse; par rapport à l'avantguerre, elle est revenue, en 1955-1956, au Royaume-Uni de 7 à 5,9 millions de tonnes et aux Etats-Unis, malgré la progression démographique, de 13,5 à 13,4 millions de tonnes. Par ailleurs, la production s'est accrue à un rythme rapide sous l'effet de la fixation de prix de soutien et de l'amélioration des rendements. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, l'accroissement des rendements a rendu vains les efforts des pouvoirs publics qui avaient imposé une réduction

⁽¹⁾ Un groupe d'experts a pu établir que pour l'Europe occidentale, le pourcentage de la consommation nationale de produits alimentaires (blé, maïs, riz, beurre, sucre et viande) couverte par les importations nettes est revenu de 26 p.c. en 1938 à 19 p.c. en 1956. Cfr. « L'évolution du commerce international », rapport présenté au General Agreement on Tariffs and Trade en octobre 1958, p. 96.

⁽¹⁾ L' « Etude sur les produits de base des Nations Unies, 1957 » donne aux pages 15 et 16 des indications sur l'élasticité de la demande par rapport au revenu dans de nombreux pays.

des emblavements en vue de combattre la surproduction. La part de l'Amérique du Nord dans la production des principaux pays exportateurs de blé et de riz est passée de 59 p.c. en moyenne en 1934-1938 à 70 p.c. en 1951-1955 (1).

L'Europe occidentale, la principale importatrice de céréales, tend à réduire sa demande sur les marchés mondiaux. Ses importations brutes sont légèrement inférieures à la moyenne de 1934-1938, malgré la croissance de la population.

L'expansion de l'offre de céréales aux Etats-Unis et la plus grande autarcie des autres pays industrialisés n'ont été compensées que dans une faible mesure par la contraction relative des surplus exportables des pays sous-développés. Dans ces derniers, la consommation progresse à une cadence accélérée qui, dans la plupart d'entre eux, a tendance à dépasser le rythme d'augmentation de la production.

Ces changements survenus dans l'offre et dans la demande de céréales ont affecté les courants d'échanges internationaux. L'Amérique latine et l'Afrique, exportatrices avant-guerre, ont vu se réduire leurs surplus exportables. L'Extrême-Orient et le Proche-Orient, d'exportateurs, deviennent de plus en plus tributaires des importations pour couvrir des besoins en rapide augmentation. L'Océanie n'a pu développer ses exportations au-delà des chiffres d'avant-guerre.

Les disponibilités exportables ont, par conséquent, tendance à se localiser en Amérique du Nord. La concentration de l'offre exportable de céréales sur les marchés de la zone dollar a constitué un handicap au développement du commerce de ces produits et à l'égalisation des excédents et des déficits dans le monde. Par insuffisance de pouvoir d'achat et manque de devises fortes, les pays insuffisamment développés où les besoins sont encore élevés, ont restreint leur demande sur les marchés mondiaux et plus particulièrement américains. En vue de surmonter cette difficulté et de pouvoir réduire leurs stocks, les Etats-Unis ont entrepris d'exporter à des

prix inférieurs à leurs prix intérieurs, contre paiement en monnaie nationale ou dans le cadre d'accords de troc mis au point par l'Agricultural Trade Development and Assistance Act de 1954 et par la section 402 du Mutual Security Act. Les livraisons effectuées du 30 juin 1954 au 30 juin 1957 en vertu de ces programmes spéciaux ont représenté entre 60 et 70 p.c. des exportations de céréales des Etats-Unis. Elles étaient destinées en ordre principal à l'Inde, à la Yougoslavie, à la Turquie et au Brésil. Cette politique a permis de freiner l'accumulation des stocks, qui restent cependant fort élevés, en particulier en ce qui concerne les céréales servant à l'alimentation humaine. La situation est un peu meilleure pour les céréales fourragères. Pour ces produits, la demande a été plus ferme par suite de l'accroissement du cheptel. Cette évolution résulte du développement de la consommation de produits de l'élevage dans toutes les régions du monde.

Produits de l'élevage.

La demande de produits de l'élevage progresse à un taux nettement supérieur à celui de la croissance démographique, car elle est plus sensible à l'augmentation des revenus que celle de céréales, même dans les pays industrialisés et, entre autres, en Amérique du Nord. Cette fermeté explique la hausse prononcée de 1949 à 1954 et la stabilisation des prix à un niveau élevé au cours des dernières années. Elle est à l'origine du développement de la production dont on ne peut mesurer l'importance qu'aux chiffres concernant la viande, les seuls disponibles.

La production, ainsi qu'il ressort du tableau, est restée très concentrée dans les régions industrialisées qui sont aussi les principales consommatrices. Cette caractéristique explique le faible pourcentage du commerce mondial de la viande; la part de la production entrant dans les échanges internationaux s'est élevée à 3 p.c. entre 1948 et 1956 contre 4 p.c. entre 1934 et 1938. La répartition géographique de ces derniers s'est cependant fort modifiée pour les mêmes raisons que nous avons rencontrées pour les

Tableau IV.

Production mondiale de viande 1

Source : Food and Agricultural Organisation.

	Périodes	Monde	Amérique du Nord	Europe occidentale	Amérique latine	Océanie
		Production gl	obale - en millions	de tonnes		
1934-1938	•••••	26,9	8,09	8,56	5,03	1,42
1948-1952	***************************************	30,5	10,45	7,51	6,10	1,58
1954-1955		35,7	12,45	10,24	6,21	1,79
1955-1956		37,4	13,21	10,52	6,55	1,88
1956-1957	***************************************	39,0	13,81	10,73	7,19	1,85
1957-1958	••••••	39,2	13,45	11,19	7,07	1,96
		Production	par tête d'habitant	- en kg		
1934-1938		20,5	1 58.2	28,4	42.0	153.9
1957-1958		21,3	70,3	34.8	37.1	156,4

¹ Viande de bœuf, de veau, de porc, de mouton et d'agneau.

⁽¹⁾ La comparaison porte uniquement sur les céréales destinées à l'alimentation humaine, dont les statistiques sont plus sûres que celles relatives aux autres céréales.

céréales. La production a été stimulée dans les pays industriels. Quelques pays européens, le Danemark, les Pays-Bas, l'Irlande, la France et la Yougoslavie, disposent d'excédents exportables de plus en plus importants qu'ils livrent aux pays limitrophes. Dans l'ensemble, l'Europe occidentale, principale importatrice, tend à réduire sa demande sur les marchés d'outre-mer. En revanche, les surplus exportables de l'Océanie se maintiennent au niveau de l'avant-guerre, tandis que ceux de l'Amérique latine, principale exportatrice, sont en diminution. La part de l'Océanie (Nouvelle-Zélande et Australie), de l'Argentine et de l'Uruguay dans les exportations mondiales est revenue de 71,5 p.c. en 1934-1938 à 60 p.c. en 1956-1957. Bref, les pays exportateurs primaires n'ont pas bénéficié de l'élargissement des débouchés qui résulte de l'augmentation rapide de la consommation, notamment dans les pays industrialisés.

Les mêmes tendances caractérisent les marchés mondiaux des produits laitiers. Mais les données disponibles ne permettent pas de dresser un tableau d'ensemble de l'évolution de la production et de la consommation. On notera seulement que, dans plusieurs pays, il existe une surproduction de beurre, due entre autres à l'accroissement de la consommation de margarine. La Nouvelle-Zélande est le pays

qui a le plus ressenti la contraction de la demande sur le marché mondial du beurre, spécialement en provenance de l'Europe occidentale.

Denrées tropicales.

Contrairement aux produits précédents, les denrées tropicales, le sucre, le cacao, le café et le thé, font l'objet d'un commerce international actif. La part de la production exportée s'élève à 85 p.c. pour le cacao, à 80 p.c. pour le café et le thé et à 40 p.c. pour le sucre, contre 20 p.c. pour le blé, 6 p.c. pour le riz et 4 p.c. pour le maïs. L'importance des débouchés extérieurs pour ces cultures tropicales résulte de la concentration de la consommation dans les régions industrialisées et de la localisation des cultures, à l'exception de celles du sucre, dans quelques pays à faible pouvoir d'achat. Ceux-ci dépendent dès lors pour leurs recettes d'exportations, principale source de leurs revenus, de l'évolution de la consommation des pays industrialisés dont la part dans les importations mondiales varie entre 70 p.c. pour le sucre et 90 p.c. pour le cacao et le café.

Les marchés de ces denrées tropicales s'élargissent suivant une tendance fondamentale. Plus encore que pour les produits de l'élevage, l'élasticité de la demande par rapport au revenu est élevée, non seule-

Tableau V.

Marchés des denrées tropicales

(En millions de tonnes)

Source : Food and Agricultural Organisation.

		Prod	uction			Sto	eks
Périodes	Sucre centrifugé	Café	Cacao	Thé	Périodes	Sucre 1 au 31 août	Café 2 au 30 juin
1934-1938	20,0	2,41	0,74	0,47		_	1,60
1948-1952	26,4	2,25	0,76	0,57	1952	10,7	0,40
1953-1954	30,8	2,50	0,74	0,60	1953	10,2	0,41
1954-1955	31,4	2,48	0,82	0,67	1954	12,0	0,41
1955-1956	32,0	2,86	0,83	0,70	1955	11,5	0,28
1956-1957	33,5	2,60	0,91	0,70	1956	10,5	0,80
1957-1958	35,6	2,98	0,76	0,71	1957	9,8	0,60
					1958		1,03p

1 Stocks mondiaux.

2 Stocks aux Etats-Unis et au Brésil, y compris les stocks gouvernementaux.

ment dans les pays neufs, mais même dans les pays industrialisés de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale, ainsi qu'il ressort de plusieurs études publiées par les Nations Unies (1). Toutefois, l'élasticité de la demande aux prix est élevée et la rend susceptible de brusques variations à court terme, car les consommateurs ne rangent pas encore les denrées tropicales, à l'exception du sucre, parmi les biens indispensables.

D'autre part, l'offre s'adapte difficilement aux mouvements de la demande. En plus des fluctuations

(1) Cfr. « Etude sur les produits de base des Nations Unies, 1957 », p. 15-16, et « Rapport annuel de la Food and Agriculannuelles des récoltes, assez marquées pour tous les produits tropicaux, il y a lieu de tenir compte du fait que, sauf pour le sucre, leur production est peu extensible dans des délais relativement courts. Les nouvelles plantations de cacao, de café et de thé demandent des années avant de donner leur première récolte marchande. Les décalages entre les rythmes d'expansion de la consommation et de la production sont à l'origine de cette alternance de périodes de pénurie relative et d'abondance qui caractérise les marchés des denrées tropicales et explique leur instabilité avec des forts mouvements de prix.

tural Organisation, 1955 ».

De l'ensemble de ces marchés, c'est celui du sucre qui a connu le meilleur équilibre. Les prix ont pu être stabilisés, bien qu'il y ait menace de surproduction depuis 1951. Les principaux pays producteurs et importateurs ont réussi, par l'entente internationale du sucre conclue en 1953, à limiter l'offre sur les marchés mondiaux par des restrictions à la production, entre autres à Cuba, et par la fixation de contingents à l'exportation. Cette politique a été facilitée par une expansion rapide de la consommation. Celle-ci se situe par rapport à l'avant-guerre à un niveau supérieur de près de un quart dans les pays industrialisés, qui absorbent plus de 70 p.c. des importations mondiales, et elle a augmenté de 80 p.c. dans les pays en voie de développement. L'accroissement est le plus marqué en Amérique latine, en Inde et en Afrique et y a déterminé une contraction des surplus exportables.

D'autres part, les pays importateurs de sucre, tant les pays européens que ceux qui sont insuffisamment développés, ont encouragé la production par une politique de soutien des prix, le cas échéant, dans leurs territoires d'outre-mer. Des difficultés de balance des paiements ont souvent constitué une raison supplémentaire pour adopter une telle politique, le sucre étant en ordre principal un produit dollar. Ces tendances autarciques ont ramené la part de la production entrant dans le commerce mondial de 47 p.c. en 1934-1938 à 40 p.c. en 1954-1956. Elles ont de plus stimulé une offre facilement extensible à tel point qu'en 1951 l'accumulation des excédents laissait présager un effondrement des marchés. Seule l'entente internationale a permis une expansion mieux équilibrée de la production par rapport à la consommation.

*...

Par rapport à l'avant-guerre, la consommation de café, de cacao et de thé s'est accrue de manière appréciable dans les pays industrialisés, d'abord en Amérique du Nord, ensuite en Europe, surtout entre 1949 et 1954. Au cours de cette période, l'augmentation de la demande sur les marchés mondiaux fut supérieure à celle de la production. Il en résulta une résorption graduelle des stocks et une hausse des prix. C'est ainsi que les stocks mondiaux de café revinrent de 1 million de tonnes en 1946, soit l'équivalent de 40 p.c. de la récolte mondiale de cette époque, à 28.000 tonnes en 1955. La pénurie relative de ces denrées s'accentua dès 1949 et atteignit son point culminant en 1954-1955, par suite de mauvaises récoltes de café au Brésil, de cacao en Afrique et de thé en Inde. Leurs cours s'élevèrent alors à un niveau inconnu depuis soixante ans.

La tendance à l'augmentation des prix se renversa cependant rapidement par suite d'une contraction temporaire de la demande, mais, en ordre principal, en raison d'un accroissement de la production. En effet, pendant la période de pénurie relative, les pays producteurs avaient étendu leurs cultures dont les premières récoltes sont venues sur les marchés mondiaux vers les années 1955-1956. Depuis lors, l'offre de boissons tropicales a tendance à dépasser les besoins courants qui, cependant, ont repris leur progression. Il s'en est suivi depuis 1956 une accumulation des stocks qui dépriment les marchés mondiaux.

Les excédents de café et de thé se sont élevés en 1957 respectivement à l'équivalent de un tiers et de un quart d'une récolte annuelle moyenne. Pour le cacao, il ne se pose pas encore de sérieux problèmes de surproduction, en raison d'une succession de récoltes déficitaires en Afrique.

L'affaiblissement des marchés mondiaux des boissons tropicales a affecté principalement les quelques régions sous-développées qui ont le quasi-monopole de la production en raison des exigences climatiques de ces cultures. Les récoltes de café proviennent à concurrence de 80 p.c. de l'Amérique latine, dont 50 p.c. du Brésil, tandis que l'Afrique occidentale fournit 60 p.c. du cacao — 30 p.c. venant du Ghana — le solde étant livré par l'Amérique latine. Le thé est récolté pour quelque 95 p.c. dans l'Asie des Moussons, les deux tiers étant cultivés à Ceylan et en Inde.

Cette répartition géographique se modifie peu à peu sous l'effet des changements survenus dans la structure de la demande mondiale. Pour le café l'accroissement de la demande de l'Amérique du Nord pour le type africain dit « hard » a incité les pays européens à stimuler les cultures dans leurs territoires africains, d'autant plus que ce produit constitue une source de recettes en dollars. De ce fait, la part du continent africain dans la production mondiale est passée de 6 p.c. avant la guerre à 20 p.c. en 1953-1956. En revanche, les récoltes plafonnent en Amérique latine, les progrès réalisés dans certains pays n'ont fait que compenser la diminution enregistrée au Brésil.

Pour le cacao, l'accroissement de la consommation dans les pays de l'Amérique latine et les prix de vente élevés ont suscité un regain d'intérêt pour cette culture au Brésil, en Equateur et dans quelques autres pays latino-américains. Par contre, le manque de main-d'œuvre, les maladies et le vieillissement des plantations ont freiné le développement de la production en Afrique.

L'augmentation de la demande de thé dans le Commonwealth et dans les pays arabes ainsi que la réduction du surplus exportable de l'Inde où la consommation a doublé depuis la guerre, ont favorisé l'introduction de la culture du thé dans les territoires africains sous allégeance britannique. Encore que les progrès y soient importants, leur contribution à la production mondiale reste faible.

Tous ces pays trouvent dans l'exportation de boissons tropicales leur principale source de devises. Il n'est pas étonnant dès lors qu'en vue de sauvegarder leurs recettes d'exportations, ils se soient efforcés, dès l'apparition d'une surproduction, de reconstituer des ententes internationales qui visent à stabiliser les prix sur les marchés mondiaux. L'Inde, Ceylan, le Pakistan et l'Indonésie ont reconduit l'accord international sur le thé venu à expiration en mars 1955, ce qui a permis d'éviter une chute des prix au-dessous du minimum rentable. Cette réussite tient au fait que cet accord, groupant les deux principaux producteurs, permet de régler l'offre sur les marchés mondiaux. Mais, dans le cas du café, une entente internationale entre producteurs se révèle plus difficile à réaliser, en raison notamment du nombre plus élevé de pays producteurs.

Cependant, une stabilisation $_{
m des}$ marchés mondiaux des boissons tropicales semble souhaitable, car ces denrées sont, parmi les produits alimentaires, les seules qui offrent encore aux pays neufs des possibilités d'accroître leurs recettes d'exportations.

III. — MARCHES MONDIAUX DES MATIERES PREMIERES INDUSTRIELLES

Les matières premières industrielles ont bénéficié dans une plus large mesure que les produits alimentaires de l'expansion économique fondamentale dans le monde. Dans les pays industrialisés, l'accroissement des revenus s'est porté en ordre principal sur les biens de consommation non alimentaires, dont la demande s'est rapidement développée. Pour pouvoir y répondre, il a fallu procéder à de nombreux investissements en vue d'agrandir les capacités de production existantes et d'établir des industries nouvelles. Dans les pays sous-développés, la volonté de relever le niveau de vie et d'offrir de l'emploi à une population croissante a engagé des régions importantes dans la voie de l'industrialisa-

Tableau VI.

Indices de la production industrielle mondiale

Base 1953 = 100

Source : Organisation des Nations Unics. Bulletin mensuel de statistique.

		Monde 1		Amérique	Europe	Amérique	Asie de l'Est
Périodes	Total	Mines	Industries manufacturières	du Nord 2	occidentale	latine 3	et du Sud-Est
Pondération	100	9,9	90,1	56,9	31,1	4,1	4,7
1938	51	61	50	_	72		_
1948	73	81	72	77	67	84	57
1951	89	95	88	91	94	96	83
1957	119	119	119	108	132	132	157

1 Monde, à l'exclusion de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine continentale.
2 Amérique du Nord : Etats-Unis et Canada.
3 Amérique centrale, Amérique du Sud et les Caraïbes.
4 Birmanie, Cambodge, Chine (Taiwan), Ceylan, Corée du Sud, Fédération de Malaisie et Colonie de Singapour, Inde, Indonésie, Japon, Laos, Pakistan, Philippines, Thaïlande et Viet-Nam-Sud.

tion. Sous l'action de ces deux facteurs, la production industrielle mondiale a progressé, entre 1947 et 1957, à un rythme très élevé; son taux annuel de croissance a été de 4,6 p.c. entre 1950 et 1957 et dépasse le rythme annuel d'accroissement — 3,6 p.c. atteint lors du boom de 1925 à 1929.

Ce développement industriel a intensifié les besoins de matières premières industrielles dans le monde. Toutefois, la demande de ces produits reste dominée par l'activité économique des pays industrialisés. Ceux-ci consomment au moins 80 p.c. de la production mondiale de matières premières industrielles. Ils exercent sur les marchés mondiaux une influence d'autant plus prononcée que de grandes possibilités de financement de stocks à caractère spéculatif leur sont ouvertes sur les marchés financiers américains et européens. Cette facilité leur permet d'amplifier leur demande bien au-delà de leurs besoins courants en période de pénurie relative de produits de base industriels.

Il n'est point douteux que les pays industrialisés n'ont pu soutenir le rythme élevé de leur expansion économique d'après-guerre que grâce à des innovations techniques qui leur ont permis de suppléer en partie aux besoins de matières premières, spécialement après le boom de Corée.

Il y a lieu de tenir compte d'abord des améliorations introduites dans les techniques industrielles qui ont permis de couvrir une fraction importante des besoins de matières premières par des produits de récupération. Dans le cas des métaux non ferreux, les seuls pour lesquels on dispose de statistiques satisfaisantes, la part du métal récupéré dans la consommation des pays industrialisés a varié de 1953 à 1955 entre 21 p.c. pour l'aluminium et 44 p.c. pour le cuivre. D'après l' « Etude sur les produits de base », ces pourcentages sont supérieurs à ceux de l'avant-guerre, du fait des quantités considérables de vieux métaux provenant des fabrications de guerre, et du degré élevé de l'activité des industries transformatrices de métaux.

Il convient toutefois d'attacher une plus grande importance aux changements apportés sur les marchés mondiaux par l'utilisation croissante de produits de remplacement dans les pays industrialisés. La production de fibres et de caoutchouc synthétiques, ainsi que de matières plastiques s'est fortement développée à partir de 1951, d'abord aux

Etats-Unis, puis en Europe occidentale et au Japon. Son accroissement a ouvert de nouveaux débouchés à certaines matières premières, spécialement le pétrole, qui entrent dans la fabrication des produits synthétiques. Cependant, la concurrence de ceux-ci a restreint la demande d'autres matières premières, en particulier celles d'origine agricole auxquelles ils se substituent dans une mesure de plus en plus

Marchés mondiaux des matières premières industrielles d'origine agricole.

Depuis la fin de la guerre, les marchés mondiaux des fibres textiles et du caoutchouc ont été fortement influencés par l'importance grandissante des produits de remplacement. La production de ces derniers s'est nettement accrue, surtout à partir du boom de Corée et, de ce fait, les producteurs de

Tableau VII. Evolution des prix des matières premières industrielles d'origine agricole

Base	1953	-	100
טטטעע	1000	_	100

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Textiles 1 Coton 2 Laine 3 Caoutchouc 4	106,0	128,9	145,8	99,6	100	101,8	95,3	101,4	107,4	95,6
	69,0	98,9	127,1	119,1	100	103,9	102,8	80,7	79,8	78,7
	66,0	111,6	135,4	85,7	100	87,1	72,8	76,9	85,0	60,5
	59,3	166,5	253,3	141,3	100	100,6	167,7	143,1	130,5	117,4

matières premières d'origine agricole n'ont pu profiter que dans une mesure restreinte de l'élargissement des débouchés dans les pays industrialisés. De plus, la substitution de produits synthétiques, dont les prix de vente marquent une plus grande stabilité, aux fibres textiles et au caoutchouc naturel, et la crainte de voir ce phénomène s'étendre ont sans doute contribué à modérer les hausses de cours des matières premières naturelles lors de l'expansion économique de 1953 à 1957. Toutefois, la concurrence des produits de remplacement n'a pas présenté le même degré d'acuité pour toutes ces matières premières; elle semble avoir été plus vive pour les matières textiles que pour le caoutchouc naturel.

Coton.

Depuis la dernière guerre, la consommation mondiale de coton brut s'est régulièrement développée. Cette augmentation s'est principalement localisée dans les pays producteurs de coton brut, notamment l'Inde, le Pakistan, l'Egypte et le Brésil, qui sont en voie d'industrialisation. Ces pays ont encouragé le développement d'une industrie cotonnière fondée sur l'utilisation de leurs propres récoltes.

Par contre, dans les pays industrialisés, la consommation de fibres de coton n'a guère augmenté au cours de la même période. Ceci s'explique par la concurrence des fibres artificielles et synthétiques ainsi

Tableau VIII.

Marchés du coton 1

(En millions de tonnes)

Source: Bulletin of the International Cotton Advisory Committee.

		Stocks au 1er août août au 31 juillet Production				
Saison	du ler août au 31 juillet	Totaux 2	dont Etats-Unis	Production	Offre	Consommation
1938-1939		5,5	2,6	6,4	11,9	6,7
1947-1948		4,0	0,6	5,4	9,4	6,2
1948-1949		3,2	0,7	6,3	9,5	6,2
1949-1950		3,3	1,2	7,1	10,4	6,8
1950-1951		3,6	1,6	6,5	10,1	7,6
1951-1952		2,6	0,5	8,3	10,9	7,5
1952-1953		3,4	0,6	8,6	12,0	7,9
1953-1954		4,1	1,3	8,8	12,9	8,3
1954-1955		4,6	2,2	8,7	13,3	8,5
1955-1956		4,8	2,5	9,3	14,1	8,8
1956-1957		5,3	3,3	8,9	14,2	9,3
1957-1958	(p)	5,0	2,6	8,5	13,5	9,2

¹ Les données statistiques englobent le monde entier, y compris le bloc soviétique.
2 Stocks de report dans les pays producteurs.

² Prix au comptant, au marché de Liverpool, de l'American Middling 15 ins.

³ Prix au comptant, au Royaume-Uni, du Merinos 64s.
4 No 1 Smoked Sheet à Londres.

que par la contraction des débouchés extérieurs due au rétrécissement de la demande de cotonnades des pays sous-développés. La part des pays industrialisés dans la consommation mondiale de coton brut est, dès lors, revenue de 78 p.c. en 1934-1939 à 62 p.c. en 1956.

Depuis 1948, la production de fibres de coton s'est accrue à un rythme supérieur à celui de la consommation, sauf en 1950. Il en est résulté une accumulation des stocks, qui ont rapidement atteint un niveau tel qu'ils risquaient de perturber complètement les marchés mondiaux du coton. Cet accroissement des stocks s'est localisé en ordre principal aux Etats-Unis où la politique de soutien des prix a poussé la production au-delà des possibilités d'écoulement sur le marché intérieur et à l'exportation. On sait que la Commodity Credit Corporation, créée en 1933 dans le cadre du New Deal, est obligée d'acquérir, à un prix de soutien fixé par la loi, certains produits agricoles, dont les fibres de coton, que lui offrent les agriculteurs américains.

Cependant, les conséquences de la politique américaine de soutien des prix ne sont pas restées limitées aux Etats-Unis seuls. En effet, en raison de la place prépondérante de ce pays parmi les producteurs et exportateurs de fibres de coton, les prix du coton américain constituent les prix directeurs des marchés mondiaux et leur niveau relativement élevé a incité les autres pays producteurs à étendre leurs cultures cotonnières. Il en est résulté une accentuation de la surproduction de coton.

Toutefois, en plus de la politique américaine de soutien des prix, l'expansion de la production dans les pays producteurs autres que les Etats-Unis a été favorisée par deux facteurs supplémentaires : en premier lieu, le fait que le coton américain était, au lendemain de la seconde guerre mondiale, un produit payable en dollars, devait détourner une grande partie de la demande étrangère du marché américain; en second lieu, la consommation croissante de plusieurs pays producteurs de coton, l'Inde par exemple, a réduit leurs surplus exportables. Pour ces deux raisons, les pays industrialisés ont été incités à encourager la culture du coton dans leurs territoires associés d'outre-mer et dans les pays de l'Amérique centrale et du Moyen-Orient.

**

Sous l'effet des changements survenus dans la répartition de l'offre et de la demande de coton brut, le commerce mondial a décliné après la seconde guerre mondiale. Ces dernières années, il était de 15 p.c. inférieur à la moyenne de 1934-1938. Les Etats-Unis continuent à occuper la première place parmi les pays exportateurs de coton brut. Toutefois, en raison des facteurs mentionnés ci-dessus, les exportations de ce pays ont, pendant la période 1952-1955, progressivement diminué; pendant l'année culturale 1955-1956, elles n'atteignaient plus que

2,2 millions de balles contre 5,5 millions en 1951-1952. La part des Etats-Unis dans les exportations mondiales de coton se trouvait ainsi ramenée à 17 p.c., alors qu'elle représentait en moyenne 40 p.c. au cours de la période 1934-1938.

Cette évolution défavorable de la demande étrangère a accentué la tendance à la surproduction aux Etats-Unis. Pour y remédier et pour assainir son marché, ce pays a mis en œuvre plusieurs moyens. Il a tout d'abord multiplié les mesures en vue de limiter les cultures, notamment dans le cadre du programme de la Banque du Sol. Toutefois, la réduction des superficies consacrées à la culture du coton ne s'est pas traduite par un fléchissement parallèle de la production, du fait de l'accroissement continu du rendement par acre.

En outre, la Commodity Credit Corporation a, au début de 1956, commencé à exporter les stocks de coton qu'elle détenait, à des prix de 20 p.c. inférieurs au coût de production.

Dans le cadre de cette liquidation des stocks excédentaires, les ventes à l'étranger de coton des Etats-Unis sont passées de 2,2 millions de balles en 1955-1956 à 7,6 millions en 1956-1957 et à 5,7 millions au cours de l'année culturale 1957-1958, Il en est résulté, pour la première fois depuis 1951, une diminution des stocks mondiaux de coton. Toutefois, comme les exportations américaines ont été effectuées à des prix de concurrence, elles ont donné lieu à une baisse sensible des cours mondiaux. A la fin de 1957, le cours du coton américain à la Bourse de Liverpool accusait une baisse de 20 p.c. par rapport à décembre 1955. Cette tendance baissière du prix du coton américain s'est encore accentuée par suite du fléchissement conjoncturel.

Laine.

Contrairement à celle de coton, la consommation de laine brute est, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, restée très concentrée dans les pays industrialisés. L'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et le Japon continuent de consommer environ 80 p.c. de la production mondiale de laine brute.

Comparée à la période d'avant-guerre, la consommation de laine a augmenté dans une mesure plus ou moins proportionnelle à la croissance démographique. Il apparaît donc qu'elle a été peu sensible à l'accroissement des revenus dans les pays industrialisés. Ceci n'est cependant pas étonnant quand on tient compte de l'expansion considérable de la fabrication de fibres artificielles et synthétiques qui, dans plusieurs domaines, se sont substituées à la laine.

La production de laine brute s'est adaptée à l'orientation de la consommation, ce qui explique la position statistique relativement saine de cette fibre. Au cours des dernières années, les stocks auprès des pays producteurs n'ont jamais atteint un

niveau tel qu'ils auraient déprimé les marchés mondiaux.

Jusqu'en 1950, la production était même inférieure à la demande et celle-ci n'a pu être entièrement satisfaite que par la résorption des stocks constitués pendant la guerre.

Tableau IX.

Marchés de la laine

(En millions de tonnes)

Sources : Commonwealth Economic Committee et Rapports annuels de la Food and Agricultural Organisation.

	Consommation	Stocks 1
	équivalent en la	sine désuintée
1934-1938	0,79	0,05
1946-1950	0,97	0,30
1951	0,87	0,09
1952	0,90	0,15
1953	1,01	0,10
1954	0,94	0,11
1955	0,97	0,13
1956	1,04	0,09
1957	1,05	0,08

1 Stocks dans les pays producteurs.

L'accroissement de la production s'est localisé dans les pays exportateurs, parmi lesquels l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud occupent de loin les premières places. Leur part dans la production mondiale de laine est passée de quelque 40 p.c. avant la guerre à plus de 50 p.c. au cours des dernières années. Par contre, la contribution des pays consommateurs de l'Amérique du Nord et de l'Europe occidentale à la production mondiale de laine brute s'est nettement infléchie : d'environ 25 p.c. avant la guerre, elle est revenue ces dernières années à quelque 15 p.c. Les pays industrialisés ont donc vu s'accentuer leur dépendance vis-à-vis des marchés mondiaux de la laine.

Les deux principaux producteurs de l'Amérique latine, l'Argentine et l'Uruguay, autrefois exportateurs importants, n'ont que peu bénéficié de l'augmentation fondamentale de la demande de laine brute sur les marchés mondiaux au cours de la période 1950-1957. Cette situation tient à un relèvement de la consommation intérieure dans les deux pays et à une contraction de l'offre en Argentine. Dans ce dernier pays, la production de laine a été découragée par la politique des prix agricoles suivie par le gouvernement.

Ce sont les pays producteurs du Commonwealth, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud, qui ont pu répondre à l'accroissement des besoins dans les pays industrialisés. Leur participation dans les exportations mondiales de laine brute a progressé de 60 p.c. en 1934-1938 à 70 p.c. en 1954-1956.

On a fait remarquer plus haut que la position statistique de la laine est relativement saine, la production et la consommation étant pratiquement en équilibre à partir de 1951. Depuis lors, les variations des cours mondiaux sont commandées par les fluctuations conjoncturelles de la demande des pays industriels. Toutefois, pour apprécier les mouvements des prix de la laine, il faut également tenir compte du développement des fibres de remplacement. En effet, la possibilité de substituer le produit synthétique, dont le prix est relativement plus stable, à la fibre naturelle tend à freiner les hausses cycliques des prix de la laine, tandis que, d'autre part, les mouvements de baisse tendent à s'arrêter au niveau des prix des fibres de remplacement.

Après avoir fléchi de 1953 à 1955, les cours de la laine ont augmenté pendant la haute conjoncture de 1956 jusqu'au milieu de 1957, tout en restant nettement inférieurs au maximum atteint lors de la guerre de Corée. Par la suite, les prix de la laine ont accusé une baisse continue, qui s'est poursuivie au cours de l'année 1958. De la mi-mai 1957 à la fin de 1958, la baisse des prix de la laine, base lavée Greasy, au marché à terme de New-York a atteint 30 p.c. Parmi les facteurs ayant déterminé le fléchissement des prix de la laine, il convient de retenir, en plus du retournement conjoncturel général, le resserrement du crédit dans les pays consommateurs, notamment au Royaume-Uni, et le manque de devises étrangères, entre autres en France et au Japon.

La diminution de la demande et la chute des prix de la laine ont eu de fortes répercussions sur les recettes en devises des principaux pays exportateurs de cette fibre. En Australie, où la laine intervient en moyenne pour 40 p.c. dans les recettes d'exportations, la valeur des ventes de cette matière première aux clients étrangers a été, au cours des dix premiers mois de 1958, de 40 p.c. inférieure à celle de la période correspondante de l'année 1957. Pour la Nouvelle-Zélande, où la laine contribue en moyenne pour un tiers aux recettes d'exportations, les données relatives aux neuf premiers mois de 1958 permettent d'estimer à environ 25 p.c. pour cette année la diminution des revenus en devises provenant des exportations de cette matière première.

L'Afrique du Sud, où la laine intervient en moyenne pour un cinquième dans les exportations totales, a également vu ses recettes d'exportations se réduire dans une mesure appréciable. Au cours des onze premiers mois de 1958, la valeur de ses livraisons de laine à l'étranger a été de 39 p.c. inférieure à celle de la même période de l'année antérieure.

Caoutchouc.

Bien que le caoutchouc naturel soit également soumis à la concurrence d'un produit de remplacement, la demande mondiale de cette matière première se développe depuis la fin de la guerre à un rythme nettement supérieur à celui de la demande de fibres textiles. Plus que cette dernière, elle a été stimulée par l'amélioration du niveau de vie, qui a favorisé l'expansion de l'industrie automobile aux Etats-Unis et en Europe. La consommation mondiale de caoutchouc a doublé en 1950 et triplé en 1957 par rapport à la moyenne de 1937-1939.

L'offre de caoutchouc a pu s'adapter à la croissance fondamentale des besoins, grâce à l'extension de la fabrication de caoutchouc synthétique. Celle-ci, insignifiante avant la guerre, a pris, à l'initiative du gouvernement des Etats-Unis, un essor considérable. En Europe occidentale également, la forte hausse des cours du produit naturel lors du boom de Corée a stimulé la production de caoutchouc synthétique. Les pays industriels sont dès lors devenus d'importants producteurs de caoutchouc et, de ce fait, la

contribution des pays exportateurs du produit naturel à la production mondiale de caoutchouc naturel et synthétique a été ramenée de 99,5 p.c. en 1936-1938 à 60 p.c. en 1957.

Le progrès du caoutchouc synthétique tient à deux causes principales qui sont d'ordre politique et économique. Les troubles dans l'Asie du Sud-Est, où les plantations sont concentrées, ont compromis la régularité des approvisionnements, ce qui a incité les Etats industrialisés à développer la production de caoutchouc synthétique. Ce produit offre en outre l'avantage de la stabilité des prix que recherchent les utilisateurs. Les cours du produit naturel ont en effet toujours accusé une grande instabilité, reflétant la difficulté d'une adaptation immédiate de la production des plantations aux variations de la consommation.

Tableau X.

Marchés du caoutchouc

(En millions de tonnes)

Source : World's Rubber Position

	Production			Consommation			Stocks (à fin d'année)		
	Naturel	Synthétique	Total	Naturel	Synthétique 1	Total	Naturel 2	Synthétique	Total
1937-1938	1,01	0,01	1,02	1,00	0,01	1,01	0,36	_	0,36
1947	1,23	0,56	1,79	1,11	0,63	1,74	0,64	0,07	0,71
1948	1,48	0,53	2,01	1,41	0,48	1,89	0,73	0,12	0,85
1949	1,46	0,44	1,90	1,45	0,45	1,90	0,75	0,11	0,86
1950	1,78	0,53	2,31	1,64	0,58	2,22	0,84	0,06	0,90
1951	1,81	0,91	2,72	1,51	0,81	2,32	1,16	0,14	1,30
1952	1,75	0,88	2,63	1,43	0,89	2,32	1,51	0,14	1,65
1953	1,70	0,94	2,64	1,57	0,87	2,44	1,59	0,20	1,79
1954	1,72	0,73	2,45	1,71	0,72	2,43	1,59	0,17	1,76
1955	1,80	1,08	2,88	1,81	1,07	2,88	1,59	0,19	1,78
1956	1,82	1,22	3,04	1,82	1,14	2,96	1,59	0,27	1,86
1957	1,86	1,26	3,12	1,82	1,27	3,09	1,63	0,25	1,88
1958	1,80	1,26	3,06	1,81	1,26	3,07	1,62	0,25	1,87

Bien que moins tributaires des sources d'approvisionnement extérieures, les pays industriels n'en ont pas pour autant réduit leur demande de caoutchouc naturel sur les marchés mondiaux. La consommation mondiale a augmenté de 80 p.c. entre 1937-1939 et 1957. L'offre a pu y répondre, moins par une extension des plantations que par une amélioration du rendement. Alors que la production a presque doublé par rapport à l'avant-guerre, la superficie des plantations n'a été étendue que d'environ 10 p.c.

Ces progrès de la productivité traduisent les efforts entrepris en vue de s'adapter aux conditions nouvelles du marché créées par le développement du produit de remplacement. Après la guerre de Corée, le caoutchouc synthétique qui, jusqu'alors, comblait essentiellement l'insuffisance de l'offre de caoutchouc naturel, est devenu un produit de plus en plus concurrentiel. Il en est résulté une atténuation des hausses du produit naturel. Après avoir fléchi de 1951 jusqu'au milieu de 1954, les cours du caoutchouc naturel se sont relevés à la suite de la reprise conjoncturelle jusqu'en 1955. Ils sont cependant restés nettement au-dessous du niveau maximum atteint pendant le boom de Corée.

Le fléchissement de l'activité dans l'industrie automobile américaine est à l'origine de la tendance baissière des prix depuis 1956. Celle-ci, parallèlement à la contraction des volumes exportés, a donné lieu à une diminution assez sensible des recettes en devises des pays exportateurs de caoutchouc naturel.

Il ne semble pas que la position statistique du caoutchouc naturel ait contribué à la détérioration des prix. Elle est en effet relativement saine; l'accroissement des stocks en 1952-1953, qui apparaît dans le tableau ci-dessus, est attribuable en ordre principal au stockage stratégique entrepris après la guerre de Corée. On constate d'ailleurs que les

Sans l'U.R.S.S.
Stocks dans les trois principaux centres (Etats-Unis, Royaume-Uni et Malaisie).

stocks ont diminué en 1958, notamment par suite des achats soviétiques.

Les pays exportateurs de caoutchouc naturel peuvent encore escompter une augmentation régulière de la demande, en raison du développement fonda-

Tableau XI.

Exportations de caoutchouc naturel

(En millions de dollars)

Source : International Financial Statistics.

	1955	1956	1957	1958
Indonésie	432	353	349	2221
Malaisie	498	428	407	357 ²
Thaïlande	84	74	68	63 ⁸
Ceylan	. 74	62	63	55 4
				I

- 1 Chiffre annuel sur base des huit premiers mois.
- 2 Chiffre annuel sur base des dix premiers mois.
 3 Chiffre annuel sur base des neuf premiers mois.
- 4 Chiffre annuel sur base des onze premiers mois.

mental des industries utilisatrices de ce produit. Toutefois, dans les conditions actuelles, l'élargissement des débouchés semble plutôt devoir se concentrer en Europe occidentale, car c'est aux Etats-Unis que le caoutchouc synthétique se substitue le plus au produit naturel. Il en résulte que le caoutchouc naturel perd de son importance comme source de dollars pour la zone sterling. On verra ci-après que cette dernière constatation ne s'applique pas à l'évolution des marchés mondiaux des produits de base minéraux.

Matières premières industrielles d'origine minérale.

L'essor des industries manufacturières a amplifié les besoins en énergie et en métaux non ferreux. Dans les pays industrialisés, la consommation de combustibles et de minerais s'est développée à un rythme nettement supérieur aux possibilités d'exploitation des ressources minérales locales, par ailleurs assez limitées. L'Europe occidentale et le Japon, déjà déficitaires avant la guerre, ont encore accru leur dépendance vis-à-vis des approvisionnements extérieurs. Mais ils ne peuvent plus, comme à cette époque, s'adresser à l'Amérique du Nord. Cette région, par suite du remarquable développement de son économie depuis la seconde guerre mondiale, non seulement ne dispose plus de surplus exportables, mais elle est devenue la principale importatrice de ces matières, à l'exception du charbon. Sa demande exerce dès lors une influence prédominante sur les marchés mondiaux des matières premières industrielles d'origine minérale. Ce renversement de la balance commerciale américaine pour ces produits est la cause principale de l'élargissement appréciable des débouchés en faveur de certains pays sous-développés. Cette évolution s'est reflétée dans l'augmentation, par rapport à l'avant-guerre, du pourcentage de la production de minerais de métaux non ferreux et de combustibles liquides, entrant dans le commerce international.

Tableau XII.

Rapport du commerce mondial à la production mondiale

(En pour cent)

Source : Etude sur les produits de base des Nations Unies, 1957.

	1986-1988	1946-1948	1958-1955
Bauxite	54	61	66
Minerais d'étain	46	71	58
Minerais de zinc	34	34	42
Minerais de plomb	10	11	20
Minerais de cuivre	8	5	6
Combustibles liquides 1	28	33	39

1 Les années prises en considération sont 1937, 1949 et 1954.

Métaux non ferreux.

L'accroissement des échanges internationaux entre les pays industrialisés et les pays sous-développés a eu des répercussions différentes suivant les métaux non ferreux. Tous, en effet, n'ont pas bénéficié dans une même mesure de l'expansion fondamentale des besoins et l'élasticité de l'offre propre à chaque produit a constitué un autre facteur de différenciation. La concurrence des produits de récupération et des matières plastiques a par exemple restreint les débouchés du zinc, du plomb et surtout de l'étain. Pour ce dernier, il y a lieu de tenir compte des progrès techniques et des économies réalisées dans l'étamage électrolytique.

Mais le fait le plus important survenu depuis la guerre a été la politique de stockage stratégique entreprise par les Etats-Unis. Il est certes difficile de se faire une idée précise de l'ampleur des opérations de stockage stratégique et de leur influence sur les marchés des métaux non ferreux. Il est toutefois probable que la politique américaine, en stimulant la demande mondiale de métaux non ferreux, ait incité à des agrandissements de capacité de production pour des métaux dont l'offre, en temps normaux, tend à dépasser la consommation industrielle, et ait aggravé la pénurie de ceux qui, tels le cuivre et l'aluminium, ont fait l'objet d'une demande croissante de la part de l'industrie.

* *

Les marchés mondiaux de l'aluminium et du cuivre présentent cette caractéristique commune d'avoir été le plus influencés par l'expansion économique dans le monde. Ces deux métaux ont reçu de nombreuses applications nouvelles dans les industries en plein développement, telles que les constructions automobiles et électro-mécaniques et les industries chimiques. L'élargissement des débouchés a, jusqu'en 1956-1957, dépassé les possibilités immédiates de l'offre. Les marchés de ces deux métaux ont dès lors été caractérisés par un déséquilibre persistant qui s'est manifesté par la hausse régulière des cours de 1949 à 1956; la stabilisation du cuivre en 1951 et en 1952 s'explique par la fixation d'un prix maximum aux Etats-Unis. L'évolution des prix de ces deux métaux a été en outre marquée par la constitution de stocks gouvernementaux au Royaume-Uni et les opérations de stockage stratégique américain, qui ont, semble-t-il, soutenu les cours en période d'affaiblissement conjoncturel et accentué la hausse lors des reprises de l'activité économique.

Tableau XIII.

Cours moyens au comptant à New-York

(En cents par lb)

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Aluminium	17,00	17,69	19,00	19,41	20,93	21,78	23,67	26,01	27,52	26,80
	19,36	21,46	24,37	24,37	28,92	29,82	37,39	41,87	29,99	25,80

La consommation d'aluminium a doublé entre 1950 et 1956 dans les centres industriels du Royaume-Uni, de l'Allemagne, du Japon et des Etats-Unis. Dans ce dernier pays, elle avait déjà quintuplé de 1936-1938 à 1946-1948. Pour pouvoir répondre à l'accroissement des besoins, les industries de l'aluminium ont été obligées de rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement en bauxite dans certaines régions sous-développées. Les industries américaines ont entrepris l'exploitation des gisements dans le nord de l'Amérique latine : en Jamaïque, au Surinam et en Guyane britannique. Les producteurs européens, entre autres l'Allemagne et la Norvège, se sont adressés aux pays proches de l'Adriatique : la Yougoslavie, la Grèce et l'Italie; la France, bien que disposant d'importantes sources de matières premières, en importe cependant des quantités croissantes de ses territoires associés d'Afrique occidentale. Par contre, l'Asie du Sud-Est, autrefois gros producteur, n'a pas bénéficié de l'accroissement des débouchés; les progrès en Malaisie et en Inde compensent la réduction de l'apport indonésien, imputable aux troubles politiques dans ce pays.

L'augmentation de la demande mondiale d'aluminium a pour cause principale les progrès de la consommation en Amérique du Nord, qui s'élevait ces dernières années à 70 p.c. du total mondial contre 32 p.c. avant la guerre. Ceci devait favoriser les pays producteurs de l'Amérique latine dont les gisements à haute teneur de métal sont situés le plus près des centres industriels nord-américains. Aussi la contribution de cette région à la production mondiale de bauxite a-t-elle progressé de 27 p.c. en 1936-1938 à 56 p.c. en 1953-1955 et le développement de l'extraction en Amérique latine dépasse de loin celui qu'ont enregistré les autres pays producteurs. Les nouveaux courants d'échanges suscités par les industries de l'aluminium sont appelés à s'intensifier, car les besoins mondiaux de ce métal continuent à se développer et incitent ces industries à poursuivre la recherche de nouvelles ressources minérales, entre autres en Afrique. Cependant, la demande a fléchi légèrement à la fin de 1957 en raison de

l'affaiblissement de la conjoncture aux Etats-Unis et en Europe. Les industries de l'aluminium ont abaissé leurs prix en vue de stimuler la demande. Celle-ci s'est raffermie à mesure que l'activité industrielle reprenait en Amérique du Nord à partir du second semestre de 1958.

Tableau XIV.

Marchés de l'aluminium et du cuivre 1

(En millions de tonnes)

Sources : American Bureau of Metal Statistics et Annuaire statistique des

	Alum	inium	Cu	ivre
Périodes	Production de bauxite 2	Consom- mation d'alu- minium	Production de minerai 3	Consom- mation de cuivre
1937-1938	3,2	0,5	1,7	1,7
1948	7,3	_	2,1	2,3
1949	7,4	1,0	2,1	2,0
1950	7,2	1,3	2,3	2,4
1951	9,6	1,5	2,4	2,6
1952	10,7	1,7	2,4	2,6
1953	12,6	2,1	2,5	2,5
1954	13,6	2,4	2,5	2,8
1955	14,1	2,6	2,7	3,1
1956(p)	16,0	2,7	3,0	3,3

Le monde, à l'exclusion de l'U.R.S.S., de l'Europe orientale et de la Chine continentale.
 Minerai brut de l'aluminium.
 Quantités exprimées d'après la teneur en métal.

Il ne fait pas de doute que les progrès enregistrés dans la consommation d'aluminium doivent être mis en rapport avec la pénurie de cuivre au cours de la période de 1950 à 1956. La forte demande de ce métal a provoqué une hausse considérable au point qu'il faut remonter en 1865 pour retrouver un prix nominal comparable au maximum atteint en 1956. Un déséquilibre aussi prononcé et aussi persistant entre l'offre et une demande excédentaire tient au fait que la production de cuivre est peu extensible à brève échéance. L'accroissement des capacités d'extraction des mines de cuivre, peu nombreuses d'ailleurs, exige de gros investissements dont la mise

en œuvre couvre une période de trois à quatre années. D'autre part, c'est seulement à partir de 1951 que les gouvernements des Etats Unis et de quelques autres pays du monde occidental ont encouragé, par des subventions, la production de cuivre. Toutefois, seule la mise en exploitation de gisements neufs dans certains pays sous-développés a permis de combler, après plusieurs années, le déficit de la production par rapport aux besoins. Elle a eu pour conséquence un élargissement des exportations des pays neufs vers l'Amérique du Nord. Celle-ci est devenue la principale consommatrice et importatrice de cuivre sous forme de minerai et de métal, tout en produisant cependant environ le tiers des quantités extraites dans le monde.

L'expansion de la demande de cuivre sur les marchés mondiaux a favorisé les pays producteurs de l'Afrique centrale plutôt que ceux de l'Amérique latine. Cette région venait au second rang des producteurs avant la guerre et, malgré l'accroissement de sa production, sa contribution au total mondial est revenue de 23 p.c. avant la guerre à 20 p.c. en 1953-1955. Certaines mines chiliennes commencent à s'épuiser et du fait de son industrialisation, l'Amérique latine consomme une plus grande partie de sa production. Devant cette évolution, les pays européens ont développé l'extraction de minerais dans leurs territoires associés d'Afrique, entre autres au Congo belge et en Rhodésie du Nord, d'autant plus que les ventes de cuivre constituent une source importante de recettes en dollars. L'Afrique centrale est devenue le second producteur de minerais après l'Amérique du Nord. Elle a porté sa part dans le total mondial de 20 p.c. en 1936-1938 à 26 p.c. en 1953-1955.

Les agrandissements de capacité d'extraction ont déterminé un brusque accroissement de l'offre en 1955-1956, au moment où le niveau élevé des cours amenait les utilisateurs à réduire leur consommation par l'emploi de métaux de remplacement dans la

mesure du possible et par le recours à des procédés techniques nouveaux économisant le métal. Par ailleurs, en 1957, le fléchissement de l'activité dans l'industrie automobile et dans la construction immobilière aux Etats-Unis ainsi que la suspension du stockage stratégique américain précipitèrent le renversement de la tendance sur les marchés mondiaux du cuivre.

La baisse des prix, qu'elle qu'ait été son ampleur, traduit somme toute un retour à une situation mieux équilibrée entre l'offre et la demande. Elle est de nature à stimuler la consommation de ce métal dont les besoins s'accroissent à un rythme supérieur à celui de l'augmentation des revenus. Il a suffi d'ailleurs d'une faible réduction de l'activité des mines et d'un début de reprise économique aux Etats-Unis pour ranimer le marché et raffermir les prix à la fin de 1958.

* * *

Le plomb, le zinc et l'étain n'ont guère reçu de nouvelles applications techniques dans l'industrie. Ils sont, de plus, soumis à la concurrence croissante de l'aluminium et des matières plastiques qui leur sont substitués pour des raisons de prix. Le rétrécissement relatif des débouchés industriels pour ces produits accroît la sensibilité de la consommation aux variations conjoncturelles. Dans une certaine mesure cependant, il a été compensé par les achats effectués par les Etats-Unis dans le cadre du stockage stratégique, qui, à certaines époques, ont atténué la faiblesse des marchés mondiaux de ces métaux.

On remarque que les cours se sont montrés de moins en moins sensibles aux accroissements de l'activité économique mondiale; la hausse de ces métaux pendant l'expansion industrielle de 1954 jusqu'au milieu de 1957 a été nettement inférieure à celle qui a caractérisé le boom de Corée.

Tableau XV. Cours moyens au comptant sur les marchés américains (En cents par lb.)

	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Zinc (St. Louis)	12,15	13,88	17,99	16,21	10,86	10,69	12,30	13,50	11,40	10,32
Plomb (St. Louis)	15,18	13,10	17,29	16,27	13,28	13,85	14,94	15,81	14,46	12,11
Etain (New-York)	99,32	95,56	128,31	120,44	95,77	91,81	94,73	101,26	92,32	95,79

La consommation de plomb et de zinc n'a enregistré que des progrès limités depuis la guerre. Toutefois, les marchés mondiaux de ces deux métaux ont été surtout influencés depuis dix ans par un changement important survenu dans la demande. L'Amérique du Nord a dû accroître ses importations, bien qu'elle soit la principale productrice. En effet, sa production n'a pu se développer au rythme de l'aug-

mentation de ses besoins, d'autant plus qu'il y a lieu de tenir compte du stockage stratégique.

L'augmentation de la demande américaine sur les marchés mondiaux a suscité un agrandissement des capacités minières dans de nombreux pays, du fait que les gisements de plomb et de zinc sont fort dispersés. Mais elle s'est répartie de manière inégale entre les pays d'exportation primaires; cette

différenciation tient à la position compétitive de chaque région. Les pays producteurs de l'Amérique latine, principale région exportatrice, ont maintenu leur part dans la production mondiale, qui est de 20 p.c. environ pour le plomb et le zinc. L'accroissement de la production de plomb au Pérou et de zinc au Mexique a plus que compensé la diminution enregistrée en Argentine et en Bolivie. Par contre, le manque de main-d'œuvre et de moyens de transport a empêché l'Australie, qui vient au second rang des producteurs, de développer sa production à un rythme suffisant, tandis que les destructions dues à la guerre ont produit le même résultat dans l'Asie du Sud-Est. C'est à nouveau l'Afrique qui a tiré le plus grand avantage de l'élargissement des marchés mondiaux. Cette région a pu, grâce aux apports de capitaux européens, porter sa contribution au total produit dans le monde de 2,1 p.c. en 1936-1938 à 9,6 p.c. en 1953-1955 pour le zinc et de 3,8 p.c. à 14,6 p.c. pour le plomb. Les progrès sont localisés dans quelques pays : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et le Sud-Ouest Africain, pour les deux métaux, le Congo belge et la Rhodésie pour le zinc.

Mais ce développement a accru la vulnérabilité des économies des pays producteurs de ces métaux aux fluctuations conjoncturelles en Amérique du Nord ainsi qu'aux modifications survenues dans la politique de stockage stratégique. Dès que les Etat-Unis ont suspendu leurs achats à cette fin, en 1957, la surproduction, qui était latente depuis cinq ans, s'est manifestée par une baisse appréciable des cours. L'intensification de la concurrence a obligé les mines marginales à réduire leur activité et les exploitations américaines à demander une protection, sous forme de contingentements des importations, qui est entrée en vigueur le 1er octobre 1958.

Tableau XVI.

Marchés des métaux non ferreux

(En millions de tonnes)

Sources : American Bureau of Metal Statistics et International Tin Council.

	Zi	ne	Plo	omb	Etain		
Périodes	Production de minerais (contenu métal)	Consommation	Production de minerais (contenu métal)	Consommation	Production de minerais (contenu métal)	Consommation	
1937-1938	1,8	_	1,6	1,6	0,17	0,15	
1948	1,6	1,5	1,4	1,3	0,15	0,13	
1949	1,7	1,5	1,4	1,2	0,16	0,11	
1950	1,9	1,8 '	1,5	1,6	0,16	0,15	
1951	2,0	1,8	1,5	1,5	0,17	0,13	
1952	2,2	1,7	1,6	1,4	0,17	0,13	
1953	2,2	1,8	1,6	1,5	0,17	0,13	
1954	2,1	2,0	1,8	1,7	0,17	0,14	
1955	2,3	2,2	1,8	1,8	0,17	0,15	
1956	2,4	2,1	1,9	1,7	0,17	0,15	
1957					0,16	0,15	

La consommation et la production d'étain n'ont marqué aucun progrès par rapport à l'avant-guerre. La demande a fléchi dans les pays industrialisés sous l'effet de la concurrence progressive de l'aluminium et des matières plastiques ainsi qu'en raison des économies réalisées dans l'étamage électrolytique. Par contre, elle a augmenté faiblement en Amérique du Sud et dans d'autres régions en voie de développement.

L'offre reste principalement concentrée en Malaisie; celle-ci couvre de 50 à 60 p.c. des exportations mondiales. L'extension de la production en Bolivie et au Congo belge a compensé en partie la diminution survenue en Indonésie depuis la mise hors service des raffineries indonésiennes au cours de la seconde guerre mondiale.

Malgré l'absorption de grosses quantités par le stockage stratégique américain (1), la production tend à dépasser la consommation courante. Etant donné la faiblesse fondamentale de la position de ce métal sur les marchés mondiaux, les principaux pays producteurs et consommateurs ont mis en vigueur, en 1956, l'accord international sur l'étain, élaboré en 1953. Cet accord réglemente les exportations des pays producteurs, prévoit un prix maximum et un prix minimum ainsi que la constitution d'un stock régulateur destiné à résorber toute fluctuation prononcée des cours.

L'équilibre entre l'offre et la demande a été cependant si précaire que des ventes russes d'étain ont provoqué une chute des prix en septembre 1958. L'autorité chargée de la gestion du stock régulateur ayant épuisé tous les fonds destinés à éponger l'excédent d'offre, n'a pu soutenir les cours. L'arrêt des ventes russes, à la suite de démarches de certains pays sous-développés, a permis de remédier au déséquilibre et de porter les cours au-dessus du prix « plancher ».

La tendance à la surproduction caractérise par conséquent les marchés de l'étain, du plomb et, dans

⁽¹⁾ Suivant les calculs du Groupe International de l'Etain, la quantité d'étain retirée du marché à cette fin, entre 1947 et 1953, a atteint environ un tiers de la consommation commerciale pendant cette période.

une moindre mesure, celui du zinc. Les perspectives d'accroissement des recettes d'exportations paraissent de plus en plus limitées pour les pays producteurs de ces métaux. La demande de ceux-ci ne participe guère au développement économique fondamental du monde. L'extension de l'industrie nucléaire pourrait toutefois augmenter la consommation de plomb. Il en est tout autrement du cuivre et de l'aluminium dont les producteurs peuvent escompter un élargissement graduel des débouchés.

Combustibles.

La croissance industrielle et le développement des transports dans le monde ont accru dans de fortes proportions les besoins en énergie. Pour les satisfaire, les pays industrialisés ont dû recourir aux ressources énergétiques extérieures.

Avant la guerre, la production des pays industrialisés suffisait à leur consommation, l'excédent d'une région couvrait le déficit d'une autre. L'Amérique du Nord exportait son surplus d'huiles minérales au Japon et en Europe; celle-ci compensait en partie les insuffisances en combustibles solides du Canada. Les échanges se concentraient entre les pays industriels, qui consommaient et produisaient environ 90 p.c. des combustibles utilisés dans le monde.

Après la guerre, la production d'énergie dans les pays industrialisés n'a pu progresser au rythme d'expansion de leur consommation. En Europe et au Japon, l'extraction charbonnière a seulement retrouvé son niveau d'avant-guerre. En Amérique du Nord, l'augmentation de la production pétrolière est inférieure à celle des besoins. Ces pays ont dû faire face à un déficit énergétique croissant qui les oblige à importer de plus en plus en provenance des pays neufs.

L'accroissement de la demande s'est porté sur le pétrole et, dans une moindre mesure, sur le charbon. Aussi la production de pétrole au cours des dernières

Tableau XVII.

Production et consommation d'énergie primaire

Source : Etude sur les produits de base des Nations Unies, 1957.

	Mor	nde 1	Pays i	ndustriels	Pays d'exportation primaires			
Périodes	Production	Consommation	Production	Consommation	Production	Consommation		
	Base 19	37 = 100	En pour cent de la production et de la consommation mondiales					
1937	100,0	100,0	89,4	90,4	10,6	9,6		
1949	120,8	122,0	100,6	110,0	20,2	12,0		
1954	151,4	152,0	120,3	135,0	31,1	17,0		

1 A l'exclusion de la Chine continentale, de l'Europe orientale et de l'U.R.S.S.

années a-t-elle triplé par rapport à l'avant-guerre, tandis que celle de charbon n'a progressé que de 20 p.c. environ. Ce dernier combustible enregistre un net recul relatif dans la consommation énergétique tant dans les pays industrialisés que dans les pays neufs. Sa part dans l'ensemble des produits énergétiques est tombée de 70 p.c. en 1937 à 55 p.c. en 1949 et à 44 p.c. en 1954. A cette diminution relative, il semble y avoir deux explications. En premier lieu, la consommation de pétrole a été stimulée par le développement des transports, de la pétrochimie et d'autres industries nouvelles. En second lieu,

de nombreuses industries substituent des huiles minérales au charbon dont les prix ont haussé dans une forte mesure par rapport à l'avant-guerre en raison de l'augmentation des coûts de l'extraction, spécialement en Europe.

La production mondiale de pétrole a évolué de pair avec les progrès de l'activité industrielle et des transports, grâce au développement de l'extraction au Venezuela et au Moyen-Orient. La contribution de ces deux régions à l'offre globale n'a cessé de croître et représente actuellement 41 p.c. au lieu de 24 p.c. en 1937. Par contre, celle des pays industrialisés est

Tableau XVIII.

Evolution des prix des combustibles

Base 1953 = 100

Source : International Financial Statistics.

	1949	1950	1951	1952	1958	1954	1955	1956	1957	1958
Charbon (U.S.A.) ¹	99,83	96,7 100,6	-	,	100 100	96,8 104,9	102,0 104,9	114,5 104,9		115,94 112,85

Bituminous, unit value of exports.
 Export price f.o.b. Mena al Ahmadi 81-81, 90.
 Moyenne janvier-acoût.
 Moyenne janvier-octobre.
 Moyenne janvier-novembre.

tombée de 72,5 p.c. à 56,1 p.c., alors que leur part dans la consommation mondiale n'est revenue que de 87 p.c. à 84 p.c.

Les régions industrialisées sont dès lors devenues de plus en plus tributaires du Venezuela et du Moyen-Orient pour leurs approvisionnements en pétrole. Cette évolution a conduit à un élargissement du commerce international de ce produit; le rapport entre le volume des ventes internationales et celui de la production s'est élevé de 28 p.c. en 1937 à 39 p.c. en 1954.

Cette tendance à l'augmentation des échanges internationaux se poursuivra, encore qu'elle puisse marquer un ralentissement en période de recul conjoncturel. C'est ainsi qu'en 1958, la demande n'a que faiblement progressé aux Etats-Unis, qui ont pris des mesures en vue de freiner les importations de pétrole en provenance du Moyen-Orient et de protéger leur industrie pétrolière. Il en est résulté une intensification de la concurrence sur les marchés mondiaux et une faiblesse des prix mondiaux des huiles minérales.

A long terme, la position relative du pétrole parmi les combustibles tendra encore à s'améliorer au détriment du charbon. Les pays producteurs du Moyen-Orient et le Venezuela peuvent escompter un accroissement graduel de leurs débouchés. Ils se trouvent placés parmi les principaux bénéficiaires du développement industriel mondial et occupent une situation privilégiée parmi les pays exportateurs de matières premières.

IV. — APERÇU DE L'EVOLUTION D'ENSEMBLE DES MARCHES MONDIAUX DES MATIERES PREMIERES

Si la baisse des cours de la plupart des matières premières a pour origine immédiate la récession conjoncturelle en 1957, on peut néanmoins admettre, au terme de cette étude, que l'ampleur et la persistance de la détérioration des prix tiennent dans plusieurs cas à des causes plus fondamentales.

On constate d'ailleurs que le fléchissement conjoncturel n'a pas donné lieu à une diminution appréciable des importations des pays industrialisés en provenance des pays producteurs primaires. Du tableau ci-dessous, il ressort qu'au cours de la récession internationale, les importations des Etats-Unis sont restées relativement stables et celles des pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, si elles ont diminué pendant le second semestre de 1957 et les trois premiers trimestres de 1958, sont restées très proches de leur niveau atteint en 1956.

Tableau XIX.

Importations des Etats-Unis et des pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique en provenance de pays producteurs primaires 1

(En milliards de dollars)

Source : Statistiques du commerce extérieur de l'O.E.C.E. Série 1.

	1070	****	1955	1956	19	957	1958	
	1958	1954			1er semestre	2e semestre	1er semestre	3e trimestre
Etats-Unis ²	6,04 12,72	5,74 13,34	6,06 14,29	6,28 15,15	3,28 8,37	3,18 7,69	3,22 7,66	1,42 3,60

Zone sterling (pays d'outre-mer); pays d'Amérique latine; autres pays producteurs primaires, y compris la Chine.

2 Importations f.o.b.

3 Importations c.i.f.

Il est vrai que cette évolution globale recouvre des mouvements divergents selon les produits et regroupe des situations fort différentes d'un pays producteur primaire à l'autre.

Ainsi, les importations des Etats-Unis en provenance de l'Amérique latine ont diminué en valeur de 4 p.c. pendant le premier semestre de 1958, par rapport à la période correspondante de l'année antérieure; mais ce fléchissement a été corrigé par un accroissement des achats dans d'autres pays exportateurs de matières premières. Les importations de pétrole et de certaines denrées alimentaires - viande, fruits, cacao et sucre — ont augmenté, tandis que celles d'autres matières premières ont fléchi.

Dans les pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, les hausses de prix consécutives à la crise de Suez ont gonflé, au début de 1957, la valeur des importations en provenance des pays neufs. La diminution au cours du deuxième semestre de 1957 et en 1958 provient, au moins en partie, de la réduction des taux des frets maritimes, qui n'ont guère d'influence sur les recettes en devises des pays exportateurs de matières premières. Pour une part, elle s'explique également par un certain changement dans la structure géographique des importations des pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique au bénéfice des Etats-Unis. Il est probable que les conditions intéressantes auxquelles ce dernier pays a vendu, au cours des dernières années, son coton, son blé et certaines autres matières premières en excédent, aient détourné une partie de la demande euro-

péenne des marchés mondiaux non américains. Il faut cependant considérer que cette réorientation du commerce extérieur des pays membres de l'Organisation Européenne de Coopération Economique n'a intéressé qu'une fraction assez réduite des achats de l'Europe dans les zones productrices de matières premières.

Si l'on prend en considération l'ensemble des importations, il apparaît qu'un simple arrêt dans la progression de la demande des pays industrialisés pour des produits en provenance des pays neufs a suffi pour déterminer une baisse appréciable des cours de la plupart des matières premières. Ceci laisse supposer que la récession a seulement eu pour effet de mettre en évidence une faiblesse latente des marchés mondiaux, due à des déséquilibres plus fondamentaux entre la production et la consommation.

En effet, l'offre de matières premières avait anticipé une progression régulière de la demande, alors que pour la plupart des produits de base, celle-ci n'a pas suivi l'évolution des revenus des pays importateurs.

Pour les produits alimentaires, l'expansion de la production mondiale s'est trouvée confrontée avec une diminution assez sensible du coefficient d'élasticité de la demande par rapport au revenu dans les pays industrialisés. Dans la majorité de ceux-ci, il s'en est suivi une nette tendance à la réduction de la propension à importer et elle a été renforcée par l'augmentation appréciable de leur production de céréales, de viande et de beurre.

La même évolution a caractérisé les importations globales de matières premières industrielles des pays industrialisés. La consommation de la plupart des

Tableau XX.

Rapport entre les importations de produits alimentaires ¹ et les revenus de personnes

(Importations exprimées en pour cent des revenus)

Sources : Statistiques du commerce extérieur de l'O.E.C.E. et Annuaire des statistiques des comptabilités nationales des Nations Unics.

Périodes	Etats-Unis	Royaume-Uni	France	Allemagne	U.E.B.L.	Pays-Bas
1952	1,17	9,5	3,3	5,7	6,5	7,6
1953	1,16	. 9,8	3,1	5,0	5,8	7,4
1954	1,15	9,4	3,0	5,6	5,8	8,1
1955	1,01	9,4	2,7	5,3	5,1	7,4
1956	0,98	8,7	3,1	5,9	5,4	7,9
1957		_	_	5,8	5,1	_

¹ Les importations de produits alimentaires comprennent les sections 0 (produits alimentaires) et 1 (boissons et tabac) de la classification type de commerce international.

produits de base y a progressé à un rythme inférieur à celui de l'accroissement de la production industrielle depuis que les innovations techniques ont permis des économies dans l'emploi des matières premières industrielles et une utilisation croissante des produits de récupération et de remplacement. On remarque dès lors que pour l'ensemble des matières de base industrielles, la propension à importer des pays industriels tend à diminuer ou à se stabiliser même en période d'expansion conjoncturelle. Cette évolution globale ne se vérifie toutefois pas pour tous

les produits de base ni pour tous les pays industrialisés. Les produits dont la demande est en expansion fondamentale, comme c'est le cas pour le pétrole, le cuivre et l'aluminium, font exception à la tendance générale. D'autre part, la propension à importer des matières industrielles a augmenté en Italie, qui, depuis quelques années, a entamé un vaste programme d'industrialisation.

On peut cependant admettre que dans l'ensemble l'expansion des revenus dans les pays industrialisés se répercute de moins en moins sur la demande

Tableau XXI. Rapport entre les importations de matières premières industrielles ¹, hormis les combustibles, et le revenu national

(Importations exprimées en pour cent du revenu national)

Sources : Statistiques du commerce extérieur de l'O.E.C.E. et Annuaire des statistiques des comptabilités nationales des Nations Unies.

Périodes	Etats-Unis	Royaume-Uni	France	Allemagne	Italie	U.E.B.L.	Pays-Bas
1952	1,05	8,4	4,0	5,3	5,6	9,2	9,5
1953	0,86	7,4	3,7	4,9	4.7	8,4	9,2
1954	0,78	6,7	3,7	5,2	4,5	8,1	9,3
1955	0,86	7,0	3,6	5,8	4,5	8,5	8,7
1956	0,82	6,4	3,6	5,4	5,1	9,0	8,8
1957	0,74	6,4	3,7	5,6	5,8	8,8	8,3

¹ Les importations comprennent les matières brutes non comestibles, à l'exception des combustibles, correspondant à la section 2 de la classification type du commerce international.

mondiale et par là sur le commerce international des produits de base.

Toutefois, dans certains cas, les effets défavorables de la contraction relative de la demande mondiale sur les pays producteurs de produits de base ont été atténués par une évolution analogue de l'offre sur les marchés mondiaux. Dans les pays sous-développés, l'accroissement lent mais continu du revenu national, accompagné d'une forte croissance démographique, tend à diminuer la part exportable de produits alimentaires. Dans certains pays en voie d'industrialisation, l'extension des secteurs de production primaires se trouve freinée par les trans-

ferts de main-d'œuvre et de capitaux vers les activités économiques en rapide développement, qui absorbent en outre une fraction de plus en plus importante des ressources nationales en matières premières. Mais, dans l'ensemble, l'offre de la plupart des produits de base sur les marchés mondiaux ne s'est pas adaptée à la réduction de la propension à importer des pays industriels.

Ces changements intervenus dans l'offre et la demande ont eu pour conséquence que les échanges internationaux de denrées alimentaires et de matières premières industrielles se sont moins développés que le commerce global du monde. Cette contraction rela-

Tableau XXII. Evolution du commerce mondial des produits de base

(Valeur du commerce des produits de base en pour cent du commerce mondial)

Source: International Financial Statistics.

	1937	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957
Commerce des produits de base	32,14	34,47	33,01	31,82	31,65	30,77	29,51	27,82
Produits alimentaires	12,46	12,08	12,81	13,07	12,32	11,03	10,72	9,84
dont : céréalesdenrées tropicales produits de l'élevage	4,14 3,75 1,71	3,87 5,00 1,91	4,31 5,20 1,27	3,97 5,57 1,29	3,07 5,84 1,26	2,68 5,01 1,23	2,99 4,68 1,20	2,69 4,39 1,08
Matières premières industrielles dont : fibres textiles caoutchouc métaux non ferreux pétrole	19,68 5,70 1,84 2,55 3,47	22,39 7,42 2,47 1,97 4,34	20,20 5,41 1,51 2,42 4,79	18,75 5,11 1,04 2,01 4,82	19,33 5,08 0,98 2,00 5,34	19,74 4,34 1,50 2,18 5,66	18,79 4,15 1,16 2,21 5,46	17,98 4,23 1,00 1,73 5,43

tive tend d'ailleurs à s'accentuer en période de récession conjoncturelle en raison de la baisse plus rapide des cours mondiaux des matières premières.

Du tableau ci-dessus, il ressort qu'au cours des dernières années, l'importance des produits de base dans la valeur du commerce mondial n'a cessé de décliner. Quelques produits échappent à cette tendance, tandis que l'intensité du déclin relatif des échanges internationaux est fort inégale pour les autres produits.

Par rapport à l'avant-guerre, la contraction relative des échanges internationaux a été la plus prononcée pour les produits alimentaires, à l'exception des denrées tropicales, et pour les matières premières industrielles d'origine agricole. En revanche, on relève une progression pour les boissons tropicales et le pétrole. Dans le cas des métaux non ferreux, la part du zinc, du plomb et de l'étain est en sérieuse diminution, tandis que celle du cuivre a rapidement augmenté jusqu'à la récente chute des cours.

On peut en déduire qu'étant donné la forte spécialisation des pays exportateurs de matières premières, les modifications structurelles du commerce des produits de base se sont répercutées de manière inégale sur les pays. Ces répercussions divergentes ont pour cause essentielle les effets différents de l'expansion des revenus mondiaux sur la demande de chaque produit. C'est ainsi qu'un petit nombre de pays sousdéveloppés ont pu élargir leur part dans le commerce mondial : à savoir les producteurs de pétrole, le Venezuela et le Moyen-Orient; les pays exportateurs de bauxite, la région des Caraïbes et l'Afrique occidentale; les producteurs de minerais de cuivre, l'Afrique centrale et le Chili, ainsi que les producteurs africains de denrées tropicales.

Toutefois, en dehors de la cause essentielle mentionnée ci-dessus, il y a lieu de tenir compte de facteurs financiers, économiques, techniques et même politiques pour expliquer l'intensité différente des répercussions des changements structurels du commerce des produits de base suivant les régions productrices.

Le manque de dollars au lendemain de la deuxième guerre mondiale a réduit la demande de matières premières fournies par la zone dollar et a suscité la création de nouvelles sources d'approvisionnement dans les régions où ne se posait pas le problème des devises. Les pays européens ont développé la production de matières premières dans les territoires associés d'Afrique et, en concluant des accords de livraison à long terme et en accordant des avantages financiers, ils les ont favorisés par l'établissement de courants d'échange abrités.

L'Afrique a également bénéficié de l'apparition sur les marchés mondiaux d'une demande de métaux non ferreux de la part de l'Amérique du Nord; elle est en effet la seule région à avoir pu y répondre facilement. Toutefois, du fait que l'Amérique du Nord couvre une part très importante de ses besoins par sa propre production, elle a tendance, en cas de

récession, à restreindre, par des mesures protectionnistes, l'offre étrangère faite sur son marché à des conditions plus compétitives. Ce caractère quasi marginal de la demande de métaux non ferreux de la part de l'Amérique du Nord détermine de fortes fluctuations de prix sur les marchés mondiaux. Si l'Afrique y est moins vulnérable par suite de l'existence de courants d'échange abrités, les conséquences de la position particulière des Etats-Unis sont d'autant plus graves pour plusieurs pays de l'Amérique latine, largement tributaires du marché américain.

La situation de l'Asie du Sud-Est est également assez précaire. Non seulement cette région produit des matières premières qui, comme le caoutchouc, rencontrent la concurrence fort vive des produits de remplacement, ou dont la demande est quasi stationnaire, comme celle d'étain, mais l'instabilité politique dans plusieurs pays de cette partie du monde a aussi provoqué des déplacements de la demande mondiale vers d'autres continents.

Au cours de cette étude, il est apparu que la baisse des cours mondiaux des matières premières tient à de multiples causes d'ordre conjoncturel et structurel. Dans ces circonstances, on est amené à admettre qu'une politique de relance conjoncturelle dans les pays industrialisés ne peut, à elle seule, apporter une solution générale à la faiblesse des marchés mondiaux et à la diminution des recettes d'exportations des pays sous-développés. D'autre part, il y a lieu de considérer que les programmes de stabilisation des cours par des mesures de stockage constituent seulement un remède temporaire, susceptible certes d'atténuer la pression que les fluctuations conjoncturelles exercent sur les économies productrices de matières premières.

L'assainissement des marchés mondiaux de produits pour lesquels l'offre est largement excédentaire, nécessitera des solutions particulières à chaque matière première et à chaque pays producteur. Ceci soulève de nombreux problèmes dont l'étude dépasse le cadre de cette analyse.

BIBLIOGRAPHIE SUR LA SITUATION MONETAIRE ET FINANCIERE DE LA BELGIQUE

Le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie qui fait suite à celle qui a été publiée dans notre *Bulletin* de janvier 1958. Il y a lieu de remarquer que cette bibliographie ne reprend pas les rapports des différentes institutions ni les sources statistiques.

1. MONNAIE - BANQUE

- de MIOMANDRE E., Toujours à propos de la notion de « monnaie légale » (suite). (La Revue de la Banque, Bruxelles, XXII, n° 12, 1958, pp. 930-956.)
- ISRALSON M., Le crédit social au Congo belge (suite). (La Revue de la Banque, XXII, nº 12, 1958, pp. 887-912.)
- Régression des ventes à tempérament. Faut-il abaisser les acomptes et augmenter les délais?
 (Bulletin hebdomadaire de Fabrimétal, Bruxelles, n° 658, 9 février 1959, pp. 119-123.)

4. BUDGET — FINANCES PUBLIQUES

DE RIDDER V., Het anti-cyclisch begrotingsbeleid. (Socialistische Standpunten, Bruxelles, V, nºs 5-6, 1958, pp. 441-458.)

- ILEGEMS G. et DEFOSSEZ M., Les recettes et les dépenses publiques de la Belgique de 1912 à 1956 (3° partie). (Bulletin de Documentation, Bruxelles, Ministère des Finances, n°s 11-12, novembre- décembre 1958, pp. 5-37.)
- Tien jaar wetgeving op de premiebouw. (Mededelingen van A.S.O.B., Bruxelles, III, novembre-décembre 1958, n° 6, pp. 6-19.)

6. REEQUIPEMENT - LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

L'évolution du marché de l'emploi en Belgique en 1957 et au cours du premier semestre de 1958. (Informations sociales, Genève, XXI, n° 3, 1° février 1959, pp. 98-105.)

9. INTEGRATION EUROPEENNE

- L'an I de l'ère « Européenne ». (Industrie, XIII, nº 1, janvier 1959, pp. 2-8.)
- VEDEL G., Les aspects fiscaux du marché commun. (Bulletin de Documentation Fiscale Internationale, Amsterdam, XII, n° 6, novembre-décembre 1958, pp. 321-339.)

LEGISLATION ECONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au Moniteur belge, au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention, accompagnée éventuellement d'une notice explicative, est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, les textes ont été groupés sous les rubriques suivantes :

- I. Législation économique générale
- II. Législation relative aux finances publiques (y compris les lois budgétaires), législation monétaire, bancaire et financière
- III. Législation agricole
- IV. Législation industrielle
- V. Législation du travail
- VI. Législation relative au commerce intérieur
- VII. Législation relative au commerce extérieur
- VIII. Législation des transports
 - IX. Législation relative aux prix et aux salaires
 - X. Législation sociale (pensions, assurances sociales et avantages sociaux divers)
 - XI. Législation en matière de dommages de guerre

I - LEGISLATION ECONOMIQUE GENERALE

Loi du 24 décembre 1958

permettant d'instituer des conditions d'exercice de la profession dans les entreprises de l'artisanat, du petit et du moyen commerce et de la petite industrie (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 166).

Article 1^{cr}. — Dans les entreprises de l'artisanat, du petit et du moyen commerce et de la petite industrie, le Roi peut, à la demande d'une fédération professionnelle et de l'avis favorable du Conseil supérieur des classes moyennes, instaurer des conditions d'exercice de la profession dans le secteur intéressé de ladite fédération.

- Art. 4. § 1er. Les conditions d'exercice de la profession doivent être remplies par le chef de l'entreprise commerciale, artisanale ou industrielle, ou à son défaut, par un de ses préposés chargé de la gestion de l'entreprise.
- § 2. Les conditions d'exercice de la profession portent sur les connaissances générales, professionnelles et commerciales.

Elles peuvent, en outre, porter sur :

- 1º l'équipement technique lorsque le rendement des entreprises ainsi que la qualité de la production en dépendent dans une large mesure;
- 2º l'apprentissage pratique effectué soit chez un patron établi, soit dans une école professionnelle ou technique.
- Art. 5. Est dispensé de satisfaire aux conditions, le conjoint survivant du chef de l'entreprise qui avait été luimême reconnu comme y satisfaisant.

Il en va de même des enfants durant deux ans à partir du décès ou, s'il s'agit d'enfants mineurs, durant deux ans à

partir de leur majorité ou, le cas échéant, la fin de leur service militaire.

- $Art.\ 6.$ En cas de cession d'une entreprise, le cessionnaire dispose de six mois pour satisfaire aux conditions requises.
- Art. 7. En cas de décès ou de départ du préposé qui remplit les conditions d'exercice de la profession, le chef d'entreprise dispose de six mois pour engager un préposé satisfaisant aux dites conditions.
- Art. 8. Sans préjudice de la réglementation en vigueur relative au commerce ambulant, l'arrêté d'exercice de la profession, portant sur un secteur déterminé, pourra prévoir des conditions particulières aux colporteurs et commerçants ambulants.
- Art. 9. Sur avis favorable du Conseil d'Etablissement et de la Chambre provinciale des Métiers et Négoces, le Roi peut apporter des dérogations à certaines des conditions fixées par l'arrêté d'exercice de la profession, chaque fois que les circonstances locales le justifient, pour des entreprises où plusieurs branches d'activité réglementées en application de la présente loi sont exercées simultanément. Toutefois, ces dérogations sont subordonnées aux conditions suivantes :
- 1º Que ces entreprises soient situées dans des communes de moins de 5.000 habitants;
- $2^{\rm o}$ Qu'au moins pour l'activité principale de l'entreprise l'attestation pour l'exercer ait été obtenue.
- Art. 10. Sur avis favorable du Conseil d'Etablissement et de la Chambre provinciale des Métiers et Négoces, le Roi peut, à titre exceptionnel, apporter des dérogations aux conditions prévues par l'arrêté d'exercice de la profession, chaque fois que les circonstances locales le justifient, pour des entreprises situées dans des communes de moins de 1.000 habitants.

II — LEGISLATION RELATIVE AUX FINANCES PUBLIQUES (Y COMPRIS LES LOIS BUDGETAIRES), LEGISLATION MONETAIRE, BANCAIRE ET FINANCIERE

Loi du 23 décembre 1958

modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, le Code des droits de succession et le Code des droits de timbre (Moniteur du 7 janvier 1959, p. 86).

Arrêté royal du 24 décembre 1958

relevant la limite au-delà de laquelle les revenus des dépôts d'épargne, autres que ceux confiés à la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite, sont soumis à la taxe mobilière suivant le droit commun (Moniteur du 7 janvier 1959, p. 95).

Article 1^{cr}. — A l'article 34, § 1^{cr}, 6°, littéra c, avantdernier et dernier alinéas, des lois relatives aux impôts sur les revenus, coordonnées le 15 janvier 1948, modifiés par l'article 1^{er}, 2°, de la loi du 8 juillet 1957 et par l'article 1^{er}, 3°, de la loi du 24 décembre 1957, les mots « 6.000 francs » sont remplacés par les mots « 7.500 francs »

- Art. 2. Le présent arrêté est applicable aux revenus dont l'attribution ou la mise en paiement doit normalement être effectuée à partir du 31 décembre 1958.
- Art. 3. Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté ministériel du 31 décembre 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 18 janvier 1959, p. 340).

Loi du 31 décembre 1958

complétant la loi du 5 mai 1958 favorisant le financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 21 janvier 1959, p. 374).

Article 1^{or}. — Le premier alinéa de l'article 7 de la loi du 5 mai 1958, favorisant le financement des stocks des charbonnages, est remplacé par le texte suivant :

- « Art. 7. Le privilège du porteur du warrant est rendu public par l'inscription qui en est faite dans un registre tenu à cet effet au bureau des hypothèques qui a dans son ressort la commune sur le territoire de laquelle se trouve le siège d'exploitation de l'entreprise charbonnière, qui est désignée dans le warrant comme l'endroit où le stock est déposé. »
- Art . 2. L'article 10 de la même loi est remplacé par la disposition suivante :
- « Art. 10. A l'article 14 de l'arrêté du Régent du 26 juin 1947 contenant le Code des droits de timbre, confirmé par l'article 1er de la loi du 14 juillet 1951, le 2° est remplacé par ce qui suit :
- $\,$ $\,$ $^{2^{\rm o}}$ la mention inscrite sur un warrant, autre qu'un warrant charbonnier, pour constater une obligation de somme au profit du porteur de ce titre. $\,$ $^{\rm w}$
- $\mathit{Art.}\ 3.\ -$ Il est ajouté à la même loi un article 12, rédigé comme suit :
- « Art. 12. Aux conditions déterminées par arrêté royal délibéré en Conseil des Ministres, l'Etat peut attacher sa

garantie à des avances consenties, sur warrant charbonnier, par des institutions publiques de crédit. »

- Art. 4. Il est ajouté à la même loi un article 13, rédigé comme suit :
- α Art. 13. Les mots suivants sont ajoutés à l'article 30 de l'arrêté royal nº 64 du 30 novembre 1939, contenant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, modifié par l'article 11 de la loi du 23 août 1948 : α ou à des opérations de crédit faites sous le bénéfice de la loi favorisant le financement des stocks des charbonnages. »
 - « Cette disposition sort ses effets le 1er août 1958. »

Arrêté ministériel du 5 janvier 1959

mettant en vigueur certaines dispositions de la loi du 30 avril 1958 concernant les douanes et les accises (Moniteur du 10 janvier 1959, p. 151).

Arrêté royal du 8 janvier 1959

relatif à un emprunt de DM 40 millions garanti par l'Etat, à émettre par la Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (Sabena) (Moniteur des 12-13 janvier 1959, p. 190).

Article 1er. — La Société Anonyme Belge d'Exploitation de la Navigation Aérienne (Sabena) est autorisée à contracter un emprunt de quarante millions de deutsche mark (DM 40.000.000) d'une durée de quinze ans et dont le produit sera affecté au paiement de matériel volant et, éventuellement, au remboursement de bons de caisse à court terme émis pour le financement provisoire d'achats de pareil matériel.

- Art. 2. L'emprunt portera intérêt au taux de 5 ¾ p.c. l'an, à partir du 15 janvier 1959. Il pourra être cédé ferme en tout ou par fractions, à des conditions qui seront soumises à l'approbation de Notre Ministre des Finances et de Notre Ministre des Communications.
- Art. 3. En représentation de l'emprunt, il sera créé des certificats globaux nominatifs provisoires.

Ces certificats seront échangés avant le 15 juillet 1959 contre des reconnaissances de dette nominatives (Schuldscheine) de 50.000 deutsche mark ou multiples de ce montant et des obligations au porteur de 5.000 deutsche mark.

Art. 4. — Les intérêts de l'emprunt sont payables semestriellement le 15 janvier et le 15 juillet de chaque année, du 15 juillet 1959 au 15 janvier 1974.

Les obligations au porteur seront munies de 30 coupons d'intérêt semestriels pour les échéances susvisées.

Les intérêts semestriels des « Schuldscheine » sont payés contre quittance.

Art. 5. — L'emprunt est amortissable au pair de la valeur nominale en huit tranches annuelles égales, payables le 15 janvier de chacune des années 1967 à 1974.

L'amortissement annuel sera effectué proportionnellement entre les obligations au porteur et les « Schuldscheine » en circulation à chaque échéance d'amortissement.

Les obligations au porteur à amortir seront désignées par un tirage au sort à effectuer chaque année, au siège social de la Sabena, au moins quarante-cinq jours avant la date de remboursement.

L'amortissement annuel des « Schuldscheine » sera effectué par remboursement sur chacun d'eux d'une somme égale au huitième de son montant initial. Ces remboursements annuels seront effectués sur présentation des « Schuldscheine » à un des deux établissements chargés du service financier de l'emprunt, qui y annotera le montant du remboursement effectué.

L'emprunt ne pourra être remboursé anticipativement.

Art. 6. — Le paiement des intérêts et le remboursement du capital seront effectués, au choix des porteurs, en deutsche mark ou à leur équivalent en dollars U.S. au cours moyen du dollar U.S. coté à la bourse de Francfort le 15 janvier 1959.

Ces paiements seront effectués aux guichets de la Berliner Handels-Gesellschaft à Francfort-sur-Main et de la Bank of America N.T. and S.A. à San-Francisco.

Le porteur qui opte pour un paiement en dollars U.S., devra signifier cette option au plus tard un mois avant chaque échéance d'intérêt ou d'amortissement, à l'un des deux établissements chargés du service financier.

Cette signification est irrévocable.

En l'absence d'une telle signification, le deutsche mark sera considéré comme choisi.

- Art. 7. Les intérêts et la prime de remboursement éventuelle des obligations au porteur et des « Schuldscheine » sont exempts de tous impôts et taxes réels quelconques, présents ou futurs au profit de l'Etat, des provinces, des communes et du Congo belge.
- $A\tau t.~8.$ Les intérêts de l'emprunt se prescrivent après cinq ans à compter de leur échéance et le principal, après trente ans à compter de la date de son exigibilité.
- Art. 9. Conformément à l'article 7 de la loi du 9 avril 1958, les intérêts de l'emprunt sont supportés par l'Etat, à concurrence d'un taux d'intérêt annuel de 2 7/8 p.c.
- Art. 10. Le paiement des intérêts et le remboursement des obligations au porteur et des « Schuldscheine » sont garantis par l'Etat.
- Art. 11. Les certificats globaux provisoires, les « Schuldscheine » et les obligations au porteur à émettre par la Sabena seront soumis au visa du Trésor.

Ce visa, qui comportera la garantie de l'Etat consistera dans l'apposition : sur les certificats globaux provisoires, sur les « Schuldscheine » et sur le manteau des obligations au porteur, des griffes du directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique et du directeur d'administation chargé du service de la dette au porteur, ainsi que du timbre du Ministère des Finances; sur les coupons des obligations au porteur, du timbre de contrôle de la dette au porteur.

- Art. 12. Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.
- Art. 13. Notre Ministre des Finances et Notre Ministre des Communications sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté royal du 8 janvier 1959

modifiant le Code et le Règlement général sur les taxes assimilées au timbre (Moniteur du 17 janvier 1959, p. 314).

Arrêté royal et arrêté ministériel du 9 janvier 1959

relatifs à l'émission de l'emprunt 4,75 p.c. 1959-1971 (Moniteur du 14 janvier 1959, p. 210).

Article $1^{\rm er}$. — Notre Ministre des Finances est autorisé à émettre aux conditions qu'il déterminera, un emprunt intérieur à douze ans dénommé « Emprunt 4,75 p.c. 1959-1971 ».

Art. 4. — L'emprunt est amortissable, à partir de la troisième année, suivant les modalités ci-après. Une dotation annuelle de 3,50 p.c. du capital nominal émis est affectée à l'amortissement; elle prend cours le 26 janvier 1961 et s'accroît chaque année des intérêts des capitaux amortis.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse d'amortissement le 26 janvier de chacune des années 1961 à 1970.

Ces dotations sont affectées au rachat des obligations à des cours ne dépassant par le pair.

En cas d'élévation des cours au-dessus du pair, les rachats sont suspendus et le montant de la dotation restant disponible de ce chef au 15 décembre de l'une des années 1961 à 1969 est affecté au remboursement au pair, le 26 janvier suivant, d'obligations à désigner par un tirage au sort.

Les obligations non amorties avant le 26 janvier 1971 sont remboursables à cette date au pair de la valeur nominale.

- Art. 5. Les tirages au sort prévus à l'article 4 sont effectués le 6 janvier ou le lendemain si la date précitée est un jour férié légal.
- Art. 6. Les intérêts et la prime de remboursement des obligations sont exempts de tous impôts et taxes réels quelconques, présents et futurs, au profit de l'Etat, des provinces et des communes.

Article 1er. — La souscription publique aux obligations de l'emprunt 4,75 p.c. 1959-1971 sera ouverte le 19 janvier 1959; elle sera close le 2 février 1959. Il pourra toutefois être mis fin à la souscription avant cette dernière date.

- Art. 3. Le prix d'émission est fixé à 982,50 francs net par obligation de 1.000 francs; il est payable, suivant les modalités définies aux articles 4 et 5 cl-après, soit en espèces, soit en certificats de trésorerie 4 p.c. à 5 ans, émis en 1954, repris au pair de leur valeur nominale.
- Art. 4. Le prix d'émission est payable intégralement au moment du dépôt des souscriptions.
- Art. 5. Les certificats de trésorerie 4 p.c. à 5 ans, émis en 1954, déposés en paiement de souscriptions donnent droit : 1° à un même capital nominal d'obligations du nouvel emprunt:
- 2º au paiement en espèces d'une somme de 17,50 francs par certificat de 1.000 francs déposé, représentant la différence entre la valeur de reprise de ces certificats et le prix d'émission des obligations de l'emprunt;

3º au prorata d'intérêt à 4 p.c. l'an, couru du 15 mars 1958 au 25 janvier 1959 inclus, sur les certificats déposés, soit 34,55 francs pour mille francs de capital nominal.

- Art. 8. Les tirages au sort pour l'amortissement des obligations seront effectués au Ministère des Finances, par un délégué du Ministre des Finances, en présence d'un délégué de la Cour des Comptes et d'un délégué de la Caisse d'amortissement.
- Art. 9. Les tirages porteront sur des groupes d'obligations représentant chacun un capital nominal de un million de francs; ces groupes seront constitués par les obligations non amorties de même valeur nominale classées dans l'ordre ascendant des numéros.

Toutefois, le groupe comprenant les numéros les plus élevés des obligations de chaque valeur nominale pourra représenter un capital nominal inférieur à un million de francs.

A chaque tirage, il sera désigné un nombre de groupes d'obligations suffisant pour constituer le capital à amortir, compte tenu, le cas échéant, de l'appoint d'obligations inférieur à un million de francs, si le capital à amortir n'est pas un multiple exact de un million de francs.

Art. 12. — Il sera alloué aux banques et agents de change, établis en Belgique, une commission de placement de 1,25 p.c. du capital nominal souscrit à leur intervention.

La demi-commission pourra être allouée aux établissements financiers sur les souscriptions recueillies par leur intermédiaire.

Art. 13. — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

III -- LEGISLATION AGRICOLE

Arrêté ministériel du 18 décembre 1958

prescrivant le recensement des ensemencements d'hiver et du bétail au 1er janvier 1959 (Moniteur du 1er janvier 1959, p. 217.

Arrêté ministériel du 31 décembre 1958

fixant le montant des primes accordées aux industries produisant, à base de lait belge, certains dérivés du lait (Moniteur du 18 janvier 1959, p. 340).

IV - LEGISLATION INDUSTRIELLE

Requête relative

à une réglementation économique de l'industrie des torchons (Moniteur du 25 janvier 1959, p. 476).

Loi du 31 décembre 1958

complétant la loi du 5 mai 1958 favorisant le financement des stocks des charbonnages (Moniteur du 21 janvier 1959, p. 374). (Voir texte, rubrique II.)

V - LEGISLATION DU TRAVAIL

Arrêté royal du 19 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 6 août 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, relative à la réduction de la durée du travail dans l'industrie de la tannerie, chamoiserie et mégisserie (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 172).

Arrêté royal du 23 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 6 août 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, relative à la réduction de la durée du travail dans les secteurs d'activité suivants : réparation de chaussures et bottiers (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 174).

Arrêté royal du 23 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 14 mai 1958 de la Commission paritaire nationale des blanchisseries et des entreprises de teinturerie et dégraissage, relative à la réduction de la durée du travail (Moniteur du 4 janvier 1959, p. 56).

Arrêté royal du 23 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 25 juin 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des

cuirs et peaux, relative à la réduction de la durée du travail dans les entreprises de la fabrication d'articles de voyage et de maroquinerie (Moniteur du 4 janvier 1959, p. 58).

Arrêté royal du 24 décembre 1958

fixant la durée du travail du personnel de fabrication occupé dans les boulangeries industrielles, les boulangeries et les pâtisseries artisanales (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 175).

Arrêté royal du 24 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 26 mars 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie des cuirs et peaux, relative à la réduction de la durée du travail dans l'industrie de la chaussure et des pantouffles (Moniteur des 2-3 janvier 1959, p. 36).

Arrêté royal du 24 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 2 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'ameublement et de l'industrie transformatrice du bois relative à la réduction de la durée du travail (Moniteur des 2-3 janvier 1959, p. 37).

Arrêté royal du 19 janvier 1959

Arrêté royal du 19 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 7 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, concernant la réduction de la durée du travail dans les boulangeries industrielles (Moniteur des 26-27 janvier 1959, p. 488). rendant obligatoire la décision du 27 août 1958 de la Commission paritaire nationale des maîtres-tailleurs et tailleuses, relative à la réduction de la durée du travail (Moniteur du 31 janvier 1959, p. 623).

VII - LEGISLATION RELATIVE AU COMMERCE EXTERIEUR

Lois du 23 décembre 1958

Arrêté ministériel du 5 janvier 1959

portant ratification d'arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises (Moniteur du 15 janvier 1959, p. 258). mettant en vigueur certaines dispositions de la loi du 30 avril 1958 concernant les douanes et les accises (Moniteur du 10 janvier 1959, p. 151).

Arrêté royal du 5 janvier 1959

relatif au Tarif des droits d'entrée (Moniteur du 11 janvier 1959, p. 170).

Article 1er. — Les marchandises rangées sous quelques positions du Tarif des droits d'entrée bénéficient provisoirement, quelle que soit leur provenance, d'une réduction de un dixième des droits d'entrée.

VIII - LEGISLATION DES TRANSPORTS

Mesure de tarification

Ligne électrique Bruxelles-(Q.L.) - Tervuren

en services intérieur et mixtes belges (Moniteur du 10 janvier 1959, p. 151).

Suppression du trafic voyageurs et reprise par la Société Nationale des Chemins de Fer belges du trafic marchandises (Moniteur du 16 janvier 1959, p. 302).

IX - LEGISLATION RELATIVE AUX PRIX ET AUX SALAIRES

Mesure de tarification

en services intérieur et mixtes belges (Moniteur du 10 janvier 1959, p. 151).

de la même commission, concernant le rattachement des salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 17 février 1958 (Moniteur du 7 janvier 1959, p. 97).

Arrêté royal du 24 décembre 1958

rendant obligatoire la décision du 7 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, modifiant la décision du 24 octobre 1957

Arrêté ministériel du 24 décembre 1958

abrogeant l'arrêté ministériel fixant les prix maximums de l'essence et du gasoil (Moniteur des 12-13 janvier 1959, p. 196).

Article 1er. — L'arrêté ministériel du 29 novembre 1958, fixant les prix maximums de l'essence et du gasoil, modifié par l'arrêté ministériel du 22 décembre 1958, est abrogé.

 $Art.\ 2.$ — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au $Moniteur\ belge.$

Arrêté ministériel du 30 décembre 1958

abrogeant les arrêtés ministériels des 10 juillet 1956 et 12 mai 1958 réglementant les prix des logements (Moniteur du 8 janvier 1959, p. 118).

Article 1er. — L'arrêté ministériel du 10 juillet 1956, réglementant les prix des logements, complété par l'arrêté ministériel du 12 mai 1958, est abrogé.

 $Art.\ 2.$ — Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au $Moniteur\ belge.$

Arrêté royal du 6 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 2 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'ameublement et de l'industrie transformatrice du bois, fixant les salaires des travailleurs manuels occupés dans les entreprises relevant de la même commission (Moniteur du 15 janvier 1959, p. 265).

Arrêté royal du 16 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 7 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, modifiant la décision du 14 décembre 1956 de la même commission, concernant la fixation des salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans la boulangerie industrielle, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 13 juillet 1957 (Moniteur du 31 janvier 1959, p. 620).

Arrêté royal du 19 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 19 mai 1958 de la Commission paritaire régionale de l'industrie des carrières de grès et de quartzite de la province de Liège, prorogeant la validité de la décision du 9 juillet 1956 rendue obligatoire par l'arrêté royal du 11 mars 1957 et relative à la fixation des salaires horaires minimums applicables aux ouvriers occupés dans les entreprises ressortissant à cette commission, ainsi que le rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 29 janvier 1959, p. 531).

Arrêté royal du 19 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 27 mai 1958 de la Commission paritaire régionale de l'industrie des carrières de petit granit des provinces de Liège et de Namur, prorogeant la validité de la décision du 6 novembre 1956 rendue obligatoire par l'arrêté royal du 16 mars 1957 et relative à la fixation des salaires horaires minimums applicables aux ouvriers occupés dans les entreprises ressortissant à cette commission, ainsi qu'au rattachement de ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume (Moniteur du 29 janvier 1959, p. 532).

Arrêté royal du 19 janvier 1959

rendant obligatoire la décision du 7 juillet 1958 de la Commission paritaire nationale de l'industrie alimentaire, prorogeant la durée de validité de la décision du 14 janvier 1958 de la même commission, fixant les salaires minimums des ouvriers et ouvrières occupés dans l'industrie du lait et rattachant ces salaires à l'indice des prix de détail du Royaume, rendue obligatoire par l'arrêté royal du 25 juin 1958 (Moniteur du 31 janvier 1959, p. 622).

X — LEGISLATION SOCIALE (PENSIONS, ASSURANCES SOCIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DIVERS)

Arrêté royal du 16 décembre 1958

dérogeant temporairement en faveur des travailleurs des charbonnages, à l'article 81 de l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique de l'Office National du Placement et du Chômage (Moniteur du 4 janvier 1959, p. 60).

Arrêté royal du 27 décembre 1958

modifiant l'arrêté du Régent du 26 mai 1945, organique de l'Office National du Placement et du Chômage (Moniteur du 1er janvier 1959, p. 18).

Article 1er. — L'article 78, alinéa 1 à 4 de l'arrêté du 26 mai 1945, organique de l'Office National du Placement et du Chômage modifié par l'arrêté royal du 23 février 1957, est remplacé par la disposition suivante :

- « Art. 78. Le Roi, après consultation du Comité de Gestion, fixe le taux des allocations de chômage selon les catégories de communes.
- » La première catégorie de communes comprend les localités et agglomérations rangées en première et deuxlème catégories dans l'arrêté ministériel du 3 décembre 1958 portant coordination des différents arrêtés relatifs à la classification des communes en matière de chômage.
- » La deuxième catégorie de communes comprend les localités et agglomérations rangées en troisième, quatrième et cinquième catégorie dans l'arrêté ministériel précité. »
- Art. 2. A l'article 79, § 1er, alinéa 2, du même arrêté, modifié par l'arrêté royal du 4 août 1956 les mots « article 78, alinéa 8 » sont remplacés par les mots « article 78, alinéa 6 ».

- Art. 3. A l'article 83, § 4 du même arrêté modifié par l'arrêté royal du 12 mars 1958, les mots « article 78, alinéa 7 » sont remplacés par les mots « article 78, alinéa 6 ».
- Art. 4. Le présent arrêté entre en vigueur le 5 janvier
- Art. 5. Notre Ministre de la Prévoyance sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté ministériel du 12 janvier 1959

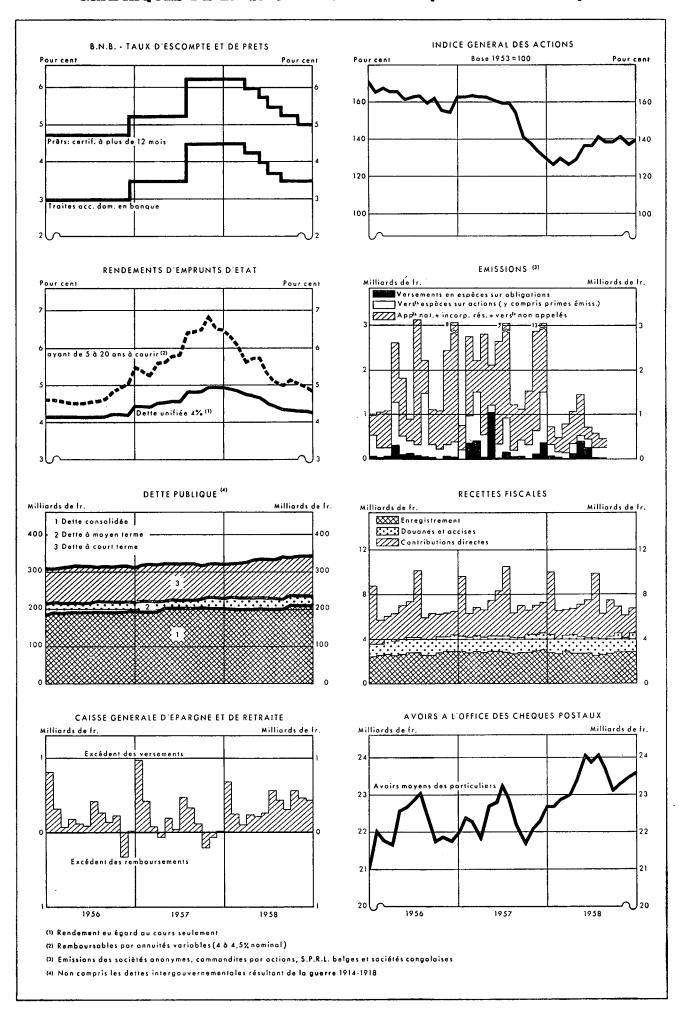
modifiant l'arrêté ministériel du 23 mars 1954 relatif à l'octroi de certains avantages aux chômeurs en réadaptation professionnelle (Moniteur du 15 janvier 1959, p. 281).

XI - LEGISLATION EN MATIERE DE DOMMAGES DE GUERRE

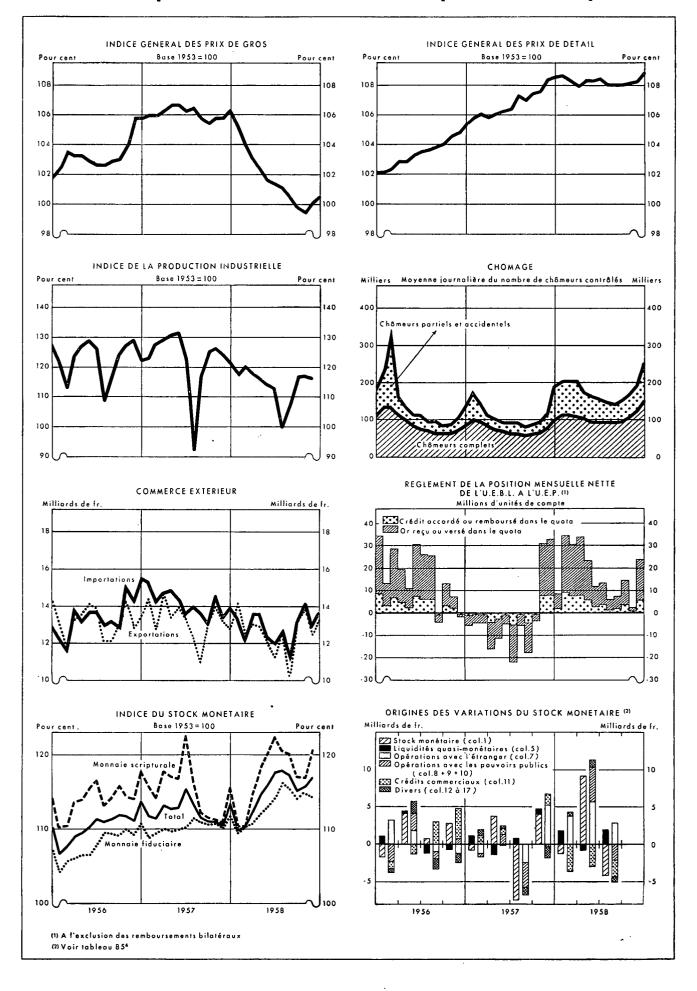
Arrêté ministériel du 7 février 1956

fixant la valeur forfaitaire, au 31 août 1939, du cheptel vivant (gros et menu bétail) et des pigeons voyageurs, applicable en matière de dommages de guerre aux biens privés (Moniteur du 8 janvier 1959, p. 114).

GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



GRAPHIQUES DE LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE



STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin)

MARCHE DE L'ARGENT

Ia. — TAUX OFFICIELS D'ESCOMPTE ET DE PRETS

Ib. — TAUX DE L'ARGENT AU JOUR LE JOUR ET A TRES COURT TERME

	Taux officie	ls de la Ba	ique Nati	onale de E	lelgique				
•		Escompte			en compte et prêts *		En comper	sation et hors	compensation
Epoques		en banque en banque Traites non acceptées, domiciliées en banque	Traites non acceptées et non domiciliées en banque, promesses	Certificats de trésorerie (1) émis à maximum 366 jours	Tous autres effets publics	Moyennes	1 jour	5 jours	10 jours
1957 Moyenne		68 5,43 66 5,37	5,68 5,66	(2) (3)	5,68 5,66	1957 1958	1,78 1,41	1,87 1,56	1,97 1,69
1957 Novembre Décembre 1958 Janvier Février Mars (dep. le 27) Avril Mai Juin (dep. le 5) Juillet (dep. le 3) Août (dep. le 28) Septembre Octobre (dep. le 30) Novembre Décembre	4,50 5, 4,50 5, 4,50 5, 4,25 5, 4,25 5, 4,25 5, 4,25 4, 3,75 4, 3,50 4, 3,50 4, 3,50 4,	25 6,— 25 6,— 25 6,— 25 6,— 5,75 5,75 5,75 5,50 5,25 25 5,— 4,50 4,50 4,50	5,25 5,— 5,—	(3) (3) (3) (3) (3) (3) (3) (3) (3) (4) (5) (5) (8) (8) (8) (8)	6,25 6,25 6,25 6,25 6,— 6,— 5,75 5,50 5,25 5,— 5,—	1957 Novembre Décembre 1958 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	2,05 2,25 2,08 1,80 1,55 1,51 1,49 1,29 1,25 1,20 1,20 1,20 1,11	2,12 2,31 2,24 2,10 1,91 1,81 1,74 1,44 1,30 1,27 1,25 1,25 1,25 1,16	2,19 2,39 2,39 2,29 2,11 2,01 1,94 1,56 1,40 1,37 1,35 1,35 1,35
1959 Janvier (dep. le 8)		75 4,25		(3)	4,75	1959 Janvier	1,02	1,07	1,12

Certificats de trésorerie à très court terme

2,801 3,051 3,341 3,841

|2,46 |2,71 |3,— |3,50 |4,— |2,10 |2,38 |2,88 |3,38 |3,88

|1,70 |1,88 |2,37 |2,87 |3,53 |

1,51 1,75 2,02 2,52 3,27

 $|2.28|2,75^2|3,-2|3,25^2|3,75^2|1958$:

2,47 3,22

2,25 2,78

2,25 2,75

1959 Janv. 1,17 1,38 1,63 1,88 2,31 3 févr. . . 3,256

Moyennes

19571,99

Mars

Avril

Mai

Juin

Juill.

Août

Sept.

Oct.

Nov.

Déc.

1957 Nov.

jours

2

Févr. 2,75 3,-

mois mois mois mois

1958 1,94 2,18 2,48 2,89 3,45

Déc. 2,57 2,82 3,07 3,40 3,90 1958 Janv. 2,75 3,— 3,25 3,75 4,25

2,46 2,71 3,—

1,50 1,75 2,—

1,50 1.75 2,—

1,50 1,75 2,-

Cert. de trés. et cert. du Fonds des Rentes émis à max. 866 jours max. 95 % Autres effets publics max. 80 %

mois

2

5,3875

4,9995

4,6833

4,491

4,40

4,047

3.9804

3,9735

3.922

3.86

3,714

Certificats de trésorerie

à court terme Taux moyen des adjudications

mois

6

4.8958

4.75

4.50

4,275

4,227

3.84

3,80

3,73

3,663

3,646

3,50

4,67625 5,05875

4.75

4.725

4,2125

3,6829 3,5158

. 3,4718

3,433

3,398

4,488

. 4.-

Sont seuls acceptés en nantissement les titres et effets publics « au porteur » libellés en francs belges.

Epoques

6 janv.

6 févr.

13 mars

L4 avril

3 juin ...

5 août

2 sept.

7 oct.

4 nov.

2 déc. ...

1 juillet . 4,035

Ic. — TAUX DES CERTIFICATS DE TRESORERIE

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE

1

ET A LA CA	SSE	GEN	ERA	LE D	'EPA	RGNE	
	,	B	anques s de dé		3	Caisse C d'Epa (dépôts d des part	irgne 'épargne
Ероqueв	Moyenne 0,50 0, Moyenne 0,50 1, Moyenne 0,50 1, Moyenne 0,50 1, Décembre 0,50 1, Mai 0,50 1, Moil (dep. le 3) 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,5	15 jours de préavis	1 mois	8 mois	6 mois	jusqu'à 150.000 fr.	au delà de 150.000 fr.
				1,58 2,17		3,—4 3,— ⁵	2,—4 2,— ⁵
				2,70 $2,70$	3,15 3,15	3,—4 3,—	2,—4 2,—
Mars (dep. le 27) Avril Mai Juin (dep. le 5) Juill. (dep. le 3) Août (dep. le 28) Septembre Octobre Novembre Décembre	e 0,50 0, 0,50 1, e 12) 0,50 1, 0,50 1, 0,50 1, 0,50 1, 0,50 1, 0,50 1, 0,50 1, 0,50 1, 0,50 1, 0,50 1, 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50 0,50	1,25 1,10 1,10 1,0 1,— 0,95 0,90 0,90 0,90 0,90	2,30 2,05 2,05 2,05 1,80 1,55 1,35 1,35 1,35	2,20 1,95 1,75 1,75 1,75 1,75	3,15 2,85 2,85 2,85 2,60 2,35 2,15 2,15 2,15 2,15 2,15	3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,— 3,—	2, 5 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, 2, _
1959 Jan. (dep. le 8)	0,50	0,85	1,20	1,60	1,95	3,—5	2,⊸⁵

¹ Moyenne du 12 novembre 1957 au 81 décembre 1957. — 2 Depuis le 12 novembre 1957. — 3 Moyenne de quatre banques. — 4 Depuis le 1er juillet 1957 : jusqu'à 200.000 frs. : 3 %. Au-delà de 200.000 frs. : 2 %. — 5 Depuis le 1er janvier 1958 : 3 % jusqu'à 250.000 frs., avec majoration d'intérêts de 0,80 % pour les sommes qui sont restées inscrites toute l'année. Au-delà de 250.000 frs. : 2 %. Depuis le 1er janvier 1959 la majoration d'intérêts de 0,80 % est supprimée.

Et certificats du Fonds des Rentes depuis le 12 novembre 1957.
 Moyenne du 1er janvier 1957 au 20 mars 1957 : 2,25 %. Depuis le 21 mars 1957 : taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.
 Taux du certificat plus 5/16 %, minimum 2,25 %.

^{*} Quotité de l'avance au 31 janvier 1959

METAUX PRECIEUX Cours de l'or et de l'argent

III. — Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme 1 (millions de francs)

à Londres 6

		Capitau	x prêtés		Capitaux	empruntés			Or	Argent
Moyennes	par des or	ganismes cor	npensateurs	par des organismes	en	hors		Moyennes	en sh./d.	en pence
journalières	Banques de dépôts	Autres organismes 2	Total	non com- pensateurs 3	sation	compen- sation 5		journalières	par oz. fin	par oz. fin
1957 1958	2.288 2.078	240 292	$2.528 \\ 2.370$	3.065 1.537	$2.528 \\ 2.448$	3.065 1.459	198 19 8		250/2 8/ ₈ 249/9 8/ ₈	79 76
1958 Mars Avril Mai Juin Juillet	1.918 2.116 2.290 2.333 1.785	211 351 342 387 226	2.129 2.367 2.632 2.720 2.011	2.213 1.623 1.921 1.124 1.685	2.272 2.356 2.649 2.931 2.055	2.070 1.634 1.904 913 1.641		7 Novembre Décembre S Janvier Février Mars	249/7 249/4 ⁵ / ₈ 248/10 ⁷ / ₈ 249/1 ³ / ₄ 249/3 ³ / ₈	78 77 77 76 76
Août Septembre . Octobre Novembre . Décembre : 1959 Janvier 2 au 8	2.074 2.189 2.026 1.675 2.092 2.284 2.795	449 320 199 297 282 412 472	2.523 2.509 2.225 1.972 2.374 2.696 3.267	1.386 736 1.019 710 216 649 412	2.566 2.529 2.225 1.978 2.438 2.767 3.326	1.343 716 1.019 704 146 578 353		Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre	249/2 ⁵ / ₈ 249/5 ¹ / ₈ 249/8 ¹ / ₄ 250/5 ¹ / ₈ 250/2 ³ / ₄ 250/1 ³ / ₈	76 76 75 75 76 78
9 au 15 16 au 22 23 au 29	2.104 2.212 2.194	305 418 522	2.409 2.630 2.716	658 638 727	2.509 2.758 2.739	558 510 704	195	Novembre Décembre 9 Janvier	250/2 ³ / ₈ 250/3 ⁵ / ₈ 249/10 ³ / ₄	77 76 76

¹ Depuis le 27 février 1956 les chiffres comprennent l'encours de l'argent prêté ou emprunté à 5 et 10 jours, s'il y a lieu. — 2 Notamment le Crédit Communal de Belgique et la Banque Centrale du Congo Belge et du Ruanda-Urundi. — 3 Notamment la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite et l'Office National de Sécurité Sociale. — 4 Notamment l'Institut de Réescompte et de Garantie et l'Office National du Ducroire. — 5 Notamment le Fonds des Rentes et l'Office Central de Crédit hypothécaire. — 6 Prix de l'oz. d'or fin à New-York : 85 \$ depuis le 1er février 1934.

MARCHE DES CHANGES

Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis en Chambre de Compensation à Bruxelles (france belges)

Moyennes	1 franc	1 \$	100 fr.	1 \$ ca	nadien	1 Livre	100	1 fl.	1 Cr.	1 Cr.	1 D. M.	1 Cr.	100 lires	100 schillings
моуеппея	suisse	U.S.A.	français	Câble	Courrier	Sterling	Escudos	P.B.	suéd.	dan.	7 D. III.	norv.	italien.	autrichiens
1957	11,46	50,24	(14,27 ¹)11,89 ²	52,400	52,396	140,22	174,02	13,18	9,69	7,24	11,96	7,02	8,01	19ສ,10
1958	11,40	49,89			51,395	139,41	174,04	13,17	9,63	7,21	11,90	6,97	7,99	192,21
957 Novembre .	11,42	50,03	11,85				174,01	13,18	9,66	7,23	11,90	7,00	8,00	192,33
Décembre .	11,41	50,02	11,89				174,02	13,19	9,66	7,23	11,90	6,99	8,00	192,21
1958 Janvier	11,40	50,03	11,87	50,805	50,800	139,71	174,02	13,20	9,64	7,22	11,86	6,98	7,98	191,70
Février	11,37	49,94	11,83	50,895	50,893	139,60	174,02	18,14	9,61	7,21	11,86	6,97	7,98	191,56
Mars	11,39	49,90	11,82	51,051	51,049	139,77	174,03	13,16	9,62	7,22	11,89	6,99	8,00	192,00
Avril	11,40	49,88	11,82	51,384	51,382	139,62	174,03	13,15	9,62	7,21	11,90	6,98	8,00	192,13
Mai	11,40	49,87	11,82	51,588	51,585	139,42	174,03	13,16	9,62	7,21	11,91	6,97	7,99	192,19
Juin	11.40	49,87	11,84	51,850	51,848	139.39	174,03	13,17	9,64	7,21	11,92	6,97	8,00	192,49
Juillet	11,40	49,88	11,85	51,965	51,962	139,14	174,03	13,17	9,64	7,20	11,92	6,96	8,01	192,53
Août	11,39	49,88	11,85	51,712	51,708	139,01	174,03	13,16	9,63	7,19	11,89	6,95	8,00	192,22
Septembre .	11,40	49,86	11,84	51,073	51,070	139,05	174,03	13,16	9,61	7,19	11,89	6,95	7,99	192,09
Octobre	11,41	49,85	11,84	51,348	51.346	139,34	174.03	13,19	9,62	7,21	11,92	6,97	7,99	192,50
Novembre .	11,40	49,86	11,84			139,53		13,19	9,64	7,21	11,93	6,97	7,99	192,62
Décembre .	11,44	49,85				139,40		13,18	9,63	7,21	11,92	6,97	7,99	192,49
1959 Janvier	11,59	49,97	10,19			140,26		13,25	9,66	7,24	11,97	7,01	8,03	192,78

Moyenne du 1er janvier au 10 août 1957.
 Moyenne du 12 août (date des mesures monétaires françaises) au 31 décembre 1957.
 Moyenne du 1er au 28 pour le mois de décembre 1958.

MARCHE DES CAPITAUX I. — COURS COMPARES DE QUELQUES FONDS PUBLICS

	Cotation			Cours au	***************************************	
Désignation des titres	pour	1 octobre 1958	8 novembre 1958	1 décembre 1958	5 janvier 1959	2 février 1959
I. — Dette intér. dir. de l'Etat Belge (Intérêts à bonif.) Dette 3 ½ %, 1937 1 2 Dette 3 ½ %, 1943 1 2 Dette Unifiée 4 % 1re s. 1 2 Emprunt de la Libération, 4 %, 1945 2 Emprunt 4 ½ %, 1952-1962, à 10 ans 2 Emprunt 4 ½ %, 1952-1964, à 12 ans 2 Emprunt 4 ½ %, 1953-1973, à 20 ans 2 Emprunt 4 ½ %, 1953-1973, à 20 ans 2 Emprunt 4 ½ %, 1954-1972, à 18 ans 2 Emprunt 4 ½ %, 1954-1974, à 20 ans, 1re série 2 Emprunt 4 ¼ %, 1954-1974, à 20 ans, 2° série 2 Emprunt 4 ¼ %, 1956-1971, à 15 ans 2 Emprunt 4 ¼ %, 1956-1971, à 15 ans 2 Emprunt 4 ¼ %, 1956-1973, à 17 ans 2 Emprunt 5 %, 1957-1969, à 12 ans 2 Certif. de Trés. à 20 ans au plus, 4 %, 1943 1 2 Certif. de Trés. à 5 ans, 4 %, 1954 2 Certif. de Trés. à 5 ans, 5 ½ %, 1957 2 Emprunts à lots 1941, 4 % Emprunts à lots 1953 (2 %, 5 % dès 1967) 2 Emprunt de l'Exposition à Lots 1958, 2 % 2 II. — Dette indir. et dette gar. par l'Etat (Int. à bonif.) Dommages de guerre à lots 1923, 4 % 1 2 Empr. de la Reconstr. 1re tr. 1947, 5 % 2 Empr. de la Reconstr. 2° tr. 1949, 5 % 2 Emprunt de la Reconstr. 3° tr. 1950 (2 %, 5 % dès 1960) 2 Emprunt de la Reconstr. 3° tr. 1950, act. priv. 4 % 1 2 Cesisse autonome des Domm. de Guerre 1re tr. 5 % 1953 2. Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 1re s. 2	Cotation pour 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,— 100,—	87,50 82,10 91,70 88,80 100,90 99,30 96,— 95,80 94,— 91,70 89,20 94,60 94,10 98,65 107,50 104,05 100,10 99,90 102,05 924,— 1.061,— 1.006,— 99,90 1.043,— 95,25 457,— 97,40 97,75	88,— 92,50 89,20 101,70 100,30 96,20 97,10 95,— 93,45 93,20 90,40 95,80 94,60 100,— 108,50 104,30 100,— 102,60 929,— 1.060,— 998,— 1.007,— 100,10 100,10 1.035,— 96,20 467,— 97,60 98,30	1 décembre	88,40 84,30 93,30 90,50 102,40 101,10 98,10 98,50 97,10 95,40 94,50 97,80 96,40 110,20 105,— 100,0 103,— 988,— 1.010,— 100,70 100,70	
Régie des Télégr. et Téléph. à 15 ans, 4 ½ %, 1953, 2° s. 2° Régie des Télégr. et Téléph. à 20 ans, 4 ¼ %, 1954, 1° s. 2° Soc. Nat. Ch. de fer belges, 4 ¼ %, 1954-1974 2	100,— 100,— 100,— 100,— 100,—	97,— 92,85 92,90 89,70 101,05	97,— 93,— 92,70 89,80 101,40	97,50 94,20 93,90 91,50 102,70	98,60 95,50 95,10 92,60 102,30	99,— 95,30 94,60 91,70 101,60
Soc. Nat. Créd. à l'Ind. à 10 ans, 4 ½ %, 1952 2° s. 2 III. — Dette directe de la Colonie. Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888 Intérêts à bonifier :	100,—	269,—	102,60 273,—	103,— 271,—	103,50 272,—	103,20 252,—
Dette coloniale 1936, 4 %	100,— 100,— 100,—	83,10 91,40 103,75	83,20 91,50 104,—	83,40 93,70 104,40	83,40 93,80 104,60	82,80 89,70 103,60

¹ Titres pour lesquels une opération est en cours en vertu des arrêtés du 6 octobre 1944. — 2 Titres créés après le 6 octobre 1944.

II. — INDICES MENSUELS DES ACTIONS COTEES AUX BOURSES DE BRUXELLES ET D'ANVERS 151 MARCHE AU COMPTANT

Source : Institut National de Statistique.

Dates	Indice général	Secteur financier et immobilier	Sociétés à portefeuille (non spécialisées)	Holdings (Transports & électricité)	Transports	Entreprises d'électricité et de gaz	rib d'es	Industries de la métallurgie	Industries des fabrications métalliques	Métaux non ferreux	Industries chimiques	Charbonnages	Glaceries et verreries	Industries de la construction	Industries textiles	Industries de l'alimentation	Industries diverses	Commerce et services	Congo belge et Ruanda-Urundi	Plantations
			I	ndice	s pa	r raj	port	αux	cou	rs di	ı mo	is pr	écéd	ent						
1958 10 décemb. 1959 12 janvier .	96 102	100 113	97 1 01	99 108	97 105	98 109	99 104	100 108	98 109	97 110	100 108	96 108	102 109	99 110	96 105	98 108	96 106	100 107	93 90	96 103
			In	dice	s pa	rap	port	à la	moy	enne	eb e	l'an	née :	1953						
1958 10 janvier . 10 février . 10 mars 10 avril 12 mai 10 juin 10 juillet . 11 août 10 septemb. 10 octobre . 10 novemb. 10 décemb. 1959 12 janvier .	133 126 130 127 129 137 142 139 142 137 140	131 133 138 138 141 145 153 159 162 161 165 165	162 155 157 152 156 166 170 172 172 174 176 171	154 150 156 155 159 169 173 176 178 177 185 183 198	122 118 121 119 122 126 124 128 129 129 131 127 133	121 120 124 124 127 131 134 136 139 140 141 138 150	166 167 162 169 178 182 179 178 184 188 200 197 204	145 141 148 134 136 159 154 161 160 151 146 146 158	107 104 105 101 104 107 106 112 117 117 119 117	153 148 156 152 156 169 166 177 173 173 180 174 192	126 121 126 122 123 126 130 136 135 135 136 136 147	129 117 116 111 110 116 114 121 118 110 106 102 110	189 175 182 179 172 187 201 207 220 223 224 229 249	150 145 144 144 148 152 157 155 159 157 172	99 97 95 90 87 99 91 93 91 92 88 92	162 163 162 158 162 160 160 161 160 159 156 168	155 160 161 154 160 166 162 167 163 158 163 157 166	192 193 198 201 202 201 204 207 211 212 220 220 235	121 109 114 112 115 123 120 124 117 121 125 116	98 94 98 99 102 108 109 111 108 107 111

Source : Bulletin mensuel des statistiques publié par la Commission de la Bourse de Bruxelles.

		Obligation	s de sociétés	Acti	ions 1	To	tal 1
Périodes	Nombre de séances	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)	Milliers de titres	Capitaux traités (millions de francs)
1957	246	119	127	18.488	26.002	18.607	26.129
1958	246	145	158	14.928	17.148	15.073	17.306
1957 Novembre	18	8	8	1.232	1.461	1.240	1.469
Décembre	20	8	8	1.090	1.180	1.098	1.188
1958 Janvier	20	12	13	1.191	1.431	1.203	1.444
Février	20	8	8	1.095	1.165	1.103	1.173
Mars	21	13	14	1.181	1.280	1.194	1.294
Avril	19	10	11	861	935	871	946
Mai	18	9	9	992	1.036	1.001	1.045
Juin	21	9	10	1.510	1.754	1.519	1.764
Juillet	$\begin{array}{c} 21 \\ 20 \end{array}$	9 12	10 12	$1.171 \\ 1.399$	1.390 1.493	1.180 1.410	1.400
Août Septembre	20 22	13	12	1.355	1.450	1.368	1.464
Octobre	23	16	18	1.538	2.027	1.554	2.045
Novembre	19	14	16	1.323	1.535	1.337	1.551
Décembre	21	19	22	1.312	1.652	1.331	1.674
1959 Janvier	20	19	21	2.270	3.187	2.289	3.208

¹ Marchés au comptant et à terme.

IV. — RENDEMENT DE TITRES A REVENU FIXE COTES A LA BOURSE DE BRUXELLES (en pourcentages)

	Dette	Echéance de 2 à 5 ans	Echéance de 5 à 10 ans		éance 20 ans		éance le 20 ans	
Début de mois	unifiée (rende- ment eu égard	Paraétat. et Villes	Villes	Etat	Paraétat. et Villes	_	tat ts à lots	Taux médian (non
Doods to Lavis	au cours seule- ment)	(rembourse- ment à date fixe)	(rembourse- ment par annuités constantes)	p	ursement ar variables)	Dette directe	Dette indirecte	compris la Dette unifiée)
	4 % 1re s.	4 à 4,5 %	4 %	4 à 5,5 %	8 & 5 %	4 %	4 %	
957 Décembre	4,94	5,48	6,72	6,53	6,56	5,14	5,86	6,5
958 Janvier	4,93	5,53	7,00	6,47	6,51	5,20	5,87	6,5
Février	4,91	5,63	7,06	6,33	6,39	5,20	5,78	6,4
Mars	4,84	5,30	7,02	6,06	6,17	5.16	5,72	6,1
Avril	4,74	5,16	6,90	5,64	5,84	5,06	5,67	5,8
Mai	4,73	5,41	6,90	5,75	5,85	5,07	5,67	5,8
Juin	4,68	5,07	6,87	5,73	5,80	5,04	5,71	5,8
Juillet	4,52	4,79	6,78	5,29	5,56	5,03	5,67	5,5
Août	4,42.	4,50	6,01	5,06	5,19	4,97	5,54	5,2
Septembre	4,37	4,43	5,72	5,02	5,10	4,91	5,52	5,0
Octobre	4,36	4,59	5,62	5,18	5,16	4,90	5,56	5,2
Novembre	4,32	4,50	5,52	5,04	5,12	4,85	5,52	5,1
Décembre	4,31	4,31	5,42	4,98	5,04	4,85	5,45	5,0
59 Janvier	4,29	4,44	5,26	4,85	4,93	4,83	5,40	4,9
Février	4,28	4,46	5,16	4,90	4,98	4,82	5,38	5,0

N.B. Méthode d'établissement : voir Bulletin d'Information et de Documentation de février 1956, p. 84.

Tableau rétrospectif

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

	Constit	utions de	s ociétés	A,	gmentatio	ons de cap	ital			Ensemble des émissions	Primes		ration espèces	Emis-
Périodes	Nombro	Montant nominal	Montant libéré sur val. 10minale	Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur val. nominale	Nombre	Montant nominal	Montant nominal	d'émis- sion 1	en	Incorpo- rations de réser- ves 3	sions nettes

A. — Sociétés belges (sociétés amonymes et en commandite par actions, sociétés de personnes à responsabilité limitée)

	m. mois .	2.643 1.968 1.845	15.627 8.440 1.426	6.961 1.174	974 604 498	17.061 28.949 21.992 8.207	$12.290 \\ 6.227 \\ 3.178$	11.787 5.839 2.779	164 126 29 23	2.100* 3.282 2.147 883	16.814 5.487	545,7 381,6 5,1	16.694 8.196 1.281	4.729 1.927 1.362	8.105 5.206 2.198
1957 Octobr			844	824	103	561	375	354	2	16	1.235		855	197 90	142 601
Noven	abre		1.377	1.302	69	1.609	1.067	1.046	3	87	2.531		1.744		
Décem	ibre		4.965	4.826	198	6.675	4.513	4.440	1	365		164,5	5.791	2.515	1.489
1958 Janvie	er		327	297	36	103	149	141	5	58	534		190	77	229
Févrie	r	249	126	116	47	143	160	158	3	50	336		152	19	153
Mars		228	167	147	62	263	317	177	1	2	486		149	43	134
Avril		216	136	129	76	2.102	700	576	3	130	966		153	375	310
			91	80	6 6	3.836	795	706	5	393	1.279		269	406	504
			156	94	68	423	317	308	5	2 26	. 699		87	127	414
			167	156	58	397	258	245	1	25	450	_	170	66	190
		146	180	84	37	185	164	158			344		44	39	159
Septer		177	74	70	48	755	319	309	_	_	393	2,3	67	210	104
	re p		163	135			931	873		500	1.594	33,8	90	580	872
	abre p		119	114			739	577		13	871	l —	209	330	165
	p		178	164			1.194	1.461	:	670	2.042	131,3	382	225	1.819
Dood	p														

B. — Sociétés congolaises (sociétés par actions et sociétés de personnes)

1956	296 208 190	1.641 3.625 852 377 103	879 3.243 534 287	116 130 83 69	8.220 4.095 3.285 1.057	5.581 3.134 2.066 774	5.362 3.116 2.050 688 82	7 4 - 1	342 312 — 30	7.564 7.071 2.918 1.181	14,6 1,0 1,0 —	767 3.402 515 304	4.146 1.606 1.156 340	1.685 1.664 914 361
1957 Juin Juillet		170	165	17	1.579	1.028	1.026		_	1.198		274	717	200
Août	22	87	37	8	126	64	63	-	-	151		15	45	40
Septembre	21	26	24	12	96	454	454	_	_	480 284		193 12	51 35	234 176
Octobre		110	51	14	192 465	174 314	172 314	_	_	384		10	306	15
Novembre		20	17	8 13	405 81	126	126	_		2.745	_	2.673	58	13
Décembre 1958 Janvier		2.619 97	2.618	14	235	113	84	_	_	210		49	2	105
Février		24	21	9	94	92	68			116	_	16	43	30
Mars	24	33	31	10	175	264	264			297	_	33	228	34
Avril	24	62	40	5	42	34	27	_		96	_	14	7	46
Mai	25	51	35	9	175	82	79	_	_	133	_	81	-	83
Juin	29	. 36	33	4	2	5	5	-	_	41	-	24	4	10
Juillet	22	39	29	12	216	121	97	_		160		69	22	35
Août	23	34	27	6	118	64	64	1	30	128		18	35	68

^{*} Y compris 2 emprunts pour un montant de 25 millions de frs. émis par des sociétés belges exploitant à l'étranger.

 ¹ Non comprises dans les montants libérés.
 2 Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
 3 Comprises dans les augmentations de capital.
 4 Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations sans espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.

(millions de francs)

			Constitution	ns de	sociétés			Augmen	tations de d	enitel				#	Libé	rations	sans es	pèces	. ,	Dissolu Sociétés pa]	Réductions
		par ac	tions		de pers	onnes		Socié	tés par acti	ons		Emissi d'obligat	ons tions	ssion s dan bérés	Apport		ture	80	1	sociétés de	personne	" S	de capital oc. par. ac et soc. de
Rubriques		•		_				et socié	tés de pers	onnes				d'émi iprises ints li	Constitut de socié		ions al	ations rves sa der ntatio	Liq	uidations	Fusion		personnes
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur	Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	par actions	de personnes	Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dens les augmentations de capital)	Nombre	Montant	Nombre Montant	Nombre	Montant
			· -						Détail (des ém	issi	ons			•						•		
Banques, soc. financières Sociétés commerciales	: <u> </u>	· <u> </u>	_	9	 10,0	9,8	1 3	63,0 42,0	7,0 18,0	7,0 18,0		_	_	_	-	5,8	_	7,0 2,5	1 2	3,0 11,4		<u> </u>	<u> </u>
Sociétés industrielles Mines	.	_		3	12,0	10,3		48,3	35,1	28,8		_	_	_	_	6,3	25,0	2,1	2	13,0		1	2,8
Construction, bâtiments Sociétés agricoles	.	_	=	2 4	0,7 $14,5$	0,7 5,7		 63,0	60,5	42,8		_	_	_	_	0,5 1,7	 28,4	10,1		_			_
Transports Divers				1 3	$0,9\\1,2$	$\begin{smallmatrix} 0,9\\1,2\end{smallmatrix}$	_	_				_	_	_	_	0,9	_	_	1	0,5	_ =		=
Totaux	-		-	22	39,3	28,6	12	216,3	120,6	96,6		_		_	_	15,2	53,4	21,7	6	27,9		1	2,8
			Gro	upe	ment d	les so	ziété	s suivo	mt l'im _l	portance	e d	u capi	tal non	ninal	émis o	u con	nulé						
million et moins			_	14	6,6	5,6		1,0	0,5	0,5		_		_	_	2,3	_	0,5	2	1,4		_	
olus de 1 à 5 millions	.	_	=	7	$22,7\\10,0$	$\begin{array}{c c} 21,0\\2,0\end{array}$	5	19,8 $127,0$	9,6 40,1	9,6 33,7		_	=		_	12,9	5,0	4,6 16,6	2 2 1	8,0 8,0	=	1	2,8
plus de 10 à 20 millions plus de 20 à 50 millions plus de 50 à 100 millions	. [—]	=	=		_	=	$\frac{1}{2}$	18,5 50,0	20,0 50,4	20,0 32,8		_	_	_	_	_	20,0 $28,4$	<u> </u>	1	10,5		=	
olus de 100 millions	· <u></u> _													_		_							
Totaux		_	-	22	39,3	28,6	12	216,3	120,6	96,6	-	_	<u> </u>	-	_	15,2	53,4	21,7	6	27,9	- -	1	2,8
																		•					•
					Répo	utition	des	s sociét	és suiv	ant la i	nat	ure du	droit o	qui le	s régit								
			ł	1 1							1 1		!							1	1	i	
Sociétés de droit belge Sociétés de droit congolais	. -	_		22	 39,3		12	216,3	120,6	96,6	-	_				15,2	$\frac{-}{53,4}$	21.7	6	27,9		 -	2,8

(millions de francs)

AOUT 1958

		Constitu	ions de	sociétés			Augmen	tations de	capital		Emissi		2 6				espèces	Sociétés	olutions par ac	tions	Réductions de capital
D. L.	p	ar actions		de per	sonnes			tés par acti tés de pers			d'obligat		émission rises dar ts libérés	Consti	orts en tutions ociétés		tions ves dans tations	et sociétés Liquidation	-	usions	Soc. par ac et soc. de personnes
Rubriques	Nombre	Montant libéré	nominale Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	par actions	de	Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans les augmentations de capital)	Nombre Montant	Nombre	Montant	Nombre Montant
						-	-	Détail	des ém	issi	ons										
anques, soc. financières ciétés commerciales ciétés industrielles ines mstruction, bâtiments ciétés agricoles ansports Totaux	1 6	,0 1,0 	- 3 - 1 0 6 - 1 - 1	10,1 0,9 5,0 7,8 2,5 0,6 26,9	9,9 0,9 	1 1 1 1 1 1 1 6	24,0 50,0 6,0 0,6 27,0 10,0	16,0 30,0 3,0 2,4 3,0 — 10,0	16,0 30,0 3,0 2,4 3,0 10,0	1 1 - - 1	30,0				4,1 0,4 — 0,5 2,5 0,1 7,6	 10,0	30,0 - 2,4 3,0 - - 35,4	8 13,6 1 4,5 2 2,4 1 0,8 12 20,5			1 7,5 1 1,0 — — — — — — — — — — — — — — — — — — —
		G	roupe	ement	des soci	iétés	s suive	ont l'im	portanc	e d	u capi	tal nom	inal é	mis	ou a	nnulé	, •	, ,	•		•
million et moins us de 1 à 5 millions us de 5 à 10 millions us de 10 à 20 millions us de 20 à 50 millions us de 50 à 100 millions Totaux	1 6	,0 1,0 ,0 6,0 — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	9	5,7 21,2 ——————————————————————————————————	5,1 14,9 — — — — — 20,0	3 1 1 1 1 —	33,6 10,0 •24,0 50,0 ————————————————————————————————	8,4 10,0 16,0 30,0 ————————————————————————————————	8,4 10,0 16,0 30,0 ————————————————————————————————	1 1	30,0	 			0,7 6,9 — — — — 7,6	10,0 10,0	30,0	6 3,9 6 16,8 — — — — — — 12 20,9			1 1,0 1 7,5
				Rép	artition	des	socié	tés suiv	vant la	nat	ure du	droit c	rui les	régi	it						
ciétés de droit belge ciétés de droit congolais . Totaux	I—I—	,0 7,0 ,0 7,0	——	26,9 26,9	20,0	- -	117,6 117,6	64,4 64,4	64,4 64,4	1 1	30,0	<u>-</u>	_	<u>-</u>	7,6	10,0 10,0		12 20,1 12 20,1		<u>-</u>	2 8,5 2 8,5

Détail des émissions

Source : Institut National de Statistique.

(millions de francs)

IUILLET 1958

		Cons	titutions d	le socié	tés 1			(société	tions de cap s anonymes	i)		Emission	ns	(89.	Lit	érations	sans esp	èces		Dissolut de sociét sociétés ar	6s 1	Réduction de capital (sociétés
		anonym en comm			e person		(socié		mandite pa de personi			d'obligati	ons	ion libér	Арро	rts en n	ature	[Eg.	(80	ciétés en c lite par ac	omman-	anonymes (sociétés e
Rubriques		par acti	ons		limitée) 			sbilité limit					d'émission omprises ntants libé	Constit	iétés	P.O.	ions res ans les e capital)	1 ,	ciétés de p sponsabilit	ersonnes	command par actions (sociétés d
.vau.,q.uu	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	ancien	Augmentation nominale	ontant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	ıt emprunts conversion	Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	oonymes et en commandite par actions	de personnes responsabilité limitée	Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans la	Liq tie	ons	Fusions	personnes responsab limitée)
	Non	Моп	Montan sur v nom	Non	Mon	Montan sur v nom	Non	Capital	Augme	Montant sur va nomin	Non	Mon	dont en de con	dans	anonymes comman par acti	de per à respon lim	Augn	In (com	Nombre	Montant Nombre	Montant	Nombre Montant
Banques	_		_	_	_	_		_		_			_	_	_	_		_				_ _
Assurances			_			_	1	25,0	25.0	25,0		_		_		_	25.0	<u> </u>	1—1			
Opérat, financières et immobilières	3	7,1	2,5	2	1,1	1,1	6	15,4	7,6	4,7	<u> </u>]			0,4	1,5	3	7,7	_	_ _
Commerce de détail	3	1,4	1,4	33	8,4		4	15,4	8,5	8,5	<u></u>		_		0,6	5,5	0,1	0,0	8	2,2	_	I
Comm. de gros et comm. extérieur	16	89,4	87,4	24	17,6			45,8	39,4	34,9					67,4	10,8	2,4	26,9	11	4.8	=	1 2,0
Fabrications métalliques	6	5,4	5,0	4	0,8		11	40,7	24,8	23,5				_	2,0	0,6	7,0	8,7	6	8.5		3 4,
Métallurgie du fer			_		_		_				1	25,0	_		, 。	_			1	0.4	! =	
Métaux non ferreux	1 1			l		_				!						_		_		<u> </u>	_	1-1 -
ndustries textiles	2	1,5	1,5	3	4,4	4.4	. 5	63,3	62, 2	62,2	I	_			1,0	4,0	0.0	0,1	11	27.7 -		1 122.
ndustries alimentaires	1	0,3	0,3	5	3,1	3,1									0,3	2,8			3	$\frac{1}{2}, \frac{1}{2}$		1 122,
ndustrie du bois	_ [-,0	ĭ	0,2	0,2	1		5,5	1,1	1				0,0	0,1			1	0.1 - 0.1		1 11.
ndustries chimiques	l _l			î	0,6			0,3	0,7	0.7						0,1		$\overline{0,7}$	-	0,1	 	1 -
industrie du verre					0,0	0,0	-	0,0	0,7	0,1		_	_	_			_	1	-	_	-	
Electricité		_		_			1	141,7	$\frac{-}{28,3}$	28,3		_	_	_	_				-	_	† –	1 4,0
Jaz				_	_		1	171,1	20,0	20,0	_		_	_	_	-	_	-	-	_		1 32,
Gau				_					_	_	_	_		_		-	_	<u> </u>	-	-	-	
	1	$\frac{-}{0,1}$	0,1	1	$\frac{-}{0,1}$	$\frac{-}{0,1}$		_ !	_	_	-	_	_		_	-	_	_		-	-	- -
Cuir	1		0,1	7	2,9	2,9	1	40,5	$\frac{-}{19,5}$	19.5		_	_		_			10.5	-		· -	-
Papier et imprimerie		-	_	4	1,1	$\begin{bmatrix} 2,9\\1,1 \end{bmatrix}$	3						_	-		2,3		19,5	-		—	1 19,
	$-\frac{1}{2}$	$\frac{-}{0.4}$	$\frac{-}{0.1}$	5	0.7			1,1	1,4	1,4		_		_		0,9	0,3	-	1	0,5	-	 - -
Courisme	2		1.2	22		0,7					-1	_	_		0,0	0,3		—	1	3,0	—	- -
Intermédiaires	١٩	3,9	1 1	22	2,5	2,5	3	5,0	11,9	11,7	-		_	- 1		0,5	11,4	<u> </u>	5	0,5	· -	i—I —
Déchets et matières de récupérat.	1		<u> </u>				_	-						-			_	<u> </u>	<u> </u>	_ -	· -	 -
Construction	1	4,6	4,6	5	1,4	1,4	. 1	0,1	0,1	0,1	<u> </u>	_			4,2	1,1	_		2	[0, 2]—	· —	
Charbon		_	i —	-				_	_			_ i	-		_			-		— I—	· —	
Perre cuite			–	—	_	-	-	-	_			_	—			_	_	<u> </u>	I — I		·	
Ciment et industries connexes	-		I —	l —	l —		-	_	_		—	_		- 1	_	_	_	l —		_	<u> </u>	<u> </u>
Carrières	—		-	l —	1 —	—		-	_			_			_		_	l —	1	0,4	- I	i—I —
Chaux	—	_	—	l —			_		_			_	—	_	_	_		_		- -		I—I —
Industries céramiques	—		 		l —		-	_	_							_	_		-		· —	l—l —
Industrie du tabac		_	-	—	—		2	0,1	19,9	19,9	-	_		_		_	13,3	6,6	_	_ _	l —	_ _
Industrie du diamant	—		l —			—	_	_							_	_	_		1	0,2		_ _
Editions, librairies, presse	1	1,0	1,0	2	0,5	0,5	_				_		l —		0,0	0,5			2	0.5 -		_ _
Films, théâtres, attractions	1	0,5	0,5	2	0,4	0,1	1	0,3	0,5	0,5			l —		<u> </u>		0.5		ī	2.3 -	l _	_ _
Artisanat	1	0,1	0,1	14	4,1		3	1,2	1,2	1,2					_	3,2		l _	4	0.5		I_ _
Agric., hortic., élev., pêche	<u>_</u>		<u> </u>		<u> </u>							_			_	_		_	2	0.1		
Divers non dénommés		-	_	3	1,4	1,4	1	0.7	1,7	1,7			_			1,2		1.8	3	0,3	_	
Totaux		115,7	107 5	138	51,3			396,6	258,2	244,9	-								· -			
	1 44	115 7	105,7	IIXX	ı 61 9	50,2	58	70c C	OEO O			25,0	t		75,5	33,9	60,4	65,8	67	62,1 -	1	9 196.4

¹ Coopératives : 9 sociétés constituées au capital minimum de 123.650.500 francs; 8 sociétés dissoutes au capital minimum de 582.450 francs.

Détail des émissions

Source : Institut National de Statistique.

(millions de francs)

AOUT 1958

		Const	itutions de	soci	étés 1			(socié	ations de c tés anonym	es)		Emissi	ons	és)			sans esp		de se (sociéte	solutions ociétés 1 és anony	mes)	Réductions de capital (sociétés
	e	anonym t en comm par acti	nandite		de person responsa limité	bilité	oa)		mmandite p és de person sabilité lim	nes		d'obliga	tions	émission mprises tants libén	Appo Constitu de soci			ions es ins les e capital)	dite p		ns) onnes	anonymes) (sociétés en command. par actions (sociétés de
Rubriques	Nombre	Montant nominal	ınt libéré valeur ninale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur Nombre	Nombre	l ancien	Augmentation nominale	nt libéré valeur ninale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Primes d'émission (non comprises s les montants libérés)	mes et en mandite actions	de personnes s responsabilité limitée	Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans le	Liquida- tions	Fusi		personnes à responsab. limitée)
	No	Mon	Montant libé sur valeur nominale	No	Mo	Monta sur No	No	Capital	Augm	Montant libé sur valeur nominale	ž	Mo	dont e	I	anonymes comman par actic	de pe à respo	Ψ	(co)	Nombre Montant	Nombre	Montant	Nombre Montant
Banques			_			_	-	2,0	_		_	_	_	_	_		$\frac{-}{0,2}$	_		-		_
Assurances		_		1	10	<u> </u>	1		1,0	0,5	_	-	-						4 22,8	,		_ _
pérat. financières et immobilières		0,3	0,3	32	1,0	0,6	3	84,2	61,6	61,6				_	0,2	3,9	$0,6 \\ 2,0$	0,3	4 1,4			_ _
Commerce de détail		2,3	2,3	32 23	9,4	9,0	3 7	1,1	3,2	2,7	_	-	<u> </u>	-			0.0	8,6	14 6,7	1 1		1 3.5
comm. de gros et comm. extérieur	10	18,8	18,8	25 4	9,0	7,4	, ,	11,0	12,1	11,8	_	-	_		9,6	$\frac{4,2}{1,0}$	0,0	1 1	5 3,4		_	1 3,3
Fabrications métalliques		100,0	20,7	4	1,5	1,5	$\begin{vmatrix} 1 \\ 2 \end{vmatrix}$	7,5	$2,5 \\ 2,4$	$2,5 \\ 2,4$	\vdash	-	_	—	0,9	1,0	2,0	-	0 0,4			
Métallurgie du fer	-			_	_	-	2	$\substack{1,4\\2,4}$		11.5	_		i —	_	_	_	2,0	1,0				
Métaux non ferreux			0,3	7	$\frac{-}{1,1}$	-,	2	10.6	11,5		-	—	—		0,1	$\begin{bmatrix} -0 \\ 0,4 \end{bmatrix}$	1,7	13,0	4 1.7	, _	_	1 0,2
ndustries textiles		0,4		3		1,1 4,1	2	10,0	14,6	14,7		—			1,5	3,4	-		2 0.5	1 1	_	$\begin{vmatrix} 1 & 0, 2 \\ 1 & 1, 0 \end{vmatrix}$
ndustries alimentaires		2,0	2,0	2	4,1	0,5					\vdash		_		i	0,4		_	2 2,1			1 1,0
ndustrie du bois	-	_	_	2	0,5			05 1	11 7	7.0	\vdash	-	—				5.0	1,0	-, -,-		$\frac{-}{10.0}$	
ndustries chimiques	-	0.5	$\frac{-}{0.5}$	2	0,4	0,4	4	25,1	11,7	7,9	_	—	_	_	0.3	0,1	9,0	1		1	10,0	
industrie du verre		-,-	0,5		_		_			_	\vdash		_	-	,							
Electricité		_	_	_	_	—	_	_	i —	_	_	-	_	-				_			_	
az	1 1		_	_		-	_		_	—		1 —	_		_	_	_					
Eau		_	_	-	1 -	-1 "	1		1 7		_	-	—		_	1 5		1,5				1 1,0
Cuir	-	_	<u> </u>	1	1,5	1,5	+	0,3	1,5	1,5	-	·		-		1,5		1,5			_	1,0
Papier et imprimerie	1 T	0,5	0,5	1	0,5	0,5		10,7	07.0	07.0	_		—	-		0,4	1.0	0,3	1 0.1			
Cransport		0,5	0,5	-		-	4	10,7	27,3	27,3		—	—		_	0.1	,	0,3	1 1 0,3	L	_	_
Courisme	<u> ~ </u>	· 		1 2	0,3	0,3	-		1			—		-	_	, ,	_	' -	4 0.8	, -	_	
Intermédiaires	2	1,1	0,3	13	1,5	1,5	1	1,0	1,0	0,7	-				_	0,3	_	-	4 0,8	, 		
Déchets et matières de récupérat.		150		_		-	_	_	1.7		-	1 —	-	-	-		0,2	1 1 4	1 0.2	<u> </u>	_	
Construction		15,0	3,0	6	0,8	0,8	3	2,3	1,7	1,6		· -	-		_	0,4		1,4	1 0,2	<u>- </u>		
Charbon		_	_	—		1 —	-			_	1-	1 —	—		_						_	
Terre cuite			_	-	—			_				1 —		_	_			_	- -		_	
Ciment et industries connexes							-				_		—	-			_			,		
Carrières		0,3	0,1	1	0,1	0,1	1	22,0	8,0	8,0	1	1 -	-		_	0,1		8,0	1 0,6	<u>' </u>		T
Chaux		_	_	-	—			_	-	_	_	1 —			-	_		-			_	
Industries céramiques		_	_	_	-	_	-	_		_		-	-	-	-			-			_	- -
Industrie du tabac		_		-	_	-	-	_	_	<u> </u>	1	-		_	1 -	—	_	-				
Industrie du diamant		_	-		-				-	_		i —			-	-	_	_			_	
Editions, librairies, presse		_	-	1	0,1	0,1	_	-	<u> </u>	_		-	-	_	_	-		-			_	
Films, théâtres, attractions			_	1	0,1	0,1	_	-	-		\vdash		-	_	_	$\frac{-}{2,1}$	0.7	3.7	5 1.0			
Artisanat		_	_	16		3,6	2	3,6	3,8	3,8	\vdash			-	-		0,1	1 -	1 9 1,0	<u>' </u>	_	<u> </u>
Agric., hortic., élev., pêche	- 1	1 7		1	0,1	0,1	_	-		_		-	-		0.0	0,1	_	_	$\frac{1}{2} \frac{1}{0.9}$	7	_	- -
Divers non dénommés	1	1,0	0,6	2	1,1	0,8	_				<u> </u>				0,2	0,6			_	-		
Totaux	27	142,7	49,9	119	37,3	34,0	37	185,2	163,9	158.5			_		12,8	19,0	12,8	38,8	49 41,7	7 1	10,0	4 5,7
		,	,-					,-	,-			1		1	","	'	,-	1	1 1		•	'

¹ Coopératives : 11 sociétés constituées au capital minimum de 32.537.000 francs; 4 sociétés dissoutes au capital minimum de 333.500 francs.

Détail des émissions

(millions de francs)

SEPTEMBRE 1958

		Const	itutions de	soci	étés 1			(sociét	ations de c és anonyme	es)		Emissi	ons	és)			вапа еврѐ			de so ociétés		1 7mes)	Réduction de capita (sociétés
		anonym			de perso		(80	ciétés en co	mmandite p s de person			d'obligat	ions	ibér	Арро	rts en r	ature	s les apital)	(80	ociétés dite pa			anonymes (sociétés
D. b. J. sus	•	et en comm par acti		à	response limité				sabilité lim					émissi mprise tants l	Constitu de soci	iétés	8 000	ations rves dans les de capit	à re	ciétés (de per	sonnes imitée)	command par action (sociétés
Rubriques	Nombre	Montant nominal	ntant lihéré ur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	dont emprunts de conversion	Primes d'émission (non comprises is les montants libérés)	mes et en mandite actions	de personnes responsabilité limitée	Augmentations de capital	Incorporations de réserves (comprises dans uugmentations de ca	ti	uida- ons		sions	personnes responsab limitée)
	Non	Моп	Montant sur val nomin	Non	Mon	Montan sur v nom	Nor	Capital	Augme	Montan sur v	Nor	Mor	dont er de con	I	anonymes command par actio	de per à respo	Au d	l noo) nugmer	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre Montant
Banques	1	4,0	4,0	_			2	24,0	43,0	43,0	_	_		2,3	4,0	_		_	_		_		_ _
Assurances			· —	—				_	_	_		l — I					_	_	—		<u></u>	<u> </u>	 -
Opérat, financières et immobilière		0,1	0,1	2		2,5	6	479,3	74,3	72,3		-	_	_	_	2,0	1,2	70,0	5	2,6			
Commerce de détail		0,5	0,3	26		4,8	3	6,4	4,7	4,4	<u> </u>				0,1	2,7	1,6	_	8	0,8		0,1	
Comm. de gros et comm. extérieur	12	9,0	6,8	23		7,0	9	18,4	38,6	34,4		—	- 1	_	2,7	4,3	14,3	18,4	10	3,2			2 8,
Fabrications métalliques		1,2	0,6	4	1,7	1,7	4	84,8	65,9	65,9		_	— I		0,3	0,6	_	63, 2	5	2,0	-	— I	
Métallurgie du fer		\ '	_	—	<u> </u>		1	0,2	0,2	0,2				-	_			0,2		-	<u></u>		
Métaux non ferreux		l		<u> </u>		<u> </u>						-		_	_			_	—		-	- 1	
Industries textiles		0,1	0,1	6	, –	7,2	3	6,4	17,3	17,3		-		_	_	6,9	0,3	_	6	21,3		-	1 0,
Industries alimentaires				5		3,7	_	_			<u> </u>	-				3,1			1	2,5		- 1	-
Industrie du bois		4,8	4,8	4	1,3	1,3	2	0,8	0,7	0,6	-	-	- 1	_	4,0	0,6		0,3	3	1,0	-		
Industries chimiques		0,1	0,1	T	0,3	0,1	1	1,4	2,3	2,3		-	- 1		0,0	_	2,3	-	2	1,1			1 5,0
Industrie du verre		-	-		-	-	1	_	_	_	-		_		_				-		-		
Electricité			-	—			-	_	_	_	_	-		_		_		_	_			- 1	
Gaz	i i	_	_	_	_	-	-	_		_		—		_	_		_	_	-			_	
Eau		l —	_	-	-	-	<u> </u>	_	_	_			_		_	_	_	_	_		_		
Cuir		-	-	2	1 -		3	6.7							_	_	_	1 7	i —		_	!	
Papier et imprimerie		1 -	1,2	_	, -,-	0,2	3	0,1	2,4	2,4	<u> </u>			_	0.0	3.3	_	1,7	2			- I	
Transport	_	1,2	1,2	8 9	1	$\frac{4,1}{0,9}$	1	$\frac{-}{1.2}$	1,3	$\frac{-}{1,3}$	_	-		_	0,9	0.0	0,4	0,9	2	0,5		— I	
Tourisme	. 3	1,9	0,6	13		1,0	$\frac{1}{2}$	0.1	1,3 $1,0$		_	-	_	_	0,4	0,0	1	0,9	3	0.9			
Intermédiaires			0,0	13		0,4	Z	0,1	1,0	1,0	_	-			_	0.3		0,5	9	0,9			
Déchets et matières de récupérat			0,4	10		4,7	4	8,9	6,0	$\frac{-}{5,1}$		-	_	_	0,2	2,3	$\frac{-}{1,3}$	_	1	0,5			
Construction	., –	0,8	0,4	10	4,1	4,1	4	0,9	0,0	9,1	_			<u> </u>		2,3	1,3	<u> </u>	1	0,5		- 1	
Terre cuite		-	-	-	1 —	-	2	110,0	57.0	57,0	_			_		_	i —	55,0	-	_		-	
Ciment et industries connexes		-		-	1 —	-	4	110,0	31,0	1	Г	1 — 1	_	_	_	_	_	33,0	-				
Carrières		_		_	-	-	-		-		-	1 - 1			_	-	_			_		_	
Chaux		_	_	_	-	-			-		_	-					_		_	—		\equiv 1	
Industries céramiques				-		_	—		_		-				_	_	_			_			_ _
Industrie du tabac			_						i —			_				_		\				\	
Industrie du diamant			_																			_	
Editions, librairies, presse		0,3	0.3	3	$\frac{1}{1.0}$	1.0			I _							0.2	_	_	1	0.2		_	
Films, théâtres, attractions		0,0	"	li		0.1			_				_			"	_		2	0.1			
Artisanat			_	20		6,9	3	0,7	1,5	1,5						5,3	0,4		4	0.8	1	0,7	
Agric., hortic., élev., pêche		_		1 1	, ,	0,5	i	0,5	0,5	0,4] _	_			","	0, 1		1_			٠,٠ ا	
B mornion oroni boomo	·	1		li		0,3	î	5,0	2.0	0,4			_			0.3			1	0.0			
Divers non dénommés																							
Divers non dénommés		25,1	21,2	141	·	48,4	48	754,8	318,7	309,5	- -			2,3	12,6	32,2	21,8	210,2		38,9		0,8	4 14.

¹ Coopératives : 9 sociétés constituées au capital minimum de 918.200 francs; 9 sociétés dissoutes au capital minimum de 1.550.350 francs.

Source : Institut National de Statistique.

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

		anony et en com par ac	mandite	6	le perso respons limit	abilité		(sociétés e	s anonym en comma actions)	es) indite	1	Emissio 'obligati		nission rises ts libérés)	Libérs		Disso	lutions	capital t
Classification	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant	dont emprunts de conversion	Primes d'ém (non compi dans les montant	Apports en nature	Incorporations de réserve	Liquidation	Fusions	Réductions de Montan

JUILLET 1958

l. - Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique Etranger	44	115,7	105,7 —	138	51,3 —	50,2	58 —	396,6 —	258,2	244,9	1	25,0	_	169,8	65,8 —	62,1	_	196,4
Totaux	44	115,7	105,7	138	51,3	50,2	58	396,6	258,2	244,9	1	25.0		169.8	65.8	62,1	<u>-</u>	196.4

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	30	13,1	10,6 13	L 35,0	33,9	35	17,5	15,5	14,7	— 1	—		26,6	3,3	14,5		
plus de 1 à 5 millions	11	26,6	19,1	7 16,3	16,3	12	56,5	35,7	32,1		_	_	32,7	11,5	29,6		10,7
plus de 5 à 10 millions	2	16,0	16,0 -		— i	5	29,1	34,6	25,7	— [_		12,4	6,6	_		
plus de 10 à 20 millions		_	- -		_	2	40,5	32,8	32,8	_			13,2	19,4	18,0		30,9
plus de 20 à 50 millions		_	<u> </u>		l —	3	191,7	78,3	78,3 1	25,0			25,0	25,0	_	_	32,3
plus de 50 à 100 millions	1	60,0	60,0 -		l —	1	61,3	61,3	61,3	_	-		59,9	_	_		
plus de 100 millions	-		<u> </u>					— [-	-		_	_	_	<u> </u>		122,5
Totaux	44	115,7	105,7 13	51,3	50,2	58	396,6	258,2	244,9 1	25,0	_	_	169,8	65,8	62,1		196,4

AOUT 1958

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

Belgique	27	142,7	49,9	119	37,3	34,0	37	185,2	163,9	158,5	_	-	_	44,6	38,8	31,7	10,0	5,7
Etranger											_		_		-	10,0		
Totaux	27	142,7	49,9	119	37,3	34,0	37	185,2	163,9	158,5 —		_		44,6	38,8	41,7	10,0	5,7

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	20	8,7	7,2	114	27,5	24,2	17	13,0	8,5	7,5			<u> </u>	13.11	2.9	12.3	 1	2,2
plus de 1 à 5 millions	4	9,0	9,0	5	9,8	9,8	15	52, 2	36,9	32,5	_			24,2	14,9	7,2		3,5
plus de 5 à 10 millions	1	10,0			_		1	22,0	8,0	8,0	_			6,4	8,0	10,0	10,0	
plus de 10 à 20 millions	1	15,0	3,0		—		2	7,0	23,5	23,5	_	—		-	13,0	12, 2	<u> </u>	
plus de 20 à 50 millions	-		_				1	10,0	26,0	26,0	_			_				_
plus de 50 à 100 millions	1	100,0	20,7				1	81,0	61,0	61,0	_			0,9			<u> </u>	
plus de 100 millions		_	_	—	—	-	-	- 1			_			_		-		_
Totaux	27	142.7	49.9	119	37.3	34.0	37	185.2	163.9	158.5	_			44.6	38.8	41.7	10.0	5 7

Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(millions de francs)

Source : Institut National de Statistique.

		Con	stitutions o	6	le perso	nnes		(sociétés	s anonyn en comm	ies)		Emission		n oérés)	Libéra		Disso	lutions	ital
	•	par act		à	response limité			par (soc. de pe	actions) rs. à resp	o. lim.)	d	'obligation		mission prises ats libe	espé	ces	800	_	de cap
Classification	Nombre	Montant nominal	ontant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	ntant libéré ur valeur cominale	Nombre	ital ancien	gmentation nominale	ntant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	emprunts onversion	Primes d'ér (non com) 1s les montar	Apports en nature	corporations de réserve	Liquidatio	Pusions	Réductions d Monta
		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Mor			Mon's		Cap	Αυ	Men			dont de c	dar		Inc	Moi	ntant	

l. — Selon le lieu où s'exerce leur activité

SEPTEMBRE 1958

Belgique Etranger	36	25,1 —	21,2	141	49,1	48,4	48	754,8	318,7	309,5	_		2,3	66,6	210,2 —	38,9	0,8 —	14,4
Totaux	36	25,1	21,2	141	49,1	48,4	48	754,8	318,7	309,5		_	2,3	66,6	210,2	38,9	0,8	14,4

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins	33	16,9	13,3	130	28,4	27,7	23	14,5	9,9	9,5 -	1	-1-	-1 1	23,3	2,2		0,8	0,1
olus de 1 à 5 millions	3	8,2		11	20,7	20,7	15	59,3	27,8	23,0		_ -		31,3	2,4	4,9		1,3
plus de 5 à 10 millions	<u> </u>	_	_	_		_	1	14,6	5,4	1,4	-	- -		_	_	_	_	13,0
plus de 10 à 20 millions	-		_	_	_	_	5	27,4	77,6			- -	-2,3	12,0				_
plus de 20 à 50 millions		_	_		_	_	2	84,0		73,0]-		-			45,0			
plus de 50 à 100 millions		_		_	_	—	2	555,0	125,0	125,0	-	- i -			125,0		_	-
plus de 100 millions			_		— '	_	<u> </u>		-	[-	-	- -		_	-	_		
Totaux	36	25,1	21,2	141	49,1	48,4	48	754,8	318,7	309,5	_	_ -	2,3	66,6	210,2	38,9	0,8	14,4

VI. — EMPRUNTS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES ORGANISMES D'UTILITE PUBLIQUE 1

18

DU CREDIT COMMUNAL

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses).

VII. - OPERATIONS BANCAIRES 19

VIII. — INSCRIPTIONS

HYPOTHECAIRES 3

20

(long et	moyen te	rme)
Périodes	Emissions publiques en Belgique	Emprunts à l'étranger
	(millions de francs)	(millions)
1957	17.515	U·S. \$ 87.3
1958	26.559	U.S. \$ 97
1958 Janvier Février Mars	7.464 2.000	
Avril Mai	3.400	U.S. \$ 15 U.S. \$ 22
Juin Juillet	1.000	
Août Septembre .	10.695	U.S. \$ 60
Octobre Novembre .	2.000	_
Décembre	8.194	D.M. 40

			enses dinaires	Dépenses ordinaires						
	Périodes	Prélèvements sur comptes 2	Rembourse- ments nets	Avances nettes						
	Moyenne Moyenne Décembre Janvier Février Mars Avril Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre	(millions de francs)								
1957 1958		536 574	216 145	314 371						
1957 1958	Janvier Février Mars Avril Juin Juillet Août Septembre Octobre	553 439 447 443 309 347 559 917 511 757 764 674	113 688 76 70 252 38 36 138 66 42 213 34 82	566 504 527 693 617 648 233 241 178 301 126 137 244						

Périodes	Montant selon droits d'inscription perçus
	(millions de francs)
1957 Moyenne 1958 Moyenne 1957 Décembre 1958 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	1.778 1.768 1.258 1.676 1.510 1.538 1.898 1.636 2.007 1.851 1.636 1.728 1.966 1.801

¹ Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc. (à l'exception des émissions continues et des emprunts de la Société Nationale de Crédit à l'Industrie). — 2 Y compris les retraits sur subsides accordés par la province et l'Etat. — 3 Y compris les renouvellements au bout de quinze ans qui se montent à environ 1 p.c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

I. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(millions de francs)

		Dette co	nsolidće		Dette	à moyen te	rme 3	Dette	à court ter	me 4	Avoirs	Dette
Fin de mois		intérieure									des partic.	totale
	directe	indirecte	totale	extérieure 12	intérieure	extérieure 2	totale	intérieure 5	extérieure 2	totale	C.C.P.	1 5
1957 Novembre Décembre	170.607 170.120		186.792 186.284		26.019 25.632	1.321 1.071	27.340 26.703	62.758 60.573	6.784 7.709	69.542 68.282		324.334 323.296
1958 Janvier Février	168.837 168.353		184.967 184.455	18.324	29.829 29.830	1.069 1.067	30.898 30.897	59.938 61.750	7.561 8.144	67.499 69.894	23.362	325.050 326.787
Mars Avril	168.015 167.565	16.115	184.077 183.680	18.211	29.830 29.519	1.068 1.068	30.898 30.587	64.635 68.328	8.751 9.257	73.386 77.585	23.991	$329.164 \\ 334.054$
Mai	167.426 166.853	17.965	185.421 184.818	18.060	29.519 27.642	1.068	30.587 28.711	69.021	9.174	78.195 80.983	23.568	335.856 336.140
Juillet Août Septembre	166.506 166.350 176.885	17.888	184.406 184.238 194.746	17.994	27.642 26.669 26.315	1.069 1.068 1.068	28.711 27.737 27.383	71.788 73.921 64.977	10.707 14.142 11.597	82.495 88.063 76.574	23.063	338.016 341.095 339.354
Octobre Novembre	176.526 175.890	17.787	194.313 193.655	17.912	26.071 26.071	1.069	27.140 27.140	68.363	11.578 11.578 11.594	79.941 82.228	23.126	342.432 344.324
Décembre 1959 Janvier	175.511 177.955	17.747	193.258 195.614	17.846	26.071 25.444	828 830	26.899 26.274	70.296	11.687 11.839	81.983 82.284	25.367	345.353 346.314

¹ Non compris les dettes intergouvernementales résultant de la guerre 1914-1918. — 2 Le montant des dettes extérieures est établi d'après le cours des changes à la date indiquée. — 3 Certificats de trésorerie à échéance de plus d'un an. — 4 Certificats à un an d'échéance su plus. — 5 Non compris la Dotation des Combattants.

II. — AVOIRS EN EFFETS PUBLICS DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (millions de francs) 25²

	A 120 jours au maximum	A plus de	cinq ans		
Fin de mois	Certificats de trésorerie 1	Créance consolidée sur l'Etat	Effets publics nationaux	Total	
55 Juin	7.664	34.660	1.901	44.225	
Septembre	8.047	34.660	1.913	44.620	
Décembre	8.918	34.660	1.914	45.492	
66 Mars	7.517	34.660	2.069	44.246	
Juin	7.283	34.660	2.066	44.009	
Septembre	7.973	34.660	2.071	44.704	
Décembre	5.989	34.660	2.072	42.721	
67 Mars	7.132	34.456	2.232	43.820	
Juin	7.588	34.456	2.230	44.274	
Septembre	8.727	34.456	2.235	45.418	
Décembre	6.616	34.456	2.239	43.311	
68 Mars	8.690	34.243	2.375	45.308	
Juin	8.615	34.243	2.372	45.230	
Septembre	2.115	34.243	2.376	38.734	
Décembre	7.840	34.243	2.379	44.462	

¹ Convention du 14 septembre 1948, conclue en vertu de l'art. 13 de la loi organique de la B.N.B. — 2 Art. 8 § b), de la loi du 28 juillet 1948 relative à l'assainissement du bilan de la B.N.B. — 3 Art. 14 de la loi organique de la B.N.B.

III. — APERCU DE L'EXECUTION DES BUDGETS (millions de francs)

 25°

7 0. 44	Du 1/I au	31/XII/1958		Du 1/I au	81/XI!/1958
Recettes	Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958	Dépenses	Pour compte exerc. 1957	Pour compte exerc. 1958
Voies et moyens: Impôts	6.116 63 615 4.403 - 3 71 23	81.729 3.425 673 1.496 509 190 292	Dépenses ordinaires : Dette publique Pensions Dotations Non-valeurs et remboursements Administration { rémunérations générale { matériel } Subventions Travaux Autres dépenses	1.671 758 15 86 382 1.511 3.061 264 4.873	15.563 14.413 309 384 20.465 5.187 32.713 796 4.268
Recettes extraordinaires : Produits d'emprunts consolidés Diverses	11.288	88.314 10.873 320	Total Dépenses extraordinaires: Service de la dette publique	12.621 - 37 - 228 - 1	94.098 1.056 995 433 13.220 508 655 10
Total TOTAL GENERAL Mali	16 11.304 1.058	11.193 99.507 11.469	Total TOTAL GENERAL	- 259 12.362	16.878 110.976

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercice

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : Moniteur belge.

Périodes	Contributions directes	Douanes et Accises	Enregistrement	Recettes globales	Recettes globales cumulatives depuis janvier 1
1957 Moyenne mensuelle	3.214	1.458	2.769	7.441	
1958 Moyenne mensuelle	3.069	1.514	2.738	7.321	_
1957 Septembre	2.901	1.407	2.712	7.020	68.420
Octobre	2.256	1.610	2.725	6.591	75.011
Novembre	2.651	1.444	2.885	6.980	81.991
Décembre	2.794	1.470	3.043	7.307	89.298
1958 Janvier	5.602	1.608	2.804	10.014	10.014
Février	2.406	1.342	2.731	6.479	16.493
Mars	2.248	1.397	2.941	6.586	23.079
Avril	2.285	1.682	2.749	6.716	29.795
Mai	2.923	1.453	2.745	7.121	36.916
Juin	3.307	1.483	2.658	7.448	44.364
Juillet	5.740	1.590	2.527	9.857	54.221
Août	2.270	1.432	2.638	6.340	60.561
Septembre	3.271	1.538	2.677	7.486	68.047
Octobre	2.432	1.684	2.783	6.899	74.946
Novembre	2.044	1.290	2.776	6.110	81.056
Décembre	2.298	1.667	2.826	6.791	87.847

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 31 décembre 1958 pour les exercices 1957 et 1958

(non compris les centimes additionnels provinciaux et communaux et les sommes attribuées au Trésor de la Colonie)

(millions de francs)

Source : Moniteur belge.

	Exercice	1957 2	Exercice	1958	Décembre 1958
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires	Recettes effectuées pour l'exerc. 1958
I. Contributions directes 1	38.473	34.623	31.165	32.454	2.298
II. Douanes et accises	17.590 6.031	16.604 5.500	17.717 5.802	18.047 5.900	1. 667 488
accisestaxes spéciales de consommat.	10.571 710	10.844	10.943	11.837	1.080 73
II. Enregistrement	33.231 3.624	31.360 2.900 1.500	32.849 3.037 1.823	34.905 3.500 1.65 0	2.826 355 197
successionstimbres et taxes assimilées	1.569 27.702	26.555	27.630	29.319	2.244
Total 1	89.294	82.587	81.731	85.406	6.791
Différence par rapport aux éval. budgét.	+ 6.	707	- 3.6	375	+ 35

¹ Y compris le produit des versements anticipatifs à valoir sur la taxe professionnelle.

2 L'exercice 1957 commencé le 1er janvier 1957 s'est clôturé le 81 mars 1958.

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à la clôture de l'exercice.

REVENUS ET EPARGNE

I. — RENDEMENT DES SOCIETES PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juin 1958

Source : Institut National de Statistique.

	Nomb	re de so	ciétés	Capital	Réserves	Résultate	nets	Dividen- de brut mis en	Dette obliga-	Coupon d'obliga tions
Rubriques	recen-	en béné-	en perte	versé	Itebel veb	Bénéfice	Perte	paie- ment	taire 1	bruts 2
		fice				(millions	de francs)		
A. — Sociéto	és ay	ant le	ur pri	ncipale (exploitati	on en Be	lgique			
Banques	3	3	_	1.160,0	1.199,0	255,0		95,2	395,9	13,
Assurances	36	32	4	350,8	297,3	103,2	$\frac{2,6}{2,3}$	60,8	63,8 $2.300,0$	2,
Opérations financières et immobilières Commerce de détail	127 69	100 53	$\begin{array}{c} 27 \\ 16 \end{array}$	$\begin{bmatrix} 1.503,8\\ 516,2 \end{bmatrix}$	$948,4 \\ 234,3$	$\begin{array}{c} 265,2 \\ 75,2 \end{array}$	$\frac{2}{4}, \frac{3}{4}$	45,0	45,0	91, 2,
Commerce de gros et commerce extérieur	317	245	$\frac{10}{72}$	525,6	595,5	139, 9	18,9	28,3	34,1	2
Sabrications métalliques	170	131	39	3.136,2	2.056,0	524, 2	33,0	243,1	160,3	9
Métallurgie du fer	11	9	2	1.133,6	1.565,0	164,7	0,9	104,1	157,5	8
Métaux non ferreux	8	8		199,8	161,7	42,1		29,1	1,7	0
ndustrie textile	131	90	41	1.180,6	1.004,8	126,9	14,4	23,5	65,4	4
ndustrie alimentaire	74	55	19	408,7	337,8	60,3	4,8	18,8	75,9	4
ndustrie du bois	39	32	7	163,8	81,1	25,0	3,0	3,2	5,0	3
Industrie chimique	76	54 6	$\begin{array}{c c} 22 \\ 1 \end{array}$	$ \begin{array}{c} 1.798,9 \\ 290,4 \end{array} $	544,7 $258,7$	176,2 $85,4$	$\substack{10,1\\0,2}$	$\begin{bmatrix} 78,3\\31,7 \end{bmatrix}$	62,3	0
Electricité	12	12		1.797,4	344,9	191,3		152,2	941,3	55
łaz	1 1	1		30,0	102,6	15,4			115,2	6
Zau	_	_						_		_
Duir	23	15	8	49,4	35,7	4,8	1,6	_	12,5	0
Papier et imprimerie	37	32	5	487,8	302,2	63,6	0,3	24,4	71,7	4
Cransport	59	42	17	1.068,1	677,7	93,8	4,2	62,2	20,0	1
Courisme	37	23	14	32,1	9,2	2,2	2,0	0,1	1,4	0
intermédiaires	64	45	19	30,2	25,3	14,8	3,3	2,9	_	-
Déchets et matières de récupération	7	3	4	12,2	7,6	1,7	0,1	$\begin{bmatrix} 0,7\\c \end{bmatrix}$	17.0	-
Construction	50	42	8	181,5	172,4	33,5	0,8	$\begin{bmatrix} 6,6\\161,1 \end{bmatrix}$	17,3 44,3	$\begin{array}{c c} 1 \\ 2 \end{array}$
Cerre cuite	20	3 18	2	1.775,0 232,5	1.091,1	$\begin{array}{c} 189,0 \\ 21,4 \end{array}$	0,8	10,0	0,4	
Ciment et industries connexes	5	4	1	401,0	241,1	110,5	$0,0 \\ 0,2$	49,5	5,0	0
Carrières	11	7	4	11,2	4,8	2,0	0,2	0,6	4,4	Ō
Chaux	1		ī	0,2	$-\tilde{0},\tilde{1}$			_		_
ndustrie céramique	4	3	1	4,5	22,5	0,2	4,5	_		-
Industrie du tabac	6	5	1	542,5	84,7	25,7	1,1	13,2	-	_
Industrie du diamant	8	7	1	5,8	3,9	0,6	0,1		<u> </u>	_
Editions, librairies, presse	23	16	7	26,6	14,1	8,2	1,1	2,6	1,0	0
Films, théâtres, attractions	22	15	7	16,1	26,8	15,5	1,9	7,0	1,2	0
Artisanat	76	56	20	49,5	75,4	9,1	3,9	1,0	3,8 3,8	0
Divers non dénommés	62	44	1 18	$\begin{array}{c c} & 12,9 \\ & 148,1 \end{array}$	0,7 $159,9$	0,7 $51,9$	4,5	32,6	11,3	ő
TOTAL				19.283,0		2.899,2		i	4.621,5	217
B. — Sociétés	•		'		•		,		,	•
Banques, sociétés financières	23	ı	i	ı	583,2	509,4	4,5	393,0	16,5	ا ا
Sociétés commerciales	17	22	1 4	2.410,9 591,0			7,5	8,9		0
Sociétés industrielles	55	45	10	4.758,8	1.207,9	894,3	44,1	635,4	75,0	4
Sociétés agricoles	25	22	3	1.523,8	734,8	290,3	0,9	210,4	25,0	1
Mines	18	13	5	2.210,0	1.284,1	1.056,8	17,5	369,4	<u> </u>	-
Construction	8	4	4	275,3	50,7	4,9	5,4	1,5	l —	-
Cransport	2	2	l —	97,5	4,5	5,5		5,1	12,4	0
Sociétés diverses	3	2	1	145,0	_ 19,1	3,0	3,6	2,3		
TOTAL	151	123	28	12.012,3	4.009,0	2.795,7	83,5	1.626,0	133,4	8
C. — Sociéte	és αγ	ant le	ur pri	ncipale (exploitati	on à l'ét	anger			
Electricité	1	1	-	15,0	21,4	2,2	_	1,9	-	-
Chemins de fer	_	-	-	1 7.0	0.6	0.1	-	-	1,5	0
FramwaysPlantations, sociétés coloniales	1 4	1 1	-	158.0	0,6	$\begin{array}{c} 0,1\\3,7 \end{array}$				
Sociétés diverses	13	9	4	158,0 763,0	96,0 449,0	119,1	28,0	86,0	_	_
								·		<u>-</u>
TOTAL	19	15	4	940,8	567,0	125,1	28,0	87,9	1,5	0
TOTAL GENERAL	11 775	1 254	491	32.236,1	117 493 A	5.820,0	236,7	13.180.8	4.756,4	225

¹ Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes. 2 En outre, il a été mis en paiement pendant le mois de juin 1958 :

 Coupons d'emprunts de l'Etat
 605,1

 Coupons d'emprunts de la Colonie
 90,6

 Coupons d'emprunts des Provinces et Communes
 74,5

 Coupons d'emprunts d'organismes divers
 194,8

 Coupons d'emprunts extérieurs
 85,9

I. — RENDEMENT DES SOCIETES PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en juillet 1958

Source : Institut National de Statistique.

Nomi	ore de so	ociétés	Capital	Risorvas	Résulta	ts nets	Dividen- de brut	Dette obliga-	Coupon d'obliga tions
recen-	en béné-	en	versé	Reserves	Bénéfice	Perte	paie- ment	taire 1	bruts 2
Bées	fice	perte		······································	(million	s de francs)			
s αγο	mt le	ur pri	ncipale (exploitati	on en Be	lgique			
$\begin{vmatrix} 1 \\ 0 \end{vmatrix}$	$\frac{1}{2}$		10,0	3,5	0,2	_	-	398,6	13,
				1 '		3.1			$\frac{2}{94}$
17	15	2							1,
110	88	22	171,3	160,0	34,5	5,9	10,6		2
43	35	8	432,0	264,9	101,7	0,7	41,4		3,
			134,8	119,5					15
						1			-
							1		0 2
					29.3		1		0
		2							10
	_								
1	1	_	55,0	8,4	1,0		_	424,2	23
3	3	_	215,0	375,4	54,0	<u> </u>	26,8	28,4	1.
-				<u> </u>	- .			<u> </u>	-
{							1		0
	-								2
				1		,			$\begin{vmatrix} 12 \\ 0 \end{vmatrix}$
			1.0		4				
29	23	6			12,1		8,6	17,4	0,
5	5	_	1.655,3	368,9	255,9		171,3	128,9	7
7	7	—	124,8	34,5	11,4		6,6	2,1	0,
4	4	_	16,6	8,9	0,7	_			-
2	1	1	25,1	5,3	1,6		0,1	0,7	0,
-		_		<u> </u>		_	-	100	$\overline{0}$
		1			77	_	1 7		2,
					<u>',</u> '			10,1	
$\begin{vmatrix} 12 \end{vmatrix}$		2			31.0	0.4	0.8		_
10	6	4	15,0	1		0,6			! _
30	22	8	48,7	19,8	6,8	0,9	0,3	11,2	0,
	_			_	_	. —			-
				<u></u>	l				
516	404	112	6.880,8	4.976,1	1.058,0	37,4	539,5	4.453,3	203
ayant	leur	princ	ipale exp	ploitation	au Conq	go belge	•		
7	7		254,5	268,7	65,3				0
3	2	1		106,0	39,8				-
20	18	2							4,
									1,
								7,5	0,
		2				24,2		153 6	6
1 1	1	_				_			
72	61		7.012,6		1.322,6	69,0			13,
 ,					1	l	1	l	I
	mt le	_	, –	_	on a l'et				
1	-	1	255,0	257,9	_	3,1	-		-
-	-		_	-	_	_	_	_	-
1	1		400,0	172,0	27,4		21,0	_	
				105,8	19,8	<u> </u>	12,5	$\frac{-}{1,2}$	0,
	5		135.4						
- 5 7	5 6	$\frac{-}{1}$	790,4	535,7	47,2	3.1	33,5	1,2	0.
5 7	6		790,4	535,7	47,2	3,1	33,5	1,2	0, 216 ,
5 7 595	6 471	124	790,4 14.683,8		47,2 2.427,8	3,1		1,2	216
	recensées 5 ayc 1 9 40 17 110 43 6 3 30 30 10 17 1 3 6 14 23 12 20 2 29 5 7 4 2 1 2 3 12 10 30 14 516 cryant 7 3 20 10 4 4 4 72	recensées en bénéfice S ayant le 1	recension bénésice perte	Capital versé sées sées sées sées en perte	Pecen- sées Sees Sees	Capital Réserves Bénéfice recentered fice perto recentered fice perto recentered recentered	Capital Perte Pe	Capital Réserves Bénéfice Perte ment Réserves Bénéfice Perte ment Réserves Bénéfice Perte ment Réserves Bénéfice Perte ment Réserves Réser	Capital recent sides Capital recent sides Capital fire Cap

Coupons d'emprunts extérieurs

I. — RENDEMENT DES SOCIETES PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Dividendes et coupons d'obligations mis en paiement en août 1958

Source : Institut National de Statistique.	Source	:	Institut	National	do	Statistique.
--------------------------------------------	--------	---	----------	----------	----	--------------

	Nomb	ore de so	ciétéв	Capital	Réserves	Résultats	nets	Dividen- de brut mis en	Dette obliga-	Coupo d'obli tion
Rubriques	recen-	en béné-	en	versé	110801 408	Bénéfice	Perte	pale- ment	taire	brut 2
	sées	fice	perte			(millions	de francs)		
A. — Société	я ауа	mt leu	r prin	cipale ex	ploitation	n en Belo	gique			
anques			-		-	_	-		395,9 63,8	13 2
ssurancespérations financières et immobilières	$1 \\ 13$	1 7	6	0,1 18, ₀	7,3	9,7	0,8	0,6	2.219,2	86
ommerce de détail	15	6	9	11,8	- 0,6	0,5	0,4		38,4	1
ommerce de gros et commerce extérieur	47	34	13	48,0	35,0	8,7	1,4	_	30,7	1
abrications métalliques	12	7	5	143,2	43,8	18,6	0,8	5,4	47,7	2
étallurgie du fer	1	1		15,0	8,8	0,3	—	0,2	140,2	7
étaux non ferreux	- .	_	l —_				<u> </u>			-
dustrie textile	14	9	5	69,4	21,0	4,1	0,4	2,3	34,2]
dustrie alimentaire	17	13	4	389,6	185,1	41,9	1,4	17,1	28,3]
dustrie du bois	8	$\frac{5}{2}$	$\frac{3}{2}$	5,3	4,7	0,7 4,7	0,7	2,5	133,0	-
dustrie chimiquedustrie du verre	4		2	29,2	17,3	4,1	0,1	2,0	1,8	
lectricité	1	1	_	174,0	18,8	13,1	l	11,5	289,7	14
BZ	ī	1		3,0	9,6	1,0	_	0,7		_
hu		_							<u> </u>	_
iir	5	1	4	7,7	3,4	_	0,7	_	l —	_
pier et imprimerie	5	5		117,3	106,4	6,3		2,2	10,0	1
ansport	11	8	3	18,8	2,9	1,9	_		l —	-
ourisme	8	4	4	2,5	0,9	<u> </u>	0,9		—	-
termédiaires	8	7	1	6,5	24,3	4,0		1,8	0,3	-
chets et matières de récupération	_ !	_	—	<u> </u>	_	_	—	-	l —	-
nstruction	5	4	1	38,4	5,0	4,0	—	0,7	5,5	j
arbon		<u> </u>		 -			_		44,9	
rre cuite	2	1	1	45,0	-2,0	1,9		1,5	1,7	
ment et industries connexes			— <u>.</u>				-		66,8	
rrières	2	1	1	1,9	2,0	0,1	0,3	- ,		-
naux	3	3	_	73,0	57,0	15,1	_	11,4		-
dustrie céramiquedustrie du tabac			-					1 =		_
dustrie du diamant				_						_
ditions, librairies, presse	1		1	0,4						
llms, théâtres, attractions	14	9	5	6,9	5,6	0,9	2,0		l _	l _
tisanat	8	5	3	5,0	4,8	0,4	0,2	0,2	0,5	_
griculture, horticulture, élevage, pêche	3	2	li	3,5	0,2		0,1			_
vers non dénommés	4	1	3	1,5	0,1	l —	0,2	_	l —	_
TOTAL	213	138	75	1.235,0	561,4	137,9	10,3	58,1	3.552,6	14
B. — Sociétés	avant	leur	orincir	ale expl	oitation d	nı Congo	belg	€		
nques, sociétés financières	2	2		20,1	2,2	0,7	l	0,2	7,6	
ciétés commerciales	3	3	l —	130,0	67,0	10,0	—	5,8	l`	_
ciétés industrielles	4	2	2	126,0	65,5	35,9	3,8	19,1	28,4	1
ciétés agricoles	6	5	1	188,0	325,2	50,8	0,8	33,5		-
ines	—		-	_	_		—	—	_	-
nstruction	3	2	1	126,0	- 91,4	5,2	2,5	0,1	-	-
ansport	1	1		28,0	20,2	11,7	_	3,2	1 —	-
ciétés diverses										
TOTAL	19	15	4	618,1	388,7	114,3	7,1	61,9	36,0	
C. — Société	s ay a	mt leu	r prin	cipale ex	ploitation	n à l'étro	mger			
ectricité	<u> </u>	_	-	-	-	-	-	-	I —	-
emins de fer	-	_	-	_	_		-	<u> </u>		-
amways	_ 1		<u> </u>	0 6	7,5	9 4	-	0.5	-	-
antations sociétés colonieles	1	1		2,6	1,5	3,4		0,5	20,0	-
		-	_	_					40,0	-
antations, sociétés coloniales	<u> </u>	1		o e	7 5	2 /		0.5	വെ	:
	1 	1 154		2,6	7,5 957,6	3,4 255,6	17,4	0,5 120,5	20,0 3.608,6	15

Coupons d'emprunts extérieurs

I. — RENDEMENT DES SOCIETES PAR ACTIONS BELGES ET CONGOLAISES

Tableau rétrospectif

Source : Institut National de Statistique.

	No	mbre de socie	ités	Capital		Résulta	ts nets	Dividende	Dette	Coupons
Périodes	recensées	en	en perte	versé	Réserves	bénéfice	perte	brut mis en paiement	obligataire 1	d'obliga- tions bruts
		bénéfice	- Politi		(m	illione de fran	cs)		(millions	de francs)
1956 2	13.952	10.379	3.573	159.601	103.883	32.169	2.171	17.953	46.9318	2.130
1957 2	14.069	10.770	3.299	175.112	107.474	35.102	2.097	19.861	53.327³	2.274
1957 Juin	1.634	1.246	388	27.076	15.601	5.895	320	2.986	3.915	179
Juillet	559	448	111	11.744	7.803	2.461	91	1.512	4.131	191
Août	188	142	46	1.502	970	270	21	114	3.241	139
Septembre	315	236	79	2.187	1.820	374	28	154	3.863	175
Octobre	537	418	119	11.465	5.144	1.765	254	1.069	3.828	178
Novembre	338	267	71	13.069	5.536	1.815	215	1.067	3.489	158
Décembre	384	287	97	7.868	5.422	927	67	468	5.087	245
1958 Janvier	122	96	26	2.381	833	273	32	156	4.858	223
Février	132	101	31	325	481	73	7	26	3.877	169
Mars	1.540	1.180	3 60	13.898	8.277	2.273	160	1.303	4.859	228
Avril	2.703	2.063	640	27.791	15.422	3.635	451	1.783	4.630	213
Mai	2.769	2.128	641	57.345	34.736	10.611	509	6.794	3.924	175
Juin	1.775	1.354	421	32.236	17.424	5.820	237	3.181	4.756	226
Juillet	5 9 5	471	124	14.684	9.297	2.428	110	1.568	4.712	216
Août	233	154	79	1.856	958	256	17	121	3.609	153

¹ En ce qui concerne les résultats monsuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

2 Déduction faite des doubles emplois.

II. — CAISSE GENERALE D'EPARGNE 31ET DE RETRAITE

Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse d'Epargne¹ (épargne pure)

(millions de francs)

Périodes	Ver- sements	Rembour- sements	Excédents	Soldes des dépôt à fin de période
1956 Moyenne mens	1.210	1.025	185	56.132
1957 Moyenne mens	1.399	1.205	194	60.144
1957 Novembre	1.149	1.218	- 69	58.454
Décembre	1.414	1.408	6	60.144
1958 Janvier	1.887	1.206	681	60.825
Février	1.340	1.089	251	61.076
Mars	1.353	1.250	103	61.179
Avril	1.465	1.218	247	61.426
Mai	1.467	1.254	213	61.639
Juin	1.514	1.253	261	61.900
Juillet	1.810	1.219	591	62.491
Août	1.499	1.050	449	62.940
Septembre p	1.535	1.216	319	63.259
Octobre p	1.715	1.143	572	63.831
Novembre p	1.487	1.036	451	64.282
Décembre p	1.837	1.396	441	66.683
1959 Janvier p	2.257	1.213	1.043	67.726

¹ Y compris les livrets des prisonniers de guerre. Nombre de livrets au 81 décembre 1956 : 6.597.368 et au 81 décembre 1957 : 6.697.202 2 Y compris les intérêts capitalisés de l'exercice.

III. — INDICE DES REMUNERATIONS 32 HORAIRES BRUTES DES OUVRIERS

 $Base\ 1953\ =\ 100$

Méthode d'établissement et conditions d'utilisation : voir Bulletin de novembre 1957, page 413

Périodes 1954 Juin	moyen brut par heure prestée (hommes + femmes) 102,9 102,8 104,0 104,1	ouvrier qualifié 1 102,3 102,8 103,5 103,9	ouvrier non qualifié 102,1 102,8 103,7
Septembre Décembre	102,8 104,0 104,1	102,8 103,5	102,8 103,7
Décembre	104,0 104,1	103,5	103,7
1955 Mars	1 '	109 9	1
		100,0	104,9
Juin	105,5	104,9	105,3
Septembre	105,4	105,4	105,8
Décembre	107,6	106,4	107,2
1956 Mars	109,4	109,5	110,1
Juin	113,8	113,2	113,9
Septembre	115,2	115,1	115,5
Décembre	119,5	118,3	118,1
1957 Mars	121,9	121,8	122,0
Juin	125,4	124,1	124,4
Septembre	124,9	125,1	134,7
Décembre	128,9	127,7	127,8
1958 Mars	128,1 130,1	$128,2 \\ 128,8$	128,4 129,0
JuinSeptembre	129,7	128,8	129,0

¹ Non compris les ouvriers du transport.

³ Au 31 décembre.

35

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION

Mouvement du débit

						Bruxe	lles								
Périodes	Nombre de chambres à fin		nt à 1, 10 jours 1	effets	tres publics oupons	Virem. ch prom., q etc.	uitt.,		ur anger	То	taux	Prov	rince	Bruxel et prov	
	de période	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards le francs	milliers de pièces	nilliards de francs	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de pièces	milliards de france	milliers de pièces	milliards de francs	milliers de piòces	milliards de francs
1957 Moyenne 1958 Moyenne	38 38	$^{2,1}_{2,1}$	119,4 112,7	1,7 2,1	10,3 14,6	227,0 240,3		$\frac{3,2}{2,9}$	5,5 5,4	234,0 247,4	246,6 244,3			472,8 3 482,3 3	
1957 Novembre Décembre	38 38	$\frac{1,8}{2,1}$	100,6 138,1	1,3 1,6	7,3 13,9	219,0 244,3		$\frac{2,9}{3,2}$	5,0 5,6	225,0 251,2	220,3 274,4			456,7 498,23	
1958 Janvier Février	38 38	$\frac{2,2}{2,2}$	128,9 106,8	2,2 1,3	18,5 11,5	$\begin{bmatrix} 241,8 \\ 219,5 \end{bmatrix}$	112,0	3,2 2,9	5,5 5,6	249,4 $225,9$	268,7 235,9	248,4	67,6	497,83 448,62	
Mars Avril	38 38	2,3	102,4 96,5	1,6 1,8	$14,1 \\ 17,1$	237,9 1 233,5 1	117,4	3,3	5,8 5,5	245,1 241,4	238,2 236,5	237,6	60,5	488,8 3 479,0 2	97,0
Mai	38 38 38	1,8 $1,9$ $2,2$	102,9 124,9 106,0	$1,9 \\ 2,5 \\ 1,9$	15,0 11,7 14,8	$egin{bmatrix} 240,0 & 1 \ 246,2 & 1 \ 251,2 & 1 \end{bmatrix}$	112,9	2,8 2,7 2,9	6,4 6,5 4,8	246,5 253,4 258,2	239,2 256,0 238,8	237,8	66,3	$\begin{vmatrix} 484,0 \\ 491,2 \\ 497,7 \\ 30 \end{vmatrix}$	22,3
Juillet Août Septembre	38 38	1,9 2,1	125,4 $131,2$	1,9 2,9	12,8 21,3		99,0		4,7 5,0	258, 2 228, 2 257, 9	241,9 264,0	206,6	58,8	434,83	00,7
Octobre Novembre	38 38	2,2 1,7	114,2 85,9	1,7 1,5	10,7 11,7	255,8 221,0	104,5	3,0 2,6	5,9 4,4	262,7 226,8	235,3 210,0	242,5	63,4	505,22 438,62	98,7
Décembre 1959 Janvier	38 38	$^{2,1}_{1,9}$	$127,5 \\ 143,3$	$\frac{3,4}{2,5}$	$15,5 \\ 15,1$	264,5 1 246,9		$\frac{2,9}{3,4}$	5,1 9,7	272,9 $254,7$	267,1 296,6			529,33 $491,53$	
1 Y compris les remboursemen	nts des capita	ux prêt	és la veil	le au jo	our le jou	ur, ou pré	cédemm	ent à f	5 et 10	jours.					

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX

36

(milliards de francs)

	Milliers	Avoir global	Avoirs des particuliers	Cr	édit	De	ébit	\	Opérations sans emploi	Vitesse
Périodes	de comptes à fin de période	•	journalière)	Versoments	Virements	Chèques et divers	Virements	Mouvement général	de numéraire %	de circulation 2
1957 Moyenne	765 ¹	30,4	22,4	36,0	89,1	36,0	89,1	250,2	91	4,15
1958 Moyenne	789 ¹	31,2	23,5	37,4	93,0	37,3	93,0	260,8	91	4,21
1957 Novembre	763	29,0	22,3	34,7	88,7	35,0	88,7	247,2 $270,7$	92	4,53
Décembre	765	30,5	22,7	40,6	96,3	37,5	96,3		92	4,47
1958 Janvier	767	32,0	22,7	40,6	102,2	41,4	102,2	286,3	92	4,40
Février	769	31,1	22,9	34,4	86,3	35,3	86,3	242,3	92	4,21
Mars	771 772	$30,6 \\ 31,1$	23,0 23,5	35,7 38,6	90,7 94,0	35,0 38,3	90,7 94,0	252,1 264,9	90 91	4,03 4,33
Mai	773	31,8	24,1	37,0	92,5	37,2	92,5	259,1	91	4,32
Juin	774	32,1		38,0	90,8	36,9	90,8	256,5	91	4,05
Juillet	773 777 781	34,1 30,5	24,1	42,7 34,7	104,5 87,3	43,7 35,5	104,5 87,3	295,4 245,0	91 90 88	4,25 4,09
Septembre Octobre Novembre	785 787	30,5 30,2 29,4	23,1 23,3 23,5	35,7 36,7 33,9	89,4 94,0 86,0	35,5 38,1 33,8	89,4 94,0 86,0	250,2 262,8 239,6	91 91	3,99 4,10 4,48
Décembre	789	30,9	23,6	40,9	98,9	37,0	98,9	275,7	91	4,28
1959 Janvier	792	32,0	23,5	38,5	100,4	41,2	100,4	280,5	91	4,31

¹ Au 81 décembre.

Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

Ces avoirs comprennent : les avoirs libres et les titres de l'Emprunt d'Assainissement monétaire remis en représentation des avoirs définitivement bloqués.

a) indices des prix de gros en belgique

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques - Service de l'Index.

			Produits				Produits	minéraux			Pro	duits chi	miques	
Périodes	Indice général	agri- coles du règne animal	agri- coles du règne végétal	Matières grasses	Indice général du groupe	Charbon	Sous- produits du charbon	Produits pétro- liers	Mine- rais et métaux bruts	Produits des carrières	Indice général du groupe	Produits chimi- ques	Engrais chimi- ques	Peaux et cuirs
Nombre de produits	135	13	14	2	1.9	4	4	3	5	3	11	8	3	5
1957 Moyenne 1958 Moyenne	441 422	399 359	449 470	365 356	482 455	65 4 668	517 481	319 290	468 410	464 471	330 327	354 350	274 274	328 327
1957 Novembre Décembre 1958 Janvier	439 441 437	406 431 410	468 472 483	360 365 360	472 469 467	673 673 673	510 510 510	301 300 297	437 427 421	475 475 475	331 331 332	355 353 353	275 278 283	328 327 331
Février Mars	431 428 425	378 377 362	479 484 489	355 357 355	460 453 451	673 673 668	510 479 475	290 285 285	408 408 408	469 469 468	333 330 329	353 349 348	285 285 285	329 328 327
Avril Mai Juin	422 421	348 339	496 498	358 361	450 451	668 665	470 470	285 285	407 410	470 470	327 325	348 349	277 271	327 324
Juillet Août Septembre	420 417 414	347 340 346	466 466 437	365 356 355	451 451 452	665 665 665	472 474 476	288 290 290	409 404 404	471 472 473	326 322 322	349 349 349	274 260 260	323 324 324
Octobre Novembre Décembre	413 416 417	341 353 363	435 456 455	348 352 348	454 455 460	665 665 665	478 478 478	288 288 309	413 414 415	473 474 473	324 327 328	350 350 350	263 271 275	327 331 330
1959 Janvier	416	367	466	349	451	6 50	465	312	398	474	329	350	278	334

a) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE (suite)

45¹

Base : période 1936 à 1938 = 100

Source : Ministère des Affaires économiques — Service de l'Index.

			١			Produit	s textiles			Maté-	Métau	x et prod	uits méta	alliques
Périodes	Caout-	Bois	Papiers et cartons	Indice général du groupe	Laine	Lin	Coton	Jute	Fibres artifi- cielles	riaux de construc- tion	Indice général du groupe	Sidé- rurgie	Fabr. métal- liques	Non ferreux
Nombre de produits	1	6	4	21	5	5	6	2	3	13	26	9	13	4
1957 Moyenne 1958 Moyenne	303 278	660 619	511 485	377 336	457 367	300 266	472 447	409 329	242 248	500 514	501 480	607 557	452 455	458 406
1957 Novembre Décembre	268 286	657 657	511 498	369 365	421 406	300 296	474 476	376 376	252 252	507 507	492 491	597 597	455 456	412 402
1958 Janvier Février	266 271 269	648 648 645	491 491 489	357 353 348	399 403 386	239 285 279	471 463 457	341 326 345	252 249 249	514 514 515	488 486 477	588 588 557	454 457 456	385 390
Mars Avril Mai	273 259	628 625	486 486	344 339	373 365	274 269	451 446	353 346	249 249	515 514	477 474	557 549	456 454	391 393
Juin Juillet	266 283	622 613	486 486	340 337	375 365	265 262	447 447	337 341	252 251	514 514	475 479	544 555	454 455	405 408
Août Septembre Octobre	279 283 302	613 608 603	486 479 479	329 326 324	359 349 343	256 257 254	445 439 437	317 310 313	245 247 246	514 513 513	481 481 480	555 555 5 47	458 458 455	407 408 429
Novembre Décembre	301 285	590 590	479 479	323 317	345 341	254 250	431 424	312 304	246 239	513 513	479 478	543 543	453 453	433 425
1959 Janvier	296	579	473	317	334	254	423	301	242	513	475	542	449	425

b) INDICES DES PRIX DE GROS EN BELGIQUE 4.52 ET A L'ETRANGER

Base: moyenne 1953 = 100

	Périodes	Belgique (Ministère des Affaires économiques)	Pays-Bas (Centraal Bureau voor de Statistiek)	France (Statistique générale de la France)	talie (Banco di Koma)	Allemagne occidentale (Statistisches Bundesamt) 1	Royaume-Uni (Board of Trade) 2	Etats-Unis (Department of Labor, Bureau Labor Statistics)	Suisse (Office fédéral de l'industrie, des Arts et Métiers et du Travail)
						-	ļ		
1957	Moyenne .	106	107	108	103	105	112	107	105
1958	Moyenne .	102	105	121		106	p113	108	102
1957	Octobre	106	107	112	103	106	113	107	105
	Novembre .	106	107	116	103	106	113	107	105
	Décembre .	106	107	119	103	106	113	108	104
1959	Janvier	105	107	120	103	106	113	108	103
	Février	104	106	120	102	106	113	108	103
	Mars	103	106	120	102	106	111	109	103
	Avril	102	106	120	102	106	113	108	103
	Mai	102	104	124	102	106	113	109	103
	Juin	101	104	121	102	106	113	108	102
	Juillet	101	103	120	101	106	113	108	101
	Août	100	102	121	100	106	113	108	101
	Septembre .	100	102	12 0	100	106	113	108	101
	Octobre	100	104	120	100	106	113	108	101
	Novembre .	100	107	120	99	106	p113	108	101
	Décembre .	100	107	121		105	p113	108	100

c) INDICES DES PRIX DE DETAIL 46EN BELGIQUE

Base: moyenne 1953 = 100

Source : Ministère des Aff. économ. (Service de l'Index).

Périodes	Indice général	Produits alimen- taires	Produits non alimen- taires	Services
Nombre de prod.	65	35	25	5
1957 Moyenne	106,93		104,5	111,7
1958 Moyenne	108,31	107,9	106,2	114,6
1957 Novembre	108,31	108,7	105,2	112,9
Décembre .	108,55		105,8	113,0
1958 Janvier			105,8	113,1
Février			105,9	113,6
Mars	, ,		106,0	114,0
Avril			106,3	114,2
Mai	1		106,3	114,2
Juin			106,3	114,2
Juillet	,		106,3	114,3
Août			106,4	114,7
Septembre			106,4	114,8
Octobre	108,24		106,2	115,1
Novembre			106,1	115,1
Décembre	. ,,		106,1	117,6
1959 Janvier	. 108,73	108,5	106,1	117,6
			l	

PRODUCTION

50

I. — INDICE DE L'ACTIVITE ET DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base: moyenne 1953 = 100

			ndices de l e : Institu			que		So	Indices ource : Ins	-	duction ind erches Eco		ales		
			Ind	lices des ir	ndustries m	anufacturi	ères		dont						
Périodes	Indice	Indice des			đo	nt		Indice	0		Fabri-				
	général	indus- tries extrac- tives	En- semble	Sidé- rurgie	Fabri- cations métal- liques	Fila- tures	Tissages	général	Com- bustible et énergie	Sidé- rurgie	eations métal- liques	Fila- tures	Tissages		
1956 Moyenne . 1957 Moyenne ·	113,6 113,7	99,2 97,9	117,6 118,0	140,9 134,0	109,3 108,5	114,1 118,5	121,0 124,0	122,8 122,8	104,3 103,4	139,8 134,0	135,2 134,6	114,6 120,8	115,3 119,4		
1957 Septembre . Octobre Novembre . Décembre . 1958 Janvier . p	114,5 125,5 114,6 111,2 115,7 104,9	90,1 108,0 102,0 100,5 105,0 95,0	121,2 130,3 118,1 114,2 118,6 107,6	142,4 148,5 134,2 133,4 140,6 126,8	114,1 119,5 108,5 112,0 115,6 103,4	116.1 123,8 109,1 105,6 117,5 92,3	121,4 137,4 116,6 112,7 114.8 102,1	125,7 126,2 125,0 121,3 119,4 120,8	99,1 108,7 109,2 112,3 109,8 110,8	144,1 143,1 139,0 133,8 137,6 135,5	140,2 136,6 135,8 132,6 129,1 136,3	121,4 119,3 118,3 108,8 114,0 97,2	118,4 121,6 115,6 107,4 103,8 99,9		
Février . p Mars p Avril p Mai p Juin p Juillet p	104,9 111,4 108,1 104,0 104,4 93,4	95,0 100,9 97,8 94,4 86,8 81,4	107,6 114,3 110,9 106,6 109,2 96,7	120,8 134,5 128,0 119,1 122,2 111,3	103,4 108,9 107,6 101,5 102,2 85,4	92,3 90,1 86,8 83,6 93,8 89,4	102,1 105,2 101,7 93,6 95,3 91,8	119,1 117,1 115,3 113,4 101,3	110,8 110,2 102,0 98,2 91,2 85,6	131,7 129,6 121,4 124,5 110,8	135,0 131,6 131,4 125,1 108,8	88,2 88,4 88,1 96,4 88,0	95,4 95,4 93,9 91,9 91,8 80,4		
Août p Septemb. p Octobre . p Novembre p	97,2 109,3 117,4	84,6 88,5 95,5	100,7 115,1 123,4	121,9 136,6 142,3	88,8 102,2 106,0	83,2 106,5 113,3	81,7 111,3 123,6	107,0 117,8 117,8 116,4	89,4 93,9 98,2 90,2	121,9 135,4 136,1 125,4	100,0 114,2 130,3 124,3 131,5	86,7 106,1 109,4 110,3	79,3 97,2 105,7 106,4		

Produits finis industriels.
 Tous produits manufacturés autres que combustibles, produits alimentaires et tabac.

55²

Source : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines).

	Mines de houille												
Périodes	d'ouvrier	e moyen s présents lliers)		Production		Nombre moyen de jours d'ex-	Stock à fin de période						
	du fond	fond et surf.	Mons	Centre	Charleroi	Liège	Campine	Total	traction	(milliers de tonnes)			
1936-1938 Moyenne	87	125	408	358	640	451	541	2.4251	24,0	1.502			
1957 Moyenne	91	124	334	289	580	360	861	2.424	23,3	1.413			
1958 Moyenne p	-		800	245	540	339	831	2.255					
1957 Novembre	99	133	370	302	604	366	893	2.535	23,0	1.152			
Décembre	98	132	341	284	620	381	891	2.517	23,0	1.413			
1958 Janvier	98	132	353	326	641	389	957	2.666	24,5	1.946			
Février	98	132	330	277	580	348	882	2.417	22,0	2.546			
Mars	98	132	344	283	601	371	930	2.529	22,9	3.230			
Avril	95	130	341	282	553	369	868	2.413	22,1	3.918			
Mai	94	129	311	263	548	378	829	2.329	21,5	4.516			
Juin	91	122	287	250	516	255	797	2.105	19,4	5.000			
Juillet	86	117	242	204	453	275	811	1.985	19.4	5.388			
Août	83	113	287	235	457	315	747	2.041	20,9	5.745			
Septembre	85	116	274	214	525	334	766	2.113	20,9	6.162			
Octobre	87	117	294	223	574	376	864	2.331	22,4	6.609			
Novembre	88	119	244	187	481	286	739	1.937	18,1	6.740			
Décembre p			297	195	549	372	782	2.195		6.926			
1959 Janvier p		1	274	186	536	364	726	2.086		7.083			

¹ Y compris \$2.000 tonnes provenant du bassin de Namur. Les charbonnages de ce bassin ont été répartis en 1942 entre les bassins de Liège et de Charleroi.

Sources : Ministère des Affaires économiques (Direction générale des Mines et Institut National de Statistique) — Ministère des Finances (Accises).

			1		Pétroles	TT 4-	Des Jee	ction métallı	
	Co	kes	Agglo	mérés	bruts	Hauts fourneaux		illiers de ton	
Périodes .	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	mise en œuvre (millicrs de kilolitres)	en activité (à la fin de la période)	Fonte	Acier brut	Acier et fe finis
1936-1938 Moyenne 1957 Moyenne 1958 Moyenne	435 596	3.831 4.745	142 152	855 589	519 630	37 51	261 466	253 523	202 370
1957 Octobre	622 600 617	4.840 4.873 4.881	169 151 135	585 599 571	576 693 738	51 51 51	511 476 486	597 532 541	405 366 357
1958 Janvier Février Mars	615 542 591	4.627 4.605 4.568	117 79 79	554 500 490	607 569 652	51 50 50	485 437 478	561 492 528	385 352 368
Avril	559 567 556	4.586 4.639 4.633	81 92 69	470 455 452	566 584 624	49 48 46	448 442 447	500 469 489	353 322 328
Juillet Août Septembre	552 582 580	$4.658 \\ 4.672 \\ 4.664$	68 78 79	443 416 475	514 698 718	47 48 51	435 453 476	466 480 526	286 329 379
Octobre Novembre Décembre	596 572	4.663 4.627	92 93	475 502	705 650 668	50	/ 500 448	541 462	396 321

Source : Institut National de Statistique.

			Pro	duction de (tonnes)	fils			Produc- tion de		etion de ti our compte ordres		rvices publ	
Périodes	Fil	Fil	Fil	Fil de	coton	Fil de	laine	rayoune		1			
	de lin	de jute	de chanvre	fin	cardé	peignée	cardée	(tonnes)	Lin	Jute 1	Coton	Laine 2	Rayonn
1956 Moyenne	. 763	6.374	171	7.602	476	2.219	1.559	2.731	601	3.221	6.636	2.574	687
1957 Moyenne	. 882	5.759	167	7.912	456	2.325	1.602	2.888	628	2.929	7.049	2.498	787
1957 Septembr	954	5.586	145	7.921	439	2.338	1.345	2.658	622	3.036	6.853	2.437	776
A	918	5.847	131	8.336	480	2.538	1.586	2.865	632	3.324	7.932	2.729	886
Novembre	900	5.564	121	7.362	410	2.013	1.375	2.839	584	3.208	6.766	2.238	763
Décembre	. 918	6.028	126	7.020	413	1.757	1.312	2.926	579	3.244	6.652	2.084	764
1958 Janvier	1.019	6.696	97	8.905	389	1.816	1.239	2.719	548	3.465	6.743	2.075	842
Février	783	6.005	88	6.054	362	1.529	1.209	2.261	529	3.381	5.946	1.831	739
Mars	771	6.152	85	5.478	394	1.609	1.213	2.142	579	3.601	5.858	1.984	732
Avril	648	6.254	67	5.166	342	1.728	1.068	2.122	565	3.700	5.281	2.042	699
Mai	587	5.618	67	5.086	298	1.588	1.245	2.091	527	3.201	4.987	1.845	647
Juin	695	5.982	62	5.864	315	1.868	1.329	2.170	560	2.886	5.171	1.902	623
Juillet	643	5.500	57	5.972	343	1.785	1.140	1.537	486	3.064	4.602	2.005	558
Août	518	5.487	59	5.600	225	1.550	1.206	2.005	475	3.203	4.507	1.572	506
Septembr	e. 745	5.919	62	6.916	363	2.362	1.344	2.318	p507	p3.302	p5.830	p2.266	p752
Octobre	833	6.915	64	6.787	422	2.625	1.364	2.702	p689	p3.695	p6.455	p2.596	p785
Novembre	675	5.770	62	6.210	333	2.087	1.266	2.395	p623	p2.822	p5.463	p2.204	p678

¹ Y compris les tapis en jute.

IV. — PRODUITS DIVERS

56²

Sources: Institut National de Statistique et Administration des Douanes et Accises.

				Ammor de syn et dé	thèse	composés	Pa	pier	Br	iques		Suc	гев		4	res)	ئ	Ven	che ce de son 5
Périodes	Ciment	Chaux	Calcuires	Azote primaire	Azote dans les engrais finis	Engrais com	Papier	Cartons	Briques ordinaires	Briques de parement	sucres bruts	sucres raffinés	Stocks (sucres bruts et raf.) 3	Déclarations en consomm.	Brasseries	Distilleries milliers d'hectolitres)	Allumettes (millions de tiges)	Quantités (milliers de tonnes)	Valeurs (millions de francs)
			(n	illiere	de tonn	cs)				llions ièces)	(millier	s de t	onnes)		٦		lim)	(mil
1936-1938 Moy 1957 Moyenne . 1958 Moyenne .	250 ¹ 392 338	117 ² 159	154 ² 187		17,2	13,1	15 2 7 ,7	,5¹ 4,3 p4,0	187	14,1	30,1	15,4	251	20,5	13,8	19,1	4.421 5.045 4.651	3,7	
Novembre Novembre Décembre Décembre 1958 Janvier Février Mars Avril Juin Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	403 351 268 262 271 322 356 380 372 358 375 368 365 325	170 182 149 159 150 166 144 143 131 134 157 162 p144	210 200 187 185 152 202 247 272 258 276 334 294 276 p169	20,4 21,3 21,8 19,9 23,0 21,0 23,8 23,2 22,0 23,8 23,9 24,0	19,8 18,5 19,6 19,7 18,2 20,8 18,8 21,7 21,2 19,0 21,5 22,0 19,9	11,6 15,2 15,5 20,4 18,4 18,8 15,0 16,7 8,0 17,5 21,3 29,0	30,4 26,5 25,7 29,3 25,9 26,3 25,0 28,9 22,8 23,6 28,5 23,1 24,3	4,4 4,2 4,0 4,8 4,1 3,8 4,7 3,8,8 4,7 3,8,8 4,0 6,8	$129 \\ 95 \\ 94 \\ 118 \\ 192 \\ 226 \\ 230 \\ 211 \\ 226 \\ 213 \\ p171$	15,9 12,8 13,0 14,6 10,3 10.0 13,2 14,4 13,7 12,9 14,5 15,0 12,5 p10,7	175,1 34,1 5,8 2,9 — — 0,2 1,0 143,9 244,5	28.9 17,3 15,1 12,9 13.2 11,3 11.9 10,0 13,3 15,2 13,4 27,7 31,2	245 251 234 211 191 180 159 122 88 51 20 116 262	22,5 18,2 21,0 17,3 18,8 21,8 20,4 24,7 29,6 22,2 23,8 23,9 21,2	12,1 11,6 12,0 12,2 14,4 15,6 15,8 14,6 15,0 14,4 13,7 11,5	22,9 24,1 16,8 18,6 18,3 14,2 12,6 20,9 16,4 12.0 15,3 28,8 17,6	5.312 5.025 5.481 5.429 4.844 4.990 4.798 3.947 4.622 4.448 3.992 4.408 5.195 4.165 4.974	3,0 4,2 3,4 4,5 5,0 3,3 3,4 2,9 3,4 3,4	32,9 46,8 37,8 41,6 45,1 40,5 34,7 34,9 32,2 25,8 36,6

¹ Moyenne 1938.

³ Y compris couvertures et tapis en laine.

² Moyenne 1937-1938-1939.

<sup>Autoritée 1897-1898-1899.
Fin de période.
Quantités de matières premières déclarées (substances farineuses et substances sucrées). Y compris le Grand-Duché de Luxembourg.
Vente aux minques d'Ostende, Nieuport, Zeebrugge et Blankenberge; en 1936-1937-1938 : vente à la minque d'Ostende uniquement. Non compris les harengs, esprots et crevettes.</sup>

V. - ENERGIE ELECTRIQUE *

(millions de kWh)

Source : Ministère des Affaires économiques - Direction Energie Electrique.

		Produc	tion 1					Total
Périodes		trales rs-distributeurs	Centrales des auto-	Total pour	Importations	Exportations	Solde importation exportation	énergie absorbée par
	Régies communales (1)	Sociétés privées (2)	producteurs industriels (8)	la Belgique (4) = (1) + (2) + (3)	(5)	(6)	(7) = (5) - (6)	les réseaux (8) = (4) + (7)
1936-1938 Moyenne 1956 Moyenne 1957 Moyenne 1957 Septembre Octobre Novembre Décembre 1958 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août	20,4 36,1 36,3 35,6 40,5 39,7 44,2 46,0 37,3 40,8 34,4 36,0 31,7 24,7 32,0	190 508 556 547 605 615 661 655 546 581 538 499 502 488 499	228 443 459 446 527 508 536 540 453 484 449 422 415 389 417	438 987 1.051 1.029 1.172 1.163 1.241 1.036 1.106 1.021 957 949 902 948	5,5 28,9 24,6 18,9 14,4 11.6 10,4 13,0 19,6 20,9 16,8 43,1 28,6 27,9 38,4	2,2 22,3 33,2 16,6 47,4 71,2 82,7 81,3 23,8 17,5 11,3 17,0 3,8 4,0 18,4	3,3 6,6 -8,6 -8,6 -2,3 -33,0 -59,6 -72,3 -68,3 -4,2 3,4 5,5 26,1 24,8 23,9 20,0	441 994 1.042 1.032 1.139 1.103 1.169 1.173 1.032 1.110 1.026 983 974 926 968
Septembre Octobre Novembre	33,6 40,9 39,6	546 578 546	460 492 456	1.040 1.111 1.042	19,1 19,0 23,0	21,3 7,2 9,0	-2,2 11,8 14,0	1.038 1.122 1.056

^{*} Nombre de centrales en activité au début de l'année 1956 : 163; au début de l'année 1957 : 158; au début de l'année 1958 : 160.

 ${\rm VI.} \ - \ {\rm GAZ}$ (Production, Importation et Exportation) 1

(millions de mètres cubes)

Source : Ministère des Affaires économiques (Administration de l'Industrie).

	•		Production						
		des o	okeries					Solde	Total de gaz
Périodes	des usines à gaz	total	dont production destinée aux fournitures industrielles	des charbon- nages	total	Importations	Exportations	importation exportation (8)	disponible en Belgique (9)
	(1)	(2)	directes (3)	(4)	(5) = (1) + (2) + (4)	(6)	(7)	=(6)—(7)	=(5)+(8)
1956 Moyenne	0,38	171,18	98,73	15,33	187	0,40	5,76	-5,36	182
1957 Moyenne	0,26	167,45	97,38	17,31	185	0,61	6,12	-5,51	180
1957 Septembre	0,27	169,17	100,12	17,23	187	0,78	5,92	-5,14	182
Octobre	0,26	177,36	107,56	18,80	196	0,82	6,43	-5,61	191
Novembre	0,21	170,98	99,94	18,76	190	0,84	6,79	-5,95	184
Décembre	0,24	181,92	103,78	20,65	203	0,92	7,80	-6,88	196
1958 Janvier	0,23	185,36	105,68	20,04	206	0,98	7,94	-6,96	199
Février	0,21	159,54	90,78	18,24	178	0,81	6,90	-6,09	172
Mars	0,24	178,37	101,33	20,66	199	0,93	7,65	-6,72	193
Avril	0.23	168.81	96,39	16,16	185	0,86	7,21	-6.35	179
Mai	0,24	169,93	99,72	14,30	184	0.73	6,55	-5,83	179
Juin	0,24	167,00	98,30	14,01	181	0,67	6,68	-6,01	175
Juillet	0,25	158,24	94,47	13,65	172	0,68	5,64	-4,96	167
Août	0,25	168,76	103,41	12,74	182	0,73	3,76	-3,03	179
Septembre	0.24	173,46	104,76	14,68	188	0,68	6,46	-5,78	183
Octobre	0,22	178,87	106,45	15,28	194	0,69	6,84	-6,15	188
Novembre	0,21	167,81	97,85	16,86	185	0,66	6,21	-5,55	179

¹ Pour les conditions d'utilisation de cette statistique cfr. Bulletin de décembre 1957, p. 528.

50

¹ Production nette des centrales d'une puissance installée totale de plus de 100 kW.

CONSOMMATION *

I. — Indices mensuels des ventes à la consommation : base moyenne 1953 = 100 65^2

Source : Institut National de Statistique.

									Grand	s maga	isins à	rayon	s mult	iples								
			Alime	ntatio	1		Ha	billem	ent		Am	eublen	ient	:	Ménago	2	Ta- bacs	Librai	rie-Pa _l	eterie	Parf.	
Mois	Indice général	Périssable	Non périssable	Restaurant	Total	Aunages	Dessus hommes	Dessus femmes	Bonneterie, lingerie, chemiserie, chapell.	Total 1	Textiles	Meubles, lustrerie	Total	Articles de ménage	Appareils ménagers, électricité	Total	Articles pour fumeurs	Librairie	Papeterie	Total	Toilette	Jeux, jouets, sports, voyage
1957 Décembre 1958 Janvier Février Mars Avril Juin Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre	124 128	141 130 156 149 150 126 119 122 125 145	194 137 130 158 152 153 114 124 115 122 133 143	167 141 127 149 148 141 143 161 156 150 160 148	175 140 130 156 150 123 125 123 126 143 140	94 112 102 132 118 114 115 114 71 107 118 106	150 111 73 145 192 195 177 203 134 130 224 173	120 91 66 110 138 149 133 151 106 111 166 118	146 173	160 124 90 122 137 147 144 165 112 124 160 144	111 137 138 140 115 130 114 116 111		119 136 118 146 146 148 127 137 116 124 118	118 122 133 130 133 123 138 132 133 130	324 281 190 197 184 205 199 258 199 234 286 276	181 146 133 144 139 146 136 158 143 150 156 143	288 137 119 141 141 142 151 153 146 148 154	320 119 101 127 138 120 104 123 127 121 141 294	233 121 101 117 121 118 103 117 222 214 134 161	246 121 101 119 124 118 103 118 208 200 135 181	168 108 102 119 129 126 150 134 123 127 116	254 55 56 65 81 86 104 136 83 56 117 414
Décembre .	-	170	193	186		102	166	134		179		130		164		196	323	324	258	267	181	300
1 Le total comprend, * Pour la consommati						erie, ri	ıba ns ,	patror	ıs; che	ussure	s, par	toufle	; arti	cles di	vers d	e paru	ire.		•			
" rour ia consommati	on de i	sucre,	voir ta	nieau	004.																6	=3

65³

	ap	es entr écialise l'habill						Co	opérati	ves						ursales	Gros- sistes	Entreprises à succursales
Mois	Hommes	Dames	Sous-vêtements accessoires, articles de parure	Indice général	Boulangerie	Alimentation sauf boulangerie	Habillement	Ameublement	Articles de ménage	Tabacs	Librairie papeterie	Parfumerie, articles de luxe	Restaurant, tea-room	Divers	Sous-vêtements et mercerie, articles de parure	188	Alimentation générale	Alimentation
1957 Décembre	122	89	128	147	117	159	143	133	117	137	129	195	127	129	ī —	1	170	150
1958 Janvier	130	92	128	136	102	149	129	152	94	118	71	115	99	130	p101	p 97	p135	130
Février	78	49	58	120	100	127	120	128	101	100	82	127	100	114	79	p 67	p122	p122
Mars	p156	102	96	133	113	139	129	179	106	120	91	138	116	134	97	p 99	p135	p135
Avril	p192	134	125	126	110	134	118	146	101	118	87	127	119	113	105	p127	p141	p125
Mai	p186	121	102	136	111	140	117	120	105	129	100	132	139	180	116	p143	p133	139
Juin	p141	77	110	127	108	132	104	119	99	144	111	127	127	159	108	p145	p142	p125
Juillet	n137	98	156	131	107	141	97	168	104	117	173	140	127	142	p140	p116	p152	p131
Août	p 89	65	63	124	107	134	86	116	103	123	148	128	123	138	76	p106	p150	125
Septembre	p100	88	86	127	107	134	104	182	110	120	228	121	116	132		p101		129
Octobre	p151	154	108	136	115	141	132	161	119	130	196	139	126	138		p126		129
Novembre	124	87	90	125	101	132	114	133	135	127	112	149	109	115		p141		128
Décembre	p125	82	134													p126		160

II. — CONSOMMATION DE TABAC

(Fabrication et importation)

Source : Administration des Douanes et Accises.

III. — ABATTAGES DANS LES 12 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS

67

Périodes	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabacs à fumer, priser et macher
	(mi	llions de pi	ces)	(tonner)
1936-1938 Moy 1957 Moyenne . 1958 Moyenne .	16,2 15,8 16,1	49,4 49,7 46,7	430 822 873	1.097 755 739
1958 Janvier Février Mars Avril Juin Juilet Août Septembre . Octobre Novembre . Décembre .	14,3 11,7 12,7 12,5 13,1 17.4 13,9 16,1 21,9 23.8 19,5 16,8 16,3	31,9 26,0 36,9 48,1 42,7 57,1 48,0 61,9 55,2 59,4 48,6 45,0 38,5	898 706 801 927 886 903 1.020 807 970 904 696 962 765	779 611 627 796 756 832 743 713 800 771 674 765 802

Périodes	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons agneaux chèvres
		(m	illiers de têt	cs)	
1936-1938 Moy	16,5	0,7	12,2	26,7	6,5
1957 Moyenne .	18,8	2,6	8,8	33,7	4,7
1958 Moyenne .	20,8	2,6	9,6	33,9	4,8
1957 Décembre .	19,3	3,4	7,8	33,9	8,6
1958 Janvier	20,0	3,1	8,2	31,9	8.0
Février	17,1	2,7	7, 4	29,4	5,3
Mars	19,2	2,4	8,8	33,4	5.1
Avril	22,1	2,2	11,3	34.2	4,7
Mai	20,0	2,1	10,4	32,0	2.6
Juin	19,1	2,2	10,5	33,7	1,9
Juillet	21,1	2,4	10,4	34,1	2,0
Août	19,4	2,3	9,4	32,9	1,8
Septembre .	22,5	2,6	10,1	36,9	2,5
Octobre	23,3	2,7	9,8	36,8	6,3
Novembre .	22,3	2,9	8,4	32,6	8,7
Décembre .	24,0	3,5	10,4	39,4	8,6

I. - ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

a) Recettes et dépenses d'exploitation

(millions de francs)

		Rece	ettes			Excédent des recettes	Coefficient
Périodes	Voyageurs et bagages	Marchan- dises	Diverses 2	Total	Dépenses	totales sur les dépenses	d'exploi- tation
1938 Moyenne 1	74 334 351	147 628 614	5 135 96	226 1.097 1.061	239 1.053 1.060	- 18 44 1	106 96 100
1957 Septembre	369 332 327 366 343 302 339 358 375 368 503 457 407 357	591 647 602 607 552 514 566 539 527 523 493 485 529 582 535	91 96 90 100 102 93 96 108 93 103 237 234 237 244 240	1.051 1.075 1.019 1.073 997 909 1.001 1.005 995 994 1.233 1.176 1.173 1.203 1.132	1.060 1.067 1.076 1.134 1.138 1.077 1.121 1.095 1.085 1.088 1.110 1.079 1.092 1.130 1.072	- 9 8 - 57 - 61 -141 -168 -120 - 90 - 94 123 97 81 73 60	101 99 106 106 114 118 112 109 109 90 92 93 94

¹ Y compris le Nord-Belge.

b) Nombre de wagons fournis à l'industrie 1

c) Statistique du trafic l° Trafic général

70°

					Voya	geurs		Wa	gons comple	ets 2	
						Ī			Tonn	es-km.	
Périodes	A	В	C	A + C	Nombre	Voyageurs km.	Tonnes transp.	Service interne helge	Service inter- national	Transit	Total
		(m	illicra)	.]	(mil	lions)	(milliora,		(mill	ions)	
1938 Moyenne *	389	115	91	480	16,8	535	6.169	186	154	88	428
1956 Moyenne	279	93	68	347	20,4	694	5.874	184	264	129	577
1957 Moyenne	260	89	68	328	20,9	713	5.558	167	255	126	548
1957 Septembre	256	82	62	318	20,6	695	5.403	163	259	105	527
Octobre	290	90	68	358	21,5	707	6.077	189	279	110	577
Novembre	260	85	66	326	22,1	722	5.693	172	260	111	543
Décembre	234	84	67	301	21,6	726	5.227	142	260	124	527
1958 Janvier	229	80	65	294	p23, 5	p754	5.157	133	270	119	522
Février	208	67	61	269	p21.2	p683	4.603	118	236	107	461
Mars	224	68	65	289	p21.9	p709	4.919	126	256	115	497
Avril	217	64	60	277	p22.3	p750	4.824	128	258	103	489
Mai	212	66	64	276	p22.7	p782	4.638	127	238	100	465
Juin	211	62	63	274	$\nu^{20.8}$	p726	4.651	127	236	107	470
Juillet	198	61	64	262	p20,6	p823	4.460	116	233	107	456
Août	198	62	58	256	p20,0	p773	4.447	125	221	96	442
Septembre	212	62	63	275	p22,7	p771	4.805	131	244	112	487
Octobre	234	67	71	305	p23,3	p779	5.297	145	260	121	526
Novembre	210	64	63	273	p21,3	p694	4.908	133	233	116	482

A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations de la Société, y compris ceux pour transports de houille, coke et briquettes.

² Y comprie les subventions de l'Etat pour compenser l'insuffisance des tarifs et la hausse des prix des combustibles.

B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.
 C. — Nombre de wagons chargés en provenance de réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

¹ Wagons chemins de fer et particuliers.

² Depuis janvier 1956, y compris les transports militaires.

³ Y compris le Nord-Belge, sauf en ce qui concerne les tonnes-km.

c) Statistique du trafic

2º Transport des principales grosses marchandises

A. — Ensemble du trafic

Périodes	Tonnes km.	Total	Produits agricoles et alimen- taires	Combus- tibles	Huiles indus- trielles	Minerais	Produits métal- lurgiques	Matériaux de construc- tions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers
	(millions)					(milliera	de tonnes)	1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	· · · · ·	
1956 Moyenne 1957 Moyenne	577 548	5.874 5.558	181 159	2.306 2.248	83 73	980 966	918 876	1.016 870	25 22	298 276	67 68
1957 Septembre Octobre Novembre Décembre 1958 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août	527 577 543 523 522 461 497 489 465 470 456 442	5.403 6.077 5.693 5.226 5.157 4.603 4.919 4.824 4.638 4.651 4.460 4.447	80 412 455 168 105 95 133 113 103 91 92 64	2.089 2.263 2.183 2.140 2.091 1.778 1.800 1.747 1.779 1.789 1.703	68 80 74 80 81 73 78 73 60 61 60 54	1.035 1.082 1.018 983 1.045 906 985 984 911 923 931	843 915 783 825 759 674 780 718 678 698 634 641	914 950 841 677 686 676 739 838 818 803 693 741	25 17 16 17 16 14 15 15 13 13 11	283 290 262 279 317 332 330 258 216 250 258	66 68 62 57 55 59 68 60 78 78
Septembre Octobre Novembre	487 526 482	4.805 5.297 4.908	83 456 498	1.753 1.862 1.793	59 64 60	998 993 919	769 793 659	791 768 680	15 11 11	272 282 223	65 68 65

B. — Service interne belge

70⁴

Périodes	Total	Produits agricoles et alimen- taires	Combu s - tibles	Huiles indus- trielles	Mineruis	Produits métal- lurgiques	Matériaux de construc- tions, produits des carrières	Textiles	Produits chimiques	Divers	II Soc. Nat. des Chemins de fer vicinaux Tkm. trans- portées
					(milliers d	le tonnes)			, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		(milliors)
1956 Moyenne 1957 Moyenne	3.055 2.866	86 76	1.591 1.570	30 27	175 153	334 311	682 574	4 2	138 133	15 20	965 797
1957 Septembre Octobre Novembre Décembre	2.802 3.286 3.052 2.579	27 304 320 67	1.463 1.622 1.548 1.487	25 26 24 26	159 179 147 138	342 342 276 278	620 653 577 438	10 1 1	135 141 142 131	21 18 17 13	1.567 1.735 654
1958 Janvier Février Mars Avril Mai	2.464 2.201 2.351 2.304 2.287	24 18 22 20 19	1.421 1.230 1.277 1.224 1.236	29 25 22 22 19	122 112 130 120 111	277 236 256 215 205	449 443 487 556 567	1 1 1 1	127 123 138 123 108	14 13 18 23 21	454 397 454 476 487
Juin	2.266 2.079 2.238 2.326 2.609 2.445	21 24 20 26 295 323	1.172 1.133 1.202 1.196 1.272 1.206	19 14 16 19 18 17	120 123 125 127 122 126	226 175 230 269 245 202	548 456 506 535 502 434	1 1 2 6 1	130 120 114 127 134 120	29 33 23 21 20 16	467 400 400 514 1.253 1.316

ill. — MOUVEMENT DES PORTS

a) Port d'Anvers

Sources : Administration du Port d'Anvers et Institut National de Statistique.

			Navigation	maritime					Navigatio	n fluviale		
		Entrées			Sorties			Entrées			Sorties	
Périodes	Nombre de navires	Tonnage net belge (milliers de tonnes de jauge)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Nombre o	le navires	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchan- dises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de m3)	Marchan- dises (milliers de tennes métriques)
1957 Moyenne 1958 Moyenne	3 02=	3.296 3.545	1.828	1.116 1.166	204 190	1.227	4.109 4.208	1.925 2.063	753 807	4.014 4.091	1.890 2.018	1.167 1.139
1957 Décembre 1958 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre	1.310 1.292 1.435 1.315 1.333 1.376 1.438 1.339 1.331 1.407 1.390	3.560 3.432 3.318 3.586 3.384 3.568 3.505 3.789 3.747 3.555 3.712 3.570 3.378	1.820 1.905 1.639 1.651 1.716 1.513 1.810 1.639 1.740 1.905 1.840	1.122 1.155 1.102 1.242 1.183 1.132 1.210 1.227 1.117 1.110 1.180 1.112 1.140	205 188 169 198 164 178 170 193 192 200 214 278 202	1.067 1.275 1.232 1.223 1.174 1.011 1.117 1.183 1.198 1.433	4.276 4.338 3.919 4.371 4.067 3.954 4.316 4.234 4.000 4.420 4.457 4.118 4.305	2.011 2.076 1.906 2.116 1.947 1.848 2.002 2.063 2.007 2.230 2.259 2.082 2.220	690 724 771 872 723 693 712 795 778 919 923 891 884	4.012 4.265 3.760 4.318 4.103 3.788 4.057 4.239 3.840 4.221 4.326 4.099 4.080	1.893 2.029 1.842 2.099 1.965 1.771 1.892 2.106 1.906 2.127 2.253 2.080 2.145	1.157 1.277 1.103 1.233 1.092 1.014 1.088 1.199 1.100 1.115 1.192 1.125 1.125

¹ Trafic international. - 2 Trafic international et intérieur.

b) Port de Gand

71

Sources : Administration du Port de Gand et Institut National de Statistique.

			Navigation	maritime			Navigatio	n fluviale
		Entrées		,	Sorties		Marchan	ndises 1
Périodes	Nombre de navires Tonnage (milliers de tonnes de jauge) March (milliers	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties	
		de jauge)	1		de jauge)	1	(milliers de ton	nes métriques,
1957 Moyenne	213	171	209	213	171	79	154	96
1958 Moyenne	219	163	ĺ	217	156			
1957 Décembre	192	160	143	189	159	62	97	64
1958 Janvier	204	168	188	207	155	91	93	67
Février	184	172	147	163	145	66	122	92
Mars	250	189	146	246	151	58	118	68
Avril	188	147	79	187	125	136	118	83
Mai	191	131	194	194	146	56	126	91
Juin	175	132	136	179	146	41	126	84
Juillet	232	210	193	220	195	102	113	71
Août	253	177	171	243	159	26		49
Septembre	251	178	245	261	186	181	163	90
Octobre	231	169	208	2 28	165	69		61
Novembre	262	152		247	165	1		
Décembre	207	135		226	134			

¹ Trafic international.

IV. — MOUVEMENT GENERAL DE LA NAVIGATION INTERIEURE

72

Source : Institut National de Statistique.

								Bate	aux char	gés						374,4 383,4 381,5 415,7 358,6 369,5 351,1 299,3									
Pér	riodes	Trafic inté- rieur	Impor- tations	Expor- tations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic inté- rieur	Impor- tations	Expor- tations	Transit	Ensemble des trafics	Trafic inté- rieur	Impor- tations	Expor- tations	Transit	ble des									
				Nombre			M	lilliers de	tonnes 1	nétriques			Million	s de tonn	es-km.										
1956 M	ovenne .	7.348	3.713	3.230	578	14.869	1.930	1.372	1.218	139	4.659	186.0	89.5	79,2	19,7	374.4									
1957 M		7.130	3.866	3.148	707	14.851	1.936		_	1	I	189,4	94,8	73,6	25,6										
Oc No Dé 1958 Ja	eptembre ctobre ovembre écembre invier évrier	7.005 8.070 7.228 7.234 6.841 5.861	4.042 3.549 3.384 3.142	3.361 2.795 2.607 2.499	721 913 830 785 756 572	14.868 16.386 14.402 14.010 13.238 11.563	1.907 2.202 1.976 2.057 1.938 1.654	1.444 1.261 1.219 1.127	1.102 1.194 951 919 871 804	234 208 196 193	5.074 4.396 4.391 4.129	188,0 210,1 187,5 200,0 190,4 159,3	94,0 95,7 81,7 82,6 75,4 64,8	59,2 60,0 58,5	26,8 34,0 30,2 26,9 26,8 20,3	415,7 358,6 369,5 351,1									
Ma Av Ma J u	ars vril ai nin	6.773 6.932 6.770 7.283	3.627 3.682 3.867 3.819	2.803 2.638 2.872 3.012	734 713 622 579 460	13.937 13.965 14.131 14.693 13.602	1.876 1.819 1.840 1.872 1.750	1.287 1.283 1.345 1.337	940 876 944 976 923	191 184 161 142	4.294 4.162 4.290 4.327	185.4 176,7 175,4 182,5 168,6	86,3 84,4 89,5 92,1	69,0 59,8 66,1 72,2	27,3 25,8 24,0 20,5 17,4	368,0 346,7									
Ac	oût eptembre .	6.545	3.984 4.033	ı	448 629	13.697 14.898	$1.855 \\ 1.922$	1.345	898 994	115	4.213	184,4 189,2	89,2	65,7	16,1 23,2	355,4 385,1									

COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE

NOMENCLATURE DES SECTIONS DU COMMERCE SPECIAL D'APRES LA CLASSIFICATION TYPE DU COMMERCE INTERNATIONAL (C.T.C.I.)

Source : Institut National de Statistique.

Source	: Institut National	de Statist	ique.												
	Périodes	(0) Produits alimen- taires	(1) Boissons et tabacs	non comest. à l'ex- ception des car-	(8) Combustibles miné- raux, lu- brifiants et produits connexes	(4) Huiles et graisses d'origine animule ou régétale	(5) Produits chimi- ques	(6) Art. manuf., classés princi- palement d'après la mat. première	(7) Ma- chines et matériel de transport	(8) Articles manu- facturés divers	(9) Mar- chan- dises non dénom- mées ailleurs	Totaux	Prix moyen par tonne (francs)	Excédent (+) ou déficit () de la balance commerciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux impor- tations en p.c.
	Importations.					Valeurs (millions	de france)						
	Moyenne	1.807 1.783	191 215	3.046 3.153		143 138	732 837	$\substack{3.203\\3.192}$	$2.376 \\ 2.429$	579 677	39 30	13.635 14.302	1		
	Janvier	1.819 1.680 1.774 1.737 1.832 1.667 1.693 1.575 1.612 1.826 1.646	221 195 213 230 229 284 215 184 233 248 214	2.756 2.100 2.279 2.266 2.211 2.109 2.227 2.204 2.367 2.675 2.494	1.601 1.667	86 116 111 216 88 104 100 108 123 101 118	853 850 1.010 878 830 818 773 719 897 882 815	2.810 2.539 2.975 2.791 2.514 2.392 2.709 2.355 3.054 3.270 2.960	2.388 2.501 2.758 2.982 2.408 2.264 2.640 1.772 2.222 2.514 2.235	550 657 903 806 729 669 700 654 810 833 658	31 28 33 27 25 24 21 22 24 34 36	13.318 12.267 13.723 13.638 12.388 11.998 12.642 11.416 13.246 14.259 12.854 13.628	2.888 2.927 2.999 2.794 2.608 2.668 2.367 2.558 2.717 2.710		
	Exportations. Moyenne	518	26	907	807	90	854	3	1.511	560	160 158	13.177 13.275		- 458 -1.027	96,6 92,8
1958	Moyenne Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre p Janvier p	521 496 535 568 463 527 647 500 620 713 760	35 40 33 33 36 33 43 40 39 35 40 37	918 787 736 821 721 676 677 610 504 728 785 714	865 960 825 783 757 751 752 766 843 798 811 716	77 69 69 72 62 47 52 50 53 54 44 37	918 1.034 1.036 1.116 1.082 903 758 995 798 1.076 922 813	6.818 5.586 7.240 7.747	1.601 2.073 1.692 1.677 1.965 1.664 1.739 2.019 1.232 1.606 1.650 1.542	596 504 554 603 620 545 555 583 562 726 672 628	184 166 163 155 157 141 134 150 167 173	14.173 12.466 12.976 12.941 12.089 11.238 12.662 10.267 13.050 13.755 12.487 13.180	6.031 5.705 5.682 5.663 5.475 5.745 5.334 4.660 5.183 5.622 5.453 5.327	+ 855 + 199 - 747 - 697 - 299 - 760 + 20 -1.149 - 196 - 504 - 367 - 448	106,4 101,6 94,6 94,9 97,6 93,7 100,2 90,0 98,6 96,5 97,1
1956	Importations. Moyenne	285	17,4	2.444	1.459		(milliers	de tonn		5,8	2,0	4.572			
1957	Moyenne	283	22,4	2.508	1.540	10,1	144	161	39,2	6,6	1,3	4.715			
1958	Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre p	305 259 302 277 331 288 278 275 266 371 344	47,0 11,9 12,3 11,4 10,0 12,2 52,0	2.427 2.355 2.365 2.389	1.418 1.533 1.520 1.396 1.578 1.499 1.690 1.741	18,7 6,7 8,8 8,0 8,6 10,6 8,5	150 177 212 144 130 150 135 125 160 145 149	134 137 129 133 131 161 179	39,5 43,4 49,7 37,7 43,5 29,7 50,1 37,8	5,8 6,1 7,5 7,8 7,1 7,2 7,5 6,6 8,0 8,3 6,7	1.3 1,1 1,3 1,0 1,0 0,8 1,0 0,9 1,3 1,5	4.592 4.247 4.688 4.548 4.601 4.738 4.823 5.148 5.195 4.743 4.865			
1956	Exportations. Moyenne	70		490			332			5,7	69,8	2.549	1		
1958	Moyenne		1,4 1,7 2,3 2,1 1,5 2,4 1,9 1,6 1,4 1,3	377 403 367 502 436 537	684 571 554 492 525 494 527 599 548	4,7 4,9 5,1 4,7 3,5 4,2 3,9 4,3 4,3 3,2	346 376 407 438 417 343 270 382 314 428 359 308	802 757 769 797 788 665 779 702 831 846	38,5 29,4 26,4 44,0 28,0 25,3 38,9 19,3 21,3 42,3	5,6 6,1 5,3 7,5	52,5 65,1 59,0 50,5 52,4 51,7 50,5 44,5 61,4 55,1 56,4 51,9	2.412 2.350 2.185 2.284 2.285 2.285 2.203 2.519 2.453 2.290 2.474 2.315			

75

CHOMAGE

Source : Office National du Placement et du Chômage.

I. — CHOMAGE COMPLET ET PARTIEL

		N	ombre de chá	meurs contrô	lés		Nombr	e de journées	perdues	
	Chômeurs	inscrits au cou	rs du mois	Mo	yenne journali	ère	Chô	meurs		
Périodes	Chôr	neurs		Chôr	neurs			partiels et	4.903 4.899 6.109 3.851 3.668 4.784 3.449 4.224	
	complets	partiels et accidentels	Totaux	complets	partiels et accidentels			accidentels		
					(millicts)					
1958 Janvier	141	252	393	115	89	204	2.761	2.142	4.903	
Février	138	274	412	116	88	204	2.780	2.119	4.899	
Mars	141	315	456	111	93	204	3.329	2.778	6.109	
Avril	130	254	384	104	71	175	2.283	1.568	3.851	
Mai	125	245	370	99	68	167	2.177	1.491	3.668	
Juin	129	243	372	97	62	159	2.907	1.877	4.784	
Juillet	119	232	351	98	52	150	2.256	1.193	3.449	
Août	127	219	346	97	49	146	2.810	1.414	4.224	
Septembre	129	214	343	99	54	153	2.381	1.293	3.674	
Octobre	133	218	351	105	63	168	2.415	1.461	3.876	
Novembre 1	163	257	420	128	67	195	3.722	1.947	5.669	
Décembre		[152	101	253				
1959 Janvier				170	147	317				

II. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR PROVINCE

812

811

Périodes	Nombre de jours ouvra-	Royaume	Anvers	Brabant	Flandre occiden- tale	Flandre orientale	Hainaut	Liège	Lim- bourg	Luxem- bourg	Namur
	bles					(millier	,)				
		Mover	ne jou	malière	par m	nois					
1958 Février	24	204,0	39,9	28,0	34,4	46,6	18,1	17,7	10,2	4,1	5,0
Mars	30	203,6	41.7	26,5	33,4	46,3	19,7	17,9	10,7	3,2	4,2
Avril	22	174,9	35,5	20,9	27,9	42,0	21,6	16,1	7,4	0,8	2,7
Mai	22	166,5	32,8	19,5	26,9	41,0	22,0	14,4	7,0	0,5	2,4
Juin	30	159,0	32,3	20,7	23,9	40,0	20,0	13,3	6,0	0,5	2,3
Juillet	23	149,9	31,1	21,0	23,0	38,0	15,1	12.5	6,4	0,5	2,3
Août	29	145,7	30,0	20,0	20,3	35,7	16,7	13,3	7,0	0,6	2,1
Septembre	24	153,0	32,1	19,4	21,8	34,6	21,0	13,4	8,0	0,6	2,1
Octobre	23	168,4	34,9	20,8	24,9	36,7	24,6	14,3	9,1	0,8	2,3
Novembre 1	29	195,5	41,6	28,3	31,3	41,7	22,2	15,9	10,5	1,2	2,8
Décembre	22	252,7	51,1	36,2	43,4	54,1	26,1	19,6	14,7	3,3	4,2
1959 Janvier	24	317,4	61,0	45,4	53,1	62,9	37,1	24,0	22,5	5,0	6,4
			ļ								
		Moyenne	journe	zlière p	ar sem	acine					
1959 Janvier 4 au 10	6	287,2	56,4	41,9	45,4	58,8	31,0	22,2	21,4	4,7	5,4
11 au 17	6	342,8	67,0	50.1	52,2	70,4	40,2	25,2	24,6	5,5	7,6
18 au 24	6	309,5	60,3	45,5	46,5	61,3	37,6	24,3	22,2	5,3	6,5
25 au 31	6	329,9	60,3	44,1	68,4	61,1	39,6	24,1	21,9	4,4	6,0
Février 1 au 7	6	359,4	64,8	49,4	74,7	67,5	42,5	25,6	23,7	4,7	6,5
8 au 14	6	365,6	69,8	50,7	76,5	70,5	37,8	25,5	23,9	4,2	6,7

III. — MOYENNE JOURNALIERE DES CHOMEURS CONTROLES Source : Office National du Placement et du Chômage.

813

		Total		Ch	ômeurs compl	lets	Chômeurs partiels			
Périodes	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
					(milliers)					
.957 Moyenne	83,3	33,5	116,8	55,7	22,2	77,9	27,6	11,3	38,9	
1958 Moyenne 1	132,3	48,6	180,9	81,3	28,5	109,8	51,0	20,1	71,1	
958 Janvier	153,3	50,7	204,0	85,5	29,5	115,0	67,8	21,2	89,0	
Février	153,4	50.6	204,0	86,6	29,4	116,0	66,8	21,2	88,0	
Mars	153,0	50,6	203,6	82,6	28,4	111,0	70,4	22,2	92,6	
Avril	123,8	51,1	174,9	76,1	27,4	103,5	47,7	23,7	71,4	
Mai	116,6	49,9	166,5	71,5	27,3	98,8	45,1	22,6	67,7	
Juin	111,3	47,7	159,0	70,6	26,1	96,7	40,7	21,6	62,3	
Juillet	106,2	43,7	149,9	73,0	25,1	98,1	33,2	18,6	51,8	
Août	105,4	40,3	145.7	72,0	24,9	96,9	33,4	15,4	48,8	
Septembre	112,7	40,3	153,0	73,2	25,9	99,1	39,5	14,4	53,9	
Octobre	123,4	45,0	168,4	76,2	28,7	104,9	47,2	16,3	63,5	
Novembre 1	143,2	52,3	195,5	95,0	33,4	128,4	48,2	18,9	67,1	
Décembre	189,5	63,2	252,7	115,2	36,3	151,5	74,3	26,9	101,2	
959 Janvier	254,1	63,3	317,4	130,9	38,9	169,8	123,2	24,4	147,€	

¹ Dans ces chiffres ne sont pas compris les chômeurs dont l'interruption de travail résulte de l'incidence des grèves dans les secteurs gaz et électricité.

IV. — REPARTITION DES CHOMEURS CONTROLES PAR GROUPES DE PROFESSIONS

(Moyenne journalière du nombre de chômeurs contrôlés) (milliers)

Périodes	Agriculture	Forêt chasse, pêche	Mines	Pierre	Céramique, verre	Diamant	Construction	Bois, ameuble- ment	Métal	Chimie	Papier	Livre	Textile	Vêtement	Cuir, peaux, chaussure	Alimentation Tabac	Transport	Dockers	Réparateurs de navires	Hôtels- restaurants	Gens de maison	Services personnels et biens	Employés	Artistes	Total
										Chôn	neurs	comp	lets												
Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre	6,1 8,5 9,5 9,5 8,7 7,9 5,1 5,2 6,7 5,5 4,9 3,2 7,1	0,5 0,6 0,6 0,6 0,5 0,5 0,5 0,6 0,6 0,6	1,0 1,1 1,1 1,2 1,3 1,4 1,4 1,5 1,9 1,9 2,3	0,6 0,8 1,0 1,1 1,0 0,9 0,8 0,8 0,8 0,9 0,9	3,1 4,4 5,3 5,4 4,8 2,7 2,2 2,2 2,1 2,2 2,9 4,0 5,1	2,1 1,8 1,7 1,6 1,8 2,3 2,1 2,0 2,0 1,9 1,6 1,4	14,5 20,3 25,7 26,1 24,0 20,4 19,0 18,0 18,1 17,8 17,4 18,5 24,2	3,0 4,1 4,8 4,6 4,6 4,8 5,0 5,1 5,2 5,6 6,7	9,0 10,7 12,9 13,3 13,7 14,2 14,5 15,1 15,6 15,9 17,3 18,7 21,6	1,0 1,1 1,3 1,3 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4 1,4	0,5 0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,6 0,6 0,6 0,7	0,5 0,6 0,6 0,6 0,7 0,5 0,5 0,6 0,6 0,6 0,7	8,7 10,6 12,4 12,9 13,2 13,4 13,7 13,4 12,8 12,6 13,0 14,2	4,5 5,9 7,0 6,0 5,0 4,7 4,9 5,1 5,3 5,3 5,3 6,3	1,5 1,8 1,9 2,0 2,1 2,1 2,1 2,2 2,0 2,0 2,1 2,3	3,7 4,7 5,6 5,8 5,9 5,7 5,3 4,4 4,0 4,0 4,4 5,4	6,0 6,8 8,1 8,2 7,9 7,6 7,6 7,5 7,7 8,1 9,4			4,2 4,1 4,4 4,4 3,9 3,1 2,9 2,4 1,7 1,7 2,8 4,0 5,5	2,3 2,4 2,6 2,5 2,5 2,4 2,3 2,4 2,3 2,5 2,8	0,2 0,3 0,3 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2	6,3 6,5 6,8 7,0 6,5 6,0 5,9 5,8 5,9 6,0 6,4 7,1 8,2	0,6 0,6 0,7 0,7 0,7 0,8 0,8 0,7 0,7 0,7	79,9 98,2 115,0 116,0 111,0 103,5 98,8 96,7 98,1 96,9 99,2 105,0 128,4
								(Chôm	eurs j	partiel	s et d	accide	ntels											
Novembre Décembre Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre	0,7 1,5 1,3 1,6 1,1 0,6 0,5 1,5 0,7 0,8 0,7	0,5 0,7 1,5 1,4 1,2 0,4 0,3 0,3 0,3 0,3 0,3	0,6 0,7 0,7 0,6 4,4 10,3 10,3 8,4 5,3 7,1 12,4 15,7	0,2 1,0 2,0 2,2 1,5 0,8 0,7 0,4 0,2 0,2 0,2 0,3 0,4	0,8 1,3 1,4 1,6 1,4 0,8 0,6 0,6 0,7 0,6 0,6 0,8	0,6 0,4 0,3 0,4 0,8 1,7 1,4 0,9 1,0 0,8 0,5 0,6	3,7 32,3 31,5 28,9 29,1 4,0 3,1 2,9 2,5 2,6 2,9 4,0 5,7	0,8 3,3 3,3 3,1 2,8 1,5 1,5 1,5 1,4 1,3 1,5 2,2 3,0	3,7 6,3 6,7 7,3 7,5 7,5 6,8 6,0 6,1 6,0 7,3 9,1	0,5 0,7 0,5 0,5 0,6 1,0 0,7 0,8 0,5 0,6 0,7	0,1 0,5 0,3 0,4 0,5 0,7 0,5 0,4 0,4 0,4 0,4	0,1 0,1 0,2 0,2 0,2 0,3 0,2 0,1 0,2 0,1 0,1	8,6 16,4 15,7 18,4 19,7 20,5 20,7 17,0 16,1 13,3 11,9 12,5 13,1	6,7 11,4 8,9 7,0 6,0 6,3 5,7 6,1 5,2 4,8 5,7	2,3 3,3 1,8 1,9 2,5 3,2 3,3 3,8 2,5 1,5 1,5 2,1	1,1 1,9 1,8 2,0 2,4 2,0 1,7 1,5 1,4 1,1	1,6 3,1 3,6 3,6 3,3 2,2 2,1 1,8 1,6 1,7 2,0	5,6 5,5 6,3 5,8 6,2 6,3 5,9 5,3 3,9 4,1 4,8 5,1	0,1 0,1 0,2 0,2 0,4 0,5 0,3 0,5 0,4 0,3 0,7 0,8	0,3 0,4 0,4 0,3 0,3 0,3 0,2 0,1 0,2 0,2 0,3	0,2 0,4 0,3 0,3 0,4 0,3 0,2 0,3 0,3 0,3 0,2 0,2	0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	0,2 0,3 0,3 0,3 0,2 0,2 0,2 0,1 0,2 0,2	0,0 0,1 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0 0,0	39,0 91,6 89,0 88,0 92,6 71,4 67,7 62,3 51,8 48,8 53,8 63,4
									Total	l' des	chôm	eurs	contrô	lés					•						
Janvier	6,7 10,0 10,8 11,1 9,8 8,5 5,6 6,7 7,4 6,3 5,6 4,0 7,9	0,8 0,9 0,9 0,9 1,0	1,5 1,8 1,8 5,7 11,7 9,7 6,8 9,0 14,3 17,6 13,5	0,8 1,8 3,0 3,3 2,5 1,8 1,6 1,2 1,0 1,0 1,1	3,9 5,7 6,7 7,0 6,2 3,5 2,8 2,8 2,8 2,8 4,8 5,9	2,7 2,2 2,0 2,6 4,0 3,5 2,9 3,0 2,7 2,1 1,9 2,0	18,3 52,6 57,2 55,0 53,1 24,4 22,1 20,9 20,6 20,4 20,3 22,5 29,9	3,9 7,4 8,1 7,9 7,4 6,3 6,5 6,5 6,5 6,7 7,8	12,7 17,0 19,6 20,6 21,2 21,7 22,0 21,9 21,6 22,0 23,3 26,0 30,7	1,5 1,8 1,8 1,9 2,4 2,1 2,2 1,9 1,9 2,3 2,1	0,6 1,1 1,0 1,1 1,2 1,4 1,2 1,1 1,0 1,0 1,0 1,1	0,6 0,7 0,8 0,9 0,8 0,7 0,7 0,7 0,7 0,8 0,9	17,2 27,0 28,1 31,3 32,9 33,9 34,4 30,4 29,4 26,1 24,5 25,5 27,3	11,2 17,3 15,9 13,0 11,0 10,6 11,8 11,4 10,5 10,0 11.0 13,7	3,9 5,1 3,7 3,9 4,6 5,3 5,4 5,9 4,7 3,5 4,2 5,0	4,8 6,6 7,4 7,8 8,3 7,7 7,0 5,9 5,4 5,1 5,8 7,1	7,6 9,9 11,7 11,8 11,2 9,8 9,7 9,6 9,1 9,1 9,4 10,1 11,7	5,6 5,5 6,3 5,8 6,2 6,3 5,9 5,3 4,1 4,8 5,1	0,1 0,1 0,2 0,2 0,4 0,5 0,3 0,5 0,4 0,8 0,9 0,7	4,5 4,5 4,8 4,7 4,2 3,4 3,2 2,6 1,8 1,9 3,0 4,3 5,8	2,5 2,8 2,9 2,8 2,7 2,7 2,5 2,6 2,7 2,5 2,7 2,5 3,1	0,2 0,2 0,3 0,3 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2 0,2	6,5 6,7 7,1 7,3 6,8 6,2 6,1 6,0 6,0 6,2 6,6 7,3	0,6 0,7 0,7 0,7 0,7 0,8 0,8 0,7 0,7 0,7	118,9 189,8 204,0 204,0 203,6 174,9 166,5 159,0 149,9 145,7 153,0 168,4 195,5

STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE SITUATIONS GLOBALES DES BANQUES 1

(millions de francs)

_		,	muutons (re jiunes	<i>,</i>				,
_	Rubriques	1958 30 avril	1958 31 mai	1958 80 juin	1958 81 juillet	1958 81 août	1958 30 septembre	1958 31 octobre	1958 80 novembre
			AC	TIF					
A.	Oper. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	_	I —	_		_		i —	_
В.	Disponible et réalisable :								
	Caisse, Banque Nation., Chèques post.	2.997	3.144	3.096	3.213	3.130	3.284	2.868	3.107
	Prêts au jour le jour	2.173	2.224	1.984	1.649	1.953	954	1.551	1.820
	Banquiers	5.386 1.083	5.012 1.019	5.412 1.333	4.834 1.144	1.055	4.619 1.033	4.654 1.149	5.155 1.058
	Autres valeurs à recevoir à court terme	5.066	4.904	4.717	4.456	4.923	4.730	4.739	5.427
	Portefeuille-effets	48.173	49.487	49.950	49.373	49.874	48.210	50.859	52.704
	a) Portefeuille commercial 2	16.997	16.750	16.493	16.252	16.479	14.852	17.326	18.100
	b) Eff. publ. réesc. à la B.N.B	16.885	17.824	18.220	18.085	18.664	18.480	18.794	19.533
	c) Effets publ. mob. à la B.N.B. à concurrence de 95 %	14.291	14.913	15.237	15.036	14.731	14.878	14.739	15.071
	Reports et avances sur titres	1.110	1.075	1.064	1.054	1.047	1.235	1.230	1.221
	Débiteurs par acceptations	8.752	9.140	9.533	9.362	9.239	9.230	9.531	9.979
	Débiteurs divers	22.234	22.401	21.765	21.918	20.919	21.674	20.993	19.838
	Portefeuille-titres	25.226	24.837	25.229	25.581	25.704	28.102	27.801	28.538
	a) Valeurs de la réserve légale b) Fonds publics belges	22.599	317 22.214	321 22.598	336 22.907	336 22.996	336 25.144	336 25.095	336 25.824
	c) Fonds publics étrangers	78	83	81	60	91	91	91	96
	d) Actions de banques	1.134	1.134	1.134	1.186	1.191	1.174	1.200	1.200
	e) Autres titres	1.098	1.089	1.095	1.092	1.090	1.357	1.079	1.082
	Divers	871	877	929	817	939	940	915	1.043
	Total disponible et réalisable	123.077	124.126	125.018	123.407	123.373	124.017	126.296	129.896
C.	Immobilisé :	120.011	131.120	120.010					
	Frais de constitut. et de premier établ.	24	24	24	25	24	25	26	25
	Immeubles	1.016 267	1.018	1.017	1.068 267	1.071 267	1.083	1.087 267	1.089 267
	Participation dans les filiales immobil. Créances sur filiales immobilières	335	342	350	346	348	346	344	351
	Matériel et mobilier	134	137	135	138	140	139	141	144
	Total de l'immobilisé	1.776	1.788	1.793	1.844	1.850	1.860	1.865	1.876
	Total général actif	124.853	125.914	126.811	125.251	125.223	125.877	128.161	131.772
		•	PAS	SIF		•		•	
	Opér. d'épargne (art. 15, arr. royal 42)	-	-		i —	-	<u> </u>	-	-
В.	Exigible: Créanciers privilégiés ou garantis	1.641	838	783	643	395	1.229	308	1.292
	Emprunts au jour le jour	26	22	42	92	84	99	126	130
	Banquiers	7.267	7.432	8.157	6.960	6.473	7.016	7.214	7.165
	Maison-mère, succursales et filiales	1.630	1.609	1.490	1.434	1.419	1.409	1.631	1.809
	Autros volcure à naver à court terme	8.752	9.140	9.533 2.116	9.362	9.239 1.912	9.230 2.050	9.531 2.445	9.979 2.491
	Autres valeurs à payer à court terme . Créditeurs pour effets à l'encaissement	2.801 887	2.433 854	782	2.328 754	769	797	781	826
	Dépôts et comptes courants	83.809	85.062	85.635	84.393	85.774	84.409	85.929	87.926
	- Ancienne présentation :								ļ
	a) A vue et à un mois au plus 3.	69.598	71.512	71.983	71.095		_		_
	b) A plus d'un mois	14.211	13.550	13.652	13.298	_		_	_
	a) A vue		_		_	54.488	52.950	54.393	56.402
	b) A un mois au plus	_		_	—	3.676	3.592	3.486	3.483
	c) A plus d'un mois	-		_	_	12.159	12.387	12.474	12.160
	d) A plus d'un an	_	_	_	_	1.152 1.736	1.176 1.743	1.150 1.744	1.227 1.733
	e) A plus de deux ans	_	_			10.757	10.819	10.944	11.166
	g) Autres dépôts reçus en carnets					i			
	ou livrets					1.806	1.742	1.738	1.755
	Obligations et bons de caisse	5.447	5.581	5.793	5.998	6.201	6.281	6.382	6.453
	Montants à libérer sur titres et partic. Divers	620 3.607	$618 \\ 3.956$	618 3.349	640 3.835	645 3.514	641 3.914	$640 \\ 4.374$	640 4.241
	Total de l'exigible	116.487	117.545	118.298	116.439	116.425	117.075	119.361	122.952
C.	Non exigible:								
	Capital	4.985	4.984	4.985	5.110	5.090	5.133	5.141	5.141
	Fonds indisp. par prime d'émission	140 321	140 321	140 325	182 340	193 340	195 340	194 340	194 340
	Réserve légale (art. 13, A. R. 185) Réserve disponible	2.845	$\frac{521}{2.849}$	2.990	3.098	3.097	3.056	3.048	3.067
	Provisions	75	75	73	82	78	78	77	78
	Total du non exigible	8.366	8.369	8.513	8.812	8.798	8.802	8.800	8.820
	Total général passif	124.853	125.914	126.811	125.251	125.223	125.877	128.161	131.772
	1 To situation alabala no contient on as ani a				•		er on done la	colonia oue	des Aldmonts

¹ La situation globale ne contient, en ce qui concerne les banques exerçant partiellement leur activité à l'étranger ou dans la colonie, que des éléments d'actif et de passif des sièges belges. Les soldes des comptes ouverts par ceux-ci au nom des sièges situés à l'étranger ou dans la colonie apparaissent sous la rubrique « Maison-mère, Succursales et Filiales ».

2 L'encours des effets réescomptés par les banques à la Banque Nationale de Belgique et aux instituts paraétatiques s'élevait aux 80 avril, 81 mai, 80 juin, 81 juillet, 81 août, 80 septembre, 81 octobre et 30 novembre 1958 respectivement à 9.401, 8.849, 7.898, 7.898, 0.593, 8.074, 6.365 et 5.271 millions de francs, montants qui ne sont pas compris dans le portefeuille commercial.

3 Y compris les dépôts inscrits en carnets ou livrets sur lesquels il peut être disposé à concurrence de 5.000 francs par période de quatorze jours, et, à concurrence de 50.000 francs maximum, par période de quatorze jours, moyennant un préavis de quatorze jours au moins. Pour le mois d'avril, mai, juin et juillet 1958, ces dépôts s'élèvent respectivement à 10.478, 10.488, 10.548 et 10.647 millions de francs.

SITUATIONS HEBDOMADAIRES DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE (millions de francs)

	1959 8 janvier	1959 15 janvier	1959 22 janvier	1959 29 janvier	1959 5 février	1959 12 février	1959 19 février	1959 26 février
		AC	TIF					•
Encaisse en or	63.487	62.420	62.401	62.398	62.399	62.399	62.287	61.384
Avoirs sur l'étranger	990	943	1.794	1.698	1.382	1.363	813	1.087
Devises étrangères et or à recevoir	280	280	280	280	280	280	280	280
Oréances sur l'étranger dans le cadre d'accords de palement : a) U.E.P	7.806	7.969	6.992	6.992	6.944	6.944	6.944	6.944
b) pays membres de l'U.E.P	1.229 53	60	- 69	70		43	— 55	 65
d) autres pays	758	730	737	724	726	735	737	732
Débiteurs pour change et or, à terme	_	165	516	503	162	162	162	162
Effets commerciaux sur la Belgique	2.823	2.893	2.693	2.579	5.225	3.268	3.184	4.505
Avances sur nantissement	548	852	190	421	1.340	747	250	685
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952) : a) certificats du Trésor	8.565	7.465	7.440	6.565	3.840	5.515	5.490	6.340
b) effets émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat		_			_		_	_
c) autres effets publics belges	_	_	_	_	_	_	_	_
Monnaies divisionnaires et d'appoint	636	651	663	671	658	672	691	690
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux	2	2	2	2	2	2	1	2
Créance consolidée sur l'Etat (article 3, § b de la loi du 28 juillet 1948)	34.243	34.184	34.184	34.184	34.184	34.184	34.184	34.184
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.379	2.379	2.379	2.418	2.427	2.466	2.466	2.466
Immeubles, matériel et mobilier	1.416	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468	1.468
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.043	1.046	1.046	1.045	1.044	1.044	1.049	1.048
Divers	1.190	609	675	486	476	435	1.083	733
	127.448	124.116	123.529	122.504	122.597	121.727	121.144	122.775
		PAS	SIF					
Billets en circulation	116.629	115.231	114.204	113.809	115.155	114.076	113.292	114.121
Comptes courants :	24	4	4	17	25	8	19	6
Trésor public Comptes Accord de Coop. Economique Taxe exceptionnelle de conjonct. (Loi	_			_			_	_
du 12-3-1957) Banques à l'étranger : comptes ordin.	632 176	632 167	632 172	632 154	657 158	657 155	657 161	657 163
Comptes courants divers Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :	3.768	2.614	2.720	2.131	1.276	1.488	1.552	2.267
a) pays membres de l'U.E.P. b) pays membres de l'A.M.E. c) autres pays	148 169 329	211 319	237 224	— 222 225	172 225	193 214	272 230	— 348 236
Total des engagements à vue	121.875	119.178	118.193	117.190	117.668	116.791	116.183	117.798
Provision spéciale : Convention du 14-9-54 : S.N.C.I Devises étrangères et or à livrer Caisse de Pensions du Personnel Divers	500 297 1.043 1.354	500 462 1.046 461	500 853 1.046 468	500 825 1.045 475	475 459 1.044 482	475 459 1.044 489	475 472 1.049 496	475 473 1.048 512
Capital Réserves et comptes d'amortissement	400 1.979	400 2.069						
•	127.448	124.116	123.529	122.504	122.597	121.727	121.144	122.775

BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

BILAN AU 31 DECEMBRE 1958

(millions de francs)

Actif	(millio	Passif	
	1 63.487 1	Billets en circulation	117.353
Encaisse en or	1.415	Comptes courants et divers :	111.000
Avoirs sur l'étranger	280	(compte ordinaire 8	
Créances sur l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :	200	Trésor public taxe exceptionnelle de conjoncture (loi du	
a) U.E.P	7.806	(12-3-57) 632	
b) pays membres de l'U.E.P	1.312	Organismes régis par une loi spéciale et pouvoirs publics 313	
c) pays membres de l'A.M.E	44	Banques en Belgique 2.876	
d) autres pays	774	Banques à l'étranger : comptes ordinaires 181	
Débiteurs pour change et or, à terme	72	Particuliers 174	
Effets commerciaux sur la Belgique	4.103	Valeurs à payer 474	4.658
Avances sur nantissement	510	Engagements envers l'étranger dans le cadre d'accords de paiement :	
Effets publics (art. 20 des statuts. Conventions des 14 septembre 1948 et 15 avril 1952):		a) pays membres de l'U.E.P 231	
a) certificats du Trésor	7.840	b) pays membres de l'A.M.E 137	
b) effets émis par des organismes dont les enga- gements sont garantis par l'Etat	11	c) autres pays 302	670
c) autres effets publics		Total des engagements à vue	122.681
Monnaies divisionnaires et d'appoint	650	Provision spéciale : Convention du 14 septembre 1954 : S.N.C.I	500
Avoirs à l'Office des Chèques Postaux	2	Devises étrangères et or à livrer	370
Créance consolidée sur l'Etat (art. 3, § b de la loi		Caisse de Pensions du Personnel	1.003
du 28 juillet 1948)	34.243	Comptes transitoires	446
Fonds publics (art. 18 et 21 des statuts)	2.379	Capital	400
Valeurs à recevoir	175	Fonds de réserve :	
Immeubles, matériel et mobilier	1.468	a) Réserve statutaire	425
Valeurs de la Caisse de Pensions du Personnel	1.003	b) Réserve catraordinaire c) Compte d'amortissement des immeubles, maté-	254
Valeurs amorties et à réaliser	p. m.	riel et mobilier	1.353
Comptes transitoires	239	Bénéfice net à répartir	381
Total de l'actif	127.813	Total du passif	127.813
	_		
COMPTE DE PROF		ERTES AU 31 DECEMBRE 1958	
Débit	(millio	ns de francs) Crédit	
			750
Frais généraux	395		750
Frais d'acquisition, de vente et d'expédition d'or	13	Revenus des fonds publics et autres titres acquis en vertu des statuts	115
Subvention ordinaire à la Caisse de Pensions du Personnel	34	Bénéfice sur réalisation et encaissement de titres	6
Amortissement sur immeubles, matériel et mobilier	22	Droits de garde, courtages et loyers des coffres	20
Amortissement sur immeubles nouveaux	48	Rentrées sur valeurs amorties et à réaliser	1
	10	Ristourne sur taxe mobilière	31
Redevances à l'Etat :		Prévision fiscale devenue disponible	21
a) Produit des opér. d'escompte et d'avances sur fonds publics excédant 3 ½ % 81		Redevances et bonifications de l'Etat : a) Ristourne du droit de timbre sur la circulation	
b) Droit de timbre sur la circulat. fiduciaire 164	245	fiduciaire (arrêtê royal du 24 août 1939, art. 34)	133
Virements aux comptes transitoires du passif pour :		b) Bonification de 0,25 % par an sur la dette de l'Etat (arrêté royal du 24 août 1939, art. 33)	92
a) provision pour immeubles et matériel b) prévision fiscale	20 54	c) Bonification de 0,10 % par an sur le montant	62
	1 94	des petites coupures émises pour compte du	O
Virement à la réserve extraordinaire du bénéfice sur réalisation et encaissement de titres	6	Tresor (convention du 18 mars 1946)	2
Dinifico not à sinostis		Transfert du compte « Provision nour immanibles et l	
Bénéfice net à répartir	381	Transfert du compte « Provision pour immeubles et matériel »	47

COMPTES D'ORDRE AU 31 DECEMBRE 1958

(millions de francs)

Valeurs à l'encaissement																22
Crédits documentaires ouver	ts		٠													1
Visa d'acceptations relatives	à l'exportati	on et à	l'impor	tation						٠.						6.530
Dépôts divers : Nantissement des comp Garanties données par Obligations de l'Empru Fonds Monétaire Inter Banque Internationale Autres dépôts	les cédants int de l'Assa national .	d'escom inissem nstructi	pte . ent Mor . on et le	iétaire e Dévi	elopper	nent									8 8 8 8	97.241
Cautionnements divers reçus			•													178
Certificats de garantie reçus	du Trésor p	ublic .	•													1.383
Cautions données en faveur	du Personnel	١			٠				. :							147
Trésor public : Portefeuille et avoirs Valeurs diverses dont l Actions privilégiée Actions ordinaires Obligations partici Bons du Trésor d	'Etat est prop s S.N.C.F.B. S.N.C.F.B. pantes S.N.C.	priétaire .F.B.	i : 									1.0	000 000 638 414	1.71	5	
Obligations du gou du 27-2-1953)		la Ré	publique	Fédé	rale d	'Aller	nagne	(ac	cords				340			
Certificats 4 ½ % Certificats 4 ½ % Valeurs diverses	S.N. du Log S.N. de la l	ement . Petite F		Terri	enne				•			4.0	005 714 818	13.429	9	
Valeurs diverses dont 1	'Etat out don	ositaire	:									e.	-00		-	
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e	par des tiers e inscrite . et Consignati	ions			•							14.5 57.5		81.95	4	
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne Valeurs à délivrer	par des tiers c inscrite c inscrite cet Consignati n cautionnem cution de l'A on déclarés	ions ient rrêlé di	u Régen	t du	17 jan	.vier	1949	·• ·		l'ann		14.5 57.5 2.5	891 256 308	81.25 9: 20.13:	8 1	
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne	par des tiers c inscrite c inscrite cet Consignati n cautionnem cution de l'A on déclarés	ions ient rrêlé di	ı Régen	t du	17 jan	.vier	1949	·• ·	if à	l'ann		14.5 57.5 2.5	891 256 308	9:	8 1 7	121.194
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne Valeurs à délivrer Titres retirés de la ci Fonds monétaire :	par des tiers e inscrite et Consignati n cautionnen cution de l'A on déclarés rculation	ions aent rrêlé d	u Régen	t du	17 jan	.vier	1949	·• ·	if à	l'ann		14.5 57.5 2.5	891 256 308	99 20.13 2	8 1 7	121.194 4.650
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne Valeurs à délivrer Titres retirés de la ci Fonds monétaire: Fonds publics Fonds des rentes, titres dép Caisse Générale d'Epargne Placements provisoires Nantissements de prêts	par des tiers e inscrite et Consignate n cautionnen cution de l'A on déclarés reculation	ions vent rrêté d	u Régen	t du	17 jan	.vier	1949	·• ·	if à	l'ann		14.5 57.5 2.5	891 256 308	99 20.13 2	8 1 7 0	4.650
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne Valeurs à délivrer Titres retirés de la ci Fonds monétaire: Fonds publics Fonds des rentes, titres dép Caisse Générale d'Epargne Placements provisoires	par des tiers e inscrite et Consignate n cautionnen cution de l'A on déclarés reculation	ions vent rrêté d	u Régen	t du	17 jan	.vier	1949	·• ·	if à	l'ann		14.5 57.5 2.5	891 256 308	9.9 20.13 2 4.54	8 1 7 0	
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne Valeurs à délivrer Titres retirés de la ci Fonds monétaire: Fonds publics Fonds des rentes, titres dép Caisse Générale d'Epargne Placements provisoires Nantissements de prêts	par des tiers e inscrite et Consignate n cautionnen cution de l'A on déclarés reculation	ions aent rrêlé di	u Régen	t du	17 jan	vier		relat		l'ann		14.5 57.5 2.5	891 256 308	9.9 20.13 2 4.54	8 1 7 0	4.650
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne Valeurs à délivrer Titres retirés de la ci Fonds monétaire: Fonds publics Fonds des rentes, titres dép Caisse Générale d'Epargne Placements provisoires Nantissements de prêts	par des tiers e inscrite et Consignate n cautionnen cution de l'A on déclarés reculation	ions aent rrêlé di	u Régen	t du	17 jan	vier		relat		l'ann		14.5 57.5 2.5	891 256 308	9.9 20.13 2 4.54	8 1 7 0	4.650
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne Valeurs à délivrer Titres retirés de la ci Fonds monétaire: Fonds publics Fonds des rentes, titres dép Caisse Générale d'Epargne Placements provisoires Nantissements de prêts Dépôts de garanties	par des tiers e inscrite et Consignate n cautionnen cution de l'A on déclarés reculation osés et de Retrait	ions nent rrêlé di	ı Régen	t du	17 jan DU lions	vier BEN de		relati	if à	l'ann	ulation	14.5 77.5 2.1 des t	891 256 308	9.9 20.13 2 4.54	8 1 7 0	4.650
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne Valeurs à délivrer Titres retirés de la ci Fonds monétaire: Fonds publics Fonds des rentes, titres dép Caisse Générale d'Epargne Placements provisoires Nantissements de prêts Dépôts de garanties 1.	par des tiers e inscrite et Consignate n cautionnen cution de l'A on déclarés reculation	ions nent rrêté de REF aires : 1	ARTII un prema	t du CION (mil	17 jan DU lions idende	BEN de de 6		relati	if à	l'ann	ulation	14.5 57.5 2.5	891 256 308	9.9 20.13 2 4.54	8 1 7 0	4.650
Valeurs déposées Service de la Dette Caisse des Dépôts Valeurs déposées e Valeurs remiscs en exé belges au porteur ne Valeurs à délivrer Titres retirés de la ci Fonds monétaire: Fonds publics Fonds des rentes, titres dép Caisse Générale d'Epargne Placements provisoires Nantissements de prêts Dépôts de garanties 1. 2.	par des tiers e inscrite . et Consignation caution de l'A on déclarés rculation . osés . et de Retrait	e: REF aires: tat, soit la réseu persoit 29: 1/5° ionnaire	ARTII un prema 357 mil erve unel 2 millio	t du CION (milier div lions de	DU lions idende francs	BEN de de 6 ncs	EFIC % d	relati	ET	l'ann	ulation	14.3 57.1 des t	891 256 308	9.9 20.13 2 4.54	8 1 7 0	4.650

SITUATIONS MENSUELLES

DE LA BANQUE CENTRALE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

(millions de francs)

Rubriques	1958 81 mai	1958 80 juin	1958 81 juillet	1958 81 août	1958 80 septembre	1958 81 octobre	1958 80 novembre	1958 31 décembre
		AC	TIF					
Encaisse or	4.212	4.160	4.111	4.114	4.120	4.129	4.138	4.140
Avoirs en monnaies convertibles en or	2.013	1.927	1.907	2.247	2.126	2.190	2.304	2.473
Avoirs en francs belges : Banques et divers organismes Certificats du Trésor belge Autres avoirs	1.720	2 1.720 345		96 1.221 477	921 523	6 521 995	67 421 735	1 1.671 1.104
Avoirs en autres monnaies	22	28	27	23	25	24	22	27
Monnaies étrangères et or à recevoir	58	11	44	32	1	_	. 6	6
Débiteurs pour change et or à terme	1	1	2	2	1		_	_
Effets commerc. sur le Congo Belge et le Ruanda-Urundi	269	196	238	204	126	118	96	79
Avances sur fonds publ. et subs. précieuses	62	161	53	132	34	9	859	296
Avoirs aux Offices des Chèques Postaux .	9	11	8	8	4	8	7	12
Effets publics (stat. : art. 6, § 1, nº 3) Emis par le Congo Belge	330	330	260	_	125	75	10	263
Avances (Stat. : art. 6, § 1, nº 4, litt. a et c) à des organismes créés ou régis par des disp. lég. partic. ou dont les engag. sont garantis par le Congo Belge	293	315	302	280	325	308	833	347
Effets publics belges émis en francs cong.	1.629	1.630	1.630	1.630	1.630	1.629	1.629	1.629
Fonds publics :	٥				_,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	2.020	1.020	1.020
Stat.: art. 6, § 1, nos 12 et 13 Stat.: art. 6, § 2, no 4, al. 2	1.393 9	1.401 11	1.406 13	1.409 13	1.410 13	1.413 15	1.450 17	1.482 17
Immeubles, matériel et mobilier	332	345	348	355	360	392	396	421
Divers	152	168	174	173	185	215	213	192
	13.286	12.762	12.378	12.416	11.929	12.047	12.203	14.160
		PAS	SIF					
Billets et monnaies métalliques en circul.	5.462	5.719	5.920	5.810	5.666	5.526	5.494	5.734
Comptes courants et créditeurs divers : Congo Belge	1.579	1.411	1.452	1.541	1.853	2.114	2.580	2.414
Comptes courants divers	1.860	83 1.857	84 1.577	$\begin{array}{c} 39 \\ 1.610 \end{array}$	$\begin{array}{c c} & 1 \\ 1.416 \end{array}$	$\begin{matrix} 96 \\ 1.565 \end{matrix}$	36 1.447	1.660
Valeurs à payer Total des engagements à vue	9.353	9.387	$\frac{245}{9.278}$	9.391	9.232	9.685	9.816	$\frac{430}{10.238}$
Créditeurs pour change et or à terme		10	42	30		_	5	5
Engagements en francs belges : A vue A terme	1.120 1.829	967 1.438	826 1.212	579 1.007	884 411	511 441	668 272	1.090 1.453
Engagements en monnaies étrangères : En monnaies convertibles En autres devises	31 15	11 12	. 28 7	400 9	385 11	404 7	413 10	398 8
Monnaies étrangères et or à livrer	57	11	44	. 44	83		6	6
Divers	383	428	443	458	475	501	515	464
Capital	150	150	150	150	150	150	150	150
Fonds de réserve et d'amortissement	348	348	348	348	348	348	348	348
	13.286	12.762	12.378	12.416	11.929	12.047	12.203	14.160

Mois	Comptes Chèques postaux 1 3	Mois	Dépôts à vue dans les banques 2 3
57 Novembre	4,53	1957 Septembre	1,96
Décembre	4,47	Octobre	2,05
58 Janvier	4,40	Novembre	2,28
Février	4, 21	Décembre	2,36
Mars	4,03	1958 Janvier	2,13
Avril	4,33	Février	2,11
Mai	4,32	Mars	1,99
Juin	4,05	Avril	2,26
Juillet	4,25	Mai	2,31
Août	4,09	Juin	2,08
Septembre	3,99	Juillet	1,98
Octobre	4,10	Août	1,80
Novembre	4,48	Septembre	1,89
Décembre	4,28	Octobre	1,96
59 Janvier	4,31	Novembre	2,05

¹ Voir tableau no 86.

STOCK MONETAIRE INTERIEUR

854

(en milliards de francs)

	Moi	nnaie fiducie	sire		Mon	naie scriptu	ırale détenu	e par				
					les e	ntreprises e	t particulies	·s **				
Fin de mois	Billets et mon- naies du Trésor	Billets de la Banque Nationale de Belgique	Stock de monnaie fiduciaire	le Trésor et les pouvoirs publics subor- donnés	Comptes courants à la Banque Nationale de Belgique	Avoirs en comptes chèques postaux	Dépôts à vue et à un mois au plus dans les banques et établis- sements paraéta- tiques	Total	Stock de monnaie scripturale	Total du stock monétaire	Pourcen- tage de monnaie fiduciaire	Mouve- ments du stock monétaire total
	(1)	(2)	(8)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9) == (4) + (8)	(10) = (8) + (9)	$(11) = \frac{(3)}{(10)}$	(12)
										<u> </u>		
1956 Septembre .	5,4	109,8	112,8	7,7	0,4	21,2	53,9	75,5	83,2	196,0	57,6	+ 1,1
Octobre Novembre .	5,4 5,4	110,7 110,0	113,6 112,9	5,8 5,7	0,3	$ \begin{array}{c c} 21,3 \\ 21,6 \end{array} $	54,7 $54,2$	$\begin{array}{c} 76,3 \\ 76,1 \end{array}$	82,1 81,8	195,7 194,7	58,1 58,0	-0,3 $-1,0$
Décembre r	5,4	111,5	114,3	6,5	0,6	$\frac{21.0}{21.3}$	55,6	77,5	84,0	198,3	57,7	+ 1.0 + 3.6
1957 Janvier	5,4	109,8	112,6	6,4	0,4	22,3	53,9	76,6	83,0	195,6	57,6	-3.3
Février	5,4	110,4	113,2	6,2	0,5	21,6	53,6	75,7	81,9	195,1	58,0	- 0,5
Mars	5,2	110,9	113,6	7,2	0,4	21,5	55,5	77.4	84,6	198,2	57,3	+ 3,1
Avril	5,2	110,5	113,3	7,1	0,4	22,4	54,2	77,0	84,1	197,4	57,4	- 0,7
Mai	5,3	110,7	113,6	6,7	0,3	22,1	54,8	77, 2	83,9	197,5	57,5	+0,1
Juin	5,3	111,2	113,9	7,9	0,4	23,0	56,7	80,1	88,0	201,9	56,4	+ 4,4
Juillet	5,4	112.3	115,1	6,4	0,4	22,3	54,2	76,9	83,3	198,4	58,0	- 3,5
Août	5,4	111,9	114,7	6,1	0,3	21,3	52,8	74,4	80,5	195,2	58,8	-3,2
Septembre .	5,3 5,3	111.5	114,4	6,7	0,3	21,4	51,6	73,3	80,0	194,4	58,9	- 0,8
Octobre Novembre .	5,3	111,5	114,5 113,9	5,8 $5,4$	0,3 0,5	$22,4 \\ 21,8$	51,3 51,7	$74,0 \\ 74,0$	79,8 79,4	194,3	58,9	-0,1
Décembre r	5,4	111,0 $112,7$	115,5	6.4	0,9	$\frac{21,8}{22,0}$	53,2	76,1	82,5	193,3 198,0	58,9 58,3	-1,0 + 4,7
1958 Janvier	5,4	110,2	113,1	5,6	0,5	23.0	50,0	73,5	79,1	192,2	58,8	- 6,2
Février	5,4	111,0	113,9	5,2	0,4	22,9	50,7	74,0	79.2	193,1	59,0	+ 0.9
Mars	5.4	111.7	114,5	6,4	0,4	22,2	53.5	76,1	82,5	197,0	58,1	+ 3,9
Avril	5,4	113,1	115,9	6,7	0,5	23,7	54,1	78,3	85,0	200,9	57.7	+ 3,9
Mai	5,4	114,2	116,9	6,7	0,4	23,1	56,3	79,8	86.5	203,4	57,5	+2,5
Juin	5,5	115,3	118,1	7,6	0,4	23,2	56,8	80,4	88,0	206,1	57,3	+2,7
Juillet	5,5	117,4	120,2	6,3	0,4	24,1	55,7	80,2	86,5	206,7	58,1	+0,6
Août anc. sér.	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23,2	56,5	80,1	87,7	207,0	57,6	+ 0,3
Août n. sér. ¹	5,5	116,4	119,3	7,6	0,4	23, 2	55,01	78,61	86,21	205,51	58,01	- 1,2 ¹
Septembre .	5,5	115,2	118,0	8,1	0,3	22,4	53,2	75,9	84,0	202,0	58,4	- 3,5
Octobre	5,5	115,8	118,8	6,2	0,3	22,8	54,7	77,8	84,0	202,8	58,6	+ 0,8
Novembre .	5,5	115,2	118,1	6,3	0,6	23,0	56,8	80,4	86,7	204,8	57,7	+ 2,0

^{*} Déduction faite des encaisses des organismes émetteurs de monnaie.

² Méthode d'établissement : voir notre Bulletin d'Information et de Documentation d'octobre 1950, p. 222.

³ Chiffres réduits en mois-type de 25 jours.

Note. — Les coefficients de rotation des comptes chèques postaux et des dépôts à vue dans les banques ne sont pas comparables, parce qu'ils ne sont pas calculés sur des bases identiques. Les coefficients relatifs aux comptes bancaires sont plus précis.

^{**} Y compris des organismes paraétatiques administratifs.

¹ Depuis août 1958, grâce à une nouvelle ventilation, les comptes à plus d'un mois des sociétés financières dans les banques sont éliminés du stock monétaire.

r Chiffres rectifiés.

BILANS INTEGRES DES ORGANISMES MONETAIRES

(en milliards de francs)

			G4										r le T			dits mpte.		Divers					Sou	déduction			
			1	onnai Ionnai	ө		Avoirs gement	et enga- s à vue nts nets)	Autres	ets	et sur d	publics	Rentes	runteurs	d'av et d' tat aux pr et pa liers re	ances accep- ion entre- ises irticu-	rations ionsle de Fonds Monétaire, rt terme	spécifiques prunts avec des iers non monétaires	igagements urs tionaux	G		qua des émette	ngagemen si monéta e organism surs de m ers l'écond nationale	ires nes onnaie omie	s propres articipations de Réescompte pôts)	Em-	Diffé-
Date	es	Monnaie fidu- claire	détenue détenue par les entreprises et particulièrs	détenue gar les pouvoirs publics	Total	Total	B.N.B.	Banques privées	avoirs et enga- gements nets (mon- tants nets)	Total (9)	Dettes de l'Etat	Dette d'autres emprunteurs	Avances au Fonds des	Total	financés de par les organismes de monétaires	Pour mémoire mg. pa. des organismes monétaires	Solde des opérat la Caisse Nation ssionnel et du F tres qu'à court	Opérations spécifi de prèts et emprunts organismes financiers non	Solde des créances et engagements non rangés ailleurs sur et envers des nationaux	pour balance	Total	Détenus par les entre- prises et parti- culiers	Dépôts en devises détenus par les entre- prises et parti- culiers (22)	Détenus par le Trésor	Ecart entre les fonds et par immobilisations et par (Banque Nationale, Institut et banques de dép	prunts obliga- taires (banques de dépôts)	rence (20) — (21) h (25)
	mbre	92,2 96,0	58,3 59,7	6,6 6,9	64,9 66,6	157,1 162,6	$+39,7 \\ +46,6$	- 3,7	+1,1 +1,1	37,1 43,4 45,8	100,2 104,5	1,7	1,8 1,0	103,7 107,4 108,9	34,6 32,5	39,5	$^{+0,3}_{+0,4}$	+1,1	-1,8 $-1,9$ $-2,0$	+1,6 +1,3	176,6	-12,4 $-13,2$	-1,6	-0,3 $-1,0$	$ \begin{array}{r} -4,9 \\ -5,2 \end{array} $	-0,3 $-0,4$	
Septen	mbre	100,6 100,3	$\begin{bmatrix} 64,2\\65,0 \end{bmatrix}$	6,8	71,0 $ 72,0$	171,6 172,3	$+55,1 \\ +56,2 \\ +51,9 \\ +51,0$	$\begin{bmatrix} -4,2\\ -4,2 \end{bmatrix}$	+2,2			1,4 1,5	0,8		33,7 32,6	40,3	$+0.5 \\ +0.3$	$ \begin{array}{c} +0,1 \\ -0,2 \end{array} $	-1,2	+1,0 +1,1	198,0 200,3	-16,1 $-17,7$ $-18,9$ $-18,6$	$\begin{vmatrix} -1,5\\-1,5 \end{vmatrix}$	$\begin{bmatrix} -1,3\\ -1,4 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} -5,2\\ -5,4 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} -0.7 \\ -0.8 \end{bmatrix}$	169,9 171,6 172,3 174,5
Septen	mbre	102,6 104,4	66,3 66,5	6,9 7,3	73,2 73,8	175,8 178,2	$+49,1 \\ +48,8 \\ +49,7 \\ +52,4$	$\begin{bmatrix} -4,0\\ -3,4 \end{bmatrix}$	$ \begin{array}{r} +3,2 \\ +2,7 \\ +2,6 \\ +2,7 \end{array} $	47,7 47,5 48,9 50,3	116,7 121,0	1,7	0,7	119,7 119,1 122,7 121,6	36,1 36,3	43,7	$+0,3 \\ +0,2$	+0.5	-2,0	+1,5	201,4 203,6 208,5 209,8	-19,3 $-19,9$	$ \begin{vmatrix} -1,7 \\ -1,6 \\ -2,3 \\ -1,5 \end{vmatrix} $	$\begin{bmatrix} -0.5 \\ -1.2 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} -5,2\\ -5,4 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} -1,2\\-1,5 \end{bmatrix}$	173,3 175,8 178,2 180,3
Septen	mbre	105,2	69,9 67,1	8,1 7,9	78,0 75,0	182,3 180,2	$+52,3 \\ +49,7 \\ +49,6 \\ +50,5$	$\begin{bmatrix} -4,8 \\ -4,4 \end{bmatrix}$	+4,3 $+2,9$ $+2,7$ $+1,5$	49,8 47,8 47,9 48,3	120,7	1,8 2,1	0,2	118,4 123,6 122,8 123,9	38,2 38,8	46,2	$+0.3 \\ +0.6$	+1,0	$\begin{bmatrix} -1,9 \\ -2,5 \end{bmatrix}$	+2,6 +2,0	210,4	-19,6	-1,4	$\begin{bmatrix} -0,1\\ -0,1 \end{bmatrix}$	$\begin{vmatrix} -5,5\\ -5,7 \end{vmatrix}$	$ \begin{array}{c c} -2,5 \\ -2,8 \end{array} $	176,9 182,8 180,2 183,6
Septen	mbre	108,6 109,7	71,7 $70,3$	7,3	79,0 77,7	187,6 187,4	+54,3	$\begin{bmatrix} -4.8 \\ -4.8 \end{bmatrix}$	+2,7 +2,9	51,4 50,8 52,4 54,7	$\begin{vmatrix} 121,1\\ 120,9 \end{vmatrix}$	3,3	0,9 1,4		43,0 41,4	50,1 49,5		+1,3 +1,3	-1,9	+2,2	221,4	$-22,4 \\ -22,2$	$\begin{vmatrix} -1,7\\-2,0 \end{vmatrix}$	-0,1	$\begin{bmatrix} -6,1\\ -6,2 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} -3,4\\ -3,5 \end{bmatrix}$	184,7 187,6 187,4 192,5
Septen	mbre r	111,4 112,8	77,0 75,5	6,7 $7,7$	83,7 83,2	195,1 196,0	$+59,2 \\ +59,2$	$\begin{bmatrix} -3,8\\ -5,1 \end{bmatrix}$	+3,1 +2,3	57,5 58,5 56,4 54,0	$124,2 \\ 123,4$	4,1 5,0	1,4 1,3	129,7 129,7	42,1 45,1	52,6 55,3	+0,7 +1,0 +0,8 +0,7	$+1,4 \\ +1,4$	$\begin{bmatrix} -1,4\\ -1,9 \end{bmatrix}$	+0.5 $+1.9$ $+1.8$ $+0.6$	233,2 233,3	-24.5	$\begin{bmatrix} -2,8\\ -2,6 \end{bmatrix}$	-0.1	$\begin{bmatrix} -6,6\\ -6,9 \end{bmatrix}$	-4,2	191,0 195,1 196,0 198,3
Septen	mbre \dots	113,9 114,4	80,1 73,3	7,9 6,7	88,0 80,0	201,9 194,4	$+53,3 \\ +51,4$	$\begin{bmatrix} -4.8 \\ -4.7 \end{bmatrix}$	+2,6	50,4 51,5 49,3 55,9	127,5 124,3	4,2 4,2	$^{1,8}_{1,2}$	133,5	50,9 50,9	61,0	+0,8 +0,9 +0,8 +0,8	+1,0 +1,3		$+2.7 \\ +2.5$			$ \begin{array}{r} -3,3 \\ -3,9 \end{array} $	_	$\begin{vmatrix} -6,6 \\ -7,1 \\ -7,6 \\ -7,5 \end{vmatrix}$	$\begin{bmatrix} -4,4\\ -4,5 \end{bmatrix}$	198,2 201,9 194,4 198,0
	mbre . p	118,1	80,4	7,6	88,0	206,1	+67,5	-3,8	+2.2	59,9 65,9 69,9	125,4	4,9	1,9	127,8 132,2 129,4	45,7	58,3	+1,0 +1,2 +1,0	+1,7 +1,8 +2,0	-1,7	$+1,4 \\ +2,6 \\ +2,5$	247,7	-25,4 $-25,0$ $-26,9$	-2,5	-0.5	$\begin{vmatrix} -7,4\\ -7,8\\ -8,5 \end{vmatrix}$	-5,8	197,0 206,1 202,0

Y compris les comptes d'organismes paraétatiques administratifs.
 p Chiffres provisoires.
 r Chiffres rectifiés.

ORIGINES DES VARIATIONS DU STOCK MONETAIRE

(milliards de francs)

		1				1	(1100000	1		1			1	1	1			
		Li	iquidités qu	asi monétai	res		Opérations avec	Finan	cement		Crédits d'es-	Différence		Opérations autres	Div	ers .		
Périodes	Stock monétaire	des expor-	Dépôts en devises de	Avoirs du	Total	Total du stock monétaire et des liquidités quasi monétaires	l'étranger (à l'exclu- sion des opérations en capital des pouvoirs publics	des po	Staire onvoirs olics	Monéti- sation de la dette de l'Etat et autres fonds	compte d'avances et d'accep- tation aux entre-	entre fonds propres et immo- bilisations + partici- pations des orga-	obliga- taires des banques	qu'à court terme du Fonds Monétaire et de la Caisse Nationale de Crédit	Opérations spéci- fiques de prêts et d'em- prunts avec des	Créances et engage- ments non rangés ailleurs sur et envers	Comptes pour balance	Total
		tateurs vers l'U.E.P.	nationaux	Trésor		(6)	et des donations officielles)	Etat	Autres	publics	par les organismes monétaires	nismes monétaires	de dépôts	profes- sionnel (soldes)	organismes financiers non monétaires	des nationaux (soldes)		(18) = de (7)
	(1)	(2)	(8)	(4)	(5)	=(1)+(5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	à (17)
1952 1er trimestre . 2º trimestre . 3º trimestre . 4º trimestre . Total	+ 1,3 + 1,8 + 0,7 + 2,2 + 6,0	$ \begin{array}{c} + 2,0 \\ + 1,5 \\ + 1,2 \\ - 0,3 \\ + 4,4 \end{array} $	$ \begin{array}{c c} - 0.8 \\ - 0.1 \\ \hline + 0.1 \\ \hline - 0.8 \end{array} $	$ \begin{array}{c c} + & 0.2 \\ + & 0.1 \\ \hline - \\ \hline + & 0.3 \end{array} $	$\begin{array}{r} +1,4\\ +1,5\\ +1,2\\ -0,2\\ \hline +3,9 \end{array}$	+ 2,0	$\begin{array}{c} + 4.4 \\ + 2.6 \\ + 0.2 \\ - 0.1 \\ \hline + 7.1 \end{array}$	$ \begin{array}{r} + 1,1 \\ + 1,7 \\ + 3,5 \\ - 1,1 \\ \hline + 5,2 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0.7 \\ -0.1 \\ +0.1 \\ -0.1 \\ \hline -0.8 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0,4 \\ +0,2 \\ -1 \\ +0,5 \\ +0,3 \end{array} $	$ \begin{array}{r r} -0.9 \\ -1.6 \\ -1.1 \\ +3.9 \\ \hline +0.3 \end{array} $	$ \begin{array}{c c} - & 0,2 \\ + & 0,2 \\ \hline - & - & - \\ \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0.3 \\ +0.1 \\ -0.1 \\ -0.4 \end{array} $	$ \begin{array}{c cccc} + & 0, 1 \\ + & 0, 2 \\ - & 0, 1 \\ - & 0, 3 \\ \hline - & 0, 1 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0.2 \\ -0.4 \\ -0.3 \\ +0.1 \\ -0.8 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0.1 \\ +0.9 \\ -0.3 \\ -0.1 \\ \hline +0.4 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0.3 \\ -0.3 \\ +0.2 \\ -0.9 \\ \hline -1.3 \end{array} $	$\begin{array}{c} + 2,7 \\ + 3,3 \\ + 1,9 \\ + 2,0 \\ \hline + 9,9 \end{array}$
1953 1er trimestre . 2e trimestre . 3e trimestre . 4e trimestre . Total	$ \begin{vmatrix} -1,2\\+2,5\\+2,4\\+2,1\\+5,8 \end{vmatrix} $	$ \begin{array}{r} + 1,3 \\ - 0,6 \\ + 0,6 \\ + 0,7 \\ \hline + 2,0 \end{array} $	$ \begin{array}{r} + 0,1 \\ - 0,1 \\ + 0,7 \\ - 0,8 \\ \hline - 0,1 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -1,1\\+0,2\\+0,8\\-1,1\\\hline-1,2\end{array} $	$ \begin{array}{r} + 0.3 \\ - 0.5 \\ + 2.1 \\ - 1.2 \\ + 0.7 \end{array} $	- 0,9 + 2,0 + 4,5 + 0,9	$ \begin{array}{r} -0.3 \\ -0.8 \\ -1.2 \\ +1.3 \\ \hline -1.0 \end{array} $	$ \begin{array}{c cccc} + & 0.7 \\ - & 0.9 \\ + & 6.5 \\ - & 0.9 \\ \hline + & 5.4 \end{array} $	+ 0,4 - 0,1 - 0,4 + 0,2 + 0,1	- 0,2 + 1,3 - + 1,1	$ \begin{array}{c c} - & 0,5 \\ + & 0,2 \\ + & 0,2 \\ + & 2,3 \\ \hline + & 2,2 \end{array} $	$ \begin{array}{c c} - & & \\ - & 0,2 \\ + & 0,1 \\ \hline - & 0,1 \end{array} $	$ \begin{array}{c cccc} - & 0,1 \\ - & 0,1 \\ - & 0,3 \\ - & 0.4 \\ \hline - & 0,9 \end{array} $	+ 0,1 + 0,1 - 0,1 - 0,1	$ \begin{array}{r} + 0.3 \\ + 0.2 \\ - 0.4 \\ + 0.1 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -1,4 \\ +1,6 \\ -0,6 \\ +0,1 \\ \hline -0,3 \end{array} $	+ 0,1 + 0,5 + 0,6	- 0,9 + 2,0
1954 1er trimestre . 2e trimestre . 3e trimestre . 4e trimestre . Total	- 3,3 + 5,3 - 2,0 + 3,3 + 3,3	$ \begin{array}{r} + 0.5 \\ - 1.4 \\ + 0.5 \\ + 1.1 \\ \hline + 0.7 \end{array} $	$ \begin{array}{r} - 0,1 \\ + 0,1 \\ - 0,2 \\ + 0,7 \\ \hline + 0,5 \end{array} $	- 0,1 - - - - 0,1	$ \begin{array}{r} + 0,3 \\ - 1,3 \\ + 0,3 \\ + 1.8 \\ \hline + 1,1 \end{array} $	+ 4,0	$ \begin{array}{r} -1,0 \\ -2,8 \\ -1,5 \\ +0.6 \\ \hline -4,7 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -3.8 \\ +5.4 \\ +0.5 \\ -1.3 \\ \hline +0.8 \end{array} $	$ \begin{array}{r} + 0.1 \\ + 0.1 \\ + 0.2 \\ + 0.6 \\ \hline + 1.0 \end{array} $	+ 1,0 + 0,2 + 0,3 + 1,7 + 3,2	$\begin{vmatrix} -1,3\\ +0,8\\ +0,6\\ +2,9\\ \hline +3,0 \end{vmatrix}$	$ \begin{array}{c cccc} - & 0,1 \\ - & 0,1 \\ - & 0,2 \\ - & 0,3 \\ \hline - & 0,7 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0.3 \\ -0.3 \\ -0.2 \\ -0.2 \\ -1.0 \end{array} $	+ 0,1 + 0,2 + 0,2 - + 0,5	$ \begin{array}{r} + 0.1 \\ + 0.8 \\ - 0.2 \\ + 0.2 \\ \hline + 0.9 \end{array} $	$ \begin{array}{r} + 0.5 \\ - 0.4 \\ - 0.6 \\ + 1.2 \\ \hline + 0.7 \end{array} $	+ 1,7 + 0,1 - 0,8 - 0,3 + 0,7	+4,0 $-1,7$ $+5,1$
1955 1cr trimestre . 2º trimestre . 3º trimestre . 4º trimestre τ Total . τ	+ 1,1 + 2,9 - 0,2 + 5,1 + 8,9	$ \begin{array}{r} + 1,0 \\ + 0,1 \\ - 0,2 \\ + 1,2 \\ \hline + 2,1 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0.3 \\ +0.1 \\ +0.2 \\ +0.4 \\ \hline +0.4 \end{array} $		$ \begin{array}{r} + 0.7 \\ + 0.2 \\ - \\ + 1.6 \\ \hline + 2.5 \end{array} $	+ 1,8 + 3,1 - 0,2 + 6,7 +11,4	$ \begin{array}{r} + 1,4 \\ + 0,5 \\ + 1,7 \\ + 0,5 \\ \hline + 4,1 \end{array} $	$\begin{array}{r} + 2.2 \\ - 1.1 \\ - 0.3 \\ + 2.3 \\ \hline + 3.1 \end{array}$	$ \begin{array}{r} -0,6 \\ +0,7 \\ +0,7 \\ +0,7 \\ +1,5 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0,6 \\ +1,6 \\ +0,6 \\ +0,4 \\ +2,0 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0.4 \\ +1.7 \\ -1.5 \\ +2.9 \\ \hline +2.7 \end{array} $	+ 0,3 - 0,3 - 0,1 + 0,1	$ \begin{array}{r} -0,3 \\ -0,2 \\ -0,2 \\ -0.2 \\ -0,9 \end{array} $	+ 0,1 - 0,1 + 0,1 - + 0,1	$ \begin{array}{c c} + 0,2 \\ + 0,1 \\ \hline - 0,1 \\ + 0,2 \end{array} $	$ \begin{array}{c c} - 0,1 \\ - 0,6 \\ + 0,1 \\ + 0,1 \\ \hline - 0,5 \end{array} $	$ \begin{array}{c c} -0,4\\+0,8\\-1,3\\-\\\hline -0.9 \end{array} $	$\begin{array}{c} + 1,8 \\ + 3,1 \\ - 0,2 \\ + 6,7 \\ \hline + 11,4 \end{array}$
1956 1er trimestre τ 2° trimestre . 3° trimestre . 4e trimestre τ Total . τ	- 1,5 + 4,1 + 0,8 + 2,4 + 5,8	$ \begin{array}{r} +1,1 \\ -0,9 \\ -1,2 \\ -1,0 \end{array} $	$ \begin{array}{r} + 0.4 \\ - 0.2 \\ + 0.5 \\ + 0.7 \end{array} $		+ 1,1 + 0,4 - 1,1 - 0,7 - 0,3	$\begin{array}{r} -0,4\\ +4,5\\ -0,3\\ +1,7\\ \hline +5,5 \end{array}$	$ \begin{array}{r} + 3,2 \\ + 1,9 \\ - 1,0 \\ - 1,3 \\ + 2,8 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -1,4\\+1.2\\-2,1\\-1,3\\\hline-3,6\end{array} $	$ \begin{array}{r} -0.9 \\ -0.3 \\ +0.8 \\ +0.6 \\ \hline +0.2 \end{array} $	+ 0,2 + 1,3 + 0,3 + 1.0 + 2,8	- 1,0 - 1,3 + 3,0 + 3,9 + 4,6	$ \begin{array}{r} -0.2 \\ -0.4 \\ -0.3 \\ +0.2 \\ \hline -0.7 \end{array} $	$ \begin{vmatrix} -0,2 \\ -0,1 \\ -0,1 \\ -0,5 \end{vmatrix} $	+ 0,1 + 0,1 - 0,1 - + 0,1	$ \begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	$ \begin{array}{r} + 0.2 \\ + 0.2 \\ - 0.5 \\ + 0.3 \\ \hline + 0.2 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -0,2\\+1,5\\-0,3\\-1,3\\\hline-0,3\end{array} $	+4,5 $-0,3$
1957 1er trimestre τ 2° trimestre . 3° trimestre . 4e trimestre τ Total . τ	$ \begin{vmatrix} -0,2 \\ +3,7 \\ -7,5 \\ +3,7 \\ \hline -0,3 \end{vmatrix} $	$ \begin{array}{r} + 1,0 \\ - 1,4 \\ + 0,2 \\ + 1,3 \\ \hline + 1,1 \end{array} $	+ 0,1 + 0,6 - 0,7	 + 0,2 + 0,2	$ \begin{array}{r} + 1,1 \\ - 1,4 \\ + 0,8 \\ + 0,8 \\ \hline + 1,3 \end{array} $	+ 0,9 + 2,3 - 6,7 + 4,5 + 1,0	$ \begin{array}{r} -1,2\\ -0,1\\ -2,5\\ +5,2\\ \hline +1,4 \end{array} $	+ 3,4 - 0,4 - 3,0 - 0,3 - 0,3	$ \begin{array}{r} -2,0 \\ +0,1 \\ -\\ +0,1 \\ \hline -1,8 \end{array} $	$ \begin{array}{r} -1,3 \\ +1,6 \\ -0,3 \\ -0,5 \\ \hline -0,5 \end{array} $	+ 1,1 + 0,8 - + 1,5 + 3,4	$ \begin{array}{c c} - & 0.5 \\ - & 0.4 \\ + & 0.1 \\ \hline - & 0.8 \end{array} $	$ \begin{array}{c c} -0,1 \\ -0,1 \\ -0,4 \\ \hline -0,6 \end{array} $	$ \begin{vmatrix} + & 0.1 \\ + & 0.1 \\ - & 0.1 \\ - & 0.2 \\ \hline - & 0.1 \end{vmatrix} $	$ \begin{array}{c c} - & 0.2 \\ + & 0.2 \\ + & 0.1 \\ \hline + & 0.1 \end{array} $	$ \begin{array}{r rrrr} + & 0.1 \\ - & 0.3 \\ - & 0.2 \\ - & 0.3 \\ \hline - & 0.7 \end{array} $	+ 0,8 + 1,2 - 0,3 - 0,8 + 0,9	
1958 1er trimestre τ 2e trimestre . 3e trimestre p	+ 9,1	$\begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	$\begin{bmatrix} -0.2 \\ -0.4 \\ - \end{bmatrix}$	$\begin{vmatrix} + & 0,1 \\ + & 0,1 \\ + & 0,1 \end{vmatrix}$	$\begin{vmatrix} + & 1,9 \\ - & 0,8 \\ + & 2,0 \end{vmatrix}$	$\begin{array}{c} + \ 0,9 \\ + \ 8,3 \\ - \ 2,1 \end{array}$	+ 3,8 + 5,6 + 2,9	$\begin{vmatrix} - & 0.2 \\ + & 2.9 \\ - & 3.5 \end{vmatrix}$	$\begin{vmatrix} + & 0.2 \\ - & 0.2 \\ - & 0.7 \end{vmatrix}$	$\begin{vmatrix} + & 0.3 \\ + & 2.0 \\ + & 2.1 \end{vmatrix}$	$\begin{vmatrix} -3,6\\ -3.0\\ -2,2 \end{vmatrix}$	$\begin{bmatrix} -0,4\\ -0,7 \end{bmatrix}$	$\begin{vmatrix} - & 0,4 \\ - & 0,5 \\ - & 0,5 \end{vmatrix}$	+ 0,2	+ 0.1		$\begin{vmatrix} -0,2\\ +1,2\\ +0,2 \end{vmatrix}$	+ 8,3

Mouvement des crédits directs aux pouvoirs publics + solde de leurs opérations en capital avec l'étranger. (Pouvoirs publics : Etat et pouvoirs subordonnés).

7 Chiffres rectifiés.

BANQUE DE FRANCE

(milliards de francs français)

Rubriques	1958 10 juillet	1958 7 s oût	1958 4 septembre	1958 9 octobre	1958 6 novembre	1958 4 décembre	1959 8 janvier	1959 5 févries
	<u>'</u>	AC	TIF					
Encaisse or	201	248	248	248	248	248	248	291
Prêt d'or au Fonds de Stabilisation des								
changes 1	100	120	120	120	120	120	120	141
Disponibilités à vue à l'étranger	12	14	14	14	14	14	14	17
Monnaies divisionnaires	11	11	11	10	10	10	8	9
Comptes courants postaux	42	45	43	43	47	48	57	51
Av. au Fonds de Stabilisat. des changes 2 Bon du Trésor négociable : Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la		_			_	_		_
Banque Nationale de Belgique	4		_	_		-		
Prêts sans intérêts à l'Etat 3	50	50	50	50	50	50	50	50
Av. provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 4.	426	426	426	426	426	426	426	426
Avances provisoires à l'Etat 5	175	175	175	175	175	175	175	175
Avances spéciales à l'Etat 6	390	390	390	390	390	390	390	380
Avances à l'Etat à échéance déterminée 7	101	100	110	100	79	114	98	125
Bons du Trésor achetés	_			-				
Portefeuille d'escompte	2.042	2.033	2.018	2.037	1.981	1.991	2.112	1.853
Effets escomptés sur la France	619	619	604	631	594	562	632	551
Effets escomptés sur l'étranger Effets garant, par l'Office des céréales & Effets de mobilisation de crédits à	0,1 14	0,1 9	0,1 7	0,1 22	0,1 45	0,2 45	0,3 51	41
moyen terme	1.409	1.405	1.407	1.384	1.342	1.384	1.429	1.261
Effets négociables achetés en France 9.	261	240	219	235	288	252	220	281
Avances à 30 jours sur effets publics	23	22	20	22	23	23	22	20
Avances sur titres	9	9	10	9	10	9	9	8
Avances sur or	<u> </u>				0,0	0,0	0,0	0
Hôtel et mobilier de la Banque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0
Rentes pourvues d'affectations spéciales 10 Effets en cours de recouvrement	0,1	0,1	0,1	0,1 19	36	38	23	28
Divers	29	21	36 56	57	55	54	56	56
Jiveis	52	54						
Total	3.928	3.958	3.946	3.955	3.952	3.962	4.028	3.911
		PAS	SIF					
Engagements à vue :				0.400	0.000	0 401	0.415	0.001
Billets au porteur en circulation	3.370	3.404	3.395	3.432	3.398	3.401	3.417	3.331
Comptes courants créditeurs	430	438	423	390	416	423	471	464
Compte courant du Trésor public Comptes courants des accords de	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0
coopération économique	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0
Comptes courants des banques et in- stitutions financières françaises et étrangères	352	360	345	319	341	349	388	382
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres en-								
gagements à vue	78	78	78	71	75	74	83	82
Capital de la Banque	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	C
Bénéfices en addition au capital 11	0,5	0,5	0,5	0,5		0,5	0,5	C
Réserves mobilières légales 10	0,0	0,0	1	0,0		1		(
Réserve immobilière	0,0	0,0		0,0				0
Divers	128	115	127	132	137	137	139	115

¹ Convention du 26 juin 1957 approuvée par la loi du 26 juin 1957.
2 Convention du 27 juin 1949.
3 Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 18 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947.
4 Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 80 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 81 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 28 mars, 17 mai et 20 juillet 1944.
5 Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939, convention du 29 février 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1944 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 9 juin 1940 approuvée par la loi du 20 juin 1957, convention du 9 juin 1958 approuvée par la loi du 20 juin 1957, convention du 9 juni 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958.
7 Convention du 6 novembre 1957 approuvée par la loi du 7 novembre 1957, convention du 9 janvier 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958, convention du 26 décembre 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958, convention du 26 décembre 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958, convention du 15 decembre 1958 approuvée par la loi du 29 janvier 1958, convention du 17 mai 1884, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941.
9 Décret du 17 juin 1938.
10 Loi du 17 mai 1884, décret des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857.
11 Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897.

BANK OF ENGLAND

(millions de £)

Rubriques	1958	1958	1958	1958	1958	1958	1959	1959
	9 juillet	6 août	8 septembre	8 octobre	5 novembre	8 décembre	7 janvier	4 février
			1					1

Département d'émission

ACTIF

Dette de l'Etat	11	11	11	11	11	11	11	11
Autres fonds publics	2.085	2.135	2.035	2.035	2.035	2.085	2.135	2.035
Autres titres	1	1	1	1	1	1	1	1
Monnaies autres que monnaies d'or	3	3	3	3	3	3	3	3
Montant de l'émission fiduciaire	2.100	2.150	2.050	2.050	2.050	2.100	2.150	2.050
Monnaies d'or et lingots	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
	2.100	2.150	2.050	2.050	2.050	2.100	2.150	2.050

PASSIF

Billets émis :			1					
En circulation	2.060	2.123	2.037	2.018	2.021	2.078	2.086	2.005
Au Département bancaire	40	27	13	32	29	22	64	45
	2.100	2.150	2.050	2.050	2.050	2.100	2.150	2.050

Département bancaire

ACTIF

Fonds publics	228	247	264	247	267	264	180	244
Autres titres :								
Escomptes et avances	30	7	16	17	14	10	26	12
Titres	19	19	21	21	21	21	21	21
Billets	40	27	13	32	29	22	64	46
Monnaies	2	2	2	1	1	1	1	1
	319	302	316	318	332	318	292	324

PASSIF

Capital	15	15	15	15	15	15	15	15
Réserves	4	4	4	3	3	3	4	4
Dépôts publics :	12	21	16	12	14	14	12	16
Y compris Trésor, Banques d'épargne, commissaires de la Dette publique et comptes de dividendes								
Autres dépôts :								
Banquiers	215	192	210	219	229	215	194	220
Autres comptes	73	70	71	69	71	71	67	69
	319	302	316	318	332	318	292	324

FEDERAL RESERVE BANKS 1 (millions de \$)

Rubriques	1958 9 juillet	1958 6 août	1958 10 septembre	1958 8 octobre	1958 5 novembre	1958 8 décembre	1959 7 janvier	1959 4 février
		AC	TIF			'		·
Certificats-or	19.885	19.709	19.546	19.358	19.193	19.099	19.008	18.958
Fonds de rachat des billets des F.R	842	860	878	880	887	918	943	934
Total des réserves de certificats-or	20.727	20.569	20.424	20.238	20.080	20.017	19.951	19.892
Billets F.R. d'autres banques	277	347	336	341	321	297	569	627
Autres encaisses	326	368	364	364	368	324	371	485
Escompte et avances	129	266	464	383	503	329	782	408
Prêts à l'économie privée					<u> </u>	_	_	
Acceptations achetées directement	42	33	30	32	35	35	44	37
Acceptations détenues en vertu d'une con- vention de rachat	_	_		_	_	_	_	_
Fonds publics : Achetés directement	0.505	1 077	1 000	1 001	7 400	0.110	0.000	1 500
Effets	2.705 19.946	$1.357 \\ 21.507$	1.080 21.507	$1.221 \\ 21.507$	1.422 21.507	2.119 18.650	2.003	1.598 18.650
Billets		10	10	10	10	2.867	2.867	2.867
Obligations	2.789	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484	2.484
Total achetés directement	25.440	25.358	25.081	25.222	25.423	26.120	26.004	25.599
Détenus en vertu d'une convention de rachat			İ		96	13	37	64
Total des fonds publics	25.440	25.358	25.081	25.222	25.519	26.133	26.041	25.663
-								
Total des prêts et des fonds publics Avoirs sur banques étrangères	25.611	25.657 —	25.575	25.637 —	26.057	26.497 —	26.867 —	26.108
Moyens de trésorerie non encaissés	4.730	4.428	4.739	4.604	4.822	5.248	5.162	4.945
Immeubles	90	90	90	91	93	94	94	94
Autres avoirs	223	153	143	177	223	123	160	142
Total actif	51.984	51.612	51.671	51.452	51.964	52.600	53.174	52.293
		EXIG	BLE					
Billets de la Federal Reserve	26.889	26.837	27.006	26.999	27.084	27.610	27.668	27.120
Dépôts :	10 71.	70 740	10 151	10.000	70.001	10.000	70.015	70 000
Banques affiliées — compte de réserve Trésor américain — compte général	18.514 643	18.549 461	18.171 512	$18.226 \\ 353$	18.281 194	$18.323 \\ 469$	18.915 567	18.662 422
Etrangers	264	287	382	325	299	233	276	287
Autres	380	325	319	349	332	344	333	352
Total dépôts	19.801	19.622	19.384	19.253	19.106	19.369	20.091	19.723
Moyens de trésor. avec disponib. différée	3.886	3.744	3.897	3.811	4.381	4.214	4.040	4.030
Autres engagements et dividendes courus	14	14	18	21	23	34	21	23
Total exigible	50.590	50.217	50.305	50.084	50.594	51.227	51.820	50.896
	COI	MPTES D	E CAPIT.	AL				
Capital libéré	354	355	356	357	357	359	366	371
Surplus (section 7)	809	809	809	809	809	809	869	868
Surplus (section 13b)	28	28	-	_	_		-	_
Autres comptes de capital	203	203	201	202	204	205	119	158
Total passif	51.984	51.612	51.671	51.452	51.964	52.600	53.174	52.293
Engagements éventuels sur acceptations achetées pr correspondants étrangers	112	107	83	71	73	74	67	5 7
Engagem. d'emprunts à l'économie privée	1	1	1	1	1	1	1	1
Coefficient des réserves de certificats-or par rapport aux dépôts et billets F.R.	44,4 %	44,3 %	44,0 %	43,8 %	43,5 %	42,6 %	41,8 %	42,5 %

NEDERLANDSCHE BANK

(millions de florins)

Ancienne présentation		millions	de florins)	Nouvelle p	résentatio
Rubriques	1958 8 novembre	1958 8 décembre	Rubriques	1959 5 janvier	1959 9 février
		AC	CTIF		
Effets, promesses et obligat. escomptés 1		- I	Ör	3.972	4.299
Effets, certificats du Trésor et obligations achetés par la Banque (art. 15, 4°, de			Créances et titres libellés en or ou en	1.604	1.0219
la loi bancaire de 1948)	56	181	monnaies étrangères ⁵	0,4	1.021
Certif. du Trésor repris par la Banque à			Créances en florins sur l'étranger	90 6	713 10
l'Etat en vertu de la conv. du 26-2-1947	104	21	Effets, promesses et obligat. escomptés 7		
Avances en comptes courants nantis (y compris les prêts) 2	18	20	Effets, certificats du Trésor et obligations		
sur titres, etc. 2	17	18	achetés par la Banque (art. 15, 4°, de	101	105
sur produits et cédules	1	2	la loi bancaire de 1948)	181	125
Avances à l'Etat (art. 20 de la loi ban-			Avances en comptes courants (y compris les prêts) 8	20	19
caire de 1948)	_	<u> </u>	Avances à l'Etat (art. 20 de la loi ban-		
Créance comptable sur l'Etat en vertu de			caire de 1948)	_	-
la convention du 26-2-1947	0 000	0.000	Monnaies néerlandaises	25	26
Lingots et monnaies Monnaies et lingots d'or	3.802	3.906 3.882	Placement du capital et réserves	149	151
Monnaies d'argent, etc.	3.779	24	Immeubles et inventaire	1 7	1 7
Créances et titres libellés en monnaies	""	/**	Comptes divers	7	7
étrangères 3	1.403	1.450	· ·		
Moyens de paiement étrangers 3	0,4	0,3			
Créances en florins résultant d'accords de					
paiement 4	95	76			
Placement du capital, des réserves, du fonds de pensions et du fonds de pré-					
vision	151	151			
Immeubles et inventaire	1	1			
Comptes divers	27	30			-
	5.657	5.836		6.049	6.363
		PAS	SSIF		
Capital	20	20	Billets en circulation	4.328	4.105
Fonds de réserve	20	20	Accréditifs	_	-
Réserves spéciales	110	110	Comptes courants en florins de résidents.	1.347	1.671
Fonds de prévis. du personnel temporaire	1	1	Trésor public	563 613	748 743
Billets en circulation	4.214	4.146	Autres résidents	171	180
Accréditifs en circulation		1 400	Comptes courants en florins de non-rési-		
Comptes courants	1.197	1.436	dents	108	53
Trésor public Trésor public, compte spécial	284	410	Banques d'émission étrangères et orga- nismes assimilés	105	51
Avoirs des banques aux Pays-Bas	658	741	Autres non-résidents	3	2
Engagements résultant d'accords de	000	/ 11	Engagements libellés en monnaies étrang.	65	323 11
paiement	83	103	Capital	20	20
Autres avoirs de non-résidents	20	23	Réserves	131	131
Autres engagements	152	159	Comptes divers	50	60
Engagements libellés en monnaies étrang.	31	35			
Comptes divers	64	68			
	5.657	5.836	•	6.049	6.363
1 Dont Certificats du Trésor (escomptés directe-	I		5 Conformément aux dispositions des articles	I	i
ment par la Banque)			1 (e) et 3 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956 (Stb. 357) le montant convertible de ces	0.50	
2 Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1933 — Staatsblad, nr 99)	11	11	deux postes réunis s'élève à	858	996
,			6 Dont des créances consolidées	1	-
3 Conformément aux dispositions des articles 1 (e) et 3 (b) de l'arrêté royal du 27 juin 1956			ment par la Banque)	-	-
(Stb. 857) le montant convertible de ces deux postes réunis s'élève à	831	867	8 Dont à l'Indonésie (Loi du 15 mars 1933 — Staatsblad, nr 99)	11	11
			9 Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P.	-	18
4 Dans ces postes sont comprises des créances	. 1	1	10 Dont, par suite de la liquidation de l'U.E.P.		634
4 Dans ces postes sont comprises des créances consolidées pour un montant de	1	•	11 Dont per quite de la liquidation de l'IT D.D.		252
N. B. — Billets mis en circulation par la Banque			11 Dont, par suite de la liquidatior de l'U.E.P. N. B. — Billets mis en circulation par la Banque	_	252
consolidées pour un montant de	111	110	11 Dont, par suite de la liquidatior de l'U.E.P. N. B. — Billets mis en circulation par la Banque pour compte de l'Etat	109	105

SVERIGES RIKSBANK

(millions de kr.)

Rubriques	1958 80 juin	1958 81 juillet	1958 80 août	1958 30 septembre	1958 31 octobre	1958 29 novembre	1958 81 décembre	1959 81 janvier
		AC'	TIF					
Monnaies et lingots d'or	449	449	449	449	449	449	449	449
Surplus de valeur d'or	605	605	605	605	605	604	605	605
Fonds publics étrangers *	677	672	754	869	890	931	962	1.017
Effets sur l'étranger *	236	239	212	172	121	117	96	90
Créances nettes sur banques et banquiers								
étrangers *	347	408	398	353	333	333	334	301
Autres avoirs sur l'étranger	1	1	1	1	1	1	1	1
Effets et obligations du Trésor suédois *	4.597	3.773	3.773	3.789	3.889	3.869	4.545	4.133
Effets payables en Suède *	4	4	4	4	4	4	3	3
Prêts nantis *	378	51	44	83	84	127	91	43
Avances en comptes courants *	-	_		_	· <u>—</u>	_	_	_
Prêts sur ventes à tempérament	54	53	53	54	54	54	54	55
Fonds de pensions déposés à l'administra-								ļ
tion de la Dette publique	7	7	7	7	7	7	7	7
Monnaies (autres qu'en or)	34	35	35	35	34	33	27	33
Chèques et effets bancaires	39	6	1	96	7	4	10	3
Autres valeurs actives intérieures	33	32	31	32	34	40	87	69
Quota de la Suède au F.M.I.	517	517	517	517	517	517	517	517
Participation de la Suède au capital de la								
B.I.R.D,	103	103	103	103	103	103	103	104
Total	8.081	6.955	6.987	7.169	7.132	7.193	7.891	7.430
		PAS	SIF					
Billets en circulation 1	5.513	5.359	5.423	5.429	5.592	5.644	6.059	5.728
Effets bancaires	3	2	2	2	3	1	4	2
Dépôts en comptes courants :	191	196	163	329	128	103	322	228
Institutions officielles	136	125	104	213	80	55	158	166
Banques commerciales	52	70	57	114	47 1	47	163 1	61
Autres déposants	3	1	2	2				
Dépôts	1.323	322	320	319	311	309	361	342
Comptes d'ajustements de change	405	405	405	405	405	405	405	405
Autres engagements	85	110	114	125	134	172	183	40
Capital	50	50	50	50	50	50	50	50
Fonds de prêts sur ventes à tempérament	65	65	65	65	65	65	65	65
Fonds de réserve	20	20	20	20	20	20	20	20
Fonds de pensions	7	7	7	7	7	7	7	7
Bénéfice pour 1958	-	_	_	-	_	-	_	145
Fonds Monétaire International	388	388	388	388	388	388	388	388
Banque Internationale de Reconstruction et de Développement	31	31	30	30	29	29	27	10
Total	8.081	6.955	6.987	7.169	7.132	7.193	7.891	7.430

N. B. La couverture supplémentaire des billets (art. 10 de la loi sur la Riksbank) comprend les rubriques actives marquées d'un astérisque. 1 Le montant maximum de l'émission fiduciaire autorisée est de 6.600 millions de Kr. en vertu de la loi no 202 du 2 mai 1958.

BANCA D'ITALIA (milliards de lires)

Rubriques	1958 81 mai	1958 80 juin	1958 31 juillet	1958 80 août	1958 30 septembre	1958 31 octobre	1958 30 novembre	1958 81 décembre
		AC	TIF					
Encaisse en or	4	4	5	5	5	5	5	5
Or à l'étranger dû par l'Etat	2	2	2	2	2	2	2	2
Caisse 1	11	11	11	11	9	10	10	10
Portefeuille d'escompte	353	354	364	384	397	399	389	386
Effets reçus à l'encaissement	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Avances sur titres et sur marchandises et comptes courants	60	73	65	76	55	67	69	34
Disponibilités en devises à l'étranger	70	71	71	63	63	63	63	62
Titres émis ou garantis par l'Etat	65	62	59	56	. 56	52	52	56
Immeubles	_	_	_	_		_	_	_
Débiteurs divers	1.234	1.305	1.373	1.453	1.506	1.560	1.600	1.654
Créances diverses	3	3	3	3	3	3	3	3
Avances provisoires à l'Etat	77	77	77	77	77	77	77	77
Avances extraordinaires à l'Etat	343	343	343	343	343	343	343	343
Emissions des autorités militaires alliées ou pour leur compte	145	145	145	145	145	145	145	145
Compte courant du Trésor 2	139	90	167	49	79		32	137
Placements en titres pour le compte du Trésor	330	330	335	330	330	315	315	325
Services divers pour le compte de l'Etat .	34	37	43	36	26	20	17	18
Dépenses diverses	7	21	22	24	26	27	29	38
Total de l'actif	2.877	2.928	3.085	3.057	3.122	3.088	3.151	3.295
		PAS	SIF					
Billets en circulation 3	1.768	1.775	1.839	1.834	1.848	1.826	1.853	2.061
Chèques et autres dettes à vue 4	15	15	18	13	14	15	14	27
Comptes courants à vue	113	137	115	108	113	92	92	167
Comptes courants à terme et réserves obligatoires des banques	796	788	888	871	898	892	947	774
Créditeurs divers	163	176	183	187	200	197	199	211
	100	110	100	107	200	21	133	211
Compte courant du Trésor	_	_	_			21		<u> </u>
Comptes courants des Accords de coopération économique	11	13	16	17	19	. 14	14	14
Capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Fonds de réserve ordinaire	2	2	2	2	2	2	2	2
Fonds de réserve extraordinaire	1	1	1	1	1	1	1	1
Bénéfices de l'exercice en cours	8	21	24	24	27	28	29	38
Total du passif et du patrimoine	2.877	2.928	3.085	3.057	3.122	3.088	3.151	3.295
Déposants de titres et valeurs (compte d'ordre)	4.397	5.472	5.226	5.066	4.930	5.043	4.138	4.413
Circulation du Trésor (net)	41	43	44	45	46	47	48	
Circulation bancaire et du Trésor (net) .	1.809	1.816	1.881	1.877	1.892	1.872	1.899	
Moyens de paiement Escomptes effectués	5.088 50	5.153 44	5.273 123	5.254 181	5.372 78	5.366 35	5.444 103	188
Avances effectuées	328	458	415	422	367	481	364	582
Opérations au comptant liquidées par les Chambres de compensation	5.606	6.064	6.948	5.910	6.011	7.344	5.895	7.931
1 Comprend les billets et monnaies pour compte	9	10	10	9	9	9	9	8
du Trésor2 Solde du fonds spécial		_	_	_	_	_	_	
	1	1	2	1	1	1	1	ſ

DEUTSCHE BUNDESBANK

(millions de D.M.)

Rubriques	1958 7 juillet	1958 7 soût	1958 6 septembre	1958 7 octobre	1958 7 novembre	1958 6 décembre	1959 7 janvier	1959 7 février
		AC'	TIF					
Or	10.743	10.814	10.792	10.858	10.961	11.012	10.963	11.126
Avoirs auprès des banques étrangères et placements à court terme à l'étranger.	7.815	8.454	8.722	8.845	9.001	9.298	8.860	8.531
Monnaies étrangères, lettres de change et chèques sur l'étranger	144	147	134	126	137	146	147	133
Autres créances sur l'étranger, dont avoirs à l'U.E.P.	_		_	_		_	_	_
Crédits aux institutions internationales et crédits de consolidation aux banques centrales étrangères	6.065	5.855	5.869	5.845	5.870	5.964	6.090	5.795
dont : a) U.E.P.	4.443	4.234	4.251	4.284	4.349	4.445	4.590	4.180
b) B.I.R.D	1.320	1.320	1.320	1.278	1.237	1.237	1.234	1.372
Monnaies divisionnaires allemandes	104	90	86	97	101	79	111	131
Avoirs en comptes chèques postaux	115	116	81	106	103	94	161	85
Effets sur l'intérieur	1.480	807	1.124	807	398	869	591	740
Effets du Trésor et bons du Trésor sans intérêt	37	24	134	112	38	_		28
Créances sur titres	30	19	17	20	20	28	18	16
Crédits de caisse	105	80	37	28	20	17	7	22
Titres	232	244	246	252	264	261	269	241
Créances de péréquation et titre d'obliga- tion sans intérêt	2.517	2.153	1.910	2.295	2.158	2.959	3.870	3.814
Crédit à l'Etat pour participation au Fonds Monétaire et à la Banque Mondiale	609	662	662	662	662	662	662	662
	412	346	345	345	338	334	359	206
Autres valeurs actives	30.408	29.811	30.159	30.398	30.071	31.723	32.108	31.530
		PAS	SIF					
Billets en circulation	16.153	16.150	16.415	16.310	16.532	17.556	16.452	16.180
Dépôts	11.467	10.980	11.034	11.434	10.878	11.298	12.782	12.756
a) institutions de crédit (y compris les Offices des Chèques et des Epargnes Postaux)	6.904	7.138	7.325	7.030	6.745	7.378	7.567	7.661
b) déposants officiels	4.371	3.671	3.526	4.221	3.955	3.736	5.006	4.909
c) autres déposants intérieurs	192	171	183	182	178	184	209	186
d) déposants étrangers			_	<u> </u>	-	_	_	<u> </u>
Engagements résultant de transactions avec l'étranger	1.149	1.160	1.161	1.014	1.108	1.317	1.152	1.030
dépôts étrangers	642	649	637	502	596	772	563	433
autres	507	511	524	512	512	545	589	597
Fonds de prévision	656	656	656	656	656	656	656	656
Capital social	290	290	290	290	290	290	290	290
Réserves	492	492	492	492	492	492	492	492
Autres passifs	201	83	111	202	115	114	284	126
	30.408	29.811	30.159	30.398	30.071	31.723	32.108	31.530

(millions de francs suisses)

Rubriques	1958 8 juillet	1958 7 août	1958 6 septembre	1958 7 octobre	1958 7 novembre	1958 6 décembre	1959 7 janvier	1959 7 février
		AC	TIF					
	•	но	111					
Encaisse or	8.034	8.294	8.350	8.372	8.372	8.327	8.351	8.626
Disponibilités à l'étranger	541	557	523	511	470	461	542	449
pouvant servir de couverture	541	557	523	511	470	461	542	449
autres	_	 .	_	_	_	-		_
ortefeuille effets sur la Suisse	130	125	92	67	58	57	58	58
Effets de change	130	125	92	67	58	57	58	58
Rescriptions de la Confédération Suisse	-	_			_	-		_
Avances sur nantissement	12	13	11	10	8	10	12	
'itres	45	45	45	44	45	44	44	4.
pouvant servir de couverture	1	1	1				_	
autres	44	44	44	44	45	44	44	4
orrespondants en Suisse	9	8	7	9	6	7	4	1.
Autres postes de l'actif	34	32	29	34	33	36	39	2'
Total	8.805	9.074	9.057	9.047	8.992	8.942	9.050	9.21
		PAS	SIF.					
		1 110	,011					
Fonds propres	50	50	50	50	50	50	50	50
Billets en circulation	5.465	5.469	5.506	5.571	5.604	5.769	5.867	5.50
Engagements & vue	3.098	3.364	3.310	3.230	3.141	2.926	2.936	3.47
Comptes de virements des banques du commerce et de l'industrie	2.749	3.000	2.919	2.776	2.805	2.652	2.596	3.08
Autres engagements à vue	349	364	391	454	336	274	340	38
Autres postes du passif	192	191	191	196	197	197	197	18
Total	8.805	9.074	9.057	9.047	8.992	8.942	9.050	9.21

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION (*) (au 31 janvier 1959)

869

(en % depuis la date indiquée)

Allemagne	10 janujar 1050	2.75	Grande-Bretagne	20 novemb 1058	4
ب	i •	-,	Ũ		1 1
Autriche	17 novemb. 1955	5,—	Grèce	1 mai 1956	10,—
Belgique	8 janvier 1959	3,25 1	Irlande	27 novemb. 1958	4,25
Congo belge et Ruanda-Urundi	1er janvier 1959	3,752	Italie	7 juin 1958	3,50
Danemark	15 août 1958	4,50	Norvège	14 février 1955	3,50
Espagne	22 juillet 1957	5,—	Pays-Bas	21 janvier 1959	2,75
Etats-Unis (Federal Reserve			Portugal	12 janvier 1944	2,50
Bank of New-York)	7 novemb. 1958	2,50 ⁸	Suède	3 mai 1958	4,50
Finlande	19 avril 1956	6,504	Suisse	15 mai 1957	2,50 €
France	16 octobre 1958	4,505	Turquie	6 juin 1956	6,—

^(*) Canada : depuis le 1er novembre 1956, taux d'escompte fixé le jeudi de chaque semaine.

1 Taux de traites acceptées domiciliées en banque et warrants. Autres taux, voir tableau 2.

2 Taux de traites acceptées domiciliées en banque.

3 Depuis le 6 mars 1959 : 3 %.

4 Depuis le 1er mars 1959 : 6 %.

5 Depuis le 1er mars 1959 : 4,25 %.

6 Depuis le 26 février 1959 : 2 %.

Situations en milliers de francs suisses or

[unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)]

Actif	80 novembr	e 1958	31 décembr	e 1958	31 janvier	1959	Passif	30 novembr	e 1958	31 décembr	e 1958	31 janvier	1959
		%		%		%		<u>'</u>	%		%		%
I. Or en lingots et monnayé	729.923	23,6	1.036.416	29,3	955.103	25,8	I. Capital : Actions libérées de 25 %	125,000	4,0	125.000	3,5	125.000	3,4
II. Espèces en caisse et avoirs ban- caires à vue	56.605	1,8	80.477	2,3	56.648	1,5	II. Réserves : 1. Fonds de Réserve légale	22.129 8.786 13.343	0,7	22.129 8.786 13.343	0 ,6	22.129 8.786 13.343	0,6
III. Portefeuille réescomptable 1. Effets de commerce et accepta-	1.022.444		847.899		1.062.105		2. Fonds de Réserve générale III. Dépôts (or) :	1.093.053		1.249.198		1.164.091	
tions de banque	37.800 984.644		38.492 809.407		31.745 1.030.360	0,9 $27,9$	1. Banques centrales : a) de 6 à 9 mois	_	_	_		_	_
IV. Effets divers remobilisabl. sur dem.	25.76 3	0,8	25.655	0,7	25.434	0,7	b) de 3 à 6 mois	40.983	19,6	536.739	3,1 $15,2$		4,1 13,4
V. Dépôts à terme et avances :	473.987 467.056	15,1	691.092 684.158	19,4	743.654 740.107	20.0	d) à vue	301.788		455.649	12,9	399.972	10,8
a) à 3 mois au maximum b) de 3 à 6 mois	6.931	0,2	6.934		3.547	0,1	a) de 6 à 9 moisb) de 3 à 6 mois	17.497	0,6	17.653	0,5	8.146	0,2
c) de 6 à 9 mois	_		_	_	_	_	c) à 3 mois au maximum d) à vue	122.937 3.785	4,0 0,1	125.056 3.809	$\frac{3,6}{0,1}$		$\frac{2,8}{0,1}$
e) à plus d'un an	-		_	_ :	_	_							0,1
VI. Autres effets et titres :	718.361		781.712		785.597		IV. Dépôts (monnaies) : 1. Banques centrales :	1.674.747		1.952.957		2.199.524	
1. Or :							a) à plus d'un an	107.052	3,5	106.768	3,0	106.837	2,9
a) à 3 mois au maximum b) de 3 à 6 mois	16.264 23.342	- , -	16.304 23.334		17.446 22.343	$0,5 \\ 0,6$	b) de 9 à 12 mois	6.115	$\frac{-}{0,2}$	89.189	$\frac{-}{2,5}$	36.9 41	1,0
c) de 6 à 9 mois	_		_ ;		17.129	0,5	d) de 3 à 6 mois	90.961	2,9		4,9		6,2
d) de 9 à 12 mois	28.105 17.145	-,-	38.598 7.039		27.528 —	0,7	e) à 3 mois au maximum f) à vue	1.008.814 39.547	$\begin{vmatrix} 32,6\\1,3 \end{vmatrix}$	1.132.186 39.490	32,1 $1,1$	1.169.927 168.218	$\frac{31,6}{4.6}$
2. Monnaies:	17.140	0,0	7.000	0,2		_	2. Autres déposants :	00.031	1,0	00.100	*,*	100.210	1,0
a) à 3 mois au maximum	503.298		519.465		483.726	13,1	a) de 9 à 12 mois	214	0.0		_ 0.0	-	_
b) de 3 à 6 mois	12.711 3.217	$0,4 \\ 0,1$	10.932 19.082		27.468 —	0,7	c) de 3 à 6 mois	77.050	2,5	313	0,0	214	0,0
d) de 9 à 12 mois	2.373	0,1	2.381	0,1	6.927	0,2	d) à 3 mois au maximum	323.538	10,5		11,2	487.386	12,6
e) à plus d'un an	111.906	3,6	144.577	4,1	183.030	5,0	e) à vue	21.456	0,7	18.482	0,5	21.370	0,6
VII. Actifs divers	983	0,0	1.191	0,0	582	0,0	V. Divers	30.221	1,0	32.242	0,9	35.463	1,0
VIII. Fonds propres utilisés en exécu- tion des accords de La Haye de							VI. Compte de profits et pertes : Report à nouveau	7.707	0,2	7.707 7.707	0,2	7.707	0,2
1930 pour placem. en Allemagne	68.291	$\frac{2,2}{}$	68.291	1,9	68.291	1,8	VII. Provision pour charges éventuelles	143.500	4,6	143.500	4,1	143.500	3,9
Total actif	3.096.357	100,0	3.532.733	100,0	3.697.414	100,0	Total passif	3.096.357	100,0	3.532.733	100,0	3.697.414	100,0
				Exéc	cution des a	accords	de la Haye de 1930 :		_				
Fonds placés en Allemagne : (voir note 2)							Dépôts à long terme :	228.909	1	228.909		228.909	
1. Créances sur la Reichsbank et							1. Dépôts des Gouvernements cré-						
la Golddiskontbank, effets de la Golddiskontbank, et de l'adm.							anciers au Compte de Trust des Annuités (voir note 3)	152.606		152.606		152.606	
des chemins de fer et bons de							2. Dépôt du Gouvernem. allemand	76.303		76.303		76.303	
l'adm. des postes (échus) 2. Effets et bons du Trésor du	221.019		221.019		221.019		•						
Gouvernement allemand (échus)	76.181		76.181		76.181		Fonds propres utilisés en exécution des accords (voir ci-dessus)	68.291		68.291		68.291	
Total	297.200		297.200		297.200		Total			297.200		297.200	

Note 1. — Ne sont pas inclus dans la présente situation l'or sous dossier, les effets et autres titres détenus en garde pour le compte de Banques Centrales et d'autres déposants. N'y sont pas compris non plus l'or sous dossier, les avoirs en banque, les effets et autres titres détenus par la Banque en sa qualité d'Agent de l'Organisation Européenne de Coopération Economique (Union Européenne de Paiements), de Tiers Convenu aux termes du contrat de nantissement conclu avec la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, ainsi que de Mandataire-trustee ou d'Agent financier d'emprunts internationaux.

Note 2. — Aux termes d'une Convention en date du 9 janvier 1953 conclue entre le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne et la Banque et qui fait partie de l'Accord sur les dettes extérieures allemandes du 27 février 1953, il a été convenu que la Banque ne réclamerait pas avant le 1er avril 1966 le remboursement en principal de ses placements en Allemagne qui sont indiqués ci-dessus, y compris les intérêts arriérés y afférents à la date du 31 décembre 1952.

Note 3. — La Banque a reçu de Gouvernements dont les dépôts s'élèvent à l'équivalent de francs suisses or 149.920.880,—, confirmation qu'ils ne pourront lui demander, au titre de tels dépôts, le transfert de montants supérieurs à ceux dont elle pourra elle-même obtenir le remboursement et le transfert par l'Allemagne dans les monnaies agréées par la Banque.

Tableau résumant la situation financière au début des opérations et à la fin de chaque période comptable en millions d'unités de compte — chaque unité équivalant à 0,88867088 gramme d'or fin

	en millions d'unites de compte —	cnaquo			,		J				
		Début									
	ACTIF	des	Tuin	Déc.	Turin	D/-	T	70.4	Turin	N	D4- #
		opérat. 1-7-1950	Juin 1955	1955	Juin 1956	Déc. 1956	Juin 1957	Déc. 1957	Juin 1958	Nov. 1958	Déc. * 1958
		 	 	 	1	 		<u> </u>	ļ	<u> </u>	<u> </u>
I	Disponibilités.		1								1
	a) Montant de l'eng. du gouv. des E.U.A. (\$)	350,0	1 '	123,5	123 5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5	123,5
	b) Or en lingots		153,0	248,3		264,3	209,4	239,6	125,8	125,8	24,9
	c) Solde du compte courant (dollars)		50,6	4,0		0,5	1 '	52,0	97,5	85,4	255,3
	d) Bons Trésor E.U.A. au prix d'achat		72,3		5,9	1,5	l —	17,6	83,7	93,6	
	Maldan inth Athia shiributu ma Namunia diman	350,0	399,4	375,8	437,9	389,8	386,2	432,7	430,5	428,3	403,7
11.	Soldes init. débit. attribués pr l'exercice finan.										
	prenant fin le 30-6-1951 et non encore utilisés.	447							ļ		
	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	44,1	1	—	_	-	-	-	-	-	-
	Suède Royaume-Uni	21,2		_		-	_	<u> </u>	_	-	-
	1toyaume-Om	150,0									
TTT	Prôte consentie à des Parties contract (10.0.50)	215,3			_	—	—	l —	_	_	<u> </u>
111.	Prêts consentis à des Parties contract. (19-9-50) Autriche				0,7						
	Danemark	-	122,71	106,0	100,4	93,2		90.4	74,6	600	655
	France ²	-	148.9	86.6	74,6		93,3	82,4	1	68,3	65,5
	Islande	_	1 '	, ,		217,1	356,8	384,8	446,1	476,1	484,7
	Italie 3.		4,6 182,7	5 2 179,0	$\begin{array}{c c} 5,2 \\ 162,0 \end{array}$	5,4 156,2	5,3 157,7	5,3 102,6	5,3	6,9	7,2
	Norvège	_	107,3	114,2	100,7	88,2	77,8	77,1	85,0	85,7	87,1
	Royaume-Uni		275,9	344,3	323,6	352,4	324,3	382,7	347,8	353,3	378,9
	Turquie 5	i	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	33,3	33,8
	Portugal	=	0,2	0,2	30,0	30,0	30,0		30,0	- 55,5	36,4
	Grèce	1 _			_		1 =	1,7		11,6	12,0
	Suisse			_	l				_		11,8
			872.3	865,5	797,2	942,5	1045 0	1066,6	1017.7	1035,6	
IV.	Prêts consentis aux Parties contractantes au titre				191,2	342,0	1045,2	1000,0	1011,1	1035,0	1111,4
	des sold. init. crédit. attribués à titre de prêt 4				ļ				ļ	,	
	Norvège	_	10,0	10,0	10,0	10.0	10.0	10,0	10,0	10,0	10.0
	Turquie	ł —	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
			35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0	35,0
v	Prêt spécial consenti à la France						<u>-</u> -				
• •	2 200 Spootal Componer as to 2 1 and 0	-	-	_		-	-	_	80,0	150,0	150,0
VI.	Divers								l		
		1	l					1	1	ı	
•			1000.7	10760			1400.4				15001
,		565,3	 1306,7	<u> </u>	 1270,1	— 1367,3	1466,4	— 1534,3		— 1648,9	<u></u> 1706,1
	PASSIF	<u> </u>	<u> </u>								
I.	PASSIF Fonds de roulement	565,3 286,3	1306,7 271,6	<u></u> 1276,3 271,6	<u>-</u> 1270,1 271,6	1367,3 271,6	 1466,4 271,6		271,6	1648,9 271,6	1706,1 271,6
I.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p ^r l'exerc.	<u> </u>	<u> </u>								
I.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p ^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util.	286,3	271,6								
I.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p ^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche	286,3	<u> </u>								
I.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce	286,3 80,0 115,0	271,6								
I.	PASSIF Fonds de roulement	80,0 115,0 4,0	271,6								
I.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p ^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas	80,0 115,0 4,0 30,0	271,6	271,6 — — —	271,6			271,6	271,6 — — —		
I.	PASSIF Fonds de roulement	80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6		271,6			271,6	271,6	271,6 — —	
I. II.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège	80,0 115,0 4,0 30,0	271,6	271,6 — — —	271,6			271,6	271,6 — — —	271,6	
I. II.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50).	80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 — — — — — —	271,6 — — — — —	271,6 — — — — —	271,6 — — — — — —	271,6 — — — — —	271,6 — — — — —	271,6 — — — — —	271,6 — — — — — —	271,6
I. II.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise	80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 — — — — — — — — — — 165,3	271,6 — — — — — — — — — 181,9	271,6 — — — — — — — — — 183,4	271,6 — — — — — — — — — — — 154,2	271,6 — — — — — — — — — — 141,7	271,6 — — — — — — — — — — — 152,9	271,6 — — — — — — — — — — — — — — — 151,6	271,6
I. II.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne	80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 — — — — — — — — — 165,3 300,0	271,6 — — — — —	271,6 — — — — — — — — 183,4 300,0	271,6 — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	271,6 — — — — — — — — — — 141,7 300,0	271,6 — — — — — — — — — — — — 152,9 300,0	271,6 — — — — — — — — — — — 151,6 300,0	271,6 ————————————————————————————————————
I. II.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p ^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche	80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 — — — — — — — — — — 165,3	271,6 — — — — — — — — — 181,9	271,6 — — — — — — — — 183,4 300,0 2,4	271,6 — — — — — — — — — — — 154,2	271,6 — — — — — — — — — — 141,7	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 — — — — — — — — — — — — — — — 151,6	271,6
I. II.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p ^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 —	271,6 162,3 300,0 1,0	271,6 — — — — — — — — — 165,3 300,0 1,0	271,6 — — — — — — — — 181,9 300,0	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 — — — — — — — — 154,2 300,0 5,0	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 — — — — — — — — — — — — —	271,6 151,6 300,0 5,0	271,6 153,8 300,0 5,3
1.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p ^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche	80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4	271,6 — — — — — — — — — 181,9 300,0 — — — —	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0	271,6 — — — — — — — — — — — — — 300,0 5,0 — 93,5	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9	271,6 — — — — — — — — — — — — —
1.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 —	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0 11,3	271,6 — — — — — — — 154,2 300,0 5,0 — 93,5 20,5	271,6 141,7 300,0 8,9 95,1 11,5	271,6 — — — — — — — — — — — — —	271,6 151,6 300,0 5,0	271,6 153,8 300,0 5,3
1.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 —	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4	271,6 — — — — — — — — — 181,9 300,0 — — — —	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0	271,6 — — — — — — — — — — — — — 300,0 5,0 — 93,5	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 1,1
I. II. III.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p ^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Utalie	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — — — — — — — — — — —	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0 11,3 69,8	271,6	271,6 141,7 300,0 8,9 95,1 11,5 7,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 1,1 7,0
I. II. III.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 —	271,6 ————————————————————————————————————	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0 11,3	271,6 — — — — — — — 154,2 300,0 5,0 — 93,5 20,5	271,6 141,7 300,0 8,9 95,1 11,5	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 1,1
I. II. III.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons p ^r l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Utalie	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0 279,0 — — — — — — — — — — — — —	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0 11,3 69,8	271,6	271,6 141,7 300,0 8,9 95,1 11,5 7,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 1,1 7,0
II. III. III. IV.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9 751,9	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0 11,3 69,8 677,0	271,6 154,2 300,0 5,0 93,5 20,5 40,9 614,1	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5 563,0	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 1,1 7,0 588,2
II. III. III. IV.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota)	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9 751,9 230,2	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4	271,6	271,6	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5 563,0	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 1,1 7,0 588,2
II. III. IV. v.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9 751,9	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0 11,3 69,8 677,0	271,6 154,2 300,0 5,0 93,5 20,5 40,9 614,1	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5 563,0	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 1,1 7,0 588,2
II. III. IV. v.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes Autriche	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9 751,9 230,2	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4	271,6	271,6	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5 563,0	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 1,1 7,0 588,2 726,7
II. III. IV. v.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9 751,9 230,2	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 7,0 588,2
II. III. IV. v.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes Autriche Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9 751,9 230,2	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4	271,6	271,6	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 87,1 3,1 544,4 676,6	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5 563,0 694,5	271,6
II. III. IV. v.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes Autriche Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Italie	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9 751,9 230,2	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4	271,6	271,6	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4 676,6 0,8 2,9	271,6	271,6 153,8 300,0 5,3 121,0 7,0 588,2 726,7 1,5 5,5
II. III. IV. v.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes Autriche Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5	271,6	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4	271,6	271,6	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4 676,6 0,8 2,9 53,3	271,6	271,6
II. III. IV. v.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes Autriche Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Italie	286,3 80,0 115,0 4,0 30,0 50,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5	271,6	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4	271,6	271,6	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4 676,6 0,8 2,9 53,3 2,7 3,2	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5 563,0 694,5 1,5 5,5 100,0 5,0 6,0	271,6
II. III. V. VI.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes Autriche Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Italie Suisse	286,3 80,0 115,0 30,0 50,0 279,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5	271,6	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4 10,0	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0 11,3 69,8 677,0 407,4	271,6	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4 676,6 0,8 2,9 53,3 2,7 3,2 62,9	271,6	271,6
II. III. V. VI.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes Autriche Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Italie	286,3 80,0 115,0 30,0 30,0 279,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5 20,0 2,7	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9 751,9 230,2 20,0 2,6	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4 10,0 2,1	271,6	271,6	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4 676,6 0,8 2,9 53,3 2,7 3,2 62,9 1,1	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5 563,0 694,5 1,5 5,5 100,0 5,0 6,0 118,0 1,8	271,6
III. III. V.	PASSIF Fonds de roulement Sold. init. crédit. attr. à titre de dons pr l'exerc. finan. prenant fin le 30-6-1951 et non encore util. Autriche Grèce Islande Pays-Bas Norvège Crédits reçus de Parties contractantes (19-9-50). Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Autriche Grèce Pays-Bas Suède Suisse Italie Créd. reçus de Part. contr. (19-9-50) (hors quota) Allemagne Crédit spécial accordé par l'U.E.B.L. (19-9-50). Crédits spéciaux reçus de Part. contractantes Autriche Union Economique Belgo-Luxembourgeoise Allemagne Italie Suisse	286,3 80,0 115,0 30,0 30,0 279,0	271,6 162,3 300,0 1,0 182,8 9,0 123,8 778,9 233,5 20,0 2,7	271,6 165,3 300,0 1,0 171,4 13,3 100,9 751,9 230,2 20,0 2,6	271,6 181,9 300,0 125,2 2,4 78,5 688,0 298,4 10,0 2,1	271,6 183,4 300,0 2,4 0,1 110,0 11,3 69,8 677,0 407,4 10,0 1,3	271,6	271,6	271,6 152,9 300,0 0,9 0,4 87,1 3,1 544,4 676,6 0,8 2,9 53,3 2,7 3,2 62,9	271,6 151,6 300,0 5,0 103,9 2,5 563,0 694,5 1,5 5,5 100,0 5,0 6,0 118,0 1,8	271,6

N. B. — Les intérêts des prêts accordés ou reçus figurent dans la situation ci-dessus. — 1 Y compris un crédit de 5,7 millions d'unités de compte accordé au Danemark en vertu de l'article 18(a) en date du 19 septembre 1950. — 2 Y compris un crédit de 44,8 millions d'unités de compte (juin 1957), 72,8 millions d'unités de compte (décembre 1957), 184,1 millions d'unités de compte (juin 1955), 184,1 millions d'unités de compte (juin 1957), 184,1 millions d'unités de compte (juin 1955), 30,0 millions d'unités de compte (juin 1955), 34,2 millions d'unités de compte (juin 1955), 35,2 millions d'unités de compte (juin 1955), 34,2 millions d'unités de compte (juin 1956), 35,2 millions d'unités de compte (juin 1955), 36,2 millions d'unités de compte (juin 1956), 35,2 millions d'unités de compte (jui

UNION EUROPEENNE DE PAIEMENTS — OPERATIONS FINALES DU 1et AU 27 DECEMBRE 1958

(en millions d'unités de compte)

	Montants			Réglé	Crédit remboursé	Position			
Pays Membres	à concurrence desquels	Excédent (+)	Versement (ou remboursement) d'or		Oct (ou rembourser		au cours des opérations finales par le pays membre(+) ou au	au 27 décembre 1958 Créance du pays membre (+) ou	
(et leurs zones monétaires) *	les excédents ou déficits nets ont été ajustés 1	ou déficit () net pour le mois	par le pays membre	au pays membre	au pays membre	par le pays membre	pays membre (—) en vertu d'accords bilatéraux d'amortissement	dette du pays membre () vis-à-vis de l'Union 5	
Autriche	+ 0,1	+ 2,4	_	1,8		0,6	_ 0,3	+ 5,3	
Belgique-Luxembourg	+ 2,1	+ 23,7	_	17,8		5,9	_ 3,7	+ 153,8	
Danemark	_ 1,1	+ 7,2		5,4		1,8	+ 1,0	_ 65,5	
France	_ 7,3	- 167,1	125,1 (a) 31,5		10,5	_	+ 1,9	_ 484,8	
Allemagne	+ 14,3	+ 147,7	— — —	110,8	_	36,9	_ 4,7	+ 1.026,8	
Grèce	0,1	_ 1,4	1,0		0,4		_	_ 12,0	
Islande	_ 0,1	_ 1,4	1,1	_	0,4	_	+ 0,1	_ 7,2	
Italie	_ 0,2	+ 5,9	_	4,4		1,5	+ 5,93	+ 7,0	
Pays-Bas	+ 1,3	+ 78,5		58,8		19,6	_ 2,6	+ 121,0	
Norvège	_ 1,5	- 9,6	7,2	·	2,4		+ 1,0	_ 87,14	
Portugal	_	_ 4,8	3,6	35,2 (b)	$\begin{cases} 35,2 \text{ (b)} \\ 1,2 \end{cases}$	_		_ 36,4	
Suède	+ 0,1	_ 0,8	0,6	_	0,2		- 1,1	+ 1,1	
Suisse	_	+ 35,8	_	11,8 (b) 35,8 (c)	11,8 (b)			- 11,8	
Turquie	_ 0,9	_ 2,0	1,5	— (30,5 (c)	0,5			_ 33,84	
Royaume-Uni	_ 5,4	- 112,6	84,5	_	28,2	_	+ 2,6	_ 378,9	
Totaux ···	+ 17,9 - 16,5	+ 301,1 - 299,8	256,1	281,9	90,7	66,3	+ 12,4 - 12,4	$+ 1.314,9 \\ - 1.117,4$	

^{*} L'Irlande est comprise dans la zone monétaire du Royaume-Uni qui comprend également les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni et les pays non participants de la zone sterling.

- Réglé par un paiement en or (ou en dollars) à l'Union conformément à l'article 10 bis. (a) France
- (b) Portugal et Suisse
 - Remboursement en or (ou en dollars) que le Portugal et la Suisse avaient versé précédemment (en vertu de l'article 11(d) et (e)) au lieu de recevoir des crédits; un montant correspondant de crédits a été accordé à ces pays lors des opérations finales.
- ¼ de ce montant correspond à un remboursement en or (ou en dollars) que la Suisse avait versé précédemment (en vertu de l'article 11(d)) au lieu de recevoir des crédits. (c) Suisse

- 4 Les chiffres des dettes vis-à-vis de l'Union indiqués ci-dessus ne comprennent pas les soldes initiaux attribués à titre de prêt à la Norvège et à la Turquie, soit 10 millions et 25 millions d'u.c. respectivement.
- 5 Ces chiffres ne comprennent pas les « prêts spéciaux » accordés par l'Union et à l'Union.
- A la suite des opérations finales, les avoirs en or et les avoirs convertibles de l'Union qui s'élevaient à 428,8 millions d'u.c. après les opérations pour novembre 1958, ont été ramenés à 403,7 millions d'u.c.

¹ Les chiffres figurant dans cette colonne correspondent au montant des intérêts versés à l'Union (--) ou payés par l'Union (+-) lors des opérations finales à l'exclusion des intérêts sur les prêts spéciaux.

² Les règlements sont effectués pour 75 % en or (ou en dollars) et pour 25 % en crédit, à l'exception des cas suivants :

³ Dont 5,5 millions d'u.c. représentent des crédits nouveaux accordés à l'Union; l'Italie devint créditeur de l'Union par suite de ses paiements bilatéraux qui dépassaient de 5,5 millions d'u.c.; le montant de l'encours du crédit après les opérations de novembre 1958 et reçu de l'Union.

TABLE DES MATIERES

STATISTIQUES COURANTES

(Les chiffres précédés de la lettre « p » sont provisoires)

MARCHE DE L'ARGENT.	Tabl.	PRODUCTION.	Tabl.
 Ia. — Taux officiels d'escompte et de prêts Ib. — Taux de l'argent au jour le jour et à très court 	2	 I. — Indices de l'activité et de la production industrielle II. — Combustibles et produits métallurgiques 55¹ 	50 et 55 ²
terme	2	III. — Produits textiles	56 ¹
Ic. — Taux des certificats de trésorerie	· 2	IV. — Produits divers	56 ²
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse	4	V. — Energie électrique VI. — Gaz	58 59
Générale d'Epargne et de Retraite	4	VI. — Gaz	00
III. — Marché de l'argent au jour le jour et à très court terme	8	CONSOMMATION.	
IV. — Taux d'escompte des principales banques d'émission	86 ⁹	I. — Indices mensuels des ventes à la consommation :	
		base moyenne 1953 = 100	et 653
METAUX PRECIEUX.		II. — Consommation de tabac	66
Cours des métaux précieux	9	III. — Abattages dans les 12 principaux abattoirs du pays	67
MARCHE DES CHANGES.		TRANSPORTS.	
Cours officiels arrêtés par les banquiers réunis		I. — Activité de la Société nationale des Chemins de	
en Chambre de Compensation à Bruxelles	10 ¹	fer belges :	70 ¹
		a) recettes et dépenses d'exploitation b) wagons fournis à l'industrie	70 ²
MARCHE DES CAPITAUX.		c) trafic :	
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	1º trafic général	70 ²
II Indices des actions aux Bourses de Bruxelles		2º grosses marchandises	70 ⁸
et d'Anvers	151	A) ensemble du trafic	
III. — Mouvement des opérations à la Bourse de	15 ²	B) service interne belge . II. — Activité de la Société nationale des Chemins de	
Bruxelles	19 2	fer vicinaux	70 4
Bourse de Bruxelles	16	III. — Mouvement des ports :	
V. — Emissions des sociétés industrielles et commer-		a) Port d'Anvers	71 1
ciales :		b) Port de Gand	71 2
Tableau rétrospectif	17 1	IV. — Mouvement général de la navigation intérieure	72
Emissions des sociétés congolaises en juillet et		COMMERCE EXTERIEUR.	
août 1958 : Détail des émissions	17 ²		
Groupement par importance du capital	17 ²	Nomenclature des sections d'après la classification type du commerce international (C.T.C.I.)	75
Emissions des sociétés belges en juillet, août et		type da commerce international (criticizi)	
septembre 1958 :	350	CHOMAGE.	
Détail des émissions	17 ⁸ 17 ⁴	I. — Chômage complet et partiel	81 ¹
VI. — Emprunts des pouvoirs publics	18	II. — Répartition des chômeurs contrôlés par province	81 ²
VII. — Opérations bancaires du Crédit Communa!	19	III. — Moyenne journalière des chômeurs contrôlés	81 ³
VIII. — Inscriptions hypothécaires	20	IV. — Répartition des chômeurs contrôlés par groupe	01.4
		de professions	81 4
FINANCES PUBLIQUES.		STATISTIQUES BANCAIRES ET MONETAIRES.	
I. — Situation de la Dette publique	25 1	I. — Belgique et Congo belge :	
II. — Situation des avoirs en effets publics de la Banque	050	Situations globales des banques	85 1
Nationale de Belgique	25 ² 25 ³	Banque Nationale de Belgique :	
IV. — Rendement des impôts	26	Situations hebdomadaires	85 ²
		Bilan et compte de profits et pertes au 31 dé-	
REVENUS ET EPARGNE.		cembre 1958	
I Rendement des sociétés par actions belges et		Urundi :	
congolaises:		Situations mensuelles	85 ³
Dividendes et coupons d'obligations mis en paie-		Vitesse de circulation de la monnaie scripturale en	
ment en juin, juillet et août 1958	301	Belgique	85 5
Tableau rétrospectif	30 ²	Stock monétaire intérieur	85 4 85 4
Dépôts sur livrets des particuliers à la Caisse		Origines des variations du stock monétaire	85 4
d'Epargne	31	 Banques d'émission étrangères. 	
III. — Indice des rémunérations horaires brutes des ou-		Situations :	
vriers	32	Banque de France	861
MOUVEMENT DES AFFAIRES.		Bank of England	86 ² 86 ⁸
		Nederlandsche Bank	86 4
I. — Activité des Chambres de Compensation : Mouvement du débit	35	Sveriges Riksbank	86 5
II. — Mouvement des chèques postaux	36	Banca d'Italia	86 6
7		Deutsche Bundesbank	86 7
PRIX.		Banque Nationale Suisse Taux d'escompte	86 ⁸ 86 ⁹
a) Indices des prix de gros en Belgiqué	45 ¹	III. — Banque des Règlements Internationaux, à Bâle	87
b) Indices des prix de gros en Belgique et à		IV. — Union Européenne de Paiements :	
l'étranger	45 ²	Résumé de la situation financière	88 1 88 2
		DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF	

Prix de l'abonnement annuel { Belgique, 250 francs. Etranger, 300 francs.

Virement au compte chèques postaux nº 500 de la Banque Nationale de Belgique, ou au compte courant ouvert dans ses livres sous la rubrique « Bulletin d'Information et de Documentation ».

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition française ou néerlandaise.

Imprimerie de la Banque Nationale de Belgique L'ingénieur en Chef de l'Imprimerie : Ch. AUSSEMS 15, square des Nations, Bruxelles 5